RAPPORT ANNUEL 2006

Document de référence

Dexia Crédit Local

sans durée, on ne construit rien

DEXIA

SOMMAIRE

1 *Présentation générale* p. 1

- Le banquier du développement local p. 1
- Une banque européenne, leader mondial du financement public local p. 2
- Les métiers de Dexia p. 3
- Message des dirigeants p. 4
- Données et chiffres clés consolidés p. 6
- Conseil d'administration (mars 2007) p. 7
- Organigramme général (mars 2007) p. 8
- Place de Dexia Crédit Local dans le groupe Dexia p. 10
- Principales filiales et participations p. 10

2 *Rapport de gestion* p. **11**

- Activité au cours de l'exercice écoulé p. 12
- Facteurs de risque et gestion p. 27
- Résultats de l'activité p. 37
- Données concernant le capital et l'action p. 44
- Informations sociales et environnementales p. 46
- Mandats et rémunérations des mandataires sociaux p. 53
- Faits marquants et perspectives p. 59

3 *Gouvernance et contrôle interne* p. **61**

- Rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce p. 62
- Rapport des commissaires aux comptes p. 78

4 *Comptes consolidés* p. **79**

- Bilan consolidé p. 80
- Compte de résultat consolidé p. 82
- Tableau des flux de trésorerie consolidé p. 83
- Annexe aux comptes consolidés p. 85
- Rapport des commissaires aux comptessur les comptes consolidés p. 174

5 *Comptes annuels* p. **177**

- Bilan p. 178
- Engagements hors bilan p. 180
- Compte de résultat p. 181
- Annexe aux comptes annuels p. 182
- Rapport général des commissaires aux comptes p. 233
- Mesdames, Messieurs, p. 233

6 *Assemblée générale* p. **235**

- Rapport spécial des commissaires aux comptessur les conventions et engagements réglementés p. 236
- Propositions de résolutions à l'assemblée générale mixte du 15 mai 2007 p. 237

7 *Renseignements de caractère général* p. **239**

- Informations juridiques et administratives p. 240
- Contrôleurs légaux p. 243
- Document de référence – Attestation du responsable p. 244
- Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 25 mars 2007) p. 245
- Tableau des correspondances p. 247

Le rapport annuel est consultable sur Internet, à l'adresse suivante : www.dexia-creditlocal.fr

Document de référence 2006

PROFIL

DEXIA CRÉDIT LOCAL

Le banquier du développement local

Dexia Crédit Local est l'entité de Dexia, spécialiste du financement des équipements collectifs et des services financiers au secteur public local. Numéro un sur le marché français, Dexia Crédit Local a su, en deux décennies, partager son expertise avec les différentes implantations du groupe situées en Europe, aux États-Unis, en Asie Pacifique et dans les pays du bassin méditerranéen, chacune d'entre elles adaptant son offre au contexte local.

Dexia, leader mondial du financement du secteur public, s'appuie sur une ingéniérie financière adaptée aux collectivités publiques, sur une expertise reconnue dans le financement des équipements collectifs et des grands projets d'infrastructure et sur son savoir-faire dans les partenariats publics-privés.

En France, Dexia Crédit Local dispose d'un réseau d'experts présents dans chaque région pour proposer à ses clients – collectivités territoriales, hôpitaux, organismes de l'habitat social et acteurs du secteur médico-social - une offre complète de produits et de services financiers performants. Ce savoir-faire s'accompagne d'une volonté d'amélioration permanente des processus de l'entreprise : la démarche qualité, basée sur l'écoute et la satisfaction des besoins clients et la maîtrise des risques opérationnels, a reçu en 2006 la certification ISO 9001. Dexia Crédit Local est ainsi la première banque présente sur l'ensemble du territoire à être certifiée pour toutes ses activités en France.

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS
AMF

Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 avril 2007, conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'Autorité des marchés financiers.

PROFIL

GROUPE DEXIA

Une banque européenne, leader mondial du financement public local

Le groupe Dexia est né en 1996 de l'alliance de deux institutions de premier plan en Europe dans le domaine du financement des pouvoirs publics locaux : le Crédit Local de France et le Crédit Communal de Belgique. Ces deux institutions, ainsi que la Banque Internationale à Luxembourg (BIL), ont été unifiées en 1999 en une seule société cotée sous le nom de Dexia. Il s'agissait d'une des toutes premières fusions transfrontalières dans le secteur bancaire européen. Aujourd'hui, Dexia se classe parmi les vingt plus grands établissements financiers de la zone euro, et construit sa stratégie sur deux piliers : la banque universelle en Europe (Belgique, Luxembourg, Slovaquie, Turquie) et un leadership mondial dans le domaine des services financiers au secteur public local et du financement de projets.

Deux piliers : banque universelle en Europe et services financiers au secteur public et financement de projets au niveau mondial

Dexia est une banque de détail de premier plan, qui compte 5,5 millions de clients en Belgique, au Luxembourg, en Slovaquie et en Turquie. Au fil des ans, Dexia a développé une vaste gamme de services bancaires à l'attention des clients particuliers, mais aussi des petites et moyennes entreprises et des clients institutionnels, et il est actif dans le domaine de la gestion d'actifs, des assurances, des services aux investisseurs et des marchés de capitaux.

Depuis la fusion en 1999 et l'acquisition par la suite de Financial Security Assurance (FSA) aux États-Unis, Dexia est le premier acteur mondial sur le marché du financement du secteur public local. Le haut niveau de savoir-faire, l'horizon à long terme et le degré élevé de solvabilité de ses clients confèrent à Dexia une visibilité élevée. Dexia développe cette stratégie au niveau mondial.

Les métiers de Dexia

Services financiers au secteur public, financement de projets et rehaussement de crédit

Dexia mérite largement sa renommée de leader mondial du financement du secteur public local. Ce métier est exercé notamment par Dexia Crédit Local et ses succursales, et par des filiales implantées dans trente pays de par le monde. Les principales implantations sont en France, Belgique, Italie, Amérique du Nord et Mexique, Allemagne, Espagne, Royaume-Uni, Scandinavie, Suisse, Autriche, Slovaquie, Pologne, Roumanie, République tchèque, Australie, Israël, Bulgarie, Hongrie et Japon. La taille considérable du marché, la qualité et la solvabilité des emprunteurs, et les besoins de plus en plus vastes en matière d'infrastructures publiques sont pour le groupe Dexia autant de possibilités de développer des activités de qualité et d'étendre sa couverture internationale. La taille, l'innovation, le savoir-faire et l'engagement à long terme sont les clés de la réussite de Dexia dans ce métier, qui génère plus de la moitié des bénéfices du groupe. L'activité se décline de plusieurs façons : emprunts de base, « bond execution », programmes élaborés de financement de projets et rehaussement de crédit. En outre, d'autres services tels que les assurances, les moyens de paiement ou la gestion d'actifs sont proposés à la clientèle.

Services financiers aux particuliers

En Belgique, Dexia Banque est l'un des principaux acteurs dans le domaine de la banque de proximité. Elle offre une gamme complète de services bancaires et d'assurance à sa clientèle de ménages et de petites et moyennes entreprises. Au Luxembourg, Dexia BIL occupe une position similaire parmi les banques de détail du grand-duché. Dexia banka Slovensko est la banque de détail du groupe en Slovaquie. En 2006, Dexia a acquis DenizBank, la sixième banque à capitaux privés de Turquie. Au fil des ans, une importante activité de banque privée a été développée. Différentes entités ont été acquises et des joint ventures ont été développées dans plusieurs pays européens dont la Belgique, le Luxembourg, la France, l'Espagne et la Suisse.

Trésorerie et marchés financiers

Les activités principales de Dexia imposent une présence très active sur les marchés des capitaux, qu'il s'agisse du refinancement, de la gestion du bilan du groupe ou de la structuration de solutions et produits sophistiqués destinés aux clients. Cette activité est à la fois un support indispensable pour l'ensemble du groupe et un centre de profit important, qui génère une rentabilité substantielle.

Gestion d'actifs, assurances et services aux investisseurs

Dexia Asset Management s'est forgé une importante renommée en Europe et distribue aujourd'hui plus d'un tiers de ses produits à des clients institutionnels et au travers de réseaux tiers. Dexia Insurance Services fournit tous les produits d'assurance vie et non-vie commercialisés dans les réseaux de détail du groupe en Belgique et au Luxembourg, ainsi qu'en France. En ce qui concerne les services aux investisseurs, RBC Dexia Investor Services a été lancé en 2005 dans le cadre d'une joint venture avec Royal Bank of Canada et se classe parmi les dix premières banques dépositaires mondiales.

Savoir-faire, performance et notations

Le succès de Dexia repose non seulement sur sa renommée et ses capacités en matière de distribution, mais également sur sa faculté de concevoir des produits élaborés et de développer des solutions novatrices répondant aux besoins financiers de la clientèle. Dans l'ensemble de ses métiers, Dexia a su attirer les talents et les exploiter au mieux. Le groupe respecte les normes les plus strictes en matière de souscription, de contrôle du risque, d'activités opérationnelles et de qualité des produits. Dexia jouit d'une des meilleures notations de crédit du secteur bancaire : ses trois principales entités – Dexia Crédit Local, Dexia Banque et Dexia BIL – bénéficient d'un rating AA/Aa2/AA+ ; deux de ses filiales européennes émettent des obligations « couvertes » notées AAA ; enfin, FSA, qui est l'un des quatre plus grands réassureurs obligataires aux États-Unis, bénéficie d'une notation AAA.

Message des dirigeants

PIERRE RICHARD

Président du conseil d'administration de Dexia SA
Président du conseil d'administration de Dexia Crédit Local

Le chemin parcouru par le groupe Dexia depuis sa création se mesure à l'aune de ses résultats, de sa notoriété et du dynamisme de ses équipes. Après dix ans d'existence et en restant fidèle à ses valeurs spécifiques – le sens de l'intérêt général et le souci du long terme – Dexia a en 2006, tout à la fois fait évoluer ses structures et procédé à un examen de ses ambitions à moyen et à long terme visant à conforter le groupe sur ses deux piliers historiques : d'une part, les services financiers au secteur public et le financement de projets à l'échelle mondiale, d'autre part la banque universelle en Europe.

Tout ceci – qui a été marqué notamment par l'acquisition de Denizbank en Turquie et par l'ouverture d'activités nouvelles dans divers pays comme la Chine, la Hongrie, l'Inde, le Japon ou la Suisse – a été accompli alors même que chacune des entités constituant le groupe Dexia continuait à développer une activité très performante. Au total en 2006 les résultats de Dexia se sont élevés à EUR 2,750 milliards, en hausse de 34,9 % par rapport à 2005 – dont 14,3 % au titre de la production sous-jacente.

Une fois encore, Dexia a su ainsi conjuguer préparation de l'avenir et performances immédiates, en alliant prise en compte du long terme et accomplissement du court terme.

> *« Une fois encore, Dexia a su ainsi conjuguer préparation de l'avenir et performances immédiates, en alliant prise en compte du long terme et accomplissement du court terme. »*

Au sein de cet ensemble, Dexia Crédit Local a fort brillamment tenu son rang – tant par la qualité et le rendement de ses opérations de financement du secteur public que par ceux des opérations de financement de projets initiées en France comme dans l'ensemble de ses implantations internationales et tout particulièrement dans le domaine du développement durable. Le rôle ainsi renforcé de Dexia Crédit Local comme premier financier de l'investissement public se manifeste aussi bien dans la référence qu'il constitue – ici comme ailleurs – dans une meilleure connaissance de la gestion publique et dans une plus grande capacité d'expertise et d'échange d'expériences, mises à la disposition des entités publiques responsables de l'amélioration du cadre de vie et du progrès de la compétitivité de leurs territoires.

Dans cet esprit, les équipes de Dexia Crédit Local ont montré encore en 2006 combien elles étaient attachées à valoriser leurs compétences au service d'une performance sans cesse renouvelée de l'entreprise. Je leur adresse mes félicitations et mes remerciements. Le respect de nos valeurs et notre efficacité sont le gage de la confiance que Dexia s'attache à mériter de ses clients.

GÉRARD BAYOL

Administrateur-directeur général de Dexia Crédit Local

2006 constitue une fois encore une année particulièrement active pour Dexia Crédit Local.

Avec une progression de 15 % qui concerne l'ensemble des implantations de la société, l'encours global de crédit à long terme au secteur public à fin 2006 s'établit à EUR 229,1 milliards répartis à 28,4 % pour la France, 43,3 % pour les autres pays européens, 20,3 % pour le continent américain et 8 % pour le reste du monde.

S'agissant de la production nouvelle de crédit long terme au secteur public – et après une année 2005 où nos implantations en Italie et en Amérique du Nord avaient développé une activité particulièrement exceptionnelle et où l'activité 2006 certes en baisse, s'inscrit dans les niveaux historiques – l'activité globale s'établit à EUR 43,1 milliards – répartis à 27 % pour la France, 40,5 % pour les autres pays européens, 22,5 % pour le continent américain et 10 % pour le reste du monde.

> *« Dexia Crédit Local a confirmé sa primauté – leader sur le marché des collectivités locales, sur celui du secteur sanitaire social public et en matière de financements structurés »*

L'activité de financements structurés s'est établie quant à elle à EUR 10 milliards – volume financier qui doit s'apprécier en fonction d'un changement méthodologique de comptabilisation entre 2005 et 2006 et qui ne permet pas d'apprécier son augmentation réelle qui, à méthodologie constante, est de +26 %.

Au total en 2006, les activités de Dexia Crédit Local ont ainsi généré pour le groupe un résultat net de EUR 1,082 milliard – dépassant ainsi pour la première fois le milliard d'euros.

L'activité en France a été particulièrement soutenue et, dans tous ses compartiments d'activité, Dexia Crédit Local a confirmé sa primauté – leader sur le marché des collectivités locales, sur celui du secteur sanitaire social public et en matière de financements structurés (principalement sur le marché naissant des partenariats public-privé), ainsi que premier prêteur après la Caisse des Dépôts en matière de logement social.

Cette forte activité de Dexia Crédit Local en France – dont le dynamisme se fonde sur une ingénierie financière constamment renouvelée aussi bien pour les concours financiers que pour la gestion de la dette – s'inscrit dans les perspectives de développement fixées par Dexia et contribue à l'expansion du groupe vers de nouvelles frontières en matière de financements au secteur public. En effet, en matière internationale, Dexia Crédit Local a connu de nombreux progrès en 2006 avec notamment la création de nouvelles filiales (en Suisse, en Hongrie et en Inde), l'ouverture d'un bureau de représentation en Chine et l'obtention d'une licence bancaire au Japon.

Dexia Crédit Local contribue ainsi puissamment à conforter – au delà des pays d'origine du groupe Dexia et au delà de l'Europe elle-même – son rôle de premier partenaire financier des acteurs publics à travers le monde.

Données et chiffres clés consolidés

FINANCEMENT DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS (1)

EUR milliards

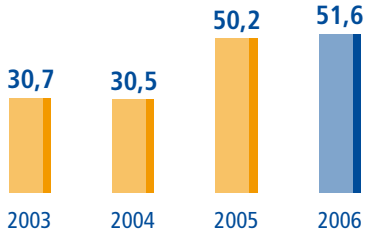

(1) Engagements nouveaux, hors Allemagne et FSA, y compris filiales mises en équivalence.

ENCOURS DE CRÉDIT À MOYEN ET LONG TERME PAR PAYS (1)

EUR milliards

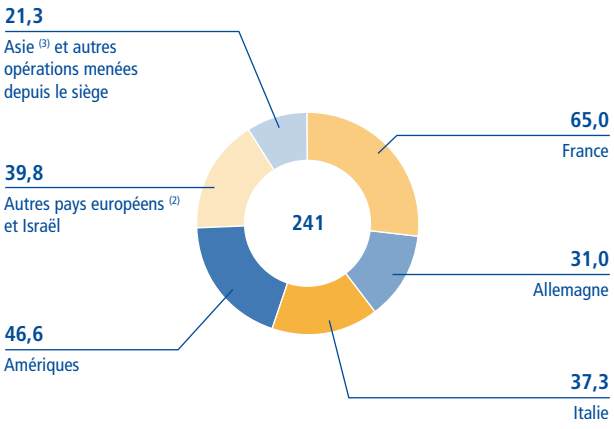

(1) Y compris Allemagne et filiales mises en équivalence.
(2) Autriche, Péninsule ibérique, Grande-Bretagne, Europe continentale et orientale, Suède.
(3) Australie et Japon.

BILAN ET RÉSULTAT

Total du bilan (EUR milliards)	Résultat net part du groupe (EUR millions)

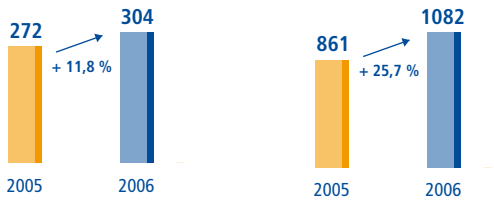

COLLECTE DES RESSOURCES LONG TERME

EUR milliards

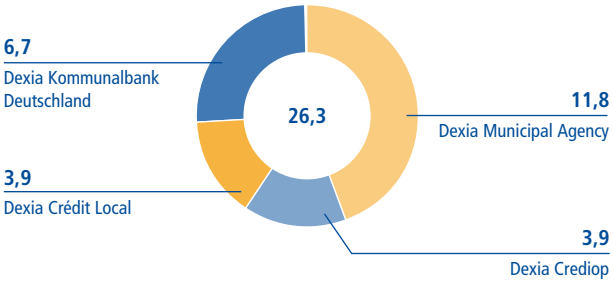

NOTATIONS DES AGENCES DE RATING

Rating Long terme	Moody's	S&P	Fitch
Dexia Crédit Local	Aa2*	AA	AA+
Dexia Municipal Agency(1)	Aaa	AAA	AAA
Dexia Kommunalbank Deutschland(2)	Aaa	AAA	
Financial Security Assurance Inc	Aaa	AAA	AAA
Dexia Sabadell Banco Local	Aa2		
Dexia Crediop	Aa2	AA	AA

(1) Obligations foncières.
(2) Pfandbriefe.
** Aaa selon la nouvelle méthodologie Moody's à compter du 24/02/2007*

COLLABORATEURS DU GROUPE DEXIA CRÉDIT LOCAL

Au 31 décembre 2006

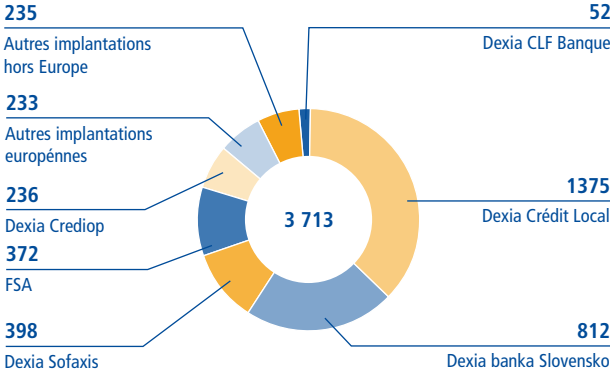

Conseil d'administration (mars 2007)

président
Pierre Richard,
président du conseil d'administration de Dexia SA

vice-président
Dominique Marcel,
membre du comité de direction de la Caisse des Dépôts,
administrateur de Dexia SA

administrateur - directeur général
Gérard Bayol

La **Fédération Nationale des Travaux Publics**
représentée par Patrick Bernasconi, président

La **Fédération Française du Bâtiment**
représentée par Christian Baffy, président

Jean-Pierre Brunel,
avocat

Philippe Duron,
président du conseil régional de Basse-Normandie

Jacques Guerber,
vice-président du comité de direction de Dexia SA

Jean-Pol Henry,
député, conseiller communal de Charleroi

Patrick Lachaert,
député, échevin à Merelbeke

Loïc Le Masne de Chermont,
conseiller général de Loire-Atlantique,
ancien président de la Fédération Nationale des SEM

Axel Miller,
administrateur délégué de Dexia SA,
président du comité de direction de Dexia SA

François Rebsamen,
maire de Dijon

Antoine Rufenacht,
maire du Havre

Francine Swiggers,
membre du comité de direction du groupe ARCO

René Thissen,
sénateur, conseiller communal de Waimes

Organigramme général (mars 2007)

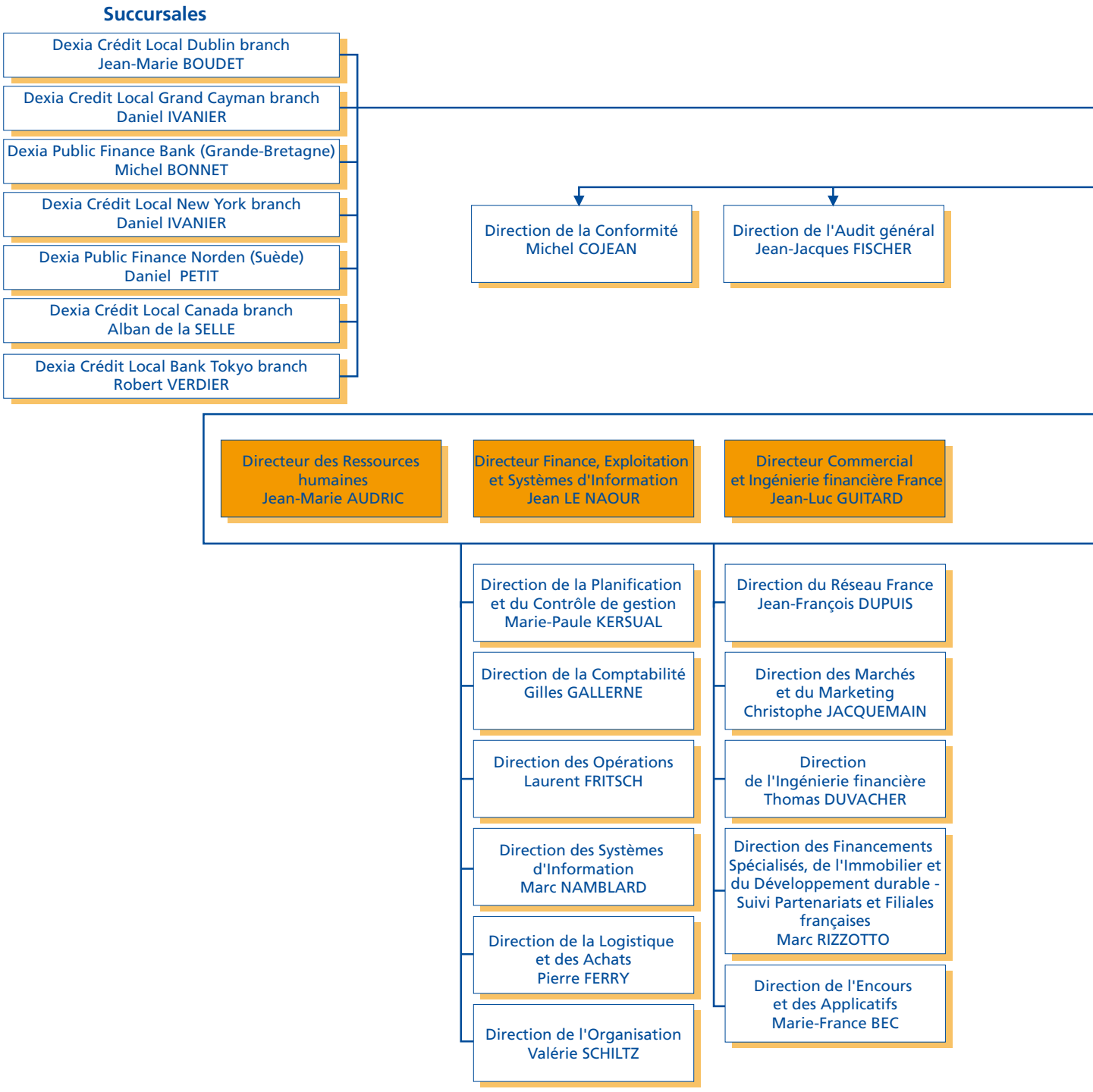

Organigramme général (mars 2007)

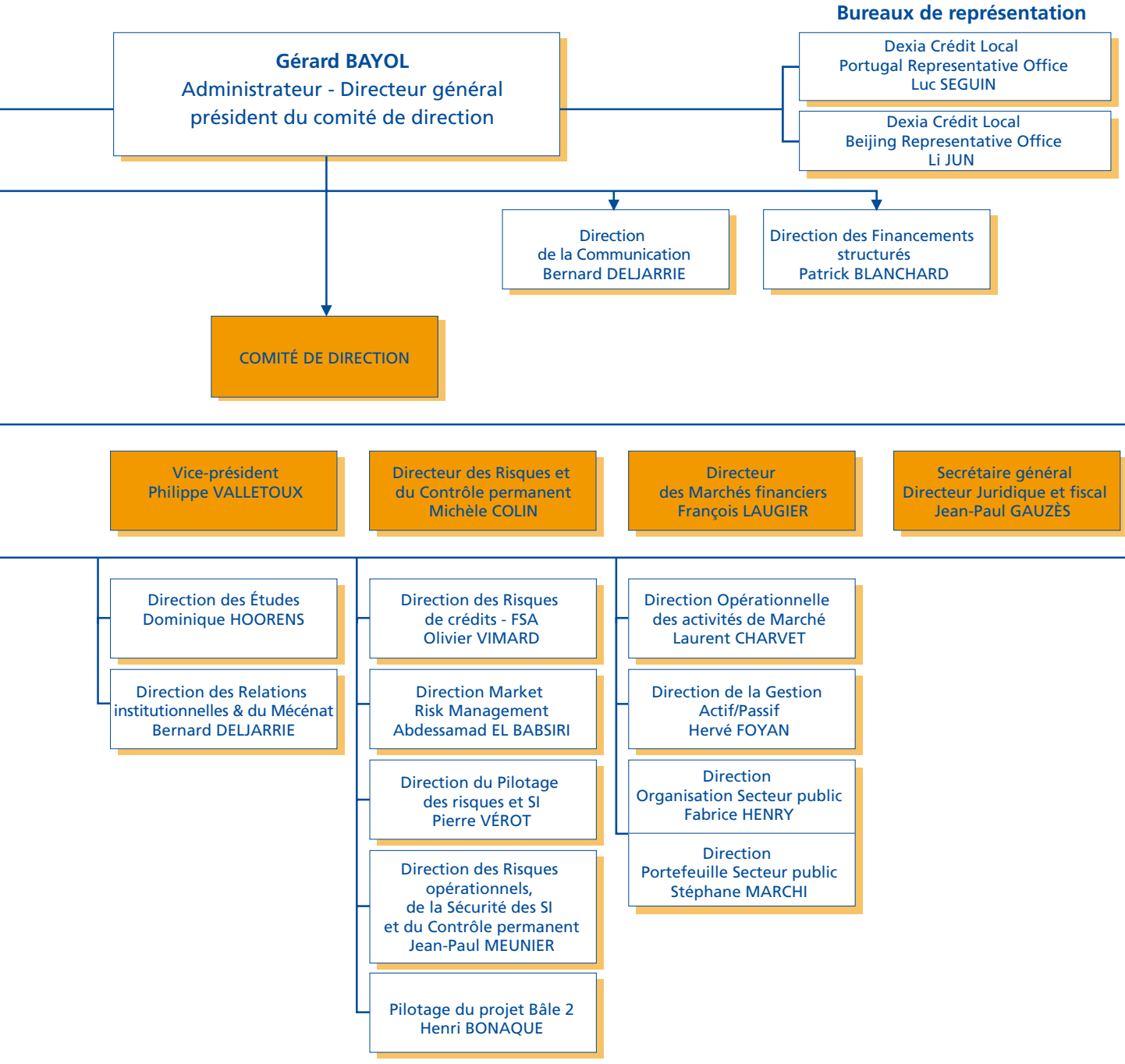

Place de Dexia Crédit Local dans le groupe Dexia
Principales filiales et participations

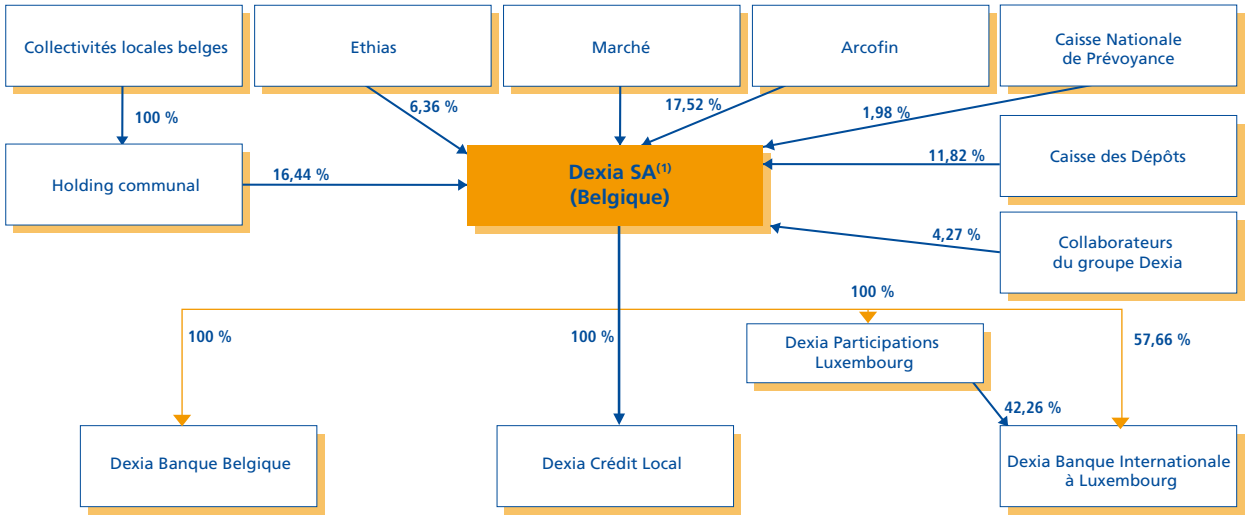

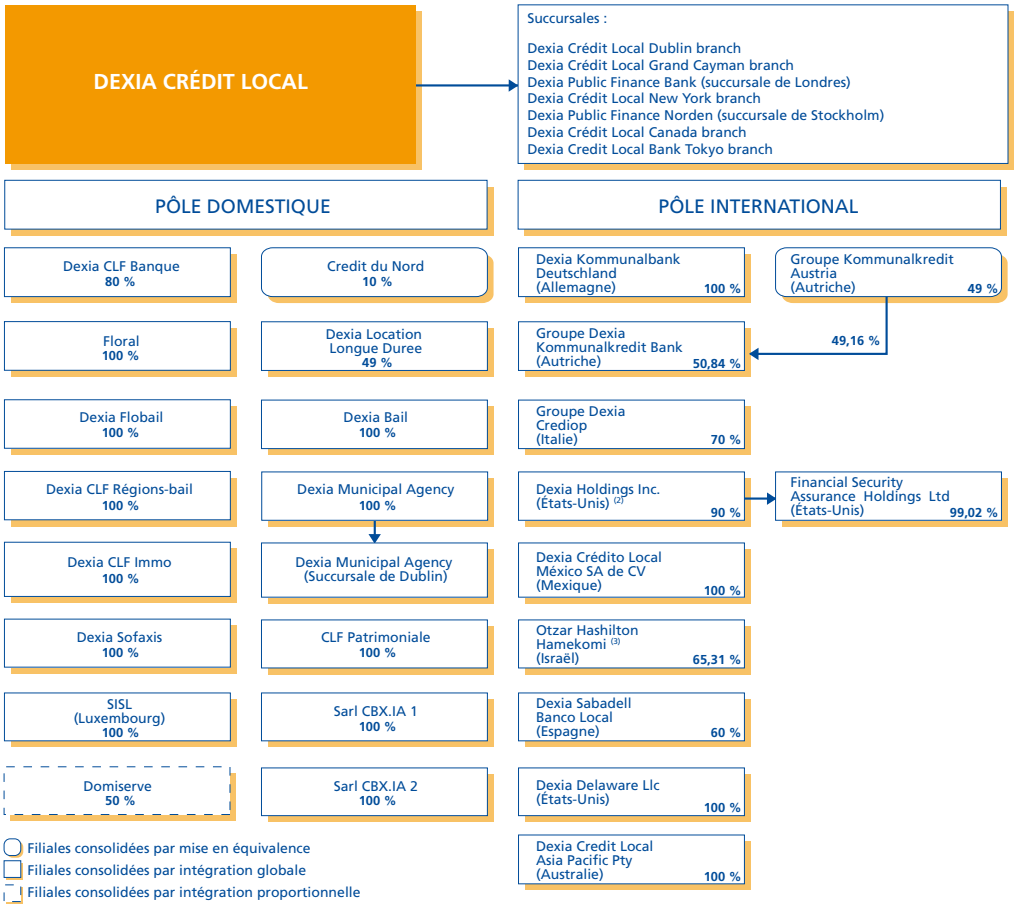

(1) Le titre Dexia se négocie sur les marchés Euronext Paris et Bruxelles ainsi qu'à la Bourse de Luxembourg
(2) Les 10 % restants étant détenus par Dexia SA - (3) Devenu fin mars 2007 Dexia Public Finance Israël

2 RAPPORT DE GESTION

Activité au cours de l'exercice écoulé 12

1. Commentaires généraux (synthèse) ... 12
2. Secteur public local ... 13
3. Financements structurés long terme ... 17
4. Activité d'assurances (Dexia Sofaxis) ... 21
5. Dépôts et gestion d'actifs ... 22
6. Collecte des ressources et marchés financiers ... 22
7. Financial Security Assurance (FSA) ... 25
8. Suivi des filiales et implantations ... 26

Facteurs de risque et gestion 27

1. Risque de contrepartie ... 28
2. Risques financiers ... 29
3. Risques juridiques ... 31
4. Risques opérationnels ... 31
5. Sécurité des systèmes d'information ... 32
6. Instances de gestion du risque ... 33
7. Sécurité des moyens de paiement ... 33
8. Supervision des risques dans les filiales et succursales ... 34
9. Portefeuille de Dexia Crédit Local ... 34
10. Engagements douteux ... 35
11. Suivi des risques de FSA ... 35

Résultats de l'activité 37

1. Comptes consolidés ... 37
2. Comptes annuels ... 41
3. Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices ... 43

Données concernant le capital et l'action 44

1. Montant du capital social et nombre d'actions le composant ... 44
2. Délégations en matière d'augmentation de capital ... 44
3. Répartition du capital social ... 44
4. Dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ... 45

Informations sociales et environnementales 46

1. Gestion des ressources humaines ... 46
2. Développement durable ... 48

Mandats et rémunérations des mandataires sociaux 53

1. Membres du conseil de surveillance ... 53
2. Membres du directoire ... 56

Faits marquants et perspectives 59

1. Faits marquants ... 59
2. Perspectives ... 60

Le présent rapport de gestion, établi par le directoire, est présenté par le conseil d'administration, suite au changement de mode de gestion de Dexia Crédit Local intervenu le 24 janvier 2007.

Activité au cours de l'exercice écoulé

1. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX (SYNTHÈSE)

1. L'encours (y compris Allemagne et hors filiales mises en équivalence) à fin 2006 s'établit à EUR 229 milliards, en progression de 15 %* par rapport à fin 2005 (18 % hors effet de change défavorable). Cette hausse concerne l'ensemble des implantations et plus particulièrement la France, les Amériques, l'Italie, l'Allemagne, l'Europe centrale et orientale et la Grande-Bretagne, qui représentent 80 % de l'augmentation.

2. La production s'élève, hors Allemagne et filiales mises en équivalence, à EUR 46 746 millions, en très légère baisse par rapport à 2005 (effet de change non significatif). Il convient de noter un changement de méthodologie sur la comptabilisation de la production sur le secteur des financements structurés (prise en compte en 2006 de l'objectif de part finale plutôt que du montant total de l'opération en 2005). À méthodologie constante, la production serait en hausse de 4 %.

- Sur le secteur public, l'activité hors Allemagne s'élève à EUR 36 758 millions, en baisse de 2 % par rapport au volume enregistré en 2005 (- 1 % hors effet de change). Cette évolution s'explique notamment par une forte augmentation en France, en Suède, au Mexique et au Japon (création des deux entités), et une baisse sensible en Italie et aux Amériques compte tenu d'un niveau exceptionnel d'activité en 2005. Par ailleurs, l'activité de réaménagement de dette a été très dynamique en 2006, tout particulièrement en France où elle a atteint pour la première fois EUR 11 milliards, et en Italie avec EUR 3,9 milliards. Quant aux capitaux nets assurés de FSA, ils s'élèvent à USD 552 milliards, en progression de 11 % par rapport à fin 2005. Dexia a été désigné *Best Lead Manager on Regional / Municipal Bonds* 2006 par Euro Week.
- Sur le secteur des financements structurés, le volume de production réalisé en 2006 s'élève à EUR 9 988 millions, en hausse de 2 % par rapport à la production réalisée en 2005 (EUR 9 777 millions). À méthodologie constante, la production serait en hausse de 26 % par rapport à 2005.
- Dexia a reçu de la revue Project Finance International (qui fait partie du groupe de presse américain Thomson Financial) le prix *Bank of the Year 2006* pour la région Europe – Moyen-Orient – Afrique : c'est la première fois que Dexia est ainsi distingué par la principale publication spécialisée en financements de projets. Par ailleurs, le projet du pont Golden Ears à Vancouver dont le financement a été arrangé par la succursale de Montréal a reçu, toujours par Thomson Financial International, le prix *North America Deal of the Year.* C'est le premier crédit bancaire de ce type rehaussé par une assurance *monoline* au Canada. En Australie, le financement de parcs éoliens Lake Bonney (co-arrangé par Dexia) a également reçu un prix CFO Magazine.

3. Le volume de production des marges d'intérêts et des primes brutes actualisées enregistré par FSA en 2006 s'élève à USD 910 millions, en diminution de 10 % par rapport au volume enregistré en 2005. L'année 2006 a été marquée par une évolution contrastée des différents secteurs d'activité de FSA, défavorable dans ses activités de base mais très favorable pour les infrastructures à l'international. Dans le secteur municipal américain, le volume d'émissions obligataires, le taux de pénétration et les marges accusent de fortes baisses. Dans le secteur des ABS *(Asset Backed Securities),* les marges ont connu une forte dégradation, conduisant FSA à refuser un certain nombre d'opérations en raison de leur trop faible rentabilité.

4. La collecte des ressources long terme sur l'ensemble de l'année 2006 s'élève à EUR 26,3 milliards hors FSA.

5. En 2006, Dexia Crédit Local a poursuivi son développement à l'international avec l'obtention au mois de décembre de la licence bancaire au Japon, la création d'une filiale en Suisse, la création d'un bureau de représentation en Chine et à Budapest et l'obtention de

* *Mise en place au 1er janvier 2006 de la nouvelle segmentation métiers en Allemagne. Le budget 2006 a été élaboré selon la nouvelle méthodologie et le réalisé 2005 a été retraité en conséquence (24 % de l'activité et de l'encours publiés en 2005 ont été réalloués au métier Trésorerie et marchés financiers). Il faut noter également l'intégration à partir de novembre 2005 des garanties données dans les encours et la production de la France (intégration d'une production de EUR 80 millions et d'un encours de EUR 281 millions en novembre 2005, non pris en compte les mois et années précédents).*

la licence bancaire opérationnelle en Pologne. D'autre part, les implantations ayant obtenu leur licence bancaire en 2005 et 2006 (Dexia Kommunalkredit Bank en Europe centrale et orientale, Canada et Mexique en 2005, Suisse et Japon en 2006) ont réalisé une production de EUR 5 727 millions en 2006, soit 12 % de la production totale (hors Allemagne).

2. SECTEUR PUBLIC LOCAL

2.1 *Financements long terme*

a. Activité

PRODUCTION LONG TERME (hors Allemagne)

EUR millions

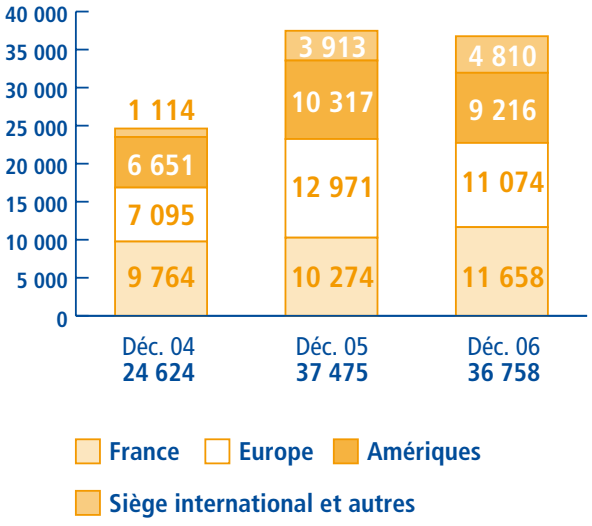

L'activité globale réalisée sur l'ensemble de l'année 2006 s'élève à EUR 36 758 millions, dont EUR 5 258 millions sous forme d'engagements hors bilan (principalement aux Amériques).

L'activité est en baisse de 2 % par rapport à l'activité enregistrée en 2005. Hors effet change, la baisse est de 1 %.

ÉVOLUTION PAR IMPLANTATION

France (↗)

La production réalisée au cours de l'année 2006 s'élève à EUR 11 658 millions, en progression de 13 % par rapport à 2005. L'activité atteint ainsi un nouveau record historique, qui s'effectue dans un contexte très fortement concurrentiel sur tous les marchés.

Ces résultats, associés à une très forte activité de réaménagement de dette, permettent à Dexia Crédit Local de conforter sa place de leader sur le marché des collectivités locales.

L'activité sur le secteur des collectivités locales progresse de 7 % par rapport à 2005 avec une production de EUR 7 341 millions. Ces résultats confirment la position de premier prêteur de Dexia Crédit Local avec une part de marché de 42 %. Le dynamisme du marché s'explique par un besoin de financement élevé en année préélectorale. L'activité réalisée avec les grands clients progresse de 3 % [(1)] (EUR 4 325 millions) ce qui permet de regagner 3 points de part de marché (37 %). Cette progression s'effectue alors même que ce segment est le plus attaqué par la concurrence. Parmi les opérations remarquables réalisées en 2006, plusieurs prêts supérieurs ou égaux à EUR 100 millions (conseil général de la Réunion, du Nord, de la Seine-Maritime, des Alpes-Maritimes) confirment les transferts de compétences initiés en 2004. Par ailleurs, Dexia Crédit Local participe à plusieurs projets de transports urbains (tramways pour des montants supérieurs à 50 millions à Grenoble et au Mans). La production sur le secteur « cœur de cible » progresse de 21 % (EUR 2 396 millions), ce qui permet d'atteindre une part de marché de près de 50 %. Seule l'activité sur le marché des petites collectivités est en baisse de 13 % (EUR 620 millions).

L'activité avec les autres acteurs locaux progresse fortement (EUR 4 271 millions, soit + 27 %) et la part de ces marchés dans l'activité long terme passe de 33 % à 37 %, ce qui illustre la réussite de la stratégie de diversification. Cette tendance est d'abord liée à l'évolution très positive sur deux marchés :

- L'activité sur le secteur sanitaire et social public progresse de 69 % par rapport à 2005 avec une production de EUR 1 724 millions. Les importantes opérations réalisées sont liées à l'exécution anticipée du plan quadriennal « hôpital 2007 » de modernisation des hôpitaux. Plusieurs appels d'offres importants ont été remportés en totalité sur des durées particulièrement longues (30 à 40 ans) comme le centre hospitalier de Metz (EUR 145 millions), de Dijon (EUR 150 millions), et de Toulon (EUR 90 millions). Le leadership de Dexia Crédit Local sur ce marché est désormais établi et la part de marché en flux de Dexia Crédit Local progresse de 39 à 48 %.

(1) Après retraitement de 2005 selon la segmentation clientèle 2006.

- L'activité sur le secteur du logement (urbanisme et habitat) est également en hausse de 23 % par rapport à 2005 (EUR 1 672 millions). Cette progression est liée non seulement à la croissance du marché (montée en charge du plan national Borloo), mais également au renforcement des positions auprès des opérateurs sociaux pour leurs activités patrimoniales.

Enfin, l'activité auprès des SEM a progressé de 8 % par rapport à 2005. Elle s'établit à EUR 305 millions grâce au financement d'une importante opération de renouvellement urbain à Paris (EUR 110 millions) réalisée sur la SAS Paris Nord, détenue notamment par la Caisse des Dépôts et une SEM de la ville de Paris.

Dans le secteur de l'économie sociale, la production est inférieure à 2005 avec EUR 566 millions, du fait notamment du coup d'arrêt donné par l'État à la possibilité d'emprunter pour les établissements publics nationaux.

En ce qui concerne la gestion d'encours, l'activité progresse de 30 % par rapport à 2005 avec pour la première fois EUR 11 milliards d'encours réaménagés, soit 18 % du total de l'encours de Dexia Crédit Local. Cette activité est pratiquée dorénavant sur tous les marchés. À titre d'exemple, 22 % des encours du secteur hospitalier ont été réaménagés.

Amériques (hors Mexique) (↘)

La production réalisée au cours de l'année 2006 s'élève à USD 11 657 millions, en baisse de 9 % par rapport au record établi en 2005 (USD 12 788 millions). Le marché obligataire municipal américain s'est affiché en léger retrait en termes de nouvelles émissions par rapport au niveau exceptionnel de 2005 (USD 384 milliards contre USD 408 milliards, soit 6 % de baisse).

La production hors bilan s'élève à USD 5 970 millions pour 2006, en baisse de 20 % par rapport à l'année précédente (USD 7 448 millions). Elle atteint cependant un niveau comparable à la production de 2004 (USD 6 310 millions). Parmi les opérations réalisées cette année, on note des garanties de liquidité sur des émissions de l'État de Géorgie (USD 314 millions), du Shelby county (USD 291 millions), et de l'État du Mississipi (USD 224 millions). On note également l'achat d'un *Credit Default Swap* sur des contreparties municipales américaines, réalisé avec Merrill Lynch, pour un montant de USD 575 millions.

Les achats de titres obligataires s'élèvent à USD 5 501 millions sur l'ensemble de l'année 2006, en augmentation de 3 % par rapport à 2005 (USD 5 340 millions). Ils comprennent les achats de *Student Loans* pour un montant de USD 1 918 millions, des achats de *Tax-exempt Bonds* pour un montant de USD 1 647 millions et de *Taxable Bonds* pour un montant de USD 1 936 millions. À noter que les achats de titres canadiens représentent USD 341 millions.

La production de prêts s'élève à USD 195 millions et concerne le Canada (*Canada Branch*). À noter une participation à un prêt pour la ville de Montréal à hauteur de USD 123 millions sur 20 ans.

Italie (↘)

Le volume d'activité enregistré à fin décembre 2006 s'élève à EUR 5 123 millions, en diminution de 26 % par rapport à 2005 (EUR 6 962 millions). Cette évolution s'explique à la fois par un certain nombre d'opérations exceptionnelles en 2005 (en particulier EUR 1 252 millions sur une opération avec l'État italien) ainsi que des conditions de marché *Corporate Public* de plus en plus difficiles (EUR 1 271 millions en 2005 sur ce marché). À noter en revanche une progression de 16 % sur le marché des collectivités locales.

L'année 2006 s'est caractérisée par une bonne performance dans le domaine des émissions internationales et des titrisations. Dans ces domaines, les opérations les plus marquantes de l'année ont été :

- l'émission obligataire internationale de la région du Piémont, pour un montant total de EUR 1 800 millions, sur laquelle Dexia Crediop est *Joint Book* et *Joint Lead Manager* (part finale : EUR 765 millions). Il s'agit du plus important *Eurobond* jamais émis par une collectivité locale italienne. Dexia Crediop a à la fois originé et structuré un swap de taux d'intérêt ainsi qu'un *Credit Default Swap.*
- l'opération avec la région des Abruzzes d'un montant de EUR 327 millions pour laquelle Dexia Crediop a été *Joint Bookrunner*, *Joint Lead* et *co-arranger* (part finale : EUR 113 millions).

Le marché des prêts est en légère hausse (hors *corporate public*). À noter un volume de production important réalisé avec la province de Turin (EUR 121 millions en deux opérations), et le premier prêt dans le secteur des Universités (EUR 15 millions pour le Politecnico de Turin). Ces opérations ont permis à Dexia Crediop d'atteindre ses objectifs et une part de marché de 42 % dans des conditions difficiles.

L'activité de gestion d'encours a été particulièrement bonne avec un volume d'activité de EUR 3 903 millions, au-delà des objectifs (115 %). Cela couronne la politique d'élargissement de la clientèle et d'innovation dans les montages proposés. Les opérations les plus marquantes ont été (au-delà de la structuration du bond de la région Piémont), la réalisation d'un premier *swap* d'amortissement de EUR 80 millions avec la province de Brescia, la mise en place de premiers fonds d'amortissement (EUR 850 millions) et la renégociation de bonds internationaux (EUR 821 millions) pour le Piémont et les Abruzzes.

Péninsule ibérique (↗)

Le volume d'activité enregistré à fin décembre 2006 s'élève à EUR 1 542 millions (EUR 1 317 millions pour Dexia Sabadell Banco Local et EUR 225 millions pour le Portugal), en hausse de 7 % par rapport à 2005 (EUR 1 440 milllions).

En Espagne, Dexia Sabadell Banco Local s'est distingué sur le marché des financements long terme aux collectivités locales. Le montant des nouvelles lignes de crédits ouvertes a atteint EUR 1 102 millions, soit une progression de 10 % par rapport à 2005. Ce niveau d'activité est remarquable compte tenu de la faiblesse de la demande nette de financement des clients espagnols (niveau le plus bas depuis 10 ans). Parmi les opérations les plus importantes, il convient de distinguer les prêts de EUR 50 millions avec la région de Catalogne et EUR 80 millions avec Fira de Valencia, une entité dépendante de la région de Valence. Sur le marché des émissions obligataires des collectivités locales, Dexia Sabadell Banco Local a mené une politique très sélective de décisions d'investissements. Les conditions de marché (réduction du nombre des émissions et contraction des *spreads*) ont été moins favorables que les années précédentes, réduisant d'autant les opportunités d'affaires. Néanmoins, sur le marché primaire, trois

mandats de *Bookrunner* (deux avec la région de Madrid et un avec la région d'Aragón) ont été obtenus.

Au Portugal, l'activité est en progression, malgré, là aussi, un contexte difficile : la faiblesse de la demande de financement des acteurs locaux et la forte concurrence, tant nationale qu'internationale, ont pesé sur les *spreads*. Parmi les principales opérations figure le financement bancaire de EUR 150 millions en faveur de EGREP, entité dépendante de l'État, chargée de la constitution et de la gestion des réserves stratégiques de pétrole du pays.

Grande-Bretagne (↘)

L'activité de la succursale de Londres s'élève à GBP 711 millions pour l'année 2006, en très légère baisse par rapport à celle de l'année précédente (GBP 752 millions). Dans le domaine des collectivités locales, le volume d'opérations LOBO s'élève à GBP 458 millions, ce qui représente une baisse de 24 % par rapport à 2005, même si la part de marché de Dexia Public Finance Bank reste constante sur ce secteur (23 % du marché non administré, et 2,5 % si l'on prend en compte les prêts publics). Dans le domaine du logement social, la production totale de l'année s'élève à GBP 253 millions et est largement supérieure à celle de l'année précédente (EUR 145 millions). Sur ce marché, Dexia Public Finance Bank détient une part de 3,2 %.

L'activité de gestion d'encours s'élève à GBP 322 millions contre GBP 175 millions en 2005. Celle-ci se concentre uniquement sur la restructuration de LOBO's.

Europe centrale et orientale (↘)

La production de l'année 2006 s'élève à EUR 2 305 millions (contre EUR 2 575 millions en 2005). Dans un contexte global de baisse des marges dû à la grande liquidité des marchés financiers d'Europe centrale, Dexia Kommunalkredit Bank a réussi à se faire une place de premier acteur étranger sur les marchés de Pologne et de Roumanie, les deux plus grands pays de la zone avec respectivement 40 et 22 millions d'habitants.

En Pologne, la percée a été particulièrement remarquable sur le secteur de la santé (hôpitaux garantis par les villes ou les régions), et auprès d'agences étatiques garanties par le ministère des Finances (*National Road Fund*). Par ailleurs, plus de 200 villes et collectivités locales ont été démarchées et la banque accorde désormais des facilités (en général sous forme de placements privés) à Varsovie, Cracovie, Poznan, et aux autres principales villes du pays.

En Roumanie, Dexia Kommunalkredit Bank prête désormais à huit comtés et villes, dont la capitale, Bucarest, mais les succès les plus nets portent sur le ministère des Finances qui emprunte pour le compte de ministères techniques (par exemple pour l'acquisition d'avions Airbus par Tarom, la compagnie aérienne nationale, et de matériel ferroviaire Alstom par Metrorex) : EUR 240 millions ont été signés en 2006.

En Hongrie, plusieurs villes sont devenues clientes pour des montants relativement modestes. À noter la mise en place d'une opération pour la Hungarian Development Bank (MFB) avec Dexia Capital Markets et le département Origination Secteur Public de Dexia Crédit Local permettant à Dexia Kommunalkredit Bank de prendre EUR 106 millions sur ses livres.

Enfin l'activité des produits structurés a été développée en Slovaquie et République Tchèque. Dexia Kommunalkredit Bank et Dexia banka Slovensko ont réalisé au total douze opérations structurées en 2006, contre quatre en 2005. Ce développement s'effectue désormais à un rythme régulier et de façon très satisfaisante en Slovaquie.

Mexique (↗)

Le volume d'activité enregistré à fin décembre 2006 s'élève à MXN 6 700 millions, soit EUR 470 millions, contre EUR 33 millions en 2005, année de création de la filiale.

Au sein du marché bancaire, la concurrence très forte – compte tenu de la stabilité politique et économique, du processus de décentralisation et de la sécurité juridique – a entraîné une baisse importante des marges. Par ailleurs, l'année 2006, marquée par de nombreuses élections, a été active en termes de restructuration de dette.

La production 2006 est constituée de huit prêts, les opérations les plus marquantes étant :

- Ville de Mexico : restructuration d'un emprunt pour un montant de MXN 2 200 millions (EUR 157 millions). Il s'agit d'une opération importante pour Dexia Crédito Local Mexico quant à son montant mais également pour la ville de Mexico qui empruntait à 25 ans pour la première fois.
- État de Querétaro : refinancement de la totalité de la dette pour un montant de MXN 1 340 millions (EUR 95 millions) à 20 ans. Dexia Crédito Local México se retrouve unique créancier d'un des meilleurs États mexicains (AA (mex)).

Siège international Dexia Crédit Local et Suisse (↘)

La production pour l'année 2006 s'élève à EUR 3 464 millions, en légère baisse par rapport au volume réalisé en 2005 (EUR 3 707 millions).

L'activité réalisée en Suisse s'élève à EUR 1 071 millions en 2006 (contre EUR 1 400 millions en 2005, première année sur ce marché). La baisse par rapport à l'année précédente s'explique par un marché sur-liquide du fait de la vente d'or excédentaire de la Banque Nationale Suisse vers les cantons. L'activité commerciale en Suisse continue cependant son développement grâce à l'ouverture d'une filiale de Dexia Crédit Local à Genève, Dexia Public Finance (Suisse), en octobre 2006. La création d'une entité sur place a facilité l'entrée en relation avec de nombreux clients permettant ainsi de passer de 37 clients fin 2005 à 62 clients fin 2006 ainsi qu'une diversification de la clientèle (hôpital de Nyon, Transports publics lausannois). En termes de volumes, les opérations les plus marquantes sont deux prêts pour la Banque Cantonale de Zürich, ainsi que deux prêts pour le canton de Genève, pour des montants totaux respectifs de EUR 256 millions et EUR 221 millions.

L'activité du portefeuille « secteur public » continue son développement, générant un volume d'émissions obligataires de EUR 2 372 millions en 2006. La nouvelle production se répartit entre trois catégories de clients : les collectivités locales pour un montant total de EUR 1 814 millions, les entités du secteur public (regroupant « *Japan Finance Corporation for Municipal Entreprise* », et plus marginalement « *Parpublica Lisbon* ») pour un montant de EUR 457 millions, ainsi que les investissements sur les souverains hors G12 pour EUR 101 millions. S'agissant des investissements sur les

collectivités locales, 80 % de cette production (EUR 1 450 millions) correspondent à des placements privés d'obligations émises par des collectivités locales japonaises dans le cadre du programme d'investissement *Enkosai* mis en place au printemps 2006.

Une première opération en Ukraine a été réalisée pour un montant de EUR 20 millions avec Ukravtodor, l'agence de l'État ukrainien en charge de l'infrastructure routière. Il s'agit d'une participation dans un prêt syndiqué garanti par l'État ukrainien d'un montant total de EUR 280 millions destiné au financement de l'autoroute Kiev-Tchop.

Israël (↘)

L'activité à fin décembre 2006 s'élève à EUR 124 millions, en retrait de 28 % par rapport au niveau exceptionnel de l'année 2005. Ce repli s'explique par le recours des collectivités aux marchés des capitaux via les *municipal bonds* mais également par le retour des banques dans le financement au secteur local. De plus, au premier trimestre, l'intérim gouvernemental et les élections ont entraîné des délais supplémentaires des ministères pour l'approbation des prêts, ce qui a conduit à un volume d'activité en baisse par rapport à l'année précédente. Les trois autres trimestres ont été satisfaisants mais n'ont pu compenser le retard. Le premier prêt à une société municipale a été octroyé en décembre 2006 à la société Haifa Economic Company pour un montant de EUR 11 millions.

Suède (↗)

Le volume d'activité réalisé en 2006 s'élève à SEK 9 820 millions (EUR 1 062 millions), en progression de 19 % par rapport à fin décembre 2005. Cette hausse s'explique par un gain en part de marché, du fait notamment de nombreuses entrées en relation avec de nouveaux clients, essentiellement en Suède et en Finlande. Les opérations les plus significatives ont été relevées en Islande, marché traditionnellement volatil, où le volume d'activité s'est élevé à EUR 198 millions. Parmi ces opérations, on note l'achat d'obligations de la société d'énergie Landsvirkjun (EUR 150 millions), ainsi que l'octroi d'un prêt de EUR 20 millions à un nouveau client, Reykjavik Energy, et la mise en place d'une garantie de liquidité *mortgage-backed* à la société de logement de Göteborg (EUR 38 millions).

Japon (↗)

La succursale de Dexia Crédit Local au Japon a débuté ses activités le 4 décembre 2006. Au 31 décembre 2006, l'encours s'élevait à JPY 110 milliards (EUR 752 millions). L'activité réalisée sur le marché des collectivités locales provient, pour l'instant, du rachat sur le second marché de prêts (pour un tiers du total) et d'obligations (pour les deux tiers restants). Ces chiffres sont supérieurs aux prévisions puisque l'activité réalisée au mois de décembre est du même ordre de grandeur que celle qui avait été prévue, dans le budget 2007, pour l'ensemble du premier trimestre.

Autriche (filiale à 49 % consolidée par mise en équivalence) (↗)

La production de l'année 2006 s'élève à EUR 9 244 millions, en hausse de 53 % par rapport à 2005 (EUR 6 045 millions).

- En Autriche, Kommunalkredit Austria conforte sa place de premier prêteur au secteur local avec une production de EUR 1 844 millions (près du double de la production 2005) dans un marché très concurrentiel. Kommunalkredit Austria s'est positionné avec succès sur de grandes opérations de rachat d'encours garantis par les *Länder*, et a poursuivi sa pénétration auprès de grandes et moyennes collectivités locales.
- En Europe centrale et orientale, la production a été de EUR 1 911 millions (EUR 1 569 millions en 2005) correspondant pour l'essentiel à des achats obligataires de souverains ou de banques d'Europe centrale, et quelques villes et banques en Russie et au Kazakhstan.
- Dans le reste du monde, la production de l'année a été de EUR 5 488 millions contre EUR 3 410 millions en 2005 (+ 61 %). Kommunalkredit Austria se développe rapidement en particulier par des achats obligataires de souverains ou sub-souverains dans les pays développés, effectués à partir de la filiale chypriote Kommunalkredit International Bank.

Allemagne (↘)

La production sur l'année 2006 s'élève à EUR 6,4 milliards, contre EUR 8,1 milliards en 2005. Cette baisse apparente par rapport à 2005 s'explique essentiellement par la mise en place de la nouvelle segmentation métiers au 1er janvier 2006. Après retraitement de 2005 sur l'activité réalisée par la salle de marchés de Berlin, il ressort une progression de + 3 %.

Dans un contexte de marges commerciales très concurrentielles, l'activité du bureau de Francfort (↗) est toujours dynamique avec une production de EUR 3,8 milliards sur l'année 2006, contre EUR 3,1 milliards en 2005. Ce positionnement commercial a été acquis notamment par la poursuite des très bonnes performances commerciales enregistrées sur les produits structurés dont le volume de production ressort à EUR 2,4 milliards à fin 2006, soit une progression de 50 % par rapport à 2005 (EUR 1,6 milliard). On notera l'opération avec la ville de Fribourg (EUR 46 millions) et avec la ville d'Aix-la-Chapelle (EUR 110 millions).

Depuis mi-2006, il est à noter le développement d'un nouveau segment de clientèle « satellites privés » avec lequel une production totale de EUR 205 millions a été réalisée en 2006, dont l'aéroport de Munich pour un montant de EUR 35 millions (maturité 10 ans) et la Tech Werke Ludwigshafen pour un montant de EUR 12 millions (maturité 10 ans). Cette progression est également le résultat de l'élargissement de la base clientèle d'environ une cinquantaine de clients.

L'activité *plain vanilla* a connu une baisse de production qui est passée de EUR 1,6 milliard à fin 2005 à EUR 1,3 milliard à fin 2006. Parmi les opérations réalisées cette année, à noter celle de la ville de Munich pour un montant total de EUR 150 millions.

L'activité réalisée par la salle des marchés de Berlin dans le cadre de la gestion du portefeuille *public finance* s'élève à EUR 2,6 milliards pour l'année 2006. La politique d'investissement actuelle repose sur une concentration sur les *Länder* allemands ainsi que les banques régionales garanties par eux.

À noter le début du processus d'industrialisation de l'activité de gestion de dettes avec des premiers résultats encourageants et un niveau de production qui ressort à EUR 431 millions à fin 2006.

b. Encours

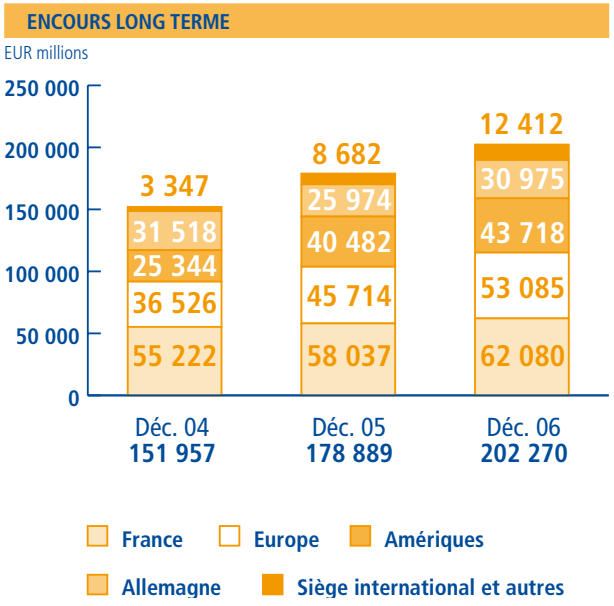

* *Les chiffres présentés prennent en compte la mise en place le 1er janvier 2006 de la nouvelle segmentation métiers en Allemagne.*

L'encours long terme « secteur public » s'élève à EUR 202 milliards, en croissance de 13 % par rapport à l'encours à fin décembre 2005, après retraitement de l'Allemagne sur 2005 (nouvelle segmentation métier). Hors effet de change, la progression serait de 16 %.

La progression de l'encours est particulièrement significative sur le siège international (31 %), aux Amériques (21 % hors effet de change), sur la Péninsule ibérique (26 %) et au Royaume-Uni (21 %). La création de Dexia Kommunalkredit Bank intervenue en mars 2005 accentue encore cette progression (encours multiplié par 1,7).

2.2 *Financements court terme*

L'encours court terme s'élève à EUR 11,0 milliards à fin décembre 2006 (en progression de 28 % par rapport à 2005). Hormis la France, l'encours court terme est principalement logé en Allemagne.

3. FINANCEMENTS STRUCTURÉS LONG TERME

3.1 *Activité*

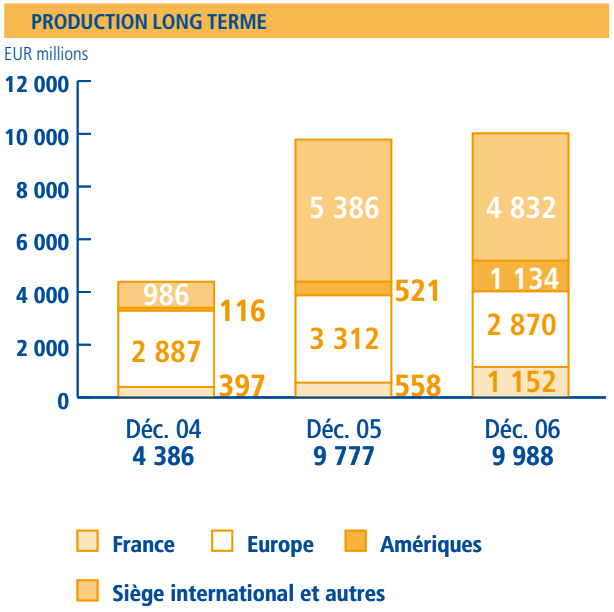

L'activité du secteur des financements structurés réalisée en 2006 s'élève à EUR 9 988 millions, en augmentation de 2 % par rapport à la production réalisée en 2005 de EUR 9 777 millions. Cette évolution doit cependant être analysée en prenant en compte que le montant 2006 est calculé après syndication (i.e. sur la base des parts finales effectives ou visées) alors que la production 2005 était calculée avant syndication. À méthodologie constante, la production aurait augmenté de 26 % environ en 2006.

Dexia a reçu de la revue Project Finance International (qui fait partie du groupe de presse américain Thomson Financial) le prix *Bank of the Year 2006* pour la région Europe-Moyen-Orient-Afrique : c'est la première fois que Dexia est ainsi distingué par la principale publication spécialisée en financements de projets. Par ailleurs, le projet du pont Golden Ears à Vancouver dont le financement a été arrangé par la succursale de Montréal a reçu, toujours par Thomson Financial International, le prix *North America Deal of the Year.* C'est le premier crédit bancaire de ce type rehaussé par une assurance *monoline* au Canada. En Australie, le financement de parcs éoliens Lake Bonney (co-arrangé par Dexia) a également reçu un prix CFO Magazine.

ÉVOLUTION PAR IMPLANTATION

France (↗)

La production de l'année 2006 s'élève à EUR 1 152 millions contre EUR 558 millions en 2005. À méthode comparable, la production aurait augmenté de 135 %.

Le marché français du financement de projets a été très actif en 2006 et la France a rejoint pour la première fois le haut du classement des pays par volume d'affaires.

En particulier, Dexia Crédit Local a pu confirmer son rôle de leader joué sur le marché financier du partenariat public privé (PPP) qui se développe à un rythme soutenu et ce malgré la concurrence très forte des banques françaises et étrangères. En effet, Dexia Crédit Local est intervenu comme arrangeur du financement en PPP du Centre Hospitalier Sud Francilien de Corbeil (avec un *underwriting* d'un tiers du financement global de EUR 345 millions). Ce projet, développé par Eiffage, est le second bail emphytéotique hospitalier monté par Dexia Crédit Local et le plus important financement dans ce secteur sur le marché français à ce jour. Par ailleurs, le groupement comprenant Bouygues, Dexia Crédit Local et RBS a été sélectionné par le ministère de la Justice pour la conception, la construction, l'entretien et l'exploitation d'un lot de trois établissements pénitentiaires. Dexia Crédit Local a été seul conseiller financier et investisseur à 40 % de la société projet et a co-arrangé la dette de EUR 171 millions. L'objectif de part finale est de EUR 75 millions. Dexia Crédit Local a aussi réalisé seul le financement de EUR 65 millions du premier contrat de partenariat d'État portant sur le centre sportif de l'INSEP à Vincennes.

L'importance de Dexia Crédit Local sur le marché du PPP est également confirmée par les quatre mandats de conseil signés avec respectivement : (i) le ministère de la Justice pour la rénovation de la prison de la Santé ; (ii) la Caisse des dépots, Icade et Barclays pour le financement de l'hôpital de Saint-Nazaire ; (iii) Eiffage pour le CHU de Nancy ; et (iv) Vinci pour l'éclairage de la ville de Rouen.

Sur les autres secteurs d'activité, il convient de noter les opérations significatives suivantes : Dexia Crédit Local a co-arrangé un prêt de EUR 500 millions pour Vinci Park et a souscrit EUR 167 millions sur la dette. Dexia Crédit Local a également été impliqué dans le programme de privatisation des autoroutes françaises en souscrivant, d'une part, EUR 350 millions sur le financement de l'acquisition de la Société des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône (SAPRR) par Eiffage et Macquarie avec une participation finale de EUR 265 millions et, d'autre part, en participant dans un premier temps pour EUR 81 millions dans le financement par dette de l'acquisition de la SANEF par le groupement comprenant Abertis, Predica, Caisse des Dépôts et Axa, puis dans un deuxième temps en investissant EUR 150 millions dans des obligations refinançant la dette mise en place initialement. À noter également l'achat de EUR 100 millions d'obligations Cofiroute.

Dans le domaine des télécommunications, Dexia Crédit Local a participé pour EUR 125 millions dans le refinancement de l'opérateur satellitaire européen Eutelsat.

Dexia Crédit Local a également été seul arrangeur d'opérations de taille plus faible, notamment Séchilienne-Sidec où la société a structuré la dette de EUR 38 millions mise en place pour le financement de trois fermes éoliennes dans le nord-est de la France, ou Semitan, Sem de l'agglomération nantaise, pour laquelle Dexia Crédit Local a arrangé le financement de EUR 20 millions pour une flotte de bus, ou encore Minatec (Centre de Micro et Nano Technologies de Grenoble) avec la mise en place du financement pour Elyo du pôle de production et de traitement de fluides.

Amériques (hors Mexique) (↗)

L'activité enregistrée en 2006 s'élève à USD 1 434 millions contre USD 645 millions en 2005. À périmètre comparable la production aurait augmenté de 193 %.

Le marché reste très compétitif. Le secteur des infrastructures continue à se développer rapidement. En raison des montants importants de dette nécessaire pour certains projets, la syndication s'effectue à la fois en Europe et aux États-Unis, accélérant ainsi l'évolution vers une globalisation du marché en termes de structure, de *pricing* et d'appétit du marché.

La succursale de New York a arrangé avec d'autres banques le financement de USD 4,1 milliards pour l'autoroute à péage Indiana Toll Road rachetée à l'État d'Indiana par Macquarie et Cintra dans le cadre d'une concession de 75 ans : *underwriting* de USD 1 milliard et part finale de USD 245 millions, en ligne avec l'objectif (dont USD 147 millions sur les livres de New York et USD 98 millions sur les livres de Paris).

Au Canada, la succursale de Montréal a co-arrangé avec une autre banque un financement de CAD 1 milliard pour le pont de Golden Ears à Vancouver, le plus important projet de PPP signé à ce jour au Canada et le premier crédit bancaire rehaussé par un assureur monoline en Amérique du Nord (part finale de CAD 508 millions).

Dans le domaine des énergies renouvelables, la succursale a continué à développer ses relations avec Invernergy, un des principaux développeurs américains dans le domaine éolien : elle est de nouveau intervenue comme *Lead arranger* d'un prêt de USD 135 millions destiné à financer le programme 2006 d'achat de turbines (déjà remboursé à ce jour) et a arrangé et syndiqué un autre prêt de USD 126 millions finançant le programme 2007 d'achat de turbines pour ce sponsor. La succursale a également co-arrangé le financement de la construction du parc éolien de Camps Springs développé par ce même sponsor (part finale USD 49 millions).

Dexia Crédit Local New York Branch a co-arrangé le financement de USD 320 millions pour la construction du nouveau parc éolien Buffalo Gap II mené par AES *(underwriting* de USD 107 millions). À noter également une prise de participations de USD 49 millions dans le financement de la centrale Fenton Power développée par EnXco, filiale américaine d'EDF Énergies Nouvelles (financement sur lequel Dexia Crédit Local a obtenu un rôle d'agent).

En Amérique Latine, on peut noter en particulier les opérations suivantes : (i) participation à hauteur de USD 54 millions dans le financement du nouveau terminal international de l'aéroport de Mexico City, (ii) la participation de USD 25 millions dans le prêt en faveur de Empresa Electrica Guacolda au Chili pour le refinancement et l'extension d'une centrale thermique charbon et (iii) une participation de USD 12 millions USD dans le prêt en faveur de Telemovil au Salvador.

Par ailleurs, la succursale de New York a investi USD 25 millions dans le fonds d'investissement Energy Capital Partners I, dont l'objet est d'investir en fonds propres dans le secteur énergétique aux États-Unis.

Italie (↘)

L'activité enregistrée pour l'année 2006 s'élève à EUR 664 millions contre 1 752 millions fin 2005. À périmètre comparable, la baisse d'activité est de 58 %.

L'année 2006 a été marquée par un marché difficile en Italie principalement en raison de l'absence d'opérations dans le secteur des infrastructures. En particulier, l'annulation du programme ISPA/TAV intervenue en 2006 a affecté négativement l'activité « financements structurés » de Dexia Crediop. Par ailleurs, l'annonce par le gouvernement d'une nouvelle tarification pour les concessions autoroutières (existantes et nouvelles) a stoppé tout nouveau projet. Dans ce contexte, un seul *closing* dans le secteur des infrastructures a eu lieu : une participation de Dexia Crediop dans le financement des travaux de protection de la lagune de Venise (EUR 20 millions pour GLF).

Dans le secteur de l'énergie éolienne, Dexia Crediop est intervenu comme participant dans toutes les opérations menées par Trinergy Italia d'une part (refinancement de projets éoliens localisés en Italie pour 90 % et en Allemagne pour 10 %), avec une participation finale de EUR 70 millions, et par IVPC, d'autre part, pour un total de EUR 64 millions. Dexia Crediop a obtenu avec Solar Venture son premier mandat d'arrangeur dans le domaine de l'énergie solaire en Italie. Le financement de l'ordre de EUR 20 millions sera mis en place en 2007.

Dans le domaine du *Corporate*, Dexia Crediop a eu une activité soutenue avec des clients proches du secteur public ou actifs dans le domaine des services publics, et continuera à développer cette activité en 2007. En 2006, l'entité a augmenté son portefeuille obligataire sur ISPA de EUR 229 millions dans le cadre du financement des infrastructures ferroviaires à grande vitesse, et a souscrit l'intégralité de l'émission obligataire de EUR 110 millions finançant l'acquisition du réseau d'électricité de la province de Trente par SET Holding. À noter par ailleurs des participations de EUR 46 millions dans une émission obligataire de ITEA SpA, société de logement social détenue par la province de Trente, et de EUR 40 millions dans un crédit *corporate* accordé à la compagnie de transport ATM SpA, détenue à 100 % par la ville de Milan, pour financer du matériel roulant.

Dexia Crediop a également signé plusieurs mandats de conseil notamment avec Astaldi et Impreglio pour un projet de ligne de métro à Rome, et avec Autobrennero, Pizzarotti et Coopsette sur le projet autoroutier Cispadana.

Péninsule ibérique (↗)

L'activité enregistrée en 2006 s'élève à EUR 604 millions contre EUR 309 millions en 2005.

En 2006, le marché espagnol, bien qu'actif pendant l'année, a connu un ralentissement du nombre d'appels d'offres, à la fois dans les PPP et les financements de projets. Seul le secteur des énergies renouvelables a maintenu son activité au cours du premier semestre avant de décélérer en fin d'année dans l'attente d'un nouveau décret pour 2007.

En 2007, l'activité PPP devrait être réduite étant donné les élections prévues (régionales et municipales), mais les perspectives en financement de projets sont bonnes et le secteur des énergies renouvelables devrait connaître une accélération (nouveau décret).

Dans le domaine du financement d'actifs, Dexia Sabadell Banco Local et l'équipe financement d'actifs de Paris ont co-arrangé le financement de EUR 1,2 milliard pour le matériel roulant du Métro de Madrid, société privée détenue par des entités publiques. Le fonds *South Europe Infrastructure Equity Finance*, dont Dexia est sponsor et principal investisseur (voir paragraphe Siège international), a pris une participation de 20 % dans les sociétés ad-hoc portant les actifs, aux côtés des constructeurs et d'autres investisseurs financiers. La dette globale souscrite par Dexia est de EUR 268 millions.

Dans le domaine du PPP, Dexia Sabadell Banco Local a co-arrangé le premier PPP hospitalier en Espagne avec un financement de EUR 222 millions pour l'hôpital de Majadahonda développé par Dragados et Bovis Lend dans la région de Madrid.

Dans le domaine des énergies renouvelables, Dexia Sabadell Banco Local a co-arrangé l'un des plus importants financements de centrale photovoltaïque réalisés à ce jour dans le monde. Il s'agit également du premier financement dans ce secteur signé par le groupe Dexia : la centrale de 20 MW, située dans le Sud de l'Espagne, est développée par le groupe Timon et Fotowatio. Dexia a souscrit 50 % du financement de EUR 178 millions et a pris une part finale de EUR 10 millions. Toujours dans ce nouveau secteur, Dexia Sabadell Banco Local a également co-souscrit le financement de EUR 160 millions pour une centrale photovoltaïque de 20 MW développée par le groupe familial Luzentia (part finale de EUR 10 millions) et a pris une participation de EUR 63 millions dans l'opération solaire thermique Andasol 2.

Grande-Bretagne (↗)

L'activité enregistrée en 2006 s'élève à GBP 831 millions, contre GBP 767 millions en 2005. À périmètre comparable, la production aurait augmenté de 142 %.

Le marché du financement de projet au Royaume-Uni reste largement un marché concentré sur le partenariat public privé (PPP et son équivalent anglo-saxon, PFI). Il se caractérise par des structures toujours plus agressives. On note également cette année une diminution des volumes arrangés, ce qui est cependant probablement temporaire. En 2006, Dexia Projet Public Finance Bank, succursale de Dexia Crédit Local à Londres a, de plus, pu profiter d'opportunités de financements d'acquisition dans le secteur portuaire et aéroportuaire, les grands fonds infrastructure se portant massivement acquéreurs d'actifs générateurs de *cash-flows* stables à long terme.

La succursale de Londres a arrangé seule trois financements PFI significatifs : (i) l'un de GBP 212 millions pour les projets d'hôpitaux PFI Stobhill et Victoria à Glasgow, projet dont Barclays European Infrastructure Fund (fonds d'investissement dans lequel Dexia Crédit Local participe) est actionnaire, (ii) le deuxième de GBP 106 millions pour le financement d'écoles à Norwich et à Oldham pour le compte de Kier à Norwich (iii) le troisième de GBP 32 millions pour un projet d'éclairage dans le Dorset.

Les équipes de Londres, Bruxelles et Paris ont arrangé avec deux banques britanniques un financement de GBP 2 370 millions (part finale de GBP 130 millions) pour l'acquisition de ABP (Associated British Ports), le premier opérateur portuaire au Royaume-Uni avec plus de vingt ports, par trois fonds d'investissement, dont le nouveau fonds infrastructure Goldman Sachs dans lequel Dexia Crédit Local est actionnaire (*cf.* ci-après siège international).

La succursale de Dexia Crédit Local à Londres a aussi co-arrangé avec deux banques britanniques le financement de GBP 1 059 millions mis en place pour l'acquisition de 49,9 % du capital de Peel Ports Group by RREEF Infrastructure Fund (qui fait partie du groupe Deutsche Asset Management). La part finale prévue sur l'*underwriting* de GBP 400 millions est de GBP 50 millions.

La succursale de Dexia Crédit Local à Londres est par ailleurs intervenue comme *underwriter* sur le financement de l'acquisition de BAA (British Airport Authority) par Ferrovial pour un montant de GBP 178 millions (objectif de part finale pour la succursale : GBP 54 millions).

À noter également que GBP 149 millions de prêts dans le secteur des transports et des écoles ont été originés en 2006 en vue d'une prochaine titrisation prévue début 2007 sous forme de *Collaterized Loan Obligation* (CLO).

Par ailleurs, la succursale a investi GBP 25 millions dans le nouveau fonds d'investissement Barclays European Infrastructure Fund II, orienté sur des projets d'infrastructure PPP/PFI au Royaume-Uni et en Europe.

Europe centrale et orientale ( )

L'activité enregistrée pour l'année 2006 s'élève à EUR 382 millions contre EUR 105 millions en 2005.

Les opérations significatives de l'année sont le financement de EUR 37 millions de la centrale Maritza développée par AES en Bulgarie, le financement de EUR 16,1 millions accordé à Croatian Waters, la société étatique de production et distribution d'eau en Croatie et l'arrangement du financement d'un parc éolien de 8 MW en République Tchèque pour un montant de EUR 8,5 millions. Il s'agit de la première opération de financement de projet arrangée par Dexia dans ce pays.

Dans le secteur des transports, les principales opérations ont été réalisées avec les sociétés nationales de chemin de fer hongrois (prêts totalisant EUR 114 millions), polonais (achat d'obligations pour EUR 50 millions), et slovaques (EUR 42 millions).

Siège international Dexia Crédit Local ( )

L'activité enregistrée en 2006 s'élève à EUR 4 569 millions contre EUR 5 226 millions en 2005. À périmètre comparable, la production 2006 a diminué d'environ 8 %. En 2005 deux opérations de tailles très significatives avaient en effet été comptabilisées pour un total de EUR 1 080 millions (EUR 747 millions pour le financement du périphérique de Madrid et EUR 333 millions pour le financement de l'acquisition par Telefonica de O2).

En ce qui concerne les achats obligataires, la production 2006 de EUR 3 446 millions a été stable par rapport à 2005.

Dans le secteur des infrastructures, le siège international a arrangé le refinancement de EUR 431 millions de l'autoroute M6 en Hongrie. Cette opération PPP montée sous forme d'émission obligataire et prêt, rehaussés par FSA, est une première en Europe centrale.

Le siège international a également assisté les équipes de Londres, Madrid et New York pour le montage de plusieurs financements (dont en particulier Associated British Ports au Royaume-Uni) et logé dans ses livres une partie des engagements.

Le siège international a investi dans des obligations émises par Japan Expressway pour EUR 793 millions et a participé à des émissions au Royaume-Uni pour diverses sociétés telles que Capital Hospitals et Inspired Education (EUR 520 millions) ou pour des sociétés d'eau telles que United Utilities Water, Thames Water, Anglian Water, Northumbrian Water et Severn Trent (EUR 555 millions).

Dans le domaine des télécommunications, le siège international a arrangé un crédit de USD 75 millions en faveur de Avea, 3e opérateur de téléphonie mobile en Turquie. Dexia Crédit Local a également participé au financement de TDC, opérateur danois, de Cellcom, premier opérateur mobile israélien, de Orascom Telecom, opérateur mobile égyptien et de Turk Telekom pour un montant total de EUR 147 millions.

Dans le secteur de l'énergie, le siège international a arrangé avec une autre banque le financement du parc éolien Q7 aux Pays-Bas pour EUR 109 millions (part finale EUR 50 millions) : c'est le premier financement sans recours de parcs éoliens *offshore* mis en place au niveau mondial. Le siège international a également été arrangeur du financement d'une flotte de méthaniers affrétés auprès de sociétés projets « Gaz Naturel Liquéfié » au Qatar (part finale de EUR 44 millions). Dexia Crédit Local a par ailleurs investi pour EUR 501 millions dans les émissions obligataires de *utilities* britanniques dont National Grid, United Utilities Electricity et Southern Electric Power et pour EUR 237 millions dans des financements obligataires pour des portefeuilles éoliens en Allemagne et en Espagne.

Pour ce qui est des financements en fonds propres, le siège international a investi USD 100 millions dans le nouveau fonds GS Global Infrastructure Partners I monté par Goldman Sachs. C'est le plus gros investissement dans un fonds réalisé par Dexia Crédit Local à ce jour. Il a déjà permis à Dexia Crédit Local de décrocher un rôle de chef de file sur le financement d'acquisition d'ABP puis de Peel Ports au Royaume Uni (voir supra). Dexia Crédit Local a créé comme sponsor et principal investisseur avec le soutien de la Banque Européenne d'Investissement, le fonds d'investissement South European Infrastructure Equity Fund de EUR 150 millions. Ce fonds se concentre sur l'immobilier public, le développement urbain, les transports, et l'environnement en France, Italie, Espagne et au Portugal.

Les équipes du siège international ont également été impliquées dans la structuration du CLO qui a été mis en place début 2007.

À noter qu'au cours de l'année 2006, les investissements obligataires AAA se sont élevés à EUR 2,2 milliards, et que l'encours AAA atteint 4,0 milliards à fin décembre 2006.

Australie (↗)

L'activité enregistrée en 2006 s'élève à EUR 263 millions contre EUR 159 millions en 2005. À périmètre comparable, la production 2006 aurait augmenté de 87 %.

En 2006, le marché a été moins actif sur les nouveaux financements et a principalement consisté en des opérations de refinancement. Ces refinancements ont concerné soit des projets *sub-investment grade* souhaitant aligner leurs marges avec les niveaux constatés sur le marché, soit des projets mieux notés souhaitant faire rehausser leur dette par des assureurs monoline (*wrapped bonds*). Cette tendance est positive pour Dexia Crédit Local compte tenu des liens avec FSA.

Sur le marché des PPP, le montant de dette bancaire mise en place a été limité, les obligations rehaussées étant plus compétitives.

Deux opérations ont été particulièrement notables en 2006 : (i) Dexia Asia Pacific a co-arrangé le refinancement et l'extension du parc éolien Lake Bonney sponsorisé par Babcock & Brown (*underwriting* de AUD 104 millions, part finale de AUD 67 millions) et (ii) le refinancement (MTN rehaussées) de l'aéroport de Sydney (détenu principalement par Maquarie et Ferrovial Group), pour lequel Dexia Asia Pacific a été *lead manager.*

À noter également des participations pour AUD 214 millions dans des financements obligataires en PFI (centre de conférence à Melbourne, hôpital « Mater » en Nouvelle-Galles du Sud), une participation de AUD 44 millions au CMBS émis pour la CSIRO, agence nationale de recherche scientifique et industrielle australienne, une participation de AUD 50 millions dans une centrale thermique au charbon en Western Australia et une participation de HKD 250 millions dans le prêt *revolving secured* accordé à Hutchinson Telephone (opérateur de téléphonie mobile à Hong Kong et Macau).

Suède (↘)

Aucune opération n'a été signée en 2006. La production de 2005 était de EUR 23 millions.

Autriche (↗)

L'activité enregistrée en 2006 s'élève à EUR 689 millions, il n'y avait pas eu de production en 2005.

La production comprend EUR 333 millions de transactions autrichiennes (EUR 229 millions de prêts, essentiellement pour ÖBB, la société autrichienne de chemins de fer et pour des sociétés d'économie mixte et EUR 104 millions d'émissions obligataires). Par ailleurs, Kommunalkredit Austria a notamment participé pour EUR 72 millions au financement *corporate* en faveur de Ferrovial dans le cadre de l'acquisition de la société aéroportuaire britannique BAA (British Airport Authority). Le solde de la production a essentiellement été réalisé pour des *utilities* logées dans les livres de la filiale chypriote.

3.2 Encours long terme

ENCOURS LONG TERME

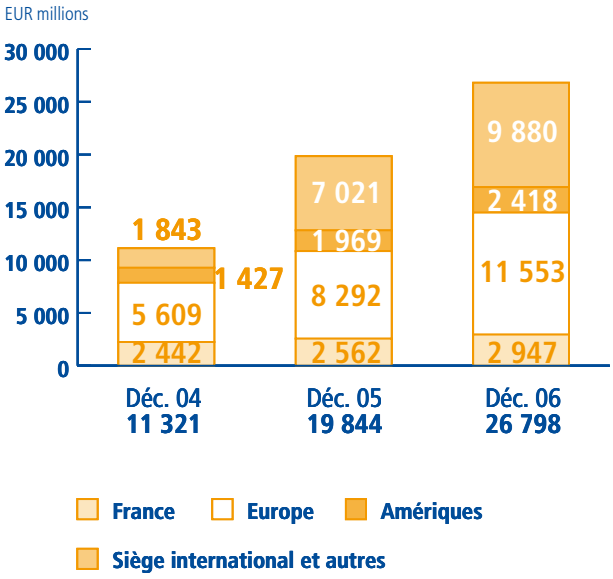

L'encours long terme du secteur financements structurés, à EUR 26,8 milliards, est en progression de 35 % par rapport au niveau atteint un an plus tôt.

4. ACTIVITÉ D'ASSURANCES (DEXIA SOFAXIS)

Au 31 décembre 2006, le volume des primes collectées par Dexia Sofaxis s'élève à EUR 367 millions, en progression de 4 % par rapport à fin décembre 2005. Cet effet positif est essentiellement lié à l'évolution « naturelle » des bases de l'assurance (indexée sur les traitements de la fonction publique), le portefeuille étant relativement stable. Les commissions s'élèvent à EUR 44,9 millions, en progression de 6 % par rapport à fin décembre 2005, le commissionnement ayant été impacté par la rémunération variable reçue en 2006 du fait des bons résultats techniques des compagnies.

5. DÉPÔTS ET GESTION D'ACTIFS

L'encours en gestion pour le métier du financement des équipements collectifs s'établit à EUR 9 255 millions à fin décembre 2006, en progression de 35 % par rapport au niveau atteint à fin décembre 2005.

- En France, l'encours sous gestion, à EUR 5,8 milliards, a été marqué par un développement soutenu avec une progression de 26 % par rapport à fin décembre 2005. L'encours OPCVM représente EUR 3,2 milliards.
- En Italie, l'encours sous gestion, à EUR 1 822 millions, a plus que doublé par rapport à fin décembre 2005.
- En Europe centrale et orientale, les dépôts du secteur public s'établissent à EUR 578 millions à fin décembre 2006, en progression de 18 % par rapport à fin décembre 2005.
- En Israël, le montant des dépôts et refinancements à long terme s'élève à EUR 492 millions, en baisse de 5 % par rapport à fin décembre 2005.

6. COLLECTE DES RESSOURCES ET MARCHÉS FINANCIERS

6.1 Collecte des ressources

Dette Senior [1] (en EUR millions)	**Émissions au 31 décembre 2005**	**Émissions au 31 décembre 2006**
France		
Dexia Municipal Agency	8 851	11 816
Dexia Crédit Local	4 408	3 915
Italie		
Dexia Crediop	6 440	3 859
Allemagne		
Dexia Kommunalbank Deutschland	8 215	6 745
Sous total - Europe	**27 914**	**26 335**
États-Unis		
FSA - Financial products (GICs)	6 512	4 915
TOTAL	**34 426**	**31 250**

(1) Les données incluent les ressources marché (publiques et privées), retail et privilégiées (BEI et BDCE). Elles excluent les prêts intra-groupe.

En 2006, le groupe Dexia Crédit Local a emprunté EUR 31,3 milliards sur les marchés à long terme à comparer à EUR 34,4 milliards en 2005. Hors FSA, le total des ressources collectées s'élève à EUR 26,3 milliards pour une durée de vie moyenne de 8,2 ans (*vs.* 9,3 ans en 2005).

La conjoncture générale des marchés, avec une orientation des taux d'intérêt à la hausse et l'aplatissement de la courbe a dirigé les investisseurs vers des signatures de moindre qualité (simple A) sur le segment des placements privés.

Le volume d'activité sur les structures indexées sur taux a diminué de près de la moitié au profit des structures *equity* et hybrides, suite à une diversification du risque dans les portefeuilles des investisseurs.

Dans un contexte de marché agressif le groupe Dexia Crédit Local a réussi à lever le volume budgété grâce à la reconnaissance des signatures Dexia sur le marché et notamment des signatures AAA (Dexia Municipal Agency et Dexia Kommunalbank Deutschland) qui ont émis 70 % du volume total levé (hors FSA) en 2006.

Le programme de financement s'est développé comme suit :

a. Émissions publiques

Au 31 décembre 2006	**Dexia Crédit Local consolidé**
Émissions publiques	EUR 8,3 milliards (+ 124.5 % *vs.* 2005)
Durée de vie moyenne	6,7 ans

Le segment des émissions publiques est essentiellement réservé aux émetteurs AAA du groupe Dexia : Dexia Municipal Agency et Dexia Kommunalbank Deutschland. À préciser également que Dexia Crédit Local est venu sur ce segment en 2006 sur le marché suisse notamment.

Dexia Municipal Agency – émetteur de référence du groupe Dexia sur les émissions publiques internationales – a poursuivi le développement de sa courbe en Euro et sa politique de diversification en devises en réalisant en 2006, 61 % de son programme sur ce segment pour une durée de vie moyenne de 6,9 ans.

Dexia Municipal Agency a lancé avec succès le premier *benchmark* de l'année en Euro-Dollar marquant ainsi son retour sur ce segment de marché. Cette transaction de USD 1 milliard à 3 ans (EUR 827 millions) s'est traduite par une participation d'investisseurs d'excellente qualité (Banques centrales pour 70 %) et une exceptionnelle diversité des zones de placement, avec 19 zones différentes, illustrant la reconnaissance internationale de la signature.

Le succès de la transaction a contribué au lancement d'un deuxième *benchmark* en Euro-Dollar à 5 ans de maturité.

Cette opération sur-souscrite a permis une augmentation de la taille à USD 1,25 milliard (EUR 997 millions) avant le lancement. Le livre d'ordres s'est caractérisé par une excellente qualité (Banques centrales, *Asset Managers,* Banques). L'émission a reçu un accueil très positif du marché et a été qualifiée comme l'émission la plus réussie de ces dernières années sur le segment de l'*Euro-Dollar Covered Bonds*.

Dexia Municipal Agency a poursuivi le développement de sa courbe en euro en créant deux nouveaux points *benchmark* de EUR 1 milliard à 7,5 ans et 10 ans et en abondant des souches existantes en euro.

Les deux *benchmarks* se sont caractérisés par une distribution internationale du placement.

Dexia Municipal Agency a été aussi actif sur les marchés GBP, JPY, CHF et AUD, en faisant de nouvelles émissions et en abondant des souches existantes.

À noter également que Dexia Municipal Agency a émis la première obligation foncière en livre turque. La transaction a été lancée sur une maturité de 3 ans et une taille de TRY 50 millions (EUR 31 millions).

Dexia Kommunalbank Deutschland a marqué son retour sur le segment public en lançant une transaction de EUR 500 millions à 5,5 ans, placée dans le réseau des Caisses d'Épargne de la Bayerische Landesbank Munich et en abondant à deux reprises la souche 2011 (EUR 250 millions et EUR 125 millions).

Les émissions publiques représentent 13 % du volume levé par Dexia Kommunalbank Deutschland.

Dexia Crédit Local a lancé deux émissions à 6 ans sur le marché suisse (CHF 200 millions chacune pour un total d'EUR 254 millions) ce qui représente 6 % du volume levé par l'émetteur.

b. Émissions privées

Au 31 décembre 2006	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions privées	EUR 13,7 milliards (- 23 % *vs.* 2005)
Durée de vie moyenne	10 ans

Les ressources levées au 31 décembre 2006 s'élèvent à EUR 13,7 milliards, soit 52 % du volume total émis (hors FSA) ce qui représente une baisse de 23 % par rapport à l'année 2005.

Dexia Kommunalbank Deutschland a continué à exploiter la profondeur du marché allemand en y levant EUR 5,9 milliards, soit 87 % du volume total levé par l'émetteur, sur une durée de vie moyenne de 10,2 ans.

Dexia Municipal Agency a levé EUR 4,6 milliards sur une durée de vie moyenne de 12,2 ans réalisant ainsi 39 % de son programme de refinancement sur ce segment de marché.

Dexia Municipal Agency a lancé les premières obligations *Registered Covered Bond* (obligation de droit allemand bénéficiant du privilège du droit français) en étroite collaboration avec Dexia Kommunalbank Deutschland, s'inscrivant ainsi comme l'un des rares émetteurs étrangers AAA à proposer ce type de produit aux investisseurs domestiques allemands.

Dexia Crédit Local a levé un volume d'EUR 2,8 milliards essentiellement sur la première partie de l'année sur une durée de vie moyenne de 6,9 ans, soit 71 % du volume levé par l'émetteur.

Dexia Crediop a de son côté levé EUR 401 millions sur le marché italien des placements privés institutionnels en 2006, pour une durée de vie moyenne de 6,1 ans ce qui représente 10 % du volume levé par l'émetteur.

c. Émissions retail

Au 31 décembre 2006	Dexia Crédit Local consolidé
Émissions retail	EUR 3,4 milliards (- 39 % *vs.* 2005)
Durée de vie moyenne	4,1 ans

Les entités qui ont été actives sur ce segment sont Dexia Crediop et Dexia Crédit Local.

Le marché *retail* italien s'est caractérisé par une évolution de la réglementation sur l'épargne italienne qui a imposé de nouvelles contraintes aux émetteurs italiens, notamment l'obligation d'établir un prospectus complet pour chaque émission alors que les émetteurs bancaires en étaient exemptés jusqu'à fin 2005.

Dans ce contexte difficile, Dexia Crediop a réussi à réaliser son programme d'émission grâce à sa réactivité face à ces changements réglementaires, ayant été la première banque italienne à avoir obtenu l'accord de l'autorité de tutelle des marchés italienne sur les prospectus adaptés aux nouvelles règles.

Le volume total émis sur ce segment s'élève à EUR 3,2 milliards sur une vie moyenne de 4,1 ans représentant ainsi 82 % de la ressource levée par Dexia Crediop.

Dexia Crédit Local a réalisé deux transactions publiques placées sur le marché *retail* japonais (Uridashi) en deux tranches pour un total EUR 196,4 millions équivalent, à 3,32 ans de vie moyenne, ce qui représente 5 % du volume total levé.

d. Ressources à conditions privilégiées

Au 31 décembre 2006	Dexia Crédit Local consolidé
Ressources à conditions privilégiées	EUR 964 millions (+ 13 % *vs.* 2005)
Durée de vie moyenne	9,7 ans

Dans le cadre de contrats spécifiques, Dexia Crédit Local a réalisé deux tirages en USD auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI) pour un total d'USD 151 millions (soit EUR 119 millions) pour des maturités de 16 et 17 ans et trois tirages en euro pour un total d'EUR 105 millions pour une maturité de 8 ans.

Dans le cadre du programme global de développement de la BEI, Dexia Crédit Local a également conclu trois autres contrats en euro pour un total d'EUR 450 millions à 8 ans de vie moyenne.

Le montant total levé par Dexia Crédit Local auprès de la BEI s'élève à EUR 674 millions pour une durée de vie moyenne de 9,5 ans ce qui représente 18 % du volume total émis.

Dexia Crediop a conclu trois opérations en euro auprès de la BEI pour un montant d'EUR 240 millions et une durée de vie moyenne de 9,2 ans.

Dexia Crediop a également réalisé un tirage en euro auprès de la Banque de Développement du Conseil de l'Europe pour un montant d'EUR 50 millions et une durée de vie de 14 ans.

Le montant total de la ressource privilégiée pour Dexia Crediop s'élève à EUR 290 millions pour une durée de vie moyenne de 10 ans ce qui représente 8 % du volume total émis.

6.2 *Marchés financiers*

Les activités du métier Trésorerie et Marchés Financiers (TFM) de Dexia Crédit Local ont obtenu de très bons résultats, parfois sensiblement supérieurs aux budgets, sur l'ensemble de l'année 2006.

Les principales évolutions sur les marchés financiers en 2006 ont été les suivantes :

- La FED a terminé au troisième trimestre un long cycle de resserrement de sa politique monétaire, portant son taux de base en fin d'année à 5,25 %. Des données économiques divergentes sur l'inflation et la croissance ont alimenté une certaine volatilité sur les marchés de taux. La courbe des taux US s'est inversée au cours de l'été 2006, pénalisant les conditions de refinancement des prêts et autres actifs commerciaux des banques américaines.
- En Europe, la BCE a poursuivi son cycle de relèvement des taux directeurs passant de 2,25 % en janvier à 3,5 % en décembre. La courbe des taux s'est de ce fait fortement aplatie tout au long de l'année, les perspectives d'inflation et de croissance n'ayant écarté durablement les taux long de la zone des 4 %.
- Les marchés actions ont bouclé leur quatrième année de hausse consécutive depuis 2003 malgré une forte inflexion au deuxième trimestre.
- Les *spreads* de crédit se sont détendus tout au long de l'année avant de se stabiliser sur le dernier trimestre à des niveaux historiquement bas, en raison de la persistance de la faiblesse des niveaux de défaut constatés.

Dans ce contexte les activités couvertes par le métier Trésorerie et marchés financiers ont dégagé des résultats supérieurs aux estimations sur l'ensemble de l'année :

- *Credit Spead Portfolio / Public Sector Portfolio* (CSP / PSP) à Paris, New York, Rome et Berlin : Pour CSP, l'activité a été soutenue au long de l'année. Elle s'est fortement développée et diversifiée géographiquement sur les *Residential Morgaged Backed Securities*. PSP a également maintenu un niveau intense d'activité, tout en gérant ses contraintes d'actifs pondérés. En particulier, en décembre a été lancée la transaction WISE, première titrisation d'actifs PFI rehaussés, libérant EUR 1,8 milliard de consommation d'actifs pondérés.
- *Long term Funding* : Au 31 décembre, le groupe Dexia Crédit Local a levé un total de EUR 26,4 milliards (en excluant FSA) comparés à 28 milliards l'année précédente. La durée de vie moyenne est de 8,2 ans (contre une durée de vie de 9,3 ans en 2005). Le montant émis par Dexia Municipal Agency a atteint le niveau record de EUR 11,8 milliards. Afin de permettre le refinancement des actifs internationaux du groupe, Dexia Municipal Agency a ouvert une succursale à Dublin, opérationnelle depuis le troisième trimestre 2006.
- *Public Finance Market Engineering* : L'année 2006 a vu une activité exceptionnelle sur le compartiment des prêts structurés. En France les volumes se sont répartis sur le réaménagement de dette structurée de la clientèle pour 57 % (comparé à 40 % en 2005), de dette vanille pour 15 % et de nouveaux prêts pour 28 %.
- *Gestion du risque Court Terme et Cash and Liquidity Management* : La volatilité des marchés de taux combinée aux resserrements de la politique monétaire par les différentes banques centrales ont pesé sur la gestion du risque de taux à court terme. Cependant cet effet défavorable a été compensé par la bonne tenue du marché du *cash* et du *repo*. Les résultats de cette activité en 2006 sont globalement en ligne avec le budget.

L'année 2006 aura été marquée par le démarrage et la mise en œuvre du projet TFM+ qui permettra une augmentation et une diversification des revenus, une maîtrise de la distribution et le lancement de nouveaux produits. Notamment, le développement de la titrisation au travers de *Collateralized Debt* ou *Loan Obligation* (CDO ou CLO), cash ou synthétiques.

L'évolution de la *Value at Risk* (VaR) de taux consolidée de Dexia Crédit Local sur l'ensemble de l'année est présentée sur le graphe ci-après, les risques sont restés sensiblement inférieurs aux limites définies et ces dernières ont été revues à la hausse au cours de l'année pour accompagner l'expansion de l'activité :

ÉVOLUTION DE LA VaR DE TAUX (1)

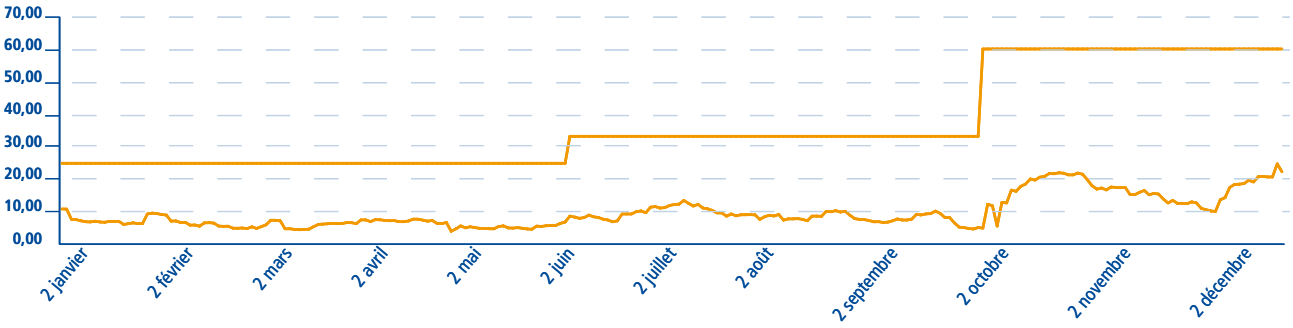

(1) *VaR (Value at Risk) : mesure statistique de la perte potentielle selon un intervalle de confiance de 99 % à dix jours pour les lignes d'activité TFM.*

7. FINANCIAL SECURITY ASSURANCE (FSA)

Pour FSA, l'année 2006 a été marquée par une évolution contrastée de ses différents secteurs, défavorable dans ses activités de base mais très favorable pour les infrastructures à l'international. Dans le secteur municipal américain, volume d'émissions obligataires, taux de pénétration et marges accusent de fortes baisses. Dans le secteur des ABS, les marges ont connu une forte dégradation, conduisant FSA à refuser un certain nombre d'opérations en raison de leur trop faible rentabilité. Dans ce contexte, FSA a enregistré un montant de USD 910 millions de primes brutes actualisées, en baisse de 10 % par rapport à 2005.

7.1 Activité municipale ( )

Au cours de l'année 2006, FSA a enregistré un montant de USD 627 millions de primes brutes actualisées, en baisse de 6 % par rapport à 2005.

États-Unis ( )

Avec un montant d'émission de USD 384 milliards sur l'ensemble de l'année 2006, le marché a enregistré une baisse de 6 % par rapport à 2005. Ce repli s'explique par une forte diminution des refinancements (baisse de 40 % en un an) partiellement compensée par une augmentation de 16 % des émissions nouvelles. L'impact pour FSA de cette diminution est renforcé par la baisse du taux de pénétration du rehaussement qui ressort à 50 % (USD 190 milliards d'émissions rehaussées) contre 57 % en 2005.

Dans ce contexte difficile, la part de marché de FSA s'est contractée de 2 points passant de 26 % en 2005 à 24 % en 2006, soit un montant nominal brut assuré de USD 46,2 milliards pour des primes brutes actualisées de USD 309 millions, en repli de 36 % par rapport à 2005.

L'année 2006 a été marquée par :

- Une activité très soutenue dans le secteur de l'éducation et de la santé.
- Des montants unitaires (de capitaux nets assurés) plus élevés.
- La mise en place de stratégies, avec des meilleurs retours sur investissement dans les secteurs à fort rendement (énergie, autoroute).

Deux transactions importantes doivent être mentionnées :

- Dans le secteur de la santé, une très importante transaction portant sur le rehaussement d'une émission obligataire de l'hôpital Scottsdale Healthcare, situé en Arizona, d'un montant de USD 200 millions, a généré USD 18 millions de primes brutes actualisées en septembre 2006.
- Dans le secteur de l'énergie, le rehaussement d'une émission obligataire de USD 313 millions de Philadelphia Gas Works, le plus grand distributeur de gaz américain détenu par une municipalité (USD 12 millions de primes).

International (↗)

Le montant des primes brutes actualisées s'élève à USD 318 millions, constituant ainsi un record pour l'année 2006 (+ 72 % par rapport à 2005). Il est à noter que les résultats enregistrés en fin d'année sur le marché international, excédent ceux réalisés aux États-Unis (+ 3 %). Parmi les opérations les plus importantes, on retient les suivantes :

- Une opération portant sur deux monopoles régionaux au Royaume Uni ; Western Power Distribution (South West et South Wales) dont le montant garanti s'élève à GBP 450 millions, a donné lieu à GBP 31 millions de primes en décembre 2006.
- Une garantie sur des obligations de United Utilities Water plc, une société assurant la distribution des eaux pour une population de 7 millions de personnes dans le Nord-Ouest de l'Angleterre. Le montant s'élève à GBP 200 millions et a généré USD 26 millions de primes brutes actualisées en septembre 2006.

7.2 *Activité Asset-Backed Securities (ABS) (↘)*

La production réalisée en 2006 dans le secteur des ABS s'élève à USD 283 millions de marges d'intérêt et primes brutes actualisées, en baisse de 17 % par rapport à l'année 2005, du fait d'une concurrence extrêmement vive dans un contexte de contraction des marges.

États-Unis (↘)

L'activité ABS s'est élevée à USD 234 millions de primes (en baisse de 17 % par rapport à l'année 2005) dont plus de la moitié dans l'activité de produits financiers.

Les transactions sous forme HELOC (Home Equity Lines of Credit) continuent de se développer. Le secteur résidentiel a enregistré trois opérations procurant USD 9 millions de primes pour un montant nominal assuré de USD 2,8 milliards en décembre 2006.

Dans le marché des CDO *(Collateralized Debt Obligations)* des garanties triple A se sont essentiellement rapportées aux titrisations de type CLO *(Collateralized Loan Obligation)*. Dans ce secteur, un montant garanti de USD 4,8 milliards, a généré une prime globale de USD 19,3 millions.

Le secteur de titrisation de prêts automobiles a été très actif cette année. Une transaction importante a été réalisée pour le compte de Consumer Portfolio Services générant USD 9,7 millions de primes.

Dans l'activité de produits financiers *(Guaranteed Investment Contracts* – GICs), le montant des dépôts s'est élevé à USD 6,5 milliards (ils avaient atteint le niveau record de USD 7,7 milliards en 2005), ce qui a généré un volume de marges d'intérêt actualisées de USD 120 millions. Il convient de signaler que durant l'année 2005, l'agence Moody's a demandé, dans l'attente de ses conclusions, de limiter leur croissance dans ce secteur.

International (↘)

FSA a enregistré USD 49 millions de primes en 2006 (en baisse de 12 % par rapport à l'année précédente).

- Au Mexique, FSA a réalisé une première transaction avec la société Crédito Inmobiliario. FSA a garanti un nominal de MXN 657,5 millions (USD 60 millions), puis MXN 196,6 millions (USD 17,9 millions). Ces montants ont généré USD 3,4 millions de primes au total.
- Au Japon, FSA est à la recherche de nouvelles opportunités et vient de recevoir une licence pour l'ouverture d'une filiale à Tokyo. FSA a garanti des euro-obligations pour un nominal de EUR 114,1 millions, qui ont généré un montant de USD 1,5 million de primes.
- La part des CDO *(Collateralized Debt Obligations)* à l'international s'évalue à un montant global de USD 6,8 milliards de primes pour un nominal assuré de USD 9 milliards.

8. SUIVI DES FILIALES ET IMPLANTATIONS

8.1 *Création de Dexia Public Finance (Suisse)*

Dexia Crédit Local a obtenu l'autorisation de la Commission Fédérale des Banques d'ouvrir à Genève une « représentation de banque étrangère en Suisse » en octobre 2006. En ce qui concerne le *Public Finance,* la Suisse représente un marché d'une taille importante, qui offre des opportunités intéressantes en matière de prêts au secteur public local (communes, cantons) et aux banques cantonales. Cette présence sur place a permis de multiplier les relations avec les clients locaux et de prendre contact avec des catégories de clientèle que Dexia n'avait pas encore approchées jusqu'à présent.

8.2 *Obtention d'une licence de bureau de représentation en Chine*

Dexia Crédit Local est présent en Chine depuis la fin de l'année 2006 sous la forme d'un bureau de représentation. Dexia Crédit Local Beijing Representative Office a obtenu l'accord des autorités chinoises de s'implanter à Pékin en décembre 2006. La principale mission de

l'entité est de suivre le marché, de développer des relations avec les institutionnels chinois et d'étudier les pistes de développement futures.

8.3 Ouverture de Dexia Credit Local Research and Development India Private Limited en Inde

Dexia Crédit Local est présent en Inde à New Delhi depuis le 1er novembre 2006 par le biais d'une filiale, enregistrée sous le nom de Dexia Credit Local Research and Development India Private Limited. Le marché indien présente des opportunités grandissantes, tant pour les activités *Public* que *Project Finance*. Le principal objectif de l'entité est de multiplier les contacts avec les intervenants locaux.

8.4 Obtention d'une licence bancaire au Japon

Dexia Crédit Local a obtenu l'autorisation du régulateur bancaire japonais de transformer son bureau de représentation en succursale bancaire en novembre 2006. Aux côtés du financement des collectivités locales seront aussi développées les activités de financement structuré et de financement de projet au Japon.

8.5 Obtention d'une licence bancaire pour Dexia Kommunalkredit Polska et création de Dexia Kommunalkredit Hungary

Dexia Kommunalkredit Polska, filiale commune de Dexia Kommunalkredit Bank et Dexia Crédit Local, a reçu sa licence bancaire en décembre 2006. Dexia Kommunalkredit Hungary, détenue à 100 % par Dexia Kommunalkredit Bank, a été créée en janvier 2006 avec un statut de société commerciale.

De cette façon, Dexia Kommunalkredit Bank complète son réseau commercial en Europe centrale et orientale, composé depuis la création de Dexia Kommunalkredit Bank il y a moins de deux ans d'entités en Slovaquie, République tchèque, Bulgarie, Roumanie, Pologne et Hongrie.

Facteurs de risque et gestion

L'ensemble des risques de crédit, de marchés, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement CRB n° 97-02 ont été suivis par la direction des risques et du contrôle permanent, dont le directeur est membre du comité exécutif.

Ce dernier représente Dexia Crédit Local au comité des directeurs de risques (GRMC) dont le président, directeur des risques du groupe Dexia, est membre du comité exécutif du groupe.

La mission confiée à la direction des risques et du contrôle permanent est de garantir à la direction générale un faible profil de risque de la banque, permettant de bénéficier d'un rating élevé, condition indispensable pour lever des ressources aux meilleures conditions possibles. Elle a également pour mission depuis le début de l'année 2006 d'organiser le contrôle permanent de l'établissement.

La direction des risques et du contrôle permanent se conforme strictement aux prescriptions définies par la direction des risques du groupe Dexia sur la stratégie et l'appétit au risque et sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de reporting.

La direction des risques et du contrôle permanent exerce en toute indépendance de la filière commerciale. Elle n'a aucune relation hiérarchique avec les directions opérationnelles mais a une autorité fonctionnelle sur les personnels dédiés au contrôle permanent dans chacune des unités opérationnelles concernées.

Le suivi consolidé des risques s'appuie sur une « filière risque » organisée au niveau de chaque succursale ou filiale, rapportant hiérarchiquement ou fonctionnellement au responsable de la direction.

1. RISQUE DE CONTREPARTIE

Le suivi du risque de contrepartie est assuré par la direction des risques et du contrôle permanent, à l'aide des outils qu'elle développe, dans le cadre des guides de procédures fixés par le groupe Dexia et des contraintes réglementaires et prudentielles.

1.1 Procédures et délégations

L'organisation tient compte du fait que la très grande majorité des décisions d'engagement porte sur une clientèle issue du secteur public local, à faible risque et soumise par ailleurs à des contrôles particuliers liés à son caractère public ; de ce fait, le dispositif de décision :

- repose sur l'attribution de délégations au réseau commercial, en France et aux entités internationales, sur la clientèle du secteur public local dans les pays de la zone euro et d'Amérique du Nord ainsi que dans d'autres pays où Dexia Crédit Local dispose d'une implantation locale significative et dotée d'une direction des risques locale (certains pays d'Europe centrale et orientale, Israël, Japon), sur la base d'instruments de mesure du risque et réalisées en concertation avec la direction des risques et du contrôle permanent ;
- s'inscrit dans les limites fixées par le contrôle des risques au niveau du groupe Dexia ;
- fait appel aux comités de crédit organisés au sein du groupe Dexia pour les financements aux entreprises privées, de projets, d'actifs et aux clientèles du secteur public local hors zones déléguées (comité de crédit Dexia Crédit Local, comité de crédit Dexia et *Management Credit Committee*). Des délégations limitées ont été données en 2006 à la succursale de Dexia Crédit Local de New-York pour les financements de projet ;
- repose sur un mécanisme de délégations spécifiques pour les engagements liés au portefeuille d'investissement et de trading et fait appel pour ces activités au comité de crédit TFM organisé au niveau du groupe Dexia pour les montants excédant les délégations.

1.2 Dispositif de notation interne et projet de réforme Bâle II

Ce dispositif, relevant de la responsabilité exclusive de la direction des risques du groupe, revêt une importance primordiale pour le groupe Dexia qui a fait le choix de la méthode avancée au titre de la réforme du ratio de solvabilité et de l'adéquation des fonds propres (réforme Bâle II).

Ce projet est coordonné par une équipe dédiée au sein de la direction des risques et du contrôle permanent qui travaille dans le cadre établi par le *Risk Management Group*. Il mobilise l'ensemble des unités de Dexia Crédit Local ; dans les succursales et filiales, ainsi que dans les directions de Dexia Crédit Local concernées, des responsables ont été désignés tant sur les aspects fonctionnels que sur les aspects informatiques.

Les principales avancées de 2006 sont :

- pour l'essentiel centrées sur le dépôt du dossier d'homologation qui a été effectif dans les derniers jours de décembre auprès de la Commission bancaire, financière et des assurances et qui regroupe l'ensemble des travaux effectués sur les modèles du groupe Dexia. Dexia Crédit Local est concerné par plus d'une vingtaine de modèles. Les travaux sur l'année 2006 ont donc été consacrés à la fin des travaux sur les principaux modèles (modèles des collectivités locales de l'Europe de l'ouest, modèles sur les collectivités locales américaines, groupements ayant une fiscalité propre, logement social français et britannique, etc.) et ce sur les trois axes que sont la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (LGD) et la perte sur les engagements hors bilan (CCF : *Credit Conversion Factor).* Les premiers *backtesting* ont été réalisés. Les procédures internes ont été adaptées au fur et à mesure, et des outils informatiques ont été développés pour permettre d'effectuer et d'historiser les notations. Tous ces travaux ont été marqués par une attention particulière à la qualité des données et à l'auditabilité de l'ensemble.

  Pour les contreparties qui ne sont pas actuellement couvertes par un système de notation interne, les notations sont établies à partir de méthodes expert ou par des scorings ;
- le déploiement du système d'information (FERMAT) destiné à consolider les contreparties et les expositions du groupe. Toutes les contreparties du groupe sont désormais décrites selon une même nomenclature et les diverses entités alimentent en continu une unique base de données des contreparties (base dite « des acteurs », ou AIDA). L'ensemble des expositions du groupe Dexia sur les diverses contreparties est désormais remonté mensuellement. L'étude d'impact de la nouvelle réglementation, demandée par les régulateurs en décembre 2005 et consistant à calculer les fonds propres de la banque selon différentes méthodes a été réalisée en utilisant ce nouvel outil informatique. Cette étude a été actualisée dans le cadre du dépôt du dossier d'homologation en décembre 2006 ;
- la mise en place d'un dispositif de mesure de l'ensemble des risques de la banque selon une approche économique reflétant la qualité de la signature de l'institution (fonds propres économiques).

1.3 Dispositif de fixation et suivi des limites

Le dispositif s'applique à tout type de contrepartie selon des modalités techniques particulières à chaque catégorie ; il est encadré par les guides de procédures fixés par le contrôle des risques au niveau du

groupe, approuvés par le *Risk Policy Committee* et mis en oeuvre au niveau de Dexia Crédit Local.

D'une façon générale, le dispositif tient compte des fonds propres *Tier One* de Dexia ou des fonds propres de la contrepartie, pour aboutir à des montants décroissants en fonction de la notation interne.

Les règles particulières ont été fixées au niveau du groupe Dexia sur les entreprises privées, prenant en compte la notation interne et la durée des opérations, dans un souci de réduire, en cas de défaut, l'exposition en fonds propres. Les limites sont individualisées par les comités de crédit de Dexia à chaque opération pour les financements de projets et financements d'actifs. Il existe également des limites par pays et, selon les caractéristiques de certaines activités, des limites sectorielles.

1.4 Dispositif de surveillance et de reporting

Le premier niveau de surveillance incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales dans le cadre du suivi permanent des activités de leurs contreparties. Le respect des limites est vérifié à l'occasion de chaque nouvelle décision d'engagement en comité de crédit ou par délégation.

Le deuxième niveau incombe à la direction des risques et du contrôle permanent qui suit l'ensemble des expositions, des impayés et des créances douteuses du groupe Dexia Crédit Local. L'évolution de la qualité des engagements et le respect des limites donnent lieu à un examen trimestriel (mensuel pour les limites bancaires) et sont rapportés au comité de direction au titre du document exigé par le règlement CRB n° 97-02.

Trimestriellement, se tiennent des comités de suivi d'encours examinant l'évolution des opérations sensibles et des comités des défauts qui examinent les dossiers répondant aux critères de défaut fixés par les régulateurs.

1.5 Politique de provisionnement

Un comité des provisions, présidé par la direction des risques et du contrôle permanent, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et surveille le coût du risque. Un provisionnement collectif est constitué en adéquation avec les règles IFRS.

2. RISQUES FINANCIERS

Une distinction claire est opérée au sein du groupe Dexia Crédit Local entre les opérations relatives à l'*Assets Liabilities Management* (ALM) et les opérations de marché. Cette distinction repose sur la définition d'objectifs de gestion bien différenciés :

- L'ALM recouvre la gestion de l'ensemble des risques structurels de taux, de change et de liquidité du bilan et du hors bilan de Dexia Crédit Local. La réduction du risque global fait l'objet d'opérations de macrocouverture, l'efficacité de ces opérations étant mesurée mensuellement, en conformité avec les dispositions du règlement CRB n° 90-15.
- Les opérations de marché recouvrent principalement deux types de gestion : la recherche d'une marge crédit, principalement sur des actifs obligataires et des prises de positions directionnelles sur les taux d'intérêts par le biais d'instruments dérivés.

2.1 Risques ALM

a. Périmètre

Les risques structurels peuvent être définis comme :

- les risques de variation du résultat net de la banque suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêt, cours de change ou coût de la liquidité) à l'exception des risques spécifiques aux activités de marché ;
- le risque d'illiquidité de la banque.

L'objectif de l'ALM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure de bilan pour des actifs et des passifs qui ont des caractéristiques différentes en termes de taux, de devise ou d'amortissement. Les risques résiduels peuvent être conservés et gérés sur la base de décisions du comité ALM, lesquelles se caractérisent par un horizon de gestion à long terme. Seuls les risques de taux et de change liés au métier « marchés financiers » ne relèvent pas de la compétence du comité ALM.

b. Organes de décision et de suivi du risque

Le comité ALM Dexia (ALCO) se réunit mensuellement.

Sur un périmètre groupe, il définit la politique de risque et les modalités de couverture des risques. Les orientations fixées par le comité ALM Dexia se traduisent par des décisions de couverture individuelles, mais peuvent également faire l'objet de délégations de gestion accordées à la direction de la gestion ALM de Dexia.

Il s'assure de l'utilisation cohérente de ces limites en fonction de ses propres scénarios d'évolution des taux d'intérêts. L'autonomie opérationnelle donnée à certaines filiales est encadrée par le comité ALM de Dexia, qui, accordant les délégations et fixant les limites, garde les moyens de contrôler la politique mise en œuvre dans les filiales. Comme pour tous les comités de risque, le représentant de Dexia Crédit Local qui est soit le président du directoire soit le directeur des risques et du contrôle permanent dispose d'un droit de veto pour les décisions dont il estimerait qu'elles ne peuvent s'appliquer à l'entité.

Les décisions du comité groupe sont déclinées opérationnellement par un comité technique (ALCO tactique) qui se réunit pour l'entité Dexia Crédit Local et auquel participent la direction des risques et du contrôle permanent et le département des marchés.

c. Mesure du risque global de taux d'intérêts

La mesure du risque de taux d'intérêts ALM est normée au niveau du groupe Dexia et se fonde principalement sur différents indicateurs.

Le principal est le calcul de la sensibilité de la « valeur actuelle nette » (VAN) des actifs et passifs du périmètre ALM. Pour le périmètre taux fixe, le scénario retenu est une translation homogène de 100 points de base de la courbe des taux. Dans le cas d'un excédent d'actifs à taux fixes (cas de base), le risque pour Dexia Crédit Local est une hausse de la courbe de taux.

2.2 *Risques de marchés*

a. Périmètre

Les métiers « marchés financiers » désignent les activités TFM présentes au sein du groupe Dexia Crédit Local. Celles-ci sont les suivantes :

- *Financial Engineering and Derivatives* :
  - exerce une activité de trading sur instruments dérivés de taux d'intérêt,
  - exerce une activité de structuration et de vente de produits dérivés en direction de sa clientèle propre, ou en direction de clients d'autres métiers dans le cadre d'accords cadres avec ces métiers.
- L'ALM délégué :
  - gère par délégation de l'*Assets and Liabilities Committee* l'ALM court terme (moins de deux ans) de la banque sur l'euro et le dollar et gère sur toutes les maturités confondues certaines devises qui ont fait l'objet d'une délégation explicite du Comité ALCO Groupe.
- Le *Cash and Liability Management* (CLM)
  - lève le *funding* court terme (*i.e.* à moins de deux ans) et assure la gestion de la liquidité à court terme de la banque.
- *Long Term Funding* :
  - lève le *funding* long terme (*i.e.* à plus de deux ans) de la banque, sur la base d'un programme annuel d'émission fixé par le comité ALM,
  - exécute la réalisation des emprunts subordonnés, selon les besoins définis par la direction financière.
- *Credit Spread Portfolio* :
  - investit essentiellement dans des produits n'entrant pas dans le champ d'intervention habituel des principales lignes de métier du groupe.
- *Public Spread Portfolio* :
  - investit dans des produits obligataires sur des contreparties du champ du métier *public finance, corporate* et financements de projet. Ce secteur, du fait de son implication dans une ligne de métier autre que TFM, fait l'objet d'un suivi dans les deux métiers concernés.

Ces activités sont soumises à deux types de risques :

- un risque de crédit ou risque de défaut de la contrepartie d'un instrument dérivé contracté ou de l'émetteur d'un actif acheté (en pratique, l'essentiel du risque de crédit lié aux activités TFM est concentré dans la ligne métier *Credit Spread Portfolio* et *Public Spread Portfolio)* ;
- des risques de marché, qui peuvent être définis comme les risques de variation du résultat net ou de la variation de valeur des positions prises suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêts, cours de devises, action, etc.).

b. Organes de décision et de suivi du risque

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de trois comités :

- le *Market Risk and Guideline Committee* (MRGC) se réunit mensuellement. Il est responsable de la définition de la politique de risques (principes, limites de risque de marché pour chaque activité et chaque desk) et de leur suivi et du suivi en particulier des indicateurs de risque ;
- le *Market Committee* de Dexia Crédit Local *(Weekly Operational Committee),* qui permet de suivre hebdomadairement la mise en œuvre des normes et décisions du *Market Risk Group Committee* de Dexia ;
- le *Credit Committee* de TFM qui juge de toutes les transactions ayant trait essentiellement au *Credit Spread Portfolio.* Les transactions qui concernent les émetteurs du secteur public ou les contreparties corporate ou financements de projet sont soumises au *Credit Committee.*

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction des risques et du contrôle permanent. Cette dernière établit trimestriellement un rapport sur les risques de marché qui est présenté au comité exécutif de Dexia Crédit Local. Ce rapport se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées aux différents risques.

c. Méthodes de suivi des risques

Le principal indicateur de risque chez Dexia Crédit Local, comme dans l'ensemble du groupe Dexia, est la VaR. La VaR calculée par le groupe Dexia mesure la perte potentielle dans un intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours.

Le dispositif d'encadrement des risques consiste à attribuer à chaque entité et pour chacune des activités de marché, les éléments suivants :

- une liste des devises et structures susceptibles d'être traitées ;
- une limite en VaR.

3. RISQUES JURIDIQUES

L'activité de Dexia Crédit Local ne présente pas de risque juridique spécifique. Il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige ou arbitrage susceptible d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de l'émetteur, son activité, son résultat et le cas échéant sur son groupe.

4. RISQUES OPÉRATIONNELS

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes ou encore d'événements externes (catastrophes, incendies…). Ils comprennent les risques liés à la sécurité des systèmes d'information, les risques juridiques et de réputation.

Organisation et suivi

a. Dispositif de gestion du risque opérationnel

Le groupe Dexia a choisi dans le cadre des directives Bâle II la méthode standard et a mis en place des procédures ainsi qu'un outil de gestion en accord avec les « saines pratiques pour la gestion et la surveillance du risque opérationnel » publiées par le comité de Bâle.

Dexia Crédit Local dispose au sein de la direction des risques et du contrôle permanent d'une équipe dédiée au risque opérationnel qui s'appuie sur un réseau de correspondants désignés dans chaque direction ou entité. L'implication des responsables métier garantit l'efficacité du dispositif.

b. Collecte, analyse et traitement des incidents

Le groupe Dexia a défini un processus de collecte des incidents et des pertes opérationnelles conformément aux dispositions de Bâle II. Le recensement et l'analyse des incidents sont effectués par les correspondants risques opérationnels. Dexia dispose d'un outil commun de gestion du risque opérationnel et en particuliers d'un module de collecte des incidents disponible dans les différentes entités du groupe.

Un reporting trimestriel reprenant les incidents significatifs est transmis au comité exécutif d'une part et à chaque responsable métier d'autre part (siège et filiales).

c. Cartographie des risques

En complément des incidents constatés, il est indispensable d'anticiper les risques potentiels au sein de chaque activité de la banque. L'évaluation des principales zones de risques, en prenant en compte les contrôles existants, permet de définir le profil de risque du groupe Dexia. Ces cartographies (autoévaluations) sont réalisées par les directions ou entités en suivant une méthode commune à l'ensemble du groupe Dexia. En fonction des résultats, des plans d'actions peuvent être mis en place afin de réduire l'exposition au risque opérationnel.

Les résultats des cartographies sont repris dans l'outil de gestion du risque opérationnel de Dexia. Des rapports permettent une analyse du profil de risque de la banque par entité, activité, processus ou type d'événement (fraude interne, pratiques concernant les clients, produits et pratiques commerciales…).

5. SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Il s'agit de l'ensemble des dispositions qui visent à protéger l'information contre toute menace pouvant porter atteinte à sa confidentialité, son intégrité ou sa disponibilité.

En harmonie avec le groupe Dexia, la politique de Dexia Crédit Local en la matière s'appuie sur le « British Standard 77-99 » ainsi que sur un ensemble de directives, politiques spécifiques de sécurité, règles et procédures opérationnelles abordant notamment les thèmes essentiels que sont la sécurité physique, les contrôles d'accès aux systèmes, aux bases et aux applications, le respect des contraintes réglementaires et déontologiques ou la continuité des activités.

Sur ce dernier point, un plan de continuité a été élaboré avec la collaboration de l'ensemble des services opérationnels, sous la supervision d'un comité de pilotage dédié. Dans ce cadre, les conséquences d'un sinistre touchant aux locaux ou aux systèmes d'information ou d'une perte de service sont analysées sous un angle « métier ». Des contrôles préventifs sont mis en place afin de réduire à un niveau acceptable les risques d'une interruption d'activité. Des procédures de continuité d'activité ont été définies afin de s'assurer que les activités essentielles peuvent être restaurées dans des délais satisfaisant aux impératifs de l'entreprise. Ce plan et ces procédures sont maintenus et testés régulièrement.

De plus, les systèmes critiques de production informatique ont été localisés dans un centre unique chez un prestataire disposant d'un environnement physique hautement sécurisé et liés à Dexia Crédit Local par l'intermédiaire de liaisons à haut débit. Afin de parer à une défaillance de ces systèmes, un site miroir a également été déployé. La sauvegarde des données est assurée périodiquement et ce site peut, en cas de besoin, se substituer au site maître dans des délais très brefs.

La conduite de cette activité est répartie entre trois acteurs :

- Le comité de sécurité informatique, qui a pour rôle de proposer les orientations de la politique de sécurité au comité de direction, de fixer les directives propres à chaque domaine, et de s'assurer de leur mise en œuvre. Il rassemble les différentes parties prenantes : « métiers », ressources humaines, juridique, informatique, logistique, audit;
- Le responsable de la sécurité des systèmes d'information est en charge de proposer au comité de sécurité la définition de la politique de sécurité et des directives. Il valide les politiques spécifiques, règles et procédures de sécurité, sensibilise les collaborateurs et conseille les différentes directions. Il valide l'attribution des droits d'accès aux systèmes. Il est rattaché au département du contrôle des risques, ce qui garantit son indépendance vis-à-vis des services opérationnels;
- Les services informatiques sont en charge de la conception et de la mise en œuvre des dispositifs matériels et logiciels de sécurité, ainsi que de la mise en place des règles et procédures opérationnelles associées. Ils effectuent également des contrôles de premier et de second niveau de la bonne application des règles de sécurité.

6. INSTANCES DE GESTION DU RISQUE

Au sein de Dexia Crédit Local, la gestion du risque s'exerce à travers plusieurs comités. Les comités de risques ont été modifiés dans le début de l'année 2006 en fonction de la réorganisation du groupe Dexia. Les comités ont vu leur rôle, leur champ de compétence et leur composition précisés. Les décisions se font par consensus et les représentants de Dexia Crédit Local disposent dans les comités groupe d'un droit de veto s'ils estiment qu'une décision de ce comité ne peut s'appliquer à l'entité.

Les principaux comités sont :

- le comité de crédit de Dexia et Dexia Crédit Local (hebdomadaire) qui se prononce sur les transactions qui lui sont soumises. Le *Credit Guideline Committee,* issu du comité de crédit, peut établir des limites inférieures à celles qui résultent de l'application des principes groupe et se prononce sur les délégations données aux différentes entités ou définit les limites propres à certains risques sectoriels ;
- le comité ALM de Dexia (mensuel) qui fixe notamment les limites de sensibilité pour l'ALM long terme ou en VaR pour les risques de marché et suit la couverture du gap de liquidité et la couverture des positions de change pour Dexia Crédit Local et ses filiales et qui sont déclinées en tant que de besoin par un comité propre à Dexia Crédit Local qui est l'ALCO technique ;
- le *Weekly Operational Committee* de Dexia Crédit Local qui adapte la mise en œuvre des décisions du comité TFM ;
- le comité nouveaux produits (mensuel), qui valide les produits de Dexia Crédit Local et de ses succursales, chaque filiale étant dotée d'un comité propre ;
- le comité de suivi d'encours au niveau du groupe et de l'entité (trimestriel), qui examine l'évolution des opérations sensibles ;
- le comité des défauts au niveau du groupe et de l'entité (trimestriel) qui qualifie les défauts en fonction des critères fixés par les régulateurs.

7. SÉCURITÉ DES MOYENS DE PAIEMENT

Les moyens de paiement gérés par Dexia Crédit Local sont les suivants :

- le réseau Swift est utilisé pour exécuter les règlements interbancaires liés aux transactions négociées par les opérateurs *front office* de la direction opérationnelle des activités de marché ainsi que des demandes de mouvements de fonds qui peuvent émaner d'autres directions de Dexia Crédit Local (en particulier pour l'activité internationale gérée par le siège et pour le règlement de factures à l'étranger) ;
- le réseau de l'Agence Centrale des Comptables du Trésor (ACCT) est utilisé pour effectuer les versements des prêts à la clientèle publique ;
- les systèmes SIT (Système Informatisé de Télétransmission) et CRI (Centrale de Règlement Interbancaire) sont utilisés pour la plupart des versements à la clientèle privée ;
- enfin, certains versements à la clientèle privée peuvent être effectués par chèque.

Il est à noter que Dexia Crédit Local ne met pas à la disposition de ses clients de moyens de paiement.

La sécurité des moyens de paiement est contrôlée par un ensemble de procédures et de dispositifs :

- les processus de paiement sont sous la responsabilité des *back office* prêt et marché et les opérateurs de marché ne disposent d'aucun accès à ces systèmes ;
- les règles en matière de validation des paiements sont clairement définies. En particulier, tout décaissement fait l'objet d'une double validation par deux personnes distinctes du *back office* concerné. Seule exception à cette règle, les décaissements de moins de EUR 100 000 initiés automatiquement par le système d'information marchés, qui ne nécessitent qu'une seule validation. Des seuils de validation en devises sont définis et mis à jour régulièrement ;
- la séparation des tâches entre utilisateurs et exploitants est effective. Les profils existants reflètent correctement les règles définies. Le processus de délivrance d'habilitation aux systèmes de paiements est intégré au processus de gestion des habilitations de la banque. En particulier, des contrôles sont réalisés par les *back office* ainsi que par le responsable de la sécurité des systèmes d'information ;
- la gestion des messages (techniques ou fonctionnels) en provenance du réseau Swift est correctement sécurisée ;

- les équipements matériels utilisés pour les paiements (serveurs, lecteurs de cartes, cartes, etc.) sont situés dans des zones protégées dont l'accès n'est possible que par des personnes formellement autorisées. Ces dispositifs sont encadrés par des procédures formalisées ;
- le plan de continuité d'activité de la banque inclut un ensemble de dispositions permettant d'assurer la continuité des paiements en cas de crise. Ce dispositif fait l'objet de tests réguliers et est opérationnel ;
- en matière de conformité, des contrôles sont réalisés par la direction du *back office* marchés sur les flux financiers.

Dans le cadre de son plan d'audit, la direction de l'audit interne effectue, suivant une fréquence annuelle, une revue de la sécurité des moyens de paiement. Les éventuelles recommandations émises font l'objet d'un suivi régulier pour vérification de leur mise en œuvre.

8. SUPERVISION DES RISQUES DANS LES FILIALES ET SUCCURSALES

Chaque filiale ou succursale est dotée d'une structure locale de contrôle des risques. Ces structures sont :

- strictement indépendantes des départements commerciaux ;
- liées au département du contrôle des risques de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

9. PORTEFEUILLE DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

RÉPARTITION DES RISQUES PAR TYPE DE CONTREPARTIES

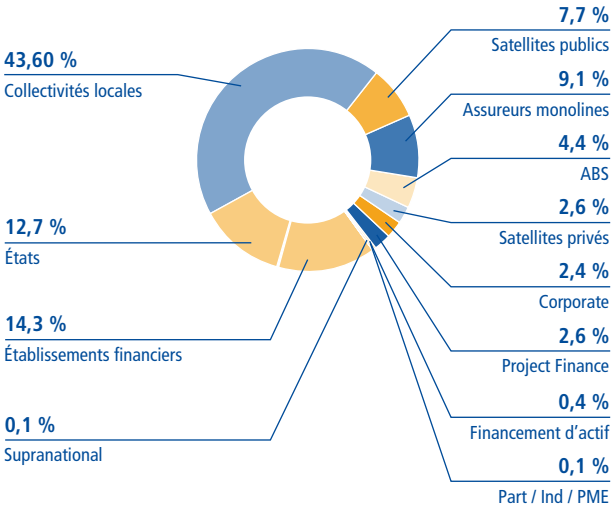

RÉPARTITION DES RISQUES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

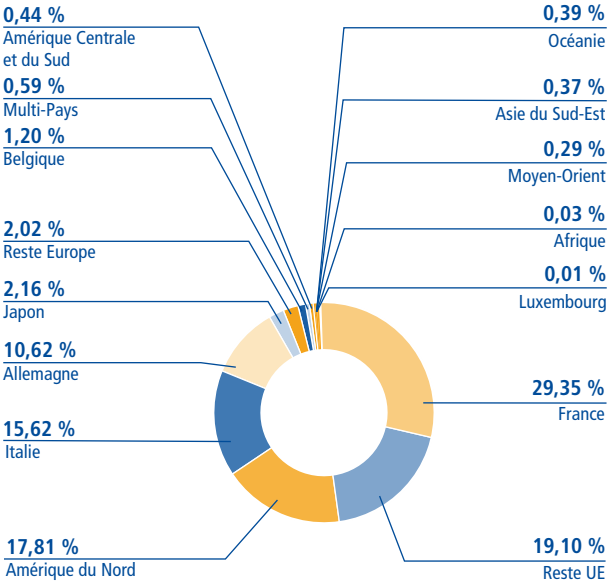

RÉPARTITION DES RISQUES PAR SPHÈRE

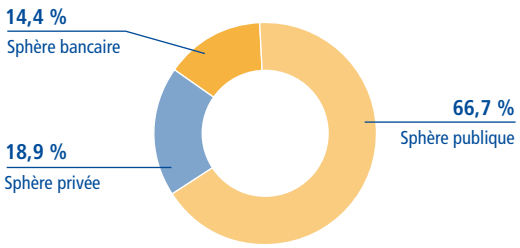

10. ENGAGEMENTS DOUTEUX

Dans une perspective de maintien d'un coût du risque très bas, Dexia Crédit Local conduit une politique d'engagement très stricte qui se traduit par des engagements douteux limités.

(en EUR millions)	31/12/05	31/12/06	Variation en montant	Variation en pourcentage
Créances douteuses et litigieuses (y compris titres)	361	296	(65)	(18,0) %
Provisions affectées	136	103	(33)	(24,5) %

11. SUIVI DES RISQUES DE FSA

FSA limite son activité à des secteurs caractérisés par une faible probabilité de sinistre avec un niveau peu élevé de sévérité et une possibilité de récupération élevée au cas - improbable - où sa garantie serait appelée. Pour que FSA les assure, toutes les opérations doivent au moins être *investment grade*, respecter des exigences légales et structurelles et s'inscrire dans des limites de risques prédéterminées.

Avant d'assurer une obligation municipale, FSA demande le nantissement de recettes fiscales ou une créance sur un flux de revenus dédiés provenant de services publics. Sur le marché des *Asset Backed Securities* (ABS), FSA garantit les tranches seniors structurées de façon qu'elles puissent résister à des détériorations substantielles de la performance de l'actif sous-jacent. La plupart de ses opérations ABS sont structurées de manière à offrir une protection collatérale qui s'accroît avec le temps et à intégrer des mécanismes auto-correcteurs qui se déclenchent pour rétablir la protection si la performance des opérations se dégrade. Par exemple, des *cash-flows* peuvent être transférés de tranches subordonnées vers des tranches seniors assurées ou accumulées dans un fonds de réserve. Sur les opérations de financement d'infrastructures, FSA se concentre sur des transactions générant des *cash-flows* récurrents à long terme dans un cadre juridique sécurisant.

Si les circonstances l'exigent, FSA a généralement la possibilité de remplacer le gestionnaire de la structure assurée. Un examen exhaustif est la règle dans le cadre du processus d'assurance de FSA. La société effectue des visites sur place et analyse le dossier pour vérifier les informations de l'émetteur. Des juristes internes étudient les documents et demandent souvent l'opinion de conseils externes pour s'assurer que les structures fonctionnent comme prévu. Une fois la transaction garantie, FSA contrôle l'opération pendant toute sa durée pour détecter les problèmes potentiels et prendre des mesures correctrices.

La réassurance intervient également dans le programme global de gestion des risques. De même que les banques se tournent vers la

syndication de prêts pour tempérer les risques individuels, FSA réassure les opérations auprès d'un groupe de compagnies de réassurance ayant une notation AA ou AAA (une grande partie des expositions sur les réassureurs est de plus garantie).

Grâce à son approche disciplinée, FSA a constitué un portefeuille très peu risqué comme le montre sa qualité sous-jacente : 87 % du montant nominal assuré est noté A ou plus et 55 % AA ou plus.

Enfin, le contrôle des risques de l'activité de FSA s'effectue à deux niveaux. En premier lieu, au niveau de FSA qui est doté d'un département du contrôle des risques indépendant des fonctions commerciales et dont le responsable est membre du comité de direction de FSA. Puis, et en second lieu, au niveau de Dexia Crédit Local en liaison avec le groupe Dexia qui a mis en place un dispositif de contrôle des risques qui s'articule autour de trois principes :

- un contrôle trimestriel par l'intermédiaire du conseil d'administration et de comités spécialisés animés par des membres de Dexia Crédit Local et du groupe Dexia. Les deux comités spécialisés sur les risques sont :
  - *l'underwriting committee,* qui procède notamment à la revue détaillée des engagements et examine toutes les questions relatives à la politique de risque,
  - *l'investment committee,* qui fixe le cadre de la politique d'investissement et évalue la performance de la gestion ;
- un encadrement strict de l'activité aux travers de règles de délégations entre Dexia Crédit Local et FSA qui spécifient les lignes d'activité autorisées et les plafonds d'engagement par type de contrepartie ;
- un contrôle opérationnel rapproché assuré par la direction des risques de Dexia Crédit Local et par le contrôle des risques de Dexia.

DÉCOMPOSITION PAR RATING DU PORTEFEUILLE FSA

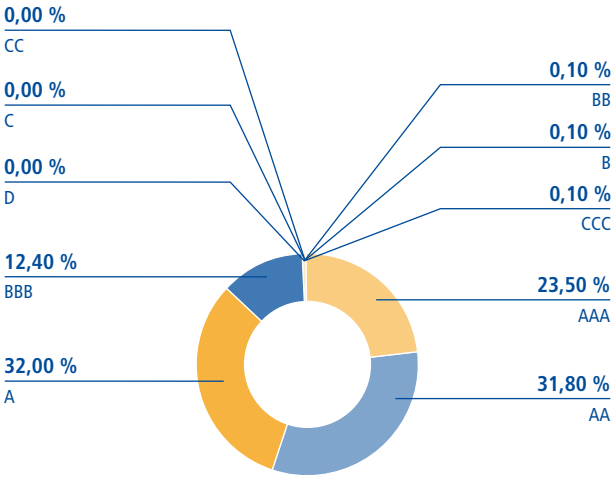

Résultats de l'activité

1. COMPTES CONSOLIDÉS

1.1 Évolution du périmètre

Le détail du périmètre, sous forme d'organigramme et de liste, et ses variations sont présentés dans l'annexe aux comptes consolidés.

Les principales variations de périmètre du groupe en 2006 sont indiquées ci-dessous :

Entrées dans le périmètre de consolidation :

- Entrée de Domiserve, filiale créée conjointement avec Axa, en intégration proportionnelle ;
- Entrée de Kofis Finance dans le périmètre de Kommunalkredit Austria AG ;
- Entrée de FSA Mexico Holding Inc. dans le périmètre de FSA.

Sorties du périmètre de consolidation :

- Dexia Finance est déconsolidée au 1er octobre 2006 ;
- FSA a déconsolidé XL Financial Assurance, auparavant mise en équivalence, au 1er janvier 2006, et, au 31 décembre 2006, les sociétés intégrées globalement, Financial Security Assurance Ltd., Canadian Global Funding et FSA International Credit Protection Ltd.

Autres mouvements et changements de dénomination :

- Dexia Hypothekenbank Berlin devient Dexia Kommunalbank Deutschland AG ;
- Dexia Holdings Inc. a augmenté sa participation dans la société intégrée globalement Financial Security Assurance Holding de 98,07 % à 99,02 % ;
- Kommunalkredit Austria AG a diminué sa participation dans la société intégrée globalement Kommunalkredit Public Consulting GmbH de 100 % à 90 % ;
- Financial Security Assurance Holding a fait évoluer sa participation dans FSA Global Funding Ltd. de 29 % à 49 %.

1.2 Présentation des comptes consolidés

Les comptes consolidés de Dexia Crédit Local sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par la Commission européenne à la clôture des comptes. Ils sont présentés conformément à la recommandation CNC n°2004-R.03 du 27 octobre 2004.

Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer à partir du 1er janvier 2005 les normes IAS 32 & 39 et la norme IFRS 4 ainsi que les recommandations SIC et IFRIC relatives à ces normes.

1.3 Compte de résultat consolidé

Les éléments essentiels concourant à la formation du résultat figurent dans le tableau ci-après :

(en EUR millions)	2005	2006	Variations 2006/2005 en %
Produit net bancaire	1 792	2 141	19,5 %
Charges d'exploitation	(555)	(615)	10,8 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**1 237**	**1 526**	**23,4 %**
Coût du risque	(36)	(44)	22,2 %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**1 201**	**1 482**	**23,4 %**
Résultat des entreprises mises en équivalence	51	57	11,8 %
Gains ou pertes sur autres actifs	12	0	(100,0) %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**1 264**	**1 539**	**21,8 %**
Charges d'impôts sur les sociétés	(328)	(380)	15,9 %
Amortissement des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT NET	**936**	**1 159**	**23,8 %**
Intérêts minoritaires	**75**	**77**	**2,7 %**
RÉSULTAT NET – Part du groupe	**861**	**1 082**	**25,7 %**
Résultat par action	9,89	12,43	
Résultat dilué par action	9,89	12,43	

L'impact des variations du dollar (- 2 %) a réduit les revenus de EUR 14 millions et les coûts de EUR 4 millions. En compensation, les couvertures de change mises en place ont généré des revenus de EUR 24 millions.

a. Produit net bancaire (PNB)

Le produit net bancaire consolidé de l'exercice 2006 progresse de + 19,5 %, atteignant EUR 2 141 millions contre EUR 1 792 millions en 2005.

Le produit net bancaire est découpé en trois rubriques : la marge d'intérêt, la marge technique des compagnies d'assurance et les autres revenus.

(en EUR millions)	2005	2006	Variation	Variation en %
Marge d'intérêt	1 253	1 325	+ 72	+ 5,7 %
Marge technique des compagnies d'assurance	329	310	(19)	(5,8) %
Autres revenus	210	506	+ 296	+ 141,0 %
PNB	**1 792**	**2 141**	**+ 349**	**+ 19,5 %**

ÉVOLUTION DE LA MARGE D'INTÉRÊT

Cette marge correspond aux revenus nets d'intérêt, comprenant les produits et charges d'intérêt de tous les instruments figurant au bilan ainsi que des dérivés, quel que soit le type de portefeuille dans lequel ils sont classés. Elle est en hausse de EUR 72 millions par rapport à l'exercice précédent, passant de EUR 1 253 millions à EUR 1 325 millions, soit +5,7 %.

ÉVOLUTION DE LA MARGE DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE

La marge technique des compagnies d'assurance concerne exclusivement l'activité de rehaussement de crédit de la filiale américaine FSA. Ce poste reprend uniquement les résultats spécifiques qui ne peuvent pas être classés dans un autre poste du PNB. Ainsi FSA contribue aussi à la marge d'intérêt et aux autres revenus. La marge technique des compagnies d'assurance s'élève à EUR 310 millions, contre EUR 329 millions l'an dernier, soit une baisse de 5,8 %, correspondant à une moindre activité sur le marché des ABS *(Asset Backed Securities)* en 2006.

ÉVOLUTION DES AUTRES REVENUS

Les autres revenus comprennent essentiellement les commissions nettes, les résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (trading, change et couverture), ainsi que les résultats sur actifs financiers disponibles à la vente.

(en EUR millions)	2005	2006	Variation	Variation en %
Commissions nettes	71	94	+ 23	32,4%
Résultats sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	65	95	+ 30	NA
Résultats sur actifs financiers disponibles à la vente	76	322	+ 246	NA
Autres produits et charges	(2)	(5)	(3)	NA
AUTRES REVENUS	**210**	**506**	**+ 296**	**+ 141,0%**

L'évolution des commissions traduit une forte activité commerciale, essentiellement sur l'activité de financements structurés.

Les résultats sur actifs financiers disponibles à la vente correspondent aux sorties d'éléments de bilan (cession ou remboursement) liées à des prêts, des emprunts ou des titres classés « disponibles à la vente ». Les résultats dégagés en 2006 ont été sensiblement plus élevés que ceux de 2005, notamment grâce à des plus-values de cession d'actions cotées plus importantes (+ EUR 113 millions), ainsi que des cessions de titres à revenus fixes.

Les « résultats sur instruments financiers évalués à la juste valeur par le résultat » sont en hausse de EUR 30 millions ; l'essentiel de la progression provient des opérations du portefeuille de transaction réalisées avec la clientèle traditionnelle du groupe, mais aussi de la variation de valeur des crédits dérivés du portefeuille de FSA pour + EUR 17 millions.

b. Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation ont progressé de 10,8 % en 2006 avec un montant de EUR 615 millions contre EUR 555 millions en 2005, en hausse de EUR 60 millions.

Le coefficient d'exploitation s'améliore, grâce aux importantes plus-values dégagées en 2006, passant de 31,0 % à 28,7 %.

(en EUR millions)	2005	2006	Variation en %
Frais de personnel	283	317	12,0 %
Autres frais généraux administratifs	176	205	16,5 %
Amortissements et dépréciations des actifs corporels et incorporels	41	43	4,9 %
Frais d'acquisition de contrats d'assurance	55	50	(9,1) %
Total charges générales d'exploitation	**555**	**615**	**10,8 %**
PNB	**1 791**	**2 141**	**19,5 %**
COEFFICIENT D'EXPLOITATION	**31,0 %**	**28,7 %**	

ÉVOLUTION DES FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel progressent de EUR 34 millions, soit + 12,0 %. L'essentiel de la hausse se concentre sur le siège (développement commercial et évolutions organisationnelles), et sur les implantations internationales, dont l'activité connaît un fort développement.

ÉVOLUTION DES AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX ADMINISTRATIFS

Les frais administratifs s'élèvent à EUR 205 millions contre EUR 176 millions en 2005, soit + 16,5 %. L'augmentation provient surtout du siège et de FSA.

AMORTISSEMENT DES FRAIS D'ACQUISITION DE CONTRATS D'ASSURANCE

Cette rubrique a été créée pour intégrer l'activité de FSA : une partie des frais généraux, relative au coût d'acquisition des contrats d'assurance, est différée et amortie sur la durée de vie de ces contrats. De la même façon, les primes d'assurance correspondant aux mêmes contrats sont amorties sur la durée de ces derniers. L'essentiel de la baisse constatée en 2006 pour cette rubrique correspond à une diminution du volume de remboursements de titres garantis par FSA, ces remboursements entraînent la prise immédiate en résultat des frais restant à étaler. En effet, en cas de rupture anticipée d'un contrat, les coûts et primes restant à amortir sont pris immédiatement en résultat.

c. Coût du risque

La rubrique « coût du risque » se compose de trois éléments distincts, dont l'évolution est présentée ci-dessous :

(en EUR millions)	2005	2006	Variation
Dépréciation des titres à revenu fixe disponibles à la vente	(10)	(5)	5
Provisions et pertes sur activité de rehaussement de crédit	(20)	(18)	2
Provisions et pertes sur crédits à la clientèle	(6)	(21)	(15)
TOTAL	**(36)**	**(44)**	**(8)**

TITRES À REVENU FIXE DISPONIBLES À LA VENTE

Il s'agit de la dépréciation de quelques lignes de titres du portefeuille disponible à la vente.

REHAUSSEMENT DE CRÉDIT

La dotation annuelle est assez stable et correspond à l'évolution naturelle du portefeuille.

CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

Depuis l'exercice 2005, les modalités de calcul des provisions sur le portefeuille de crédits à la clientèle ont été modifiées. Il fait aujourd'hui l'objet de provisions sur base de portefeuilles homogènes qui visent à couvrir les pertes encourues.

Le coût du risque relatif aux crédits à la clientèle se situe à un niveau très peu élevé, tant en France qu'à l'international. L'essentiel de la dotation 2006 (- EUR 24 millions) correspond à la provision générale, basée sur l'évolution des encours de crédits.

La qualité du portefeuille d'actifs financiers (créances sur la clientèle et titres) et la politique de couverture de ces actifs lorsqu'ils doivent faire l'objet de dépréciation sont retracées dans les ratios ci-après :

	31/12/2005	31/12/2006
Actifs financiers dépréciés/actifs financiers totaux	0,29 %	0,21 %
Provisions affectées/actifs financiers dépréciés	39,2 %	36,2 %
Provisions affectées/actifs financiers totaux	0,12 %	0,07 %

Cf. note 2-13 de l'annexe aux comptes, sur la qualité des actifs financiers.

Le taux de couverture des actifs dépréciés reste à un niveau élevé (36 % contre 39 % l'an dernier). La part des actifs dépréciés reste très faible par rapport au total des actifs, reflétant la qualité des portefeuilles du groupe. Certaines provisions affectées ont pu être reprises en 2006 et reclassées au sein des provisions générales ; ceci explique la diminution des ratios de couverture par provisions affectées.

d. Quote-part nette dans le résultat des sociétés mises en équivalence

La quote-part nette des sociétés mises en équivalence s'établit à EUR 57 millions contre EUR 51 millions en 2005. Cette progression de EUR 6 millions a essentiellement pour origine les bons résultats du Crédit du Nord et de Kommunalkredit Austria pour EUR 12 millions, et la déconsolidation de filiales de FSA qui contribuaient l'an dernier pour EUR 6 millions au résultat consolidé.

e. Gains ou pertes sur autres actifs

Ce poste inclut les résultats de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, et de titres consolidés. En 2005, le gain net provenait pour l'essentiel de cessions d'immeubles à Paris (pour EUR 9 millions).

f. Impôt

Ce poste s'élève à EUR 380 millions contre EUR 328 millions en 2005. Le taux moyen apparent est stable autour de 25 %.

g. Résultat net

Le résultat net – part du groupe s'établit à EUR 1 082 millions contre EUR 861 millions en 2005, soit une hausse de 25,7 %.

Les intérêts minoritaires passent de EUR 75 millions à EUR 77 millions.

Compte tenu du résultat part du groupe, l'évolution du ratio *return on equity* (ROE) est la suivante :

	2005	2006
Return on equity	19,11 %	21,77 %

Le *return on equity* est le rapport entre le résultat net et la moyenne des fonds propres (part du groupe et après affectation du résultat). Il reflète la forte progression du résultat en 2006.

1.4 Bilan et fonds propres consolidés au 31 décembre 2006

Le total du bilan consolidé a atteint EUR 304 milliards à fin 2006 contre EUR 272 milliards fin 2005, soit une progression de 11,8 %.

a. Opérations interbancaires

Au 31 décembre 2006, le groupe est emprunteur net sur le marché interbancaire pour un montant de EUR 60,8 milliards (hors ajustement de juste valeur) contre EUR 39,5 milliards au 31 décembre 2005, soit une progression de 53,9 %.

b. Créances sur la clientèle

Au 31 décembre 2006, l'encours global des créances sur la clientèle progresse de 13,3 % pour s'établir à EUR 129,1 milliards (contre EUR 113,9 milliards au 31 décembre 2005).

c. Portefeuille de titres

Le total des placements en effets publics, en obligations et autres titres à revenu fixe, ainsi qu'en actions et autres titres à revenu variable, a progressé de 15,3 % par rapport à décembre 2005, passant de EUR 109,8 milliards à EUR 126,6 milliards, hors ajustement de juste valeur.

d. Fonds propres et ratios

Les fonds propres du groupe Dexia Crédit Local, hors part des tiers, représentent EUR 7,17 milliards fin 2006 contre EUR 6,71 milliards fin 2005, soit une croissance de EUR 0,46 milliard.

Il faut noter que ces fonds propres ont été affectés par l'évolution des réserves de « gains et pertes latents ou différés » qui ont diminué de EUR 254 millions.

Hors éléments latents, la progression naturelle des fonds propres est de EUR 717 millions ; cette évolution provient essentiellement, d'une part (augmentation) du résultat de l'exercice pour EUR 1 082 millions, et d'autre part (diminution) de la distribution de dividendes pour EUR 361 millions (dont 20 au titre des TSSDI).

Le détail de l'évolution des fonds propres est présenté dans l'annexe.

Au plan prudentiel, les fonds propres consolidés de Dexia Crédit local, calculés conformément au règlement CRB n° 95-02, ont évolué comme suit :

(en EUR millions)	2005	2006
Fonds propres totaux	6 605	7 199
dont fonds propres de base	4 502	5 259

Considérant que FSA n'était pas un établissement financier, la Commission bancaire a décidé (séance du 12 janvier 2000) que pour l'établissement du ratio de solvabilité consolidé, le montant de la participation dans la compagnie d'assurances doit être déduit des fonds propres prudentiels. En contrepartie, les risques portés par FSA (activité d'assurance) ne sont pas intégrés dans le calcul des ratios de solvabilité auxquels le groupe est soumis en tant qu'établissement de crédit.

Compte tenu d'une progression des engagements pondérés du groupe de 18,8 %, le ratio Tier one passe de 8,58 % à 8,43 % et le ratio de solvabilité total de 12,58 % à 11,54 %.

2. COMPTES ANNUELS

2.1 *Compte de résultat*

(en EUR millions)	2005	2006	Variations 2006/2005 en %
Produit net bancaire	716	805	12,4 %
Charges d'exploitation	(224)	(256)	14,3 %
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	**492**	**549**	**11,6 %**
Coût du risque	(24)	(18)	(25,0) %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**468**	**531**	**13,5 %**
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	22	0	(100,0) %
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**490**	**531**	**8,4 %**
Charges d'impôts sur les sociétés	(65)	(58)	(10,8) %
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	**425**	**473**	**11,3 %**
Résultat par action	4,88	5,43	
Résultat dilué par action	4,88	5,43	

Le résultat net de Dexia Crédit Local au titre de l'exercice 2006 s'élève à EUR 473 millions contre EUR 425 millions en 2005 en progression de 11,3 %.

Le produit net bancaire augmente de 12,4 %, porté par l'activité soutenue des succursales, anglaise et américaine notamment.

Le coût du risque reste à un niveau faible, à – EUR 18 millions contre – EUR 24 millions en 2005.

La charge d'impôt diminue, passant de EUR 65 millions à EUR 58 millions, soit – EUR 7 millions. Cette baisse provient essentiellement d'ajustements apportés à l'impôt calculé au titre de 2005.

2.2 *Bilan*

Le total de bilan au 31 décembre 2006 s'élève à EUR 143,6 milliards contre EUR 131,5 milliards en 2005, soit une progression de 9,21 %.

a. Actif

ENCOURS DE CRÉDITS À LA CLIENTÈLE

L'encours de crédit à la clientèle, hors établissements de crédit, atteint EUR 34,6 milliards contre EUR 29,7 milliards à fin 2005, soit une croissance de 16,5 %.

TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT

La valeur totale des titres détenus atteint EUR 62,8 milliards contre EUR 55,4 milliards à fin 2005. L'évolution des différents portefeuilles est présentée dans l'annexe. Ils sont pour l'essentiel constitués d'obligations françaises et étrangères, de titres de créances négociables et d'effets publics, et pour le solde, de parts de fonds communs de placement.

TITRES DE PARTICIPATION, PARTS DANS LES ENTREPRISES LIÉES ET ACTIVITÉS DE PORTEFEUILLE

Les titres de participation s'établissent à EUR 5,1 milliards, soit un encours proche de celui de 2005. Les prises de participation significatives et prises de contrôle sont rappelées ci après :

Prises des participations intervenues en 2006	Nom, forme et capital de la société
Représentant + de 5 % du capital	SEM des Transports Montalbanais au capital de EUR 120 000
Représentant + de 10 % du capital	European Public Infrastructure Managers SARL au capital de EUR 12 500
Représentant + de 33 % du capital	Thémis SAS au capital de EUR 40 000
Représentant + de 66 % du capital	Dexia Public Finance (Switzerland) SA au capital de CHF 5 500 000

b. Passif

BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS

L'endettement de Dexia Crédit Local auprès des établissements de crédit (EUR 70,9 milliards au 31 décembre 2006) est principalement à moyen et long terme. Avec un montant de EUR 6,6 milliards, la Banque Européenne d'Investissement constitue le principal partenaire extérieur de Dexia Crédit Local.

DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

L'importance des dettes représentées par un titre dans le total du passif est un élément caractéristique du bilan de Dexia Crédit Local. Au 31 décembre 2006, il s'établit à EUR 48,6 milliards (contre EUR 51,7 milliards à fin 2005).

Par ailleurs, les émissions à long terme du groupe sont maintenant, pour l'essentiel, réalisées par Dexia Municipal Agency.

3. TABLEAU DES RÉSULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2002	2003	2004	2005	2006
Situation financière					
Capital social	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846
Nombre d'actions	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757
Résultats globaux					
Chiffre d'affaires	3 216 902 596	2 516 161 072	3 173 995 095	4 823 522 282	5 720 380 887
Bénéfice avant charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et dotations nettes aux provisions	444 180 981	419 236 689	621 013 426	581 231 271	674 274 260
Charge d'impôts sociétés	35 508 990	122 004 913	87 787 313	65 109 549	60 748 365
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	307 265 121	334 957 558	519 268 420	424 907 461	472 624 576
BÉNÉFICE DISTRIBUÉ	**335 996 622**	**330 773 876**	**579 724 742**	**341 219 367** (2)	**300 307 862** (1)
Résultats réduits a une action					
Chiffre d'affaires	36,96	28,91	36,46	55,41	65,72
Bénéfice après charges d'impôts sociétés et avant dotations aux amortissement et dotations nettes aux provisions	4,69	3,41	6,13	5,93	7,05
Charge d'impôts sociétés	0,41	1,40	1,01	0,75	0,70
Bénéfice après charges d'impôts sociétés, dotations aux amortissements et provisions	3,53	3,85	5,97	4,88	5,43
BÉNÉFICE DISTRIBUÉ	**3,86**	**3,80**	**6,66**	**3,92** (2)	**3,45** (1)
Effectif de fin d'année	**1 300**	**1 329**	**1 394**	**1 513**	**1 472**
dont cadres	831	892	934	1 120	1 068
dont non-cadres	469	437	460	393	404
Montant de la masse salariale	79 973 412	84 482 339	88 598 443	105 254 010	116 441 912
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale,œuvres sociales, etc.)	26 975 614	28 038 961	32 751 363	40 323 671	40 387 857

(1) Dividende proposé.
(2) Une distribution de dividendes de 250 691 780 euros (2,88 euros par action) au titre de l'assemblée générale annuelle du 16 mai 2006 et une distribution exceptionnelle de 90 527 587 euros (1,04 euro par action) au titre de l'assemblée générale du 4 septembre 2006.

Données concernant le capital et l'action

1. MONTANT DU CAPITAL SOCIAL ET NOMBRE D'ACTIONS LE COMPOSANT

Le capital social de Dexia Crédit Local s'élève, au 31 décembre 2006, à 1 327 004 846 euros ; il est divisé en 87 045 757 actions, chacune assortie d'un droit de vote et ne faisant l'objet d'aucun nantissement.

Il n'existe aucun titre donnant accès au capital de Dexia Crédit Local.

2. DÉLÉGATIONS EN MATIÈRE D'AUGMENTATION DE CAPITAL

Une résolution d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription a été adoptée par l'assemblée générale des actionnaires du 21 mai 2002.

Le conseil de surveillance est autorisé à augmenter le capital soit en émettant des actions nouvelles auxquelles les actionnaires pourront souscrire en priorité, soit par incorporation de réserves, bénéfices ou primes par distribution d'actions gratuites et/ou par élévation de la valeur nominale des actions existantes.

Le montant total de l'augmentation de capital résultant des émissions autorisées ne peut excéder 1 milliard d'euros.

Cette autorisation a été donnée pour une durée de cinq ans à compter de l'assemblée générale du 21 mai 2002. Il n'en a été fait aucune utilisation au cours de l'exercice, ni au cours de l'exercice précédent.

Une nouvelle autorisation est inscrite dans les propositions de résolutions à l'assemblée générale mixte du 15 mai 2007.

3. RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Le capital social de Dexia Crédit Local est détenu, directement, en quasi-totalité par Dexia SA. Chacun des membres du conseil d'administration détient 1 action nominative de la société, conformément à l'article 14 des statuts de la société.

Cette répartition n'a enregistré aucun mouvement significatif depuis trois ans.

(en euros)	2002	2003	2004	2005	2006
Capital	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846	1 327 004 846
Nombre d'actions	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757	87 045 757
Dexia SA	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %	99,98 %
Particuliers	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %	0,02 %

Indirectement, le capital de Dexia Crédit Local est détenu à plus :

- de 5 % par Ethias, groupement d'associations d'assurance de droit belge ;
- de 10 % par la Caisse des Dépôts, établissement public administratif de droit français ;
- de 15 % par d'une part, Arcofin, société coopérative à responsabilité limitée de droit belge et d'autre part, le Holding communal de Belgique, société anonyme de droit belge.

4. DIVIDENDES DISTRIBUÉS AU COURS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

Le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

(en euros)	2003	2004	2005
Montant net par action	3,80	8,61 (1)	2,88
Montant bénéficiant de l'avoir fiscal	3,80 (2)	1,95 (2)	–
Montant par action éligible à réfaction (article 158-3 du Code général des impôts)	–	6,66 (2)	2,88 (3)
Montant total bénéficiant de l'avoir fiscal	330 773 876,60 (2)	169 739 226,15 (2)	–
Montant total éligible à réfaction (article 158-3 du Code général des impôts)	–	579 724 741,62 (2)	250 691 780,16 (3)

(1) Dont EUR 1,95 du chef de l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2004, réunie extraordinairement.
(2) Au taux de 50 %.
(3) Au taux de 40 %.

Il a par ailleurs été versé à chaque action, sur décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2006, réunie extraordinairement, une distribution exceptionnelle de EUR 1,04 par action. L'intégralité de cette distribution, soit EUR 90 527 587,28 est également éligible à la réfaction de 40 % précitée.

Il est proposé à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2006 de servir, au titre du dividende annuel, une somme de 300 307 861,65 euros, correspondant à un dividende unitaire de 3,45 euros.

Informations sociales et environnementales

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1.1 Accord salarial

Un accord salarial, portant sur les mesures d'augmentations générales applicables à compter du 1er janvier 2006, a été signé avec quatre des cinq organisations syndicales de l'unité économique et sociale constituée par Dexia Crédit Local et Dexia CLF Banque.

1.2 Épargne salariale

Se sont appliqués pour les sommes versées en 2006 au titre de l'exercice 2005 :

- l'accord d'intéressement du 30 juin 2005 portant sur les années 2005, 2006 et 2007 ;
- l'accord de participation du 30 juin 2005 portant sur l'année 2005.

Ont par ailleurs été négociés en 2006 :

- un avenant à l'accord d'intéressement concernant l'année 2006 ;
- l'accord de participation relatif à l'année 2006.

a. Intéressement

Conformément à l'accord du 30 juin 2005, la masse distribuable au titre de l'intéressement représente 0,3 % du *Gross Operating Income* (GOI) consolidé du groupe Dexia Crédit Local hors FSA et hors effets de change, dans l'hypothèse d'un taux de réalisation du budget de 100 % ; elle est modulée, dans les conditions fixées par l'avenant du 30 juin 2006 à l'accord d'intéressement, en fonction du degré d'atteinte de cet objectif budgétaire.

Une condition d'ancienneté de trois mois dans l'entreprise est exigée pour pouvoir bénéficier de l'intéressement.

Les montants d'intéressement versés sont répartis en deux sous-masses distinctes : pour 60 %, au prorata du temps de présence de chaque bénéficiaire ; pour 40 %, proportionnellement à la rémunération annuelle brute versée au titre de l'exercice considéré (limité à trois fois le plafond annuel de la sécurité sociale au 31 décembre de l'exercice).

Les sommes issues de l'intéressement peuvent être directement perçues par les bénéficiaires ou placées dans le plan d'épargne groupe. Elles donnent lieu à un abondement de 30 % de l'employeur si elles sont investies en actions Dexia via un fonds commun de placement.

Les sommes versées au titre de l'intéressement pour les trois derniers exercices sont les suivantes (montants bruts, hors abondement) :

- Exercice 2004 : somme affectée : EUR 2,77 millions (versement en 2005) ;
- Exercice 2005 : somme affectée : EUR 3,50 millions (versement en 2006) ;
- Exercice 2006 : somme provisionnée : EUR 4,33 millions (versement en 2007).

b. Participation

La réserve spéciale de participation (RSP) distribuée correspond au montant le plus élevé entre la RSP calculée selon la formule légale et la RSP calculée selon la formule dérogatoire plafonnée définie par l'accord de participation du 30 juin 2005.

Le plafond appliqué à la participation versée en 2006 au titre de l'exercice 2005 est de EUR 8,55 millions.

Le bénéfice de la participation est subordonné à la même condition d'ancienneté que l'intéressement.

La répartition de la participation est effectuée de façon proportionnelle à la rémunération annuelle, dans la limite de quatre fois le plafond de la sécurité sociale ; en outre, le montant des droits attribués à un même salarié ne peut, pour un exercice donné, excéder une somme égale aux trois-quarts de ce même plafond.

Les sommes issues de la participation doivent être affectées au sein du plan d'épargne groupe ou sur le compte courant bloqué.

Les montants bruts versés au titre de la participation pour les trois derniers exercices sont les suivants :

- Exercice 2004 : somme affectée : EUR 7,07 millions (attribution en 2005) ;
- Exercice 2005 : somme affectée : EUR 8,55 millions (attribution en 2006) ;
- Exercice 2006 : somme provisionnée : EUR 9,34 millions (attribution en 2007).

c. Plan d'actionnariat

Les salariés de Dexia Crédit Local ont accès au plan d'actionnariat mis en place au niveau de l'ensemble du groupe Dexia. Les titres figurant dans les fonds communs de placement ou directement détenus par les salariés dans le cadre du plan d'épargne groupe sont ceux émis par Dexia SA, holding faîtier de droit belge du groupe.

1.3 Principaux indicateurs du périmètre de l'unité économique et sociale

(Dexia Crédit Local et Dexia CLF Banque)

	2005	2006
Effectif présent au 31 décembre	**1 356**	**1 427**
dont effectif en CDD	161	168
dont effectif en CDI	1 195	1 259
Mouvements principaux de l'année en CDI		
Embauches	111	139
Mobilité dans le groupe Dexia	(18)	(22)
Licenciements	(20)	(18)
Démissions	(44)	(52)
Temps de travail		
Accord 35 heures	Accord-cadre du 14 novembre 2000, entré en vigueur le 1er janvier 2001	
Taux d'absentéisme (toutes catégories confondues)	3,60 %	3,38 %
Salariés à temps partiel (% de l'effectif)	7,7 %	7,1 %
Rémunérations (euros)		
Masse salariale brute distribuée	82 988 915	96 982 606
Charges sociales patronales	48 245 811	56 358 859
Salaire moyen annuel hommes	63 356	65 207
Salaire moyen annuel femmes	44 154	45 450
Formation		
% de la masse salariale	4,35 %	4,35 %
Nombre de jours (toutes formations confondues)	3 794	4 124
Conditions d'hygiène et de sécurité		
Nombre de réunions du CHSCT (au cours de l'année)	15	17
Œuvres sociales (en euros)		
Contribution au financement du comité d'entreprise	1 057 909	1 165 678

1.4 Évolution organisationnelle de Dexia Crédit Local

L'organisation de Dexia Crédit Local a été modifiée dans le prolongement des évolutions organisationnelles mises en œuvre au niveau du groupe Dexia à compter du 1er janvier 2006.

Celles-ci, destinées à promouvoir une gestion intégrée du groupe plus réactive et plus efficace, répondent à quatre objectifs :

- dissocier les fonctions de chef de métier et de chef d'entité ;
- réduire et clarifier les processus de décision ;
- piloter au niveau du groupe les métiers et les activités essentielles ;
- renforcer la gestion des carrières et favoriser la mobilité internationale.

L'organisation mise en place au niveau du groupe à cet effet est la suivante :

- le comité de direction du groupe comprend cinq membres, dont un président et un vice-président ;
- le comité exécutif du groupe comprend :
  - les membres du comité de direction,

– les sept directeurs généraux respectivement en charge des activités ou fonctions suivantes : services financiers au secteur public et rehaussement de crédit, services financiers aux particuliers, trésorerie et marchés financiers, finance, risque, exploitation et systèmes d'information, ressources humaines et communication.

Le chef de chacune des trois entités de tête (Dexia Crédit Local, Dexia Banque Belgique et Dexia BIL) participe, sans avoir la qualité de membre, au comité exécutif du groupe ;

- les directeurs généraux, membres du comité exécutif du groupe, exercent une autorité fonctionnelle sur les responsables des fonctions correspondantes au sein de chaque entité.

S'agissant du pilotage, à l'échelle du groupe, de l'activité de services financiers au secteur public et rehaussement de crédit (Public Finance), la localisation à Paris de cette fonction a été confirmée. En particulier, la nomination du directeur général responsable de cette activité reste soumise aux critères d'agrément des dirigeants d'établissements de crédit français adoptés par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (CECEI).

Le même schéma d'organisation s'applique à Dexia Crédit Local qui comporte deux organes : Le directoire et le comité exécutif.

- Le directoire est composé de cinq membres :

– le président du directoire, chef de l'entité Dexia Crédit Local, qui participe au comité exécutif du groupe,

– quatre membres issus du comité de direction du groupe, dont le président et le vice-président de cette instance ;

- Le comité exécutif :

Présidé par le président du directoire, le comité exécutif comprend :

– un vice-président

– les responsables des fonctions ou activités suivantes : activités commerciales et ingénierie financière France, marchés financiers, risques, finance, exploitation et systèmes d'information, ressources humaines, secrétariat général et juridique et fiscal.

Cette organisation a évolué début 2007.

1.5 Évolution de l'organisation du réseau France

La réforme du réseau commercial France mise en œuvre en mai 2006 repose sur deux objectifs complémentaires : un renforcement de la visibilité institutionnelle de Dexia Crédit Local et une plus grande homogénéité dans l'action commerciale du réseau.

Les lignes de force de l'organisation sont les suivantes :

- Renforcement du rôle et du statut du directeur régional

Sur la base du principe, confirmé, d'une direction par région, le directeur régional est le représentant de Dexia auprès de l'ensemble des clients et des interlocuteurs institutionnels de sa région ;

- Création d'une direction du réseau France

Cette entité, qui se substitue aux directions territoriales, est responsable du pilotage et de l'animation des directeurs régionaux et assure les missions et fonctions précédemment exercées par les directions territoriales, notamment en ce qui concerne le pilotage de l'action commerciale envers les clientèles institutionnelles et les clients locaux.

2. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Déjà engagé dans une démarche de développement durable par la signature de nombreux accords internationaux, le groupe Dexia a choisi de la renforcer en passant à une phase plus opérationnelle de son application. À cet effet, la direction du développement durable a bâti en 2006 un plan d'action destiné à aider les clients et collaborateurs du groupe à faire du développement durable une pratique naturelle à leurs relations.

Dexia Crédit Local joue un rôle clef dans la réussite de ce plan, notamment au travers de son activité de financement des équipements collectifs. À cet effet, Monsieur Marc Rizzotto est nommé depuis juin 2006 aux postes conjoints de directeur des Partenariats Publics Privés de Dexia Crédit Local et directeur du développement durable de Dexia Group et Dexia Crédit Local.

Le présent texte se veut une synthèse de la politique de Dexia Crédit Local en matière de développement durable pour l'année 2006, selon les indicateurs de l'article 116 de la loi NRE. Ceux-ci seront appliqués et détaillés à l'échelle du groupe, dans le cadre de la publication du rapport développement durable du groupe Dexia (site www.dexia.com).

2.1 Engagements et adhésions à des initiatives internationales et nationales

Les valeurs fondatrices de Dexia Crédit Local, le sens du long terme et le souci de l'intérêt général, s'illustrent notamment au travers de son adhésion à deux programmes des Nations unies et à leurs déclinaisons.

Programme	Objectifs	Actions engagées par Dexia Crédit Local
« Déclaration des institutions financières sur l'environnement et le développement durable » du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE).	Cette déclaration vise du point de vue des entreprises bancaires et financières signataires (160 à la date de juillet 2006), à s'engager en faveur du développement durable, à œuvrer en faveur de la préservation de l'environnement et à sensibiliser l'opinion.	• Publication d'un rapport de développement durable et d'un reporting environnemental. • Développement de différentes initiatives commerciales, citoyennes et de sensibilisation en faveur de l'environnement et du développement durable.
« Pacte mondial des Nations Unies » (« Global Compact »)	Lancé en juillet 2000 et placé sous l'autorité directe du Secrétaire Général des Nations Unies, le « Pacte mondial des Nations Unies » fédère des entreprises qui s'engagent à mettre en œuvre l'objectif du « développement durable » sur la base de dix principes dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.	• Signature de la « Charte des Services Publics Locaux », initiée par les associations françaises de collectivités locales et l'Institut de la Gestion Déléguée afin de soutenir l'accès aux biens essentiels et aux services publics locaux. • Signature en 2003 des *Equator Principles* dont l'objectif est d'améliorer la gestion des enjeux sociaux et environnementaux liés au financement de projets. • Signature de la « Charte de la diversité dans l'entreprise » en 2004 et de la « Charte de l'apprentissage » en 2005. • Adoption en février 2005 de la « Charte de déontologie concernant ses relations avec les fournisseurs ». La Charte encadre les relations des entités et filiales du groupe avec les fournisseurs afin de promouvoir les principes de responsabilité sociale et environnementale.

En 2006, Dexia Crédit Local a décliné sa politique de prise en compte des impacts environnementaux et sociaux dans le cadre de deux initiatives :

- Dexia est l'une des rares banques françaises à avoir adopté la version II des *Equator Principles* en juillet 2006. Désormais l'analyse des impacts sociaux et environnementaux d'un projet est requise pour tous les financements de projet d'un montant supérieur ou égal à USD 10 millions (au lieu d'USD 50 millions dans la version I), ce qui intègre une grande partie de l'activité de PPP (Partenariat Public Privé) de Dexia Crédit Local et de ses filiales. Afin d'accompagner les directions dans la mise en œuvre de ces procédures, une formation de tous les collaborateurs concernés sera mise en œuvre au 1er trimestre 2007.
- En décembre 2006, Dexia a signé la « Charte d'engagement des entreprises au service de l'égalité des chances dans l'Éducation » aux côtés de 40 grandes entreprises. L'objectif de cette charte est de faciliter l'insertion scolaire et professionnelle des jeunes les plus défavorisés au travers de partenariats entre le monde de l'entreprise et l'Éducation nationale. Dans ce cadre, Dexia Crédit Local s'engage pour 2007 à participer à la promotion de l'égalité des chances par des actions de parrainage et le recrutement de jeunes diplômés issus de territoires défavorisés.

Ces engagements sont relayés dans le cadre d'une politique active de communication et de sensibilisation des clients de Dexia Crédit Local aux thématiques environnementales et sociales.

- Dexia Crédit Local participe à la diffusion des meilleures pratiques de développement durable au travers de différents événements nationaux et internationaux. Pour 2006, peuvent être cités :

– la participation à l'élaboration des Plans Climat Territoriaux de la région Aquitaine et de la ville de Paris,

– l'organisation d'un atelier aux Assises nationales du développement durable consacré aux « Évaluations et indicateurs de développement durable au sein des collectivités locales »,

– la participation au forum « Financing Intelligent Energy in Municipalities » organisé par Énergies Cités à Riga (Lettonie),

– la participation au colloque « S'adapter aux changements climatiques : un enjeu pour les collectivités », organisé par le réseau IDEAL et le conseil régional d'Île-de-France,

– l'organisation de l'après-midi des Rencontres financières des décideurs locaux sur le thème « Environnement financier et finance de l'environnement »,

– l'organisation de la quatrième édition des Rubans du Développement durable des collectivités locales,

– l'organisation d'une campagne nationale de sensibilisation auprès des collectivités locales sur le thème de l'intégration par l'emploi des personnes handicapées ;

• Cette politique de sensibilisation s'appuie également sur la publication de différents ouvrages et recherches, à destination des collectivités locales :

– Au travers de son magazine d'information sur l'actualité des collectivités locales, *Fidexia magazine,* Dexia Crédit Local participe à la diffusion des meilleures pratiques locales de développement durable en traitant des grands thèmes relatifs à sa prise en compte par les collectivités (projet de loi sur l'eau, programmes de location-accession, location longue durée de véhicules non polluants, recyclage des déchets électroniques et électriques…).

– En 2006, Dexia Crediop et le groupe Dexia ont été les sponsors de la réalisation de la première étude comparative mondiale sur la politique des grandes villes européennes, initiée par la Directive Générale environnement de la Commission européenne et réalisée par l'institut de recherche Ambiente Italia.

2.2 *Développement durable des territoires*

En 2006, Dexia Crédit Local a renforcé sa gamme de produits en matière de financements de projet aussi bien dans le secteur de l'environnement et des énergies renouvelables que dans le secteur social.

LE SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Conscient de l'enjeu primordial du changement climatique, Dexia Crédit Local poursuit sa politique active dans ce domaine selon deux axes :

• le développement des énergies renouvelables, dont le financement constitue pour Dexia Crédit Local un axe majeur de son développement commercial et de son engagement en faveur de la lutte contre le changement climatique. La banque a notamment développé des stratégies d'intervention dans les secteurs de l'éolien, de l'énergie solaire, des modes de transport propres, des déchets.

Les nouveaux projets éoliens signés en 2006 représentent une enveloppe globale de EUR 6 milliards dont Dexia a assuré 10 % du financement soit EUR 600 millions correspondant à une production annuelle de 185 MW éolien. Cette méthode de production permet une économie de 185 000 tonnes de CO_2 en comparaison des émissions découlant de la production d'énergie électrique par une centrale à gaz. À titre indicatif, cette production d'énergie compense les émissions de CO_2 d'une ville comme Bruges en Belgique (120 000 habitants) ou du département de Corse du Sud.

– Dexia Crédit Local a financé une grande ferme éolienne en Australie, pour un montant de EUR 245 millions, ce qui a permis de tripler la capacité totale de génération d'électricité pour la porter à 240 MW.

– Rabobank et Dexia Crédit Local ont conclu le 25 octobre 2006 un financement destiné à assurer la construction et la maintenance du parc éolien offshore Q7, situé au large des côtes néerlandaises pour une puissance totale de 120 MW. Cette transaction est le premier financement sans recours monté pour un parc éolien en mer.

– Dexia Crédit Local a signé en 2006 le financement d'un portefeuille de trois parcs éoliens développés par Séchilienne – Sidec. Situé dans les départements de la Marne et de la Moselle, le parc développe une puissance totale de 32 MW pour un coût total d'investissement de EUR 37 millions.

• **la Finance Carbone** ; Dexia Crédit Local est membre du conseil d'administration de l'European Carbon Fund et a développé une stratégie d'intervention dans le secteur de la Finance Carbone.

Cette politique s'illustre plus globalement dans le cadre du développement de financements environnementaux pour le secteur public local dans les domaines suivants :

– Transports propres

- Dexia Sabadell Banco Local a participé au plus important financement de métro (EUR 1,2 milliard) jamais réalisé en Espagne, destiné à desservir le réseau de Madrid et de sa région,

- Dexia Crédit Local et sa filiale Dexia Flobail ont financé l'acquisition par Nantes Métropole de la flotte de bus fonctionnant au gaz naturel de ville pour un montant de EUR 23 millions.

– Assainissement des eaux

- En Allemagne, Dexia Kommunalbank Deutschland a participé pour moitié au financement de la collecte et du traitement des eaux usées pour la ville de Brunswick. La part de EUR 117 millions acquise par Dexia constitue son plus important encours du genre,

- La Banque Européenne d'Investissement, en partenariat avec Dexia Crédit Local, a accordé un concours de EUR 50 millions pour le financement de la mise à niveau des systèmes de traitement des eaux usées de l'agglomération de Perpignan.

– Bâtiment HQE

- Dexia Crédit Local a renouvelé en 2006 ses partenariats avec la Fédération Française du Bâtiment ainsi qu'avec la Fédération Nationale des Travaux Publics. Ces accords nationaux portent sur une enveloppe de EUR 600 millions chacun et incluent une enveloppe réservée au financement de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE),

– Solaire

- Dexia Sabadell Banco Local participe au financement d'une installation de panneaux solaires photovoltaïques de 20 MW située en Espagne, pour un montant total d'environ EUR 200 millions.

LE SECTEUR SOCIAL

Conjointement à ses actions en matière d'environnement et d'économies d'énergie, Dexia Crédit Local développe son soutien au secteur social, soit à travers la mise en place de partenariats, soit par la réalisation de montages financiers spécifiques.

Les principaux faits marquants de l'année 2006 sont les suivants :

- Aide aux personnes

– Dexia Crédit Local et Axa Assistance ont créé la filiale Domiserve afin de soutenir le financement des services à la personne par la commercialisation des Chèques emploi service universel (CESU) préfinancés.

- Accès au logement

– Dexia Crédit Local accompagne les Unions sociales pour l'Habitat (USH) dans la mise en œuvre des déclinaisons régionales du plan de cohésion sociale. L'objectif des plans régionaux est de relancer significativement l'offre de logement social d'ici cinq ans et de répondre ainsi à l'urgence sociale.

– Dexia Crédit Local est adjudicataire d'une enveloppe de EUR 698 millions de Prêts Locatifs Sociaux (PLS) pour les projets immobiliers en faveur des populations fragilisées. Une enveloppe de EUR 30 millions de PLS est dédiée aux associations de l'Unapei dans le cadre d'une convention de partenariat pour le soutien de projets de création ou de restructuration d'établissements d'hébergement de personnes en situation de handicap.

– Dexia Crédit Local et le Crédit Immobilier de France ont renouvelé pour trois ans leur partenariat destiné à favoriser le développement de la location – accession, au travers du Prêt Social de Location-Accession (PSLA). Celui-ci permet aux ménages à revenus modestes d'accéder à la propriété en bénéficiant d'une phase de location (pré acquisition) au cours de laquelle ils peuvent constituer une épargne leur permettant la constitution d'un apport personnel d'achat.

– La Banque Européenne d'Investissement (BEI), l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et Dexia Crédit Local ont signé en 2006 un protocole d'accord de financement de EUR 500 millions pour soutenir l'effort des collectivités locales en faveur d'un « Programme National de Rénovation Urbaine et Sociale ».

- Gestion des personnes

– Dexia Sofaxis a créé en 2006 deux nouvelles entités afin d'accompagner les collectivités locales dans la gestion de leur personnel. DS Services et DS Info proposent des services et des logiciels de solutions en ressources humaines et en démarche certification aux centres de gestion et aux grandes collectivités.

GESTION HUMAINE ET ENGAGEMENT CITOYEN

Dexia Crédit Local poursuit depuis de nombreuses années un programme d'action complet afin d'intégrer sa responsabilité sociale à la gestion des ressources humaines au quotidien.

Différentes actions peuvent être mises en avant pour l'année 2006 :

- Dexia Crédit Local a engagé une démarche citoyenne en faveur des personnes en situation de handicap : systématisation de la recherche de candidature en liaison avec des partenaires spécialisés, modification des processus de recrutement à partir d'une analyse des principaux métiers de l'entreprise, etc. ;

- la Direction des Ressources Humaines a élaboré un mini-guide pratique à destination des femmes enceintes. Mis en ligne sur l'intranet, il rassemble les informations professionnelles qui leur permettront de préparer sereinement leur congé de maternité ;

- afin de permettre à tout salarié de bénéficier de formations tout au long de sa vie professionnelle, la Direction des Ressources Humaines a engagé une campagne de communication autour du Droit Individuel à la Formation (DIF) et a élargi l'offre du plan de formation pour anticiper les nouvelles demandes des salariés liées au DIF ;

- dans le cadre de la démarche « une entreprise sans tabac », le comité tabac de Dexia Crédit Local a organisé des journées de consultations avec un tabacologue et une diététicienne ;

- dans le cadre de sa politique sociale, Dexia Crédit Local prend en charge 60 % de la carte orange de ses collaborateurs.

De multiples initiatives permettent à Dexia Crédit Local de développer sa dimension citoyenne, en particulier au travers de sa Fondation.

La Fondation Dexia Crédit Local, créée en 1993, a pour vocation de promouvoir l'esprit citoyen afin que chacun participe au développement durable des territoires.

- la Fondation Dexia Crédit Local a conclu avec le Conseil national des missions locales, au mois de juin 2006, une convention en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes des zones urbaines sensibles autour de deux actions majeures :

– le parrainage des jeunes des zones urbaines sensibles. Tous les collaborateurs volontaires de Dexia Crédit Local peuvent consacrer deux heures par mois, sur leur temps de travail, au parrainage des jeunes en difficulté,

– la mise en ligne directe des offres d'emplois de Dexia Crédit Local auprès des missions locales implantées dans les zones urbaines sensibles ;

- fin mars 2006, une équipe de douze collaborateurs (quatre collaborateurs de Dexia Crédit Local, quatre de Dexia Banque Belgique et quatre de Dexia BIL) a participé à la Course du cœur afin de contribuer au don d'organes.

GESTION DES IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX DIRECTS

Bien que relativement mesurés au vu de l'activité de services de Dexia Crédit Local, les risques liés à l'impact environnemental direct et à la politique d'achats ne sont pas pour autant négligés.

Les résultats du Bilan carbone, réalisé sur les bureaux parisiens de Dexia Crédit Local en 2005, ont permis de déterminer les principaux postes d'émission directe de la banque.

Différents axes de réduction des consommations d'énergie et émissions de CO_2 sur ces postes ont été adoptés dans le cadre du plan d'action environnemental 2006 du groupe Dexia :

- Le groupe s'est fixé pour objectif de diminuer la consommation de papier par « équivalent temps plein » (ETP)/an de plus de 50 %/ETP/an en 2010, afin de se rapprocher du seuil de consommation préconisé par l'ADEME (80 kg/ETP/an). La diminution de la consommation de papier préconisée permettrait de réduire les émissions de CO_2 dues à la consommation de papier de 61,5 %

en 2010 et de diminuer les émissions globales du groupe de 2 %, à périmètre constant sur la période 2006-2010.

À cet effet, le déploiement de différentes mesures est en cours au sein de Dexia Crédit Local et de ses filiales :

- l'augmentation du traitement dématérialisé de certains documents et de la scannérisation,
- la réduction du nombre d'imprimantes individuelles et l'utilisation de photocopieurs multifonctions en réadaptant la politique de dotation,
- la diffusion rationalisée du papier vierge aux salariés.

Cette politique s'accompagne également d'une modification des ratios de répartition de la consommation de papier au profit d'une augmentation de l'usage du papier recyclé, du papier blanchi sans chlore et du papier issu des forêts gérées durablement.

- Les émissions de CO2 dues aux déplacements professionnels des collaborateurs de Dexia Crédit Local font également l'objet de mesures de réduction spécifiques :
  - la sélection des véhicules de fonction inclut désormais systématiquement les modèles les moins émetteurs de chaque gamme,
  - une nouvelle circulaire sur les déplacements professionnels renforce le recours au train.
- Enfin une politique d'achats rationnelle dans le cadre du déménagement des effectifs parisiens de Dexia Crédit Local à la Défense doit permettre de réduire les consommations d'énergie et émissions de CO2 :
  - les nouveaux bureaux de la Défense seront tous dotés d'écrans plats et d'imprimantes multifonctions avec dotation rationalisée,
  - la Direction de la logistique de Dexia Crédit Local étudie actuellement la possibilité d'achat d'électricité verte pour l'alimentation en énergie de ses locaux.

Par ailleurs, différentes filiales de Dexia Crédit Local ont déjà mis en place des actions volontaristes de réduction de leur consommation d'énergie assorties d'objectifs.

Ainsi Dexia Sofaxis a mis en place en 2005-2006 un plan d'action environnemental qui a notamment pour objectif de diminuer la consommation électrique de ses bâtiments de 2 % par m² par an et d'utiliser les énergies renouvelables à hauteur de 20 % de sa consommation à horizon 2010. La première étape de ce projet, menée en partenariat avec le conseil régional du Centre et l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), s'est concrétisée par l'installation en 2006 de 66 panneaux solaires photovoltaïques permettant une production d'électricité autonome d'une puissance délivrée de 12 MW. Cette installation est à l'heure actuelle la plus grande surface de panneaux photovoltaïques installée en région Centre.

Dexia Crédit Local investit dans un puits de carbone
Dexia Sofaxis finalise actuellement la constitution d'un puits de carbone, site forestier permettant à la biomasse en croissance d'absorber une partie du CO_2 rejeté par les activités humaines. Cette initiative permettra à Dexia Sofaxis de compenser ses émissions de gaz à effet de serre dues à ses consommations d'énergie et à son patrimoine immobilier et de sensibiliser les collectivités locales à la lutte contre le changement climatique. Elle est la première société française à développer une telle initiative en France.

Démarche qualité
La mise en place d'une démarche qualité est un enjeu important du principe de responsabilité sociale de l'entreprise. Elle permet l'élargissement d'une culture de la performance financière à une culture de la performance et du développement durable. En 2006, Dexia Crédit Local et ses filiales l'ont déployée aussi bien dans le cadre de leur gestion interne que dans le cadre des relations clients.
Dexia Crédit Local est devenu, avec l'obtention de la certification ISO 9001, la première banque certifiée pour l'ensemble de ses activités en France.
La communauté d'agglomération de Bourges a eu recours à l'expertise et l'expérience de Dexia Sofaxis pour l'acquisition d'une quadruple certification de sa démarche de développement durable (certification Qualité ISO 9001, certification Sécurité OHSAS 18001, certification Environnement ISO 14001, certification Responsabilité sociale et éthique SA 8000). Bourges Plus est la première collectivité locale française à obtenir une certification simultanée sur ces quatre normes.

Mandats et rémunérations des mandataires sociaux

En application de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, figurent ci-après les mandats et fonctions exercés par chaque mandataire social de Dexia Crédit Local au cours de l'exercice 2006, ainsi que les rémunérations qui leur ont été versées sur la même période.

Il est rappelé que le 24 janvier 2007, l'assemblée générale des actionnaires de Dexia Crédit Local a décidé de modifier le mode de direction et d'administration de la société, en adoptant une structure à conseil d'administration, en remplacement de la structure à directoire et conseil de surveillance.

1. MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

1.1 État des fonctions et des mandats

Président du conseil de surveillance (président du conseil d'administration depuis le 24 janvier 2007)

Monsieur Pierre Richard

Président du conseil d'administration de Dexia SA

Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Président du conseil d'administration de Dexia SA
- Administrateur vice-président de Dexia Banque Belgique
- Administrateur vice-président de Dexia BIL
- Administrateur vice-président de Financial Security Assurance Holdings Ltd. (jusqu'en mai 2006)
- Administrateur du Crédit du Nord
- Membre du conseil de surveillance du *Monde*
- Administrateur d'Air France - KLM
- Administrateur de Generali France Holding

Vice-président du conseil de surveillance (vice-président du conseil d'administration depuis le 24 janvier 2007)

Monsieur Dominique Marcel

Membre du comité de direction de la Caisse des Dépôts

56, rue de Lille – 75007 Paris

- Administrateur de Dexia SA
- Président et directeur général de Financière Transdev
- Représentant permanent de Financière Transdev, administrateur de la Société Européenne pour le Développement des Transports Publics (Transdev)
- Président du conseil de surveillance de CDC DI. GmbH (Allemagne)
- Membre du conseil de surveillance de CDC Entreprises
- Président du conseil d'administration de CDC Holding Finances
- Administrateur de la Société Forestière de la Caisse des Dépôts
- Président du conseil de surveillance de la Compagnie des Alpes
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, administrateur d'Icade
- Membre du conseil de surveillance de CNP Assurances
- Administrateur d'Accor
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, membre du conseil de surveillance de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne et de Prévoyance (CNCEP)
- Représentant permanent de la Caisse des Dépôts, membre du conseil de surveillance de la Société Nationale Immobilière
- Administrateur de la Société du Grand Théâtre des Champs-Élysées
- Président du groupe Beture/Cap Atrium
- Président et directeur général de CDC - Entreprises Capital Investissement
- Président et directeur général de Map Holding

Membres du conseil de surveillance (administrateurs depuis le 24 janvier 2007)

La Fédération Nationale des Travaux Publics représentée par **Monsieur Patrick Bernasconi***

Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics

3, rue de Berri – 75008 Paris

- Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics
- Président de Bernasconi TP
- Président de Science et Industrie
- Président et directeur général de L'Immobilière des Travaux Publics
- Administrateur de SMAVIE BTP
- Représentant permanent de la Fédération Nationale des Travaux Publics, membre du conseil de surveillance de BTP Banque,
- Représentant permanent de la Fédération Nationale des Travaux Publics, vice-présidente de SMA BTP
- Cogérant de SCI Bernasconi Frères
- Associé gérant de Casa Déco

La Fédération Française du Bâtiment représentée par **Monsieur Christian Baffy***

Président de la Fédération Française du Bâtiment

33, avenue Kléber – 75016 Paris

- Président de la Fédération Française du Bâtiment
- Administrateur vice-président de la Banque du Bâtiment et des Travaux Publics
- Administrateur-délégué (à titre personnel) et représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, vice-président de SMAVIE BTP
- Administrateur (à titre personnel) et représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, vice-président de SMA BTP
- Représentant permanent de la Fédération Française du Bâtiment, administrateur de Dresdner RCM Entreval (jusqu'en décembre 2006)
- Président et directeur général de Baffy SA
- Gérant de Baffy Invest SARL
- Gérant de B J Immobilier SARL
- Gérant de BD
- Gérant de L'Orle d'Or
- Gérant de PIC Transactions
- Gérant de la SCI Espace Cracovie
- Gérant de La Ferme de Champlon
- Administrateur puis censeur (depuis janvier 2006) de Ecofi Euro Crédit
- Administrateur puis censeur (depuis janvier 2006) de BTP Obligations
- Administrateur puis censeur (depuis avril 2006) de BTP Associations
- Administrateur puis censeur (depuis avril 2006) de BTP Rendement
- Président de SAS Cap Foncier 21 (depuis mars 2006)

Monsieur Jean-Pierre Brunel*

Conseiller du comité de direction de la Caisse des Dépôts

21, rue Auguste-Bosc – Résidence Parc des Cèdres – 30900 Nîmes

- Administrateur de Services Conseil Expertises Territoires
- Administrateur d'Iéna Environnement
- Président du conseil d'administration de la SA d'HLM Le Nouveau Logis - Centre Limousin
- Membre du conseil de surveillance de la Compagnie Nationale du Rhône
- Président du conseil de surveillance de France Retraite

Monsieur Philippe Duron*

Président du Conseil régional de Basse-Normandie

Abbaye aux Dames – Place Reine Mathilde – 14035 Caen CEDEX

Monsieur Jean-Pol Henry*

Député – conseiller communal de Charleroi

118, rue de la Madeleine – 6041 Gosselies – Belgique

- Administrateur de la société Le Val d'Heure

Monsieur Patrick Lachaert*

Député – Échevin à Merelbeke

Hundelgemsesteenweg 166 – 9820 Merelbeke – Belgique

Monsieur Loïc Le Masne de Chermont*

Conseiller général de Loire-Atlantique

La Juliennais – 44360 Saint-Étienne-de-Montluc

- Administrateur de Dexia Banque
- Représentant permanent du département de Loire-Atlantique, administrateur de la Société d'Équipement de la Loire-Atlantique (SELA)
- Président de la SAS La Juliennais
- Gérant de la SCI Locla et des SCI Locla 1-2-3-4-5-6
- Cogérant de la SCI Lorod
- Associé gérant de la SCI Racan

** Membre indépendant.*

Monsieur François Rebsamen*

Maire de Dijon – 19, rue de l'Amiral Courbet – 21000 Dijon

Monsieur Antoine Rufenacht*

Maire du Havre – Place de l'Hôtel de Ville – 76600 Le Havre

- Gérant de la société Financière Interocéanique
- Président du conseil d'administration d'Armor
- Administrateur de l'Établissement Public Foncier de Normandie

Madame Francine Swiggers

Membre du comité de direction du groupe Arco

6, avenue Livingstone – 1000 Bruxelles – Belgique

- Administrateur d'Arcofin
- Administrateur d'Arcopar
- Administrateur d'Arcoplus
- Administrateur d'Auxipar
- Administrateur d'Interfinance
- Administrateur d'Arcosyn
- Administrateur de Sofato
- Administrateur de Procura
- Administrateur d'Aquafin
- Administrateur de VDK – Caisse d'Épargne
- Administrateur de Dexia Insurance (jusqu'en mai 2006)
- Administrateur de DVV Verzekeringen/Les AP Assurances (jusqu'en mai 2006)

Monsieur René Thissen*

Sénateur – conseiller communal de Waimes

23, rue de Bouhémont – 4950 Waimes – Belgique

- Administrateur délégué de SAGI
- Administrateur délégué de MACOMA
- Administrateur du Centre Hospitalier Chrétien
- Administrateur d'Espace Tourisme et Culture
- Président de Contrat de Rivière Amblève

Représentants du comité d'entreprise

Monsieur Jean-Claude Trochain

Madame Valérie Hudé

** Membre indépendant.*

1.2 Rémunérations et engagements

a. Rémunérations et avantages versés durant l'exercice 2006

Monsieur Pierre Richard ayant été nommé à compter du 1er janvier 2006 président du conseil d'administration de Dexia SA, le conseil d'administration de Dexia SA a fixé, le 26 avril 2005, sa rémunération annuelle brute à EUR 400 000. Rémunération brute variable perçue en 2006 au titre de la fonction exercée en 2005 : EUR 950 000.

Conformément aux principes de gouvernement d'entreprise du groupe Dexia, Monsieur Pierre Richard n'a pas reçu d'options en 2006, le président du conseil d'administration du groupe Dexia ne recevant pas d'options. Il a par ailleurs levé 65 000 options du plan 1999 au prix d'exercice de EUR 12,68.

b. Jetons de présence versés durant l'exercice 2006

Le montant des jetons de présence a été fixé par l'assemblée générale des actionnaires du 16 mai 2006 à EUR 300 000.

A été versée, durant l'exercice 2006, au titre de jetons de présence, une somme globale de EUR 242 000, répartie comme suit :

- EUR 28 000 (1) à Christian Baffy et Loïc Le Masne de Chermont ;
- EUR 21 000 (2) à Francine Swiggers ;
- EUR 20 000 à Jean-Pierre Brunel, Philippe Duron, Dominique Marcel, François Rebsamen, Antoine Rufenacht et Patrick Bernasconi ;
- EUR 15 000 (3) à Jean-Pol Henry, Patrick Lachaert et René Thissen.

c. Engagements souscrits

Il n'a été conclu, depuis le 1er janvier 2006, aucune convention réglementée, telle que visée par l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, il est précisé que Dexia Crédit Local n'a, par le passé, pris aucun engagement particulier en faveur de ses dirigeants.

(1) En raison de leur participation au comité d'audit.

(2) En raison de sa participation au comité d'audit et compte tenu de la retenue à la source.

(3) Compte tenu de la retenue à la source.

2. MEMBRES DU DIRECTOIRE

2.1 État des fonctions et des mandats

Président du directoire (administrateur-directeur général depuis le 24 janvier 2007)

Monsieur Gérard Bayol

Dexia Crédit Local - Tour Dexia La Défense 2 - 1, passerelle des Reflets - 92913 La Défense

- Représentant permanent de Dexia Crediop, membre du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency (jusqu'en février 2006)
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency (depuis mars 2006)
- Administrateur de Dexia Crediop
- Président du conseil de surveillance de Dexia Sofaxis (depuis mars 2006)
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, administrateur de Dexia CLF Banque (depuis février 2006)
- Administrateur de Dexia Épargne Pension
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre de SOFGIE (depuis juillet 2006)
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, membre de SOFCAGIE (depuis juillet 2006)
- Administrateur de Dexia Finance (jusqu'en juin 2006)
- Vice-président de Dexia Fund Services Italia SpA (jusqu'en avril 2006)
- Associé Gérant de SCI Bayoli

Membres du directoire (administrateurs depuis le 24 janvier 2007)

Monsieur Axel Miller

Président du comité de direction de Dexia SA

Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Administrateur délégué de Dexia SA
- Membre du comité de direction et administrateur de Dexia Banque Belgique
- Membre du comité de direction de Dexia BIL
- Administrateur du Crédit du Nord
- Président du conseil d'administration de Dexia Foundation VZW (jusqu'en février 2006)
- Vice-président du conseil d'administration de Dexia Insurance Belgium SA (jusqu'en février 2006)
- Vice-président du conseil d'administration de Financial Security Assurance Holdings Ltd. (depuis mai 2006)
- Administrateur d'Ethias Vie
- Administrateur de LVI Holding
- Membre du comité de direction de la Fédération des Entreprises de Belgique

Monsieur Jacques Guerber

Vice-président du comité de direction de Dexia SA

Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Membre du comité de direction et administrateur de Dexia Banque Belgique
- Membre du comité de direction de Dexia BIL
- Administrateur du Crédit du Nord
- Administrateur de Dexia Insurance Belgium (jusqu'en février 2006)
- Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd.
- Président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency
- Membre du conseil de surveillance de Financière Centuria
- Représentant permanent de Dexia Crédit Local, administrateur de Dexia Finance (jusqu'en juin 2006)

Membres du directoire

Monsieur Rembert von Lowis

Membre du comité de direction de Dexia SA

Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Membre du comité de direction et administrateur de Dexia Banque Belgique
- Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd.
- Administrateur de Dexia Holdings Incorporated
- Administrateur (depuis mars 2006) et Président du conseil d'administration (depuis août 2006) de Dexia AM Luxembourg
- Vice-président du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency (jusqu'en mars 2006)
- Président du conseil d'administration de Dexia Habitat (jusqu'en juin 2006)
- Administrateur de RBC Dexia Investor Services Ltd. (jusqu'en avril 2006)

Monsieur Dirk Bruneel

Membre du comité de direction de Dexia SA

Dexia SA – Place Rogier 11 – B-1210 Bruxelles – Belgique

- Membre du comité de direction de Dexia BIL
- Membre du conseil de surveillance de Dexia Municipal Agency (jusqu'en mars 2006)
- Président du conseil d'administration de Dexia Securities France Holding (jusqu'en mai 2006)
- Président du conseil d'administration de Dexia Securities France (jusqu'en mai 2006)
- Administrateur de Dexia Financière
- Administrateur de Dexia Insurance Belgium (jusqu'en mai 2006)
- Administrateur de Ehsal
- Administrateur de VEV
- Administrateur de Zinner NV (jusqu'en avril 2006)
- Administrateur de Dexia Participation Luxembourg (jusqu'en mai 2006)
- Président du directoire de Dexia Bank Nederland NV
- Membre du directoire Dexia Nederland Holding NV
- Administrateur de Banque Artésia Nederland (jusqu'en mars 2006)
- Administrateur de Dexia Capital Ireland (jusqu'en février 2006)
- Administrateur de Dexia Financial Services Ireland (jusqu'en février 2006)
- Administrateur de Dexia Investments Ireland (jusqu'en février 2006)
- Président du conseil d'administration d'AMCC (jusqu'en mars 2006)
- Administrateur de Financial Security Assurance Holdings Ltd. (jusqu'en décembre 2006)
- Président du conseil d'administration de RBC Dexia Investor Services Ltd. (depuis août 2006)
- Administrateur de Dexia Participation Belgique (depuis juin 2006)
- Président du conseil d'administration de Denizbank AS (depuis octobre 2006)
- Président du conseil d'administration de Denizbank Kültür Sanat Yayincilik Ticaret Ve Sanayi AS (Deniz Culture) (depuis octobre 2006)

2.2 *Rémunérations et engagements*

a. Rémunérations et avantages versés durant l'exercice 2006

	Rémunération brute fixe [1]		Rémunération brute variable			Nombre d'options	
(en EUR milliers)	2005	2006	Au titre de 2005, payé en 2006	Au titre de 2006, payable en 2007	Plan de pension [2]	Attribuées [4]	Levées
Axel Miller [3]	550	725	587,08	989,62	175,76	120 000	Néant
Jacques Guerber	550	625	538,15	671,25	202,18	90 000	Néant
Dirk Bruneel [3]	560	560	572,33	439,60	148,64	80 000	Néant
Rembert von Lowis	450	500	366,94	410,00	115,93	80 000	55 000 à EUR 12,68
Gérard Bayol	(5)	438 [6]	(5)	398,25	-	50 000	Néant

(1) Pour Jacques Guerber, Rembert von Lowis et Dirk Bruneel (pour la période d'activité aux Pays-Bas), des cotisations sociales « employeur » ont été payées, outre les montants indiqués dans cette section, par le groupe Dexia.
(2) Montant pris en charge par Dexia en 2006 pour les plans de pension complémentaire.
(3) Autres avantages : couverture décès, invalidité, traitement médical : des primes annuelles collectives de EUR 32 320 ont été payées en 2006 au bénéfice des membres belges du comité de direction de Dexia, pour une couverture supplémentaire décès, invalidité permanente et frais de traitement médical et de EUR 14 160 au bénéfice des membres français du comité de direction de Dexia pour une couverture supplémentaire décès et invalidité.
(4) Options attribuées le 30 juin 2006 à un prix d'exercice de EUR 18,62.
(5) Monsieur Bayol a été nommé en qualité de membre du directoire le 11 janvier 2006, et n'a donc perçu aucune rémunération, en cette qualité, durant l'année 2005 ou au titre de cet exercice.
(6) À compter du 11 janvier 2006.

La rémunération des membres du comité de direction de Dexia SA est fixée par le conseil d'administration de Dexia SA sur proposition du comité des rémunérations. La rémunération de Monsieur Gérard Bayol est fixée par le conseil de surveillance de Dexia Crédit Local après consultation du comité des rémunérations.

La rémunération des membres du comité de direction de Dexia SA fait l'objet d'une étude périodique menée par le comité des rémunérations avec l'appui d'un consultant externe spécialisé. Elle est composée d'une partie fixe et d'une part variable.

La rémunération fixe est déterminée en considération de la nature et de l'importance des responsabilités exercées par chacun (et en tenant compte des références de marché pour des postes de dimension comparable).

La rémunération variable se décompose en trois volets :

- un premier volet groupe basé sur une formule liée aux résultats de Dexia SA, applicable de manière identique à l'ensemble des personnes concernées dans le groupe Dexia. La formule est basée sur quatre indicateurs : le résultat brut d'exploitation *underlying*, le résultat net *underlying*, le résultat net total et le PER relatif (PER moyen de l'indice DJ Euro Stoxx Banks). Pour les trois premiers indicateurs, la performance de Dexia se détermine par référence à l'objectif budgétaire ;
- un deuxième volet propre au comité de direction basé sur la réalisation d'objectifs communs aux membres du comité de direction. Ces objectifs ont été fixés par le comité des rémunérations et s'articulent autour de quatre grands axes : (1) l'interaction avec le conseil d'administration, (2) les marchés financiers, (3) les marchés commerciaux et (4) l'interne. Des critères plus précis ont été établis à l'intérieur de chacun de ces grands axes qui constituent la base sur laquelle le comité des rémunérations apprécie la performance du comité de direction dans son ensemble. Ces critères ont été établis en fonction de tout ce qui peut être attendu d'un comité de direction, compte tenu du contexte dans lequel la société évolue ;
- un troisième volet individuel basé sur la réalisation d'objectifs personnels propres à chaque membre du comité de direction. La fixation et l'appréciation de la réalisation de ces objectifs personnels sont faites par l'administrateur délégué sauf en ce qui le concerne, auquel cas cette appréciation est faite directement par le comité des rémunérations.

Chacun de ces trois volets donne lieu à l'application d'un pourcentage allant de 0 % à 100 % (avec un taux cible à 50 %).

Une amplitude maximum de la rémunération variable est fixée pour chaque membre du comité de direction.

Les mêmes principes sont applicables pour la rémunération de Monsieur Gérard Bayol. Concernant la rémunération variable, le deuxième volet repose essentiellement sur l'atteinte d'objectifs propres à Dexia Crédit Local.

b. Jetons de présence versés durant l'exercice 2006

Tout jeton de présence ou tantième payé par une société du groupe Dexia à un membre du comité de direction vient en déduction des rémunérations fixes ou variables de ce dernier.

c. Engagements souscrits

Il n'a été conclu, depuis le 1er janvier 2006, aucune convention réglementée telle que visée par l'article L.225-38 du Code de commerce.

Par ailleurs, il est précisé que Dexia Crédit Local n'a, par le passé, pris aucun engagement particulier en faveur de ses dirigeants. Toutefois, certains d'entre eux bénéficient d'une pension complémentaire extra-légale mise en place par Dexia. Divers régimes sont applicables aux membres du directoire de Dexia Crédit Local :

Messieurs Jacques Guerber et Rembert von Lowis ont droit, moyennant le respect de certaines conditions, à une rente de retraite annuelle en cas de vie au moment du départ à la retraite dont le montant équivaut à 75 % de la moyenne de la rémunération brute fixe sur les deux années précédant le départ à la retraite. Ce montant est toutefois diminué des montants perçus au titre de la pension légale d'origine privée.

Messieurs Axel Miller et Dirk Bruneel ont droit, moyennant le respect de certaines conditions, à une rente de retraite annuelle, en cas de vie au moment du départ à la retraite, dont le montant équivaut à un certain pourcentage d'une rémunération de référence (le pourcentage varie en fonction de la durée des services dans le groupe Dexia). Ce montant est toutefois diminué des montants perçus au titre de la pension légale et, le cas échéant, d'autres pensions extra-légales acquises au sein du groupe Dexia.

Dans l'hypothèse d'une carrière de 35 ans au sein du groupe Dexia, ce pourcentage serait égal à 80 % d'une rémunération de référence annuelle fixe brute de EUR 665 233 (*) pour le président du comité de direction de Dexia SA, et, sauf exception, de EUR 434 707 (*) pour les autres membres du directoire de Dexia Crédit Local également membres du comité de direction de Dexia SA.

Une rente de survie complémentaire est également prévue pour les ayants droit de tous les membres du comité de direction de Dexia SA en cas de décès.

* *Ces montants sont indexés chaque année.*

Faits marquants et perspectives

1. FAITS MARQUANTS

1.1 Réorganisation juridique et opérationnelle

a. Du groupe Dexia

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration de Dexia SA, qui est présidé par Monsieur Pierre Richard, définit, au nom de tous les actionnaires et sur proposition ou après avis du comité de direction, la stratégie et la politique générale de la société et du groupe Dexia. Il contrôle et oriente la gestion de la société et du groupe, et assure le suivi du risque. Le conseil assure également que ses obligations envers tous ses actionnaires sont comprises et remplies, et rend compte aux actionnaires de l'exercice de ses responsabilités.

LE COMITÉ DE DIRECTION – L'ORGANISATION DE LA STRUCTURE

En 2006, Dexia avait mis en place une nouvelle structure d'organisation qui visait, dix ans après sa création, à renforcer l'intégration du groupe. L'objectif poursuivi était double : définir la stratégie du groupe pour les dix années à venir et adapter ses modes de fonctionnement pour mobiliser l'ensemble de ses collaborateurs sur sa mission, ses valeurs et son plan de développement.

Près d'un an après, ces résultats sont très largement atteints et Dexia est déjà en mesure de passer à l'étape suivante de l'évolution de sa structure d'organisation selon trois axes :

- un centre de décision fort au niveau du groupe, qui assure l'unité de commandement et d'action et la rapidité de prise de décision sans niveaux de management intermédiaires superflus ;
- des entités locales solides, proches des clients et du terrain, disposant d'un mandat clair pour exécuter la stratégie du groupe sur le territoire qui leur est assigné ;
- un cadre qui permet de capitaliser au mieux sur toutes les compétences présentes dans le groupe, où qu'elles soient et sans duplication, et une amélioration forte de l'efficience du groupe.

Les deux volets de cette évolution ont porté sur :

- la nomination de cinq directeurs généraux en charge des métiers (Services financiers au secteur public – Financement de projets et rehaussement de crédit ; Services financiers aux particuliers – Asset management ; Trésorerie et marchés financiers) et des fonctions Risques et Operations & IT comme membres du comité de direction groupe ;
- la transformation des comités exécutifs de Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia BIL, en comités de direction.

b. De Dexia Crédit Local

Dans un souci de cohérence avec les autres entités, Dexia Crédit Local a, par décision de l'assemblée générale du 24 janvier 2007, pris la forme d'une société anonyme à conseil d'administration qui s'est substituée à celle à directoire et conseil de surveillance. Les treize membres du conseil de surveillance ont été nommés en qualité de membres du conseil d'administration, ainsi que Messieurs Axel Miller, Jacques Guerber et Gérard Bayol.

Le conseil d'administration du 24 janvier 2007 a désigné Monsieur Pierre Richard en qualité de président du conseil d'administration et a confié la direction générale de la société à Monsieur Gérard Bayol.

Le comité exécutif est devenu comité de direction sans modification de sa composition.

1.2 Changement de siège social

L'immeuble de bureaux acquis le 1er décembre 2005 dans le quartier de la Défense afin de réunir sur un même site les équipes parisiennes du groupe Dexia a fait l'objet des aménagements nécessaires au cours de l'année 2006. Les équipes ont commencé à s'installer à partir du mois de février 2007.

Le siège social de la société a en conséquence été transféré à compter du 1er mars à l'adresse suivante :

1, passerelle des Reflets

Tour Dexia La Défense 2

92913 La Défense Cedex

1.3 Démarche Qualité

Dexia Crédit Local est devenu, avec l'obtention de la certification ISO 9001, la première banque certifiée pour l'ensemble de ses activités en France.

2. PERSPECTIVES

Aujourd'hui, en France comme ailleurs, les collectivités locales et régionales jouent un rôle essentiel, aux côtés des gouvernements centraux, dans la gestion des politiques publiques et dans la délivrance, directe ou indirecte, des services publics à la population. Dans de nombreux pays, les compétences confiées aux échelons territoriaux s'accroissent, ce qui entraîne des transferts financiers et une nouvelle répartition des masses financières entre les acteurs publics.

En Europe notamment, du fait de la poursuite des processus de décentralisation, les collectivités territoriales ont renforcé leur poids dans l'économie européenne. Ce processus est continu et loin d'être terminé. Ainsi, l'Espagne, engagée depuis quelques années dans le renforcement des Communautés autonomes (transfert à celles-ci des compétences éducation et santé en 2000 et 2002) a réformé en 2006 les statuts des Communautés autonomes de Valence et de Catalogne, élargissant encore leurs compétences et leurs pouvoirs fiscaux et administratifs. De son côté, l'Allemagne a adopté en juillet 2006 une réforme du fédéralisme qui aboutira à renforcer, à partir de 2007, plusieurs compétences des *Länder*. Enfin, les nouveaux États membres de l'Union européenne ont eu à gérer un bouleversement profond de leurs sociétés et économies, mettant en place des collectivités territoriales performantes. Nombre d'entre eux (Slovénie, Hongrie, Lettonie) envisagent aujourd'hui la création de collectivités de niveau régional pour permettre un meilleur pilotage de compétences touchant de vastes territoires (infrastructures, santé, etc.).

Ces évolutions ont eu une traduction quantitative : les dépenses des collectivités territoriales en Europe ont crû en volume de + 3,6 % par an en moyenne entre 2000 et 2005, pour s'élever à près de EUR 1 400 milliards, soit 12,7 % du PIB. Du côté des investissements publics, ils sont aujourd'hui essentiellement portés par les collectivités territoriales qui ont réalisé en 2005 près de deux tiers des investissements publics en Europe.

La mise en œuvre des grands programmes communautaires d'infrastructures décidés par l'Union européenne et les États membres conduit à faire appel de plus en plus aux co-financements apportés par les collectivités territoriales. Ceci constitue un élément d'une mutation de leurs arbitrages financiers. Par ailleurs, la volonté d'accélérer la réalisation des projets devrait entraîner un recours plus marqué aux Partenariats Publics-Privés, qui d'ores et déjà suscitent un intérêt croissant de la part des nouveaux États membres, dont plusieurs viennent de se doter d'une législation spécifique à ce sujet.

L'importance et la diversité des programmes à entreprendre devraient conduire les collectivités territoriales à un recours plus important à l'endettement. La dette locale et régionale (EUR 633 milliards en 2005) a progressé de + 2,4 % par an en moyenne entre 2000 et 2005 et notamment de + 4,9 % en 2005. Notons toutefois que, comparé à l'ensemble du secteur public, cet encours demeure réduit (5,8 % du PIB en 2005 contre 63,2 % pour la dette publique totale). Les grands équilibres restent donc assurés d'autant plus que le secteur local et régional est de plus en plus associé à la maîtrise et à la gouvernance des finances publiques, notamment au travers de pactes internes de stabilité.

L'accroissement des compétences territoriales s'observe au-delà de l'Europe. On assiste désormais à une véritable « mondialisation de la décentralisation », caractérisée par un recours croissant aux pouvoirs locaux pour le développement démocratique des États. Ce nouveau mode de gouvernance économique et social est encouragé par les bailleurs de fonds internationaux dans la plupart des pays où ils interviennent.

Fort de son expertise du secteur public local, acquise historiquement en France et en Belgique et progressivement étendue en Europe et ailleurs, Dexia Crédit Local est particulièrement à même de répondre à la demande croissante des responsables financiers locaux, partout dans le monde. Dans un tel contexte, la progression de son activité d'apporteur de produits et de services financiers, ainsi que la progression de ses résultats, se poursuivront donc en 2007.

3 GOUVERNANCE ET CONTRÔLE INTERNE

Rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce 62

1. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance 62
2. Objectifs de la société en matière de contrôle interne 63
3. Les principaux acteurs du contrôle interne (organisation, rôle, moyens) 64
4. L'élaboration et le traitement de l'information comptable et financière 69
5. Les principaux risques et dispositifs spécifiques de contrôle interne 73
6. Mode d'appréciation du contrôle interne 76

Rapport des commissaires aux comptes 78

Rapport du président du conseil d'administration établi en application de l'article L. 225-37 du Code de commerce

Le présent rapport est établi et présenté par Monsieur Pierre RICHARD, président du conseil d'administration, qui était, avant le changement de mode d'administration de Dexia Crédit Local intervenu le 24 janvier 2007, président du conseil de surveillance. Il décrit les principes et procédures ayant prévalu au cours de l'exercice 2006, sous le mode d'administration à directoire et conseil de surveillance.

1. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Dexia Crédit Local applique les bonnes pratiques en matière de gouvernement d'entreprise. C'est notamment le cas dans le fonctionnement du conseil de surveillance et des comités spécialisés qui en émanent.

1.1 Le conseil de surveillance

La mission du conseil de surveillance est de contrôler la gestion de Dexia Crédit Local telle qu'elle est effectuée par son directoire. Son action est guidée par l'intérêt de la société, considéré au regard de ses actionnaires, de ses clients et de son personnel. Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de Dexia Crédit Local, de l'un quelconque des membres du conseil de surveillance et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

Le conseil de surveillance est composé de treize membres élus par l'assemblée générale des actionnaires en raison de leurs compétences et de la contribution qu'ils peuvent apporter à la surveillance de la société. Il comprend deux représentants de la société Dexia, actionnaire quasi unique, quatre élus locaux français, trois élus locaux belges et quatre autres membres indépendants. Le critère d'indépendance retenu s'inspire des recommandations du rapport sur le gouvernement d'entreprise dit rapport « Bouton ». La liste complète des membres du conseil de surveillance figure dans le rapport de gestion.

Les membres du conseil de surveillance sont tous tenus d'adhérer à une charte qui définit leurs devoirs, en déclinant dans ce cadre les principes du code de déontologie de Dexia Crédit Local.

Cette charte rappelle notamment l'importance de leur participation active aux travaux du conseil. Elle précise également que les membres du conseil de surveillance sont considérés comme des personnes exerçant des fonctions sensibles et sont soumis, à ce titre, aux obligations les plus strictes concernant les transactions sur titres Dexia. Toute transaction doit être préalablement portée à la connaissance du directeur de la conformité de Dexia Crédit Local et obtenir son autorisation.

Le conseil de surveillance se réunit au moins une fois par trimestre. En 2006, il s'est réuni quatre fois.

Le président du conseil de surveillance et le président du directoire mettent à disposition des membres du conseil de surveillance l'ensemble des informations, en particulier d'ordre stratégique, nécessaires au bon exercice de leurs fonctions.

Les membres reçoivent, préalablement à la réunion, un ordre du jour ainsi qu'un dossier comportant des notes ou documents relatifs à l'ordre du jour.

Les nominations des membres du conseil de surveillance se font en conformité avec la loi et les statuts. À chaque réunion, le directoire présente l'activité et les comptes de la période écoulée. Le conseil examine également de façon récurrente sur les travaux du comité d'audit, le contrôle interne, la surveillance des risques.

En 2006, outre les thèmes récurrents entrant dans son domaine de responsabilité, le conseil s'est intéressé dans ses travaux à la stratégie du groupe Dexia, à la collecte des ressources, aux développements liés à la mise en place du Chèque Emploi Service Universel (CESU), aux rapports de la Commission bancaire sur le pilotage des risques, la production et le contrôle des états comptables et prudentiels.

L'organisation de Dexia Crédit Local a été, à compter du 11 janvier 2006, modifiée en conséquence des dispositions arrêtées au niveau du groupe.

Le conseil de surveillance de Dexia Crédit Local du 20 décembre 2005, constatant que les mandats des membres du directoire venaient à

échéance le 10 janvier 2006, a nommé comme nouveaux membres du directoire à compter du 11 janvier 2006, Messieurs Axel Miller, Jacques Guerber, Rembert von Lowis, Dirk Bruneel et Gérard Bayol, puis désigné ce dernier en qualité de président du directoire.

Le contrôle des décisions du président du directoire a été exercé par le conseil de surveillance conformément à la loi.

Dans un souci de cohérence avec les autres entités, Dexia Crédit Local a, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 24 janvier 2007, pris la forme d'une société anonyme à conseil d'administration qui s'est substituée à celle à directoire et conseil de surveillance. Les treize membres du conseil de surveillance ont été nommés en qualité de membres du conseil d'administration, ainsi que Messieurs Axel Miller, Jacques Guerber et Gérard Bayol.

Le conseil d'administration du 24 janvier 2007 a désigné Monsieur Pierre Richard en qualité de président du conseil d'administration et a confié la direction générale de la société à Monsieur Gérard Bayol.

Le comité exécutif est devenu comité de direction sans modification de sa composition.

1.2 Les comités spécialisés émanant du conseil de surveillance

Le conseil peut créer en son sein des comités spécialisés ; ces comités sont alors composés de deux à cinq membres du conseil de surveillance dont un président. Ils peuvent se tenir en dehors de la présence du président du conseil de surveillance. Le président du comité spécialisé présente au conseil un rapport sur les travaux effectués.

Le comité d'audit se compose de trois membres issus du conseil de surveillance [(1)] et se réunit au moins deux fois par an. En 2006, le comité d'audit s'est réuni deux fois. Compte tenu de l'importance de son rôle en matière de contrôle et de surveillance de l'établissement des comptes, ses missions et ses moyens d'actions sont détaillés dans la deuxième partie de ce rapport consacrée au contrôle interne.

Par ailleurs, le comité des rémunérations du conseil d'administration de Dexia SA est consulté sur la politique de rémunération et d'incitation des membres du comité de direction de Dexia Crédit Local, ainsi que sur la politique d'actionnariat des salariés.

(1) Monsieur Christian Baffy, président ; Monsieur Loïc Le Masne de Chermont ; Madame Francine Swiggers.

2. OBJECTIFS DE LA SOCIÉTÉ EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

2.1 Les missions du contrôle interne

Comme pour l'ensemble des établissements de crédit, le groupe Dexia Crédit Local est soumis à la surveillance de la Commission bancaire. Les objectifs et l'organisation de son contrôle interne s'inscrivent dans le cadre défini par le Code monétaire et financier, le règlement CRB n° 97-02, dont la correcte application est périodiquement vérifiée par la direction de l'audit interne, et par la législation et réglementation des pays dans lesquels Dexia Crédit Local opère.

Le dispositif de contrôle interne tel que prévu par l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le règlement CRB n° 97-02 vise à ce que soient mis en place différents dispositifs de contrôle destinés à assurer :

- la conformité des opérations et des procédures internes ;
- une information financière et comptable fiable et de qualité ;
- la sécurité du traitement de l'information ;
- des systèmes de mesure et de surveillance des risques et des résultats.

Plus spécifiquement, les missions assignées au contrôle interne en vigueur à Dexia Crédit Local visent à :

- Vérifier que le dispositif de maîtrise des risques mis en place est solide et efficace.

  La gestion des risques est à la base de l'activité bancaire. Dexia Crédit Local, de par la nature de son activité et sa volonté de privilégier les règles de prudence, de diversification et de qualité des encours a fait de son approche du risque une caractéristique clé de sa perception par les marchés financiers. Le dispositif de contrôle interne a pour objectif de garantir au directoire que les risques pris par le groupe sont en accord avec cette caractéristique, et compatibles avec les objectifs de performance fixés.

- S'assurer que l'information comptable et financière produite est fiable et pertinente.

  L'objectif principal de l'information financière est de donner une image fidèle de la situation de Dexia Crédit Local de manière régulière, complète et transparente. Le système de contrôle interne est centré sur la réalisation de cet objectif.

Dexia Crédit Local a mis en place un ensemble de procédures et de contrôles dans le cadre de l'organisation de son dispositif de contrôle interne qui vise à assurer le bon fonctionnement de Dexia Crédit Local dans le respect de la réglementation et des principes prudentiels, tout en veillant à une gestion efficiente des moyens disponibles.

Il convient toutefois de mentionner que, comme tout système de contrôle, ce dispositif ne peut être considéré comme une garantie absolue de la correcte réalisation des objectifs de la société.

2.2 *Architecture générale du dispositif*

Le système de contrôle interne du groupe Dexia Crédit Local repose sur une séparation claire des fonctions. Il distingue :

- **Le contrôle permanent hors conformité**

  Ce contrôle a la charge de vérifier que le dispositif de maîtrise des risques mis en place est solide et efficace et de s'assurer de la qualité de l'information comptable et financière.

  L'organisation du contrôle permanent (hors conformité) est développée au paragraphe 3.5 ci-après ;

- **Le contrôle de conformité**

  Ce contrôle veille à ce que l'ensemble des réglementations et procédures soient appliquées de manière permanente et ne fassent pas encourir du fait de leur absence ou non application des risques, soit de sanction administrative ou disciplinaire, soit financier ou encore de réputation.

  L'organisation de la fonction conformité est développée au paragraphe 3.6 ci-après ;

- **Le contrôle périodique, ou audit interne**

  Ce contrôle, conduit par l'audit général du groupe Dexia Crédit Local, a pour mission de veiller en permanence au caractère performant et à l'application effective des contrôles, dans la maison mère et toutes ses filiales et succursales.

  L'organisation de l'audit interne est développée au paragraphe 3.7. ci-après ;

- **Les références internes**

  Afin de s'assurer que l'information et les instructions appropriées soient mises à la disposition de l'ensemble des acteurs du contrôle interne, le groupe Dexia Crédit Local a progressivement développé un référentiel commun.

  Ces documents de référence peuvent être regroupés en quatre grandes catégories :

– Les **chartes** définissent pour un métier ou une fonction donnée les objectifs et politiques de référence que le groupe s'est lui-même donné, et établissent un cadre conceptuel d'organisation et de fonctionnement. C'est le cas par exemple de la charte d'audit interne et de la charte de conformité définies par le groupe Dexia ;

– Les **codes** regroupent pour une activité donnée des règles de conduites, ou des bonnes pratiques qui s'imposent à l'ensemble des collaborateurs concernés, indépendamment de leur rattachement hiérarchique ou fonctionnel. Le groupe a ainsi adopté en 2002 un code de déontologie qui a été diffusé à l'ensemble des salariés, au siège comme dans les filiales et succursales ;

– Les **lignes de conduites,** aussi appelées directives, sont le premier niveau de déclinaison opérationnelle des chartes ou des codes. Elles fixent en pratique les standards de qualité, définissent les limites et organisent le système de délégation. Les lignes de conduites établies par l'équipe de gestion des risques du groupe Dexia permettent ainsi de fixer l'ensemble des limites de contrepartie attribuées au groupe Dexia Crédit Local ;

– Enfin, les **procédures** définissent, en application des chartes, codes et directives, l'organisation, les actions à effectuer et les contrôles à exercer pour l'accomplissement d'une tâche donnée. Chaque collaborateur, au sein de son service ou de sa direction, doit pouvoir disposer d'un manuel de procédures applicable à la fonction qu'il occupe. Pour les mêmes raisons, des contrats de service permettent de formaliser les relations entre deux directions ayant des rapports clients-fournisseurs, en fixant le niveau de service attendu.

  Par ailleurs, la définition des processus, dans le cadre de la certification de la qualité, bien qu'axée principalement vers la satisfaction de la clientèle, a conduit l'entreprise dans une démarche de contrôle global de son activité.

3. LES PRINCIPAUX ACTEURS DU CONTRÔLE INTERNE (ORGANISATION, RÔLE, MOYENS)

3.1 *Les départements et directions opérationnels*

En accord avec les principes du groupe Dexia, les responsables et collaborateurs des départements et directions opérationnels sont les garants de l'adaptation et du bon fonctionnement du contrôle interne dans leurs domaines d'activité. Ils sont notamment chargés d'analyser les risques de chaque transaction qu'ils initient et de vérifier qu'ils sont compatibles avec le système de contrôle interne de leur département. En cas d'évolution de l'environnement, interne ou externe, ayant un

impact sur le système, ils doivent proposer ou mettre en place, en fonction de leur niveau de responsabilité, les adaptations nécessaires au maintien de la bonne maîtrise des risques pris.

3.2 La direction des risques et du contrôle permanent

La mission confiée à la direction des risques et du contrôle permanent est, d'une part, de garantir au directoire un faible profil de risque de la banque, permettant de bénéficier d'un rating élevé, condition indispensable pour lever des ressources aux meilleures conditions possibles et atteindre les objectifs de rentabilité attendus des actionnaires et, d'autre part, d'assurer le pilotage du contrôle permanent de l'établissement.

Le directeur des risques et du contrôle permanent est membre du comité exécutif et est membre du comité placé auprès du directeur général des risques du groupe regroupant les directeurs des risques des entités et les responsables fonctionnels pour ce qui concerne le groupe. Il n'a aucune relation hiérarchique avec les autres unités. Sa fonction s'exerce en toute indépendance des filières opérationnelles.

La direction des risques et du contrôle permanent exerce sa compétence sur l'ensemble des risques principaux générés par l'activité bancaire qui sont les risques de crédit, de marché, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement CRB n° 97-02. La direction des risques et du contrôle permanent est comme indiquée ci-dessus en charge du contrôle permanent de l'établissement.

La direction se conforme strictement aux prescriptions du groupe Dexia sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de reporting, qui sont définies par l'équipe de gestion des risques du groupe. Le directeur des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local est membre du comité des directeurs de risques du groupe Dexia *(Group Risk Management Committee)*.

Le suivi consolidé des risques au sein du groupe Dexia Crédit Local s'appuie sur une filière risque organisée au niveau de chaque succursale ou filiale, rapportant hiérarchiquement (succursales) ou fonctionnellement (filiales) au responsable de la direction des risques et du contrôle permanent.

3.3 Les comités

Un certain nombre de comités sont partie intégrante du contrôle interne de Dexia Crédit Local.

L'organisation de ces comités a été modifiée à la suite de la réorganisation du groupe Dexia en janvier 2006 pour comprendre des comités constitués au niveau du groupe et des comités propres à l'entité. La définition du rôle de chaque comité, de son champ de compétence et de sa composition a été actée par le comité exécutif du groupe en début d'année. Dans chacun des comités de risque, Dexia Crédit Local est représenté par son président, le directeur des risques et du contrôle permanent ou par un membre de la direction des risques et du contrôle permanent. Les décisions s'élaborent par consensus. Au demeurant, le représentant de Dexia Crédit Local dans ces instances dispose d'un droit de veto pour son entité s'il estime que le profil de risque ou la mesure proposée ne lui paraît pas correspondre aux particularités de son entité.

Concernant les comités de Dexia Crédit Local, ceux-ci ont été redéfinis dans leur compétence et composition en fonction de l'organisation et des comités créés au niveau du groupe. Les décisions sont prises par consensus. En cas de désaccord persistant, le président, membre du comité exécutif, arbitre la décision finale.

Leur champ de compétence recouvre plusieurs domaines du contrôle interne :

- **La définition et la gestion du risque global** sont assurées au niveau du groupe Dexia dans le cadre du *Risk Policy Committee* (RPC) ;
- **La gestion du risque de crédit** est assurée par différents comités :
  - Les comités de crédit, hebdomadaires, qui prennent pour les opérations du *Public Finance*, *Corporate* et *Project Finance* et pour les opérations de marché, les décisions d'engagement sur les dossiers relevant de leur compétence, déterminées en fonction de la nature des contreparties, de critères de complexité et de limites ;
  - Le comité de suivi d'encours, trimestriel, qui examine les dossiers sensibles ;
  - Le comité des défauts, trimestriel, qui détermine la liste des opérations en défaut en fonction de la typologie du groupe Dexia et décide des actions à entreprendre en vue de les résorber ;
  - Le comité des provisions, trimestriel, qui arrête les provisions à constituer sur les créances douteuses et litigieuses.
- **La gestion du risque de marché** avec :
  - Le comité ALM (ALCO), mensuel, se réunissant au niveau du groupe Dexia, qui fixe notamment les limites de prise de risque (valeur actuelle nette et sensibilité), et pilote la couverture du gap de liquidité, du gap de taux et des positions de change pour l'ensemble des entités du groupe et pour Dexia Crédit Local, les filiales et succursales exerçant une activité significative dans ce domaine ;
  - Le comité marchés (MRGC), mensuel, qui suit le respect des limites fixées au niveau du groupe Dexia ou de Dexia Crédit Local, analyse l'activité et définit les orientations opérationnelles.

    Le rôle de ces comités est développé dans les paragraphes consacrés aux risques de marché et d'ALM.
- **La diversification de l'activité** avec :
  - Le comité nouveaux produits, mensuel, qui vérifie en amont du lancement de toute nouvelle activité ou produit que les risques liés ont été correctement analysés, mesurés et maîtrisés et que les systèmes de gestion adaptés sont en place. Des comités équivalents ont également été mis en place dans les filiales ;
  - Le comité d'évaluation des risques commerciaux, trimestriel, qui a pour mission de suivre l'activité commerciale et d'analyser les risques commerciaux liés à la vente de produits et opérations structurés. Sur cette base, il oriente la politique de commercialisation des opérations.

- **Les grands projets informatiques, réglementaires ou organisationnels** avec :

– Les comités de pilotage projet, qui suivent l'avancement des projets, prévoient les ressources nécessaires, prennent les décisions finales et organisent la communication vers le comité exécutif du groupe Dexia Crédit Local ;

– Le comité de sécurité informatique, dont les principales missions sont décrites ci-après dans le traitement de la sécurité des systèmes d'information.

Le fonctionnement de ces comités fait l'objet d'un reporting généralement trimestriel en comité exécutif.

3.4 Le suivi des filiales et succursales

Le groupe Dexia Crédit Local dispose de nombreux outils pour suivre et contrôler l'activité de ses filiales et succursales, en fonction de leur degré d'autonomie vis-à-vis de la maison mère. Les filiales françaises créées pour gérer une activité spécifique (filiales outils) s'appuient sur les différentes fonctions du siège, et bénéficient du système de contrôle interne de ce dernier. Le suivi est donc très intégré. C'est le cas par exemple des sociétés de crédit-bail, ou de Dexia Municipal Agency.

D'autres filiales françaises, comme Dexia Sofaxis et Dexia CLF Banque, ont un champ d'activité plus étendu, et fonctionnent avec leur propre personnel. Elles ont donc mis en place, au sein de leur organisation, leur système de contrôle interne. Celui-ci est basé sur les meilleures pratiques développées au niveau du siège, tout en étant adapté aux spécificités de l'activité de ces filiales.

Les filiales et succursales étrangères disposent de leur propre personnel[(1)] et se consacrent à une large palette d'activités, en fonction de leur marché local. Suivant leur taille, elles s'appuient plus ou moins sur les fonctions du siège. Comme pour les filiales françaises, les filiales et succursales étrangères ont mis en place un système de contrôle interne adapté à leur dimension, leur activité et les particularités de leur marché local.

Le suivi des entités internationales est coordonné par le directeur général de Dexia SA en charge de l'activité *Public Finance & Credit Enhancement*. Il s'appuie sur le département international qui relève également du groupe Dexia. Ce département est organisé en zones géographiques et regroupe les correspondants de chacune des filiales et succursales. Ces correspondants sont chargés du suivi au quotidien de ces entités, et de la liaison avec les services concernés du siège.

Les fonctions de contrôle des risques et de contrôle permanent, de conformité et d'audit sont placées sous la surveillance directe des directions, compétentes dans ces domaines, du siège de Dexia Crédit Local.

Dans le cadre des filières citées ci-dessus, le responsable d'une fonction de la filiale ou succursale est rattaché fonctionnellement (filiales), ou hiérarchiquement (succursales), au responsable de la même fonction du siège. Ce dernier participe alors au processus de recrutement, d'évaluation, de rémunération et de définition des objectifs de son équivalent au sein de la filiale ou succursale.

Dans tous les cas, le suivi est basé sur un système de délégations, de rapports réguliers aux services du siège concernés ainsi qu'au comité exécutif du groupe Dexia Crédit Local, et la participation des membres de celui-ci aux différents organes d'administration et de décision de ces filiales. Lorsque leur taille et leur activité le justifient, les filiales se sont dotées des mêmes organes de gouvernance d'entreprise que la société mère.

3.5 Le contrôle permanent hors conformité

En fonction des dispositions de l'arrêté du 31 mars 2005 modifiant le règlement CRB n° 97-02, le contrôle permanent hors conformité est piloté depuis le 11 janvier 2006 par le directeur des risques et du contrôle permanent, membre du comité exécutif.

Le pilotage du contrôle permanent s'appuie sur les équipes de mesure et de surveillance des risques, sur des moyens décentralisés au sein des directions ou des filiales et succursales, et sur des dispositifs de concertation dans le cadre des comités de suivi du contrôle permanent afin d'assurer une surveillance de manière consolidée.

L'architecture de ce contrôle, qui a été définie et complétée dans le courant de l'année, est organisée autour de trois niveaux :

- un contrôle de 1er niveau qui est réalisé dans les directions opérationnelles. Ces contrôles sont assurés directement par chaque collaborateur et par sa hiérarchie directe sur les opérations qu'il traite et par référence aux procédures en vigueur ;
- un contrôle de 2e niveau opéré par des personnes dédiées dans chaque direction opérationnelle qui transmet son rapport et ses observations à la direction des risques et du contrôle permanent ;
- un contrôle de 3e niveau qui est opéré au sein de la direction des risques et du contrôle permanent par l'unité en charge du pilotage de ces contrôles qui est située dans la direction des risques opérationnels, sécurité des systèmes d'information et contrôle permanent afin d'assurer toutes les synergies possibles entre ces différents niveaux de contrôle.

Les filiales et succursales ont organisé leur dispositif de contrôle permanent en tenant compte des législations et réglementations des pays dans lesquelles elles sont installées tout en considérant leur organisation propre et leur taille.

Les contrôles sont réalisés pour le compte et sous le contrôle de la direction des risques et du contrôle permanent qui s'assure de la cohérence de ceux-ci et de leur indépendance, par la mise en place de liens fonctionnels. Cette direction effectue le reporting global. Celle-ci peut demander toute justification sur les dysfonctionnements constatés. Compte tenu de la mise en place encore récente, ce processus doit encore assurer sa montée en charge pour une efficacité plus grande.

(1) Avec des modalités particulières pour Dexia Kommunalkredit Bank dans le cadre du partenariat avec Kommunalkredit Austria

3.6 La fonction conformité

Le groupe Dexia Crédit Local intervient dans des secteurs très réglementés. Il doit donc en permanence être en mesure de contrôler qu'il respecte l'ensemble des exigences légales, réglementaires et les règles de place. En plus de ces exigences, le groupe a développé ses propres règles. Les règles de bonne conduite ont été rassemblées dans les documents de principe que sont la Politique d'intégrité et la Charte compliance. Elles sont reprises dans le code de déontologie distribué à l'ensemble des collaborateurs depuis 2002. Un code de conduite de salle des marchés a été établi et remis aux collaborateurs concernés qui en accusent réception et acceptation.

Pour ce qui concerne plus spécifiquement la lutte contre le blanchiment d'argent, le groupe Dexia se conforme aux règles françaises ou aux règles locales dans chacune de ses implantations internationales. Au-delà de ces fondements, le groupe a mis en place des critères normalisés plus exigeants en matière d'acceptabilité et de respectabilité de sa clientèle. L'objectif est de ne nouer des relations qu'avec des contreparties dont l'identité est parfaitement établie et partageant ses critères d'intégrité et de responsabilité. Une procédure générale anti-blanchiment et antiterroriste a été distribuée à l'ensemble des collaborateurs, qui ont à ce titre participé à des séances de formation obligatoires en France et dans toutes les filiales et succursales. Des formations sont régulièrement organisées pour les nouveaux arrivants ainsi que pour des populations homogènes (sphère marchés financiers, responsable de clients institutionnels ou des clients locaux).

La fonction conformité est organisée en filière, de la holding du groupe Dexia aux filiales étrangères de Dexia Crédit Local. Elle est indépendante et rattachée *in fine* à l'administrateur délégué, président du comité de direction de Dexia. À Dexia Crédit Local, le directeur de la conformité rapporte au président du directoire, et a un lien fonctionnel avec le directeur de la conformité du groupe Dexia. Il exerce également la fonction de correspondant de TRACFIN, dans le cadre des obligations des établissements bancaires en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.

Chacune des entités composant le groupe Dexia Crédit Local dispose d'un directeur de la conformité, ou du moins, pour les plus petites, d'un correspondant conformité. Leur rôle est de veiller au contrôle du respect de la politique d'intégrité et de la charte compliance du groupe dans chacune des entités, d'actualiser les règles en fonction de l'évolution de l'activité et de l'environnement (légal ou économique), d'informer et de sensibiliser les directions et membres du personnel. Ils rapportent fonctionnellement au directeur de la conformité de Dexia Crédit Local pour les filiales et hiérarchiquement pour les succursales. Lors de leur création, les nouvelles implantations (en 2006, notamment, le Mexique, le Canada et le Japon) sont immédiatement dotées d'un responsable de la conformité. Ce dernier reçoit l'appui du siège qui lui communique les documents type pour établir les règles de base à appliquer localement.

En 2006, répondant à la politique définie au niveau du groupe Dexia comme aux recommandations de l'Autorité des marchés financiers, le plan d'action conformité a été poursuivi et mené à bien. La direction de la conformité a été renforcée. Le champ réglementaire a fait l'objet d'une définition pour l'ensemble du groupe Dexia. La direction de la conformité assure une veille réglementaire par la mise à jour permanente des textes applicables. Un guide complet des procédures conformité a été rédigé et est tenu à jour. Un plan de contrôle a été organisé et mis en œuvre en collaboration avec l'inspection. S'agissant de la lutte anti-blanchiment, la base des fiches « *Know Your Customer* » est en cours de refonte pour améliorer son fonctionnement. Sous l'impulsion de la *Compliance* groupe, une cartographie des risques de non-conformité a été établie pour l'ensemble des sociétés du groupe.

3.7 L'audit interne (contrôles périodiques)

L'audit interne a pour mission de promouvoir le contrôle interne dans le groupe et de veiller en permanence au caractère performant et à l'application effective du système de contrôle interne en vigueur.

Dans ce cadre, l'audit interne évalue, notamment par ses missions, si les risques encourus par le groupe Dexia Crédit Local dans le cadre de ses diverses activités et dans toutes les entités qui le composent, sont perçus et couverts de manière adéquate. Il vérifie également que les orientations et directives du directoire sont appliquées.

Une charte d'audit commune énonce les principes fondamentaux qui gouvernent la fonction d'audit interne dans le groupe Dexia en décrivant ses objectifs, son rôle, ses responsabilités et ses modalités de fonctionnement.

La direction de l'audit interne de Dexia Crédit Local exerce ses activités d'évaluation du fonctionnement du contrôle interne sur l'ensemble du périmètre de Dexia Crédit Local : siège, réseau France, filiales, succursales et bureaux de représentation, en France et à l'étranger.

Elle est responsable de l'accomplissement de sa mission envers le conseil de surveillance et le président du directoire de Dexia Crédit Local.

Elle est placée sous la responsabilité d'un auditeur général, rattaché hiérarchiquement au président du directoire de Dexia Crédit Local et fonctionnellement à l'auditeur général groupe, conformément à la charte d'audit. L'auditeur général dispose également d'un accès direct au président du conseil de surveillance. Un inspecteur lui est également rattaché. La fonction d'inspection a pour mission d'effectuer des enquêtes sur la prévention de la fraude, sur le respect des règles déontologiques et du règlement intérieur.

Les responsables des directions d'audit interne des filiales sont rattachés hiérarchiquement, soit au président de l'exécutif local, soit au conseil d'administration ou au conseil de surveillance (ou au comité d'audit), et fonctionnellement à l'auditeur général de Dexia Crédit Local. Les modalités de mise en œuvre de cette filière fonctionnelle ont été approuvées par les organes d'administration et de surveillance des filiales en 2003.

La direction d'audit interne de la succursale de New York dépend hiérarchiquement de l'auditeur général de Dexia Crédit Local.

Au total en 2006, les fonctions d'audit interne et d'inspection disposent de 47 auditeurs et inspecteurs, ce qui constitue un effectif approprié à la taille et aux activités de Dexia Crédit Local.

La méthodologie employée est normalisée, dans l'analyse de l'univers de risque comme dans la planification et la réalisation des missions. Elle a été développée en collaboration avec le groupe Dexia et est commune à l'ensemble des entités du groupe.

L'analyse des risques pour chaque activité à auditer permet de déterminer la fréquence des audits (annuelle, bisannuelle ou quadriennale pour Dexia Crédit Local, au maximum trisannuelle aux États-Unis et dans certaines filiales). À compter de 2007, l'ensemble des processus opérationnels sont audités sur une période de trois ans au plus, les quelques autres processus, moins risqués, le sont selon une périodicité plus importante. C'est à partir de ces fréquences qu'est déterminé le plan d'audit de l'année en cours. Les plans d'audit sont présentés aux comités de direction des entités concernées, puis soumis pour approbation à leurs comités d'audit.

Chaque mission donne lieu à l'élaboration de recommandations déclinées en plans d'actions. Ceux-ci ont pour objet de remédier aux points de faiblesses révélés par les missions d'audit, afin de consolider le système de contrôle interne. Chaque plan d'action est approuvé par le comité de direction de l'entité concernée et fait l'objet d'un suivi régulier de sa réalisation.

Les suivis des plans d'actions sont repris dans les rapports d'activité (rapport annuel prévu par le règlement CRB n° 97-02 et rapport semestriel demandé par l'audit du groupe et présenté dans les comités d'audit Dexia et Dexia Crédit Local), afin de mettre en évidence les évolutions du dispositif de contrôle interne. En 2006, l'audit interne a pu vérifier à nouveau le bon avancement des plans d'actions établis suite à ses recommandations et à celles de la Commission bancaire.

Une nouvelle organisation de la filière de l'audit interne a été approuvée par le comité exécutif de Dexia et par le comité exécutif de Dexia Crédit Local, et prend effet en 2007. Elle vise notamment à mieux correspondre à l'organisation du groupe Dexia, et va dans le sens d'une plus grande intégration de la filière d'audit existante, avec la définition d'un plan d'audit unique pour l'ensemble du groupe, et le pilotage transversal du plan d'audit du groupe par cinq responsables de segments (un segment correspondant à un métier et/ou un regroupement d'activités support).

Cette nouvelle organisation ne modifie pas celle de la direction de l'audit interne de Dexia Crédit Local, et n'a pas d'effet sur son effectif. Les auditeurs de l'équipe existante demeurent sous l'autorité hiérarchique de l'auditeur général de Dexia Crédit Local, qui reste l'interlocuteur principal du comité exécutif de Dexia Crédit Local, du comité d'audit et des régulateurs. L'auditeur général a désormais un rôle moins opérationnel dans la supervision des missions d'audit mais continue à s'assurer de la couverture adéquate de tous les risques générés par les activités de Dexia Crédit Local et de ses filiales et succursales. Il est associé au pilotage de la filière d'audit du groupe Dexia.

Le fonctionnement de la filière de l'audit interne repose par ailleurs sur deux nouvelles structures : l'IAMC *(Internal Audit Management Committee)* et l'IAEC *(Internal Audit Executive Committee).*

Composé de l'auditeur général de Dexia SA, qui le préside, et des auditeurs généraux de Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg, l'IAMC définit la méthodologie d'audit interne applicable dans le groupe Dexia, arrête le plan d'audit global du groupe, définit les moyens, définit les segments et désigne les responsables de segment.

L'IAEC est composé de l'auditeur général de Dexia SA, qui le préside, des auditeurs généraux de Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg et des responsables de segment. Y participe également le responsable de la cellule *Planning, Tools & Reporting*. Il définit l'univers d'audit et le met à jour régulièrement, valide la cartographie des risques préparée par chacun des responsables de segment, propose le plan d'audit global du groupe, veille à la planification optimale des missions d'audit, propose les évolutions nécessaires en termes de moyens de la filière, de méthodologie et d'outils, définit la politique de formation des équipes d'audit, analyse les résultats du suivi de la performance de la filière, valide les reportings internes et externes.

Une cellule *Planning, Tools & Reporting* est constituée au niveau de Dexia SA, avec des correspondants chez Dexia Banque Belgique, Dexia Crédit Local et Dexia Banque Internationale à Luxembourg. Elle est en charge des aspects de veille réglementaire, méthodologies et outils d'audit, suivi des recommandations, reportings internes et externes, articulation avec le *Risk Management Opérationnel* et la *Compliance*, coordination des plannings des auditeurs pour la réalisation du plan d'audit.

3.8 Le directoire et le comité exécutif

Afin d'assurer le bon fonctionnement et le développement du groupe Dexia Crédit Local, son directoire est responsable en dernier ressort de la mise en place et du maintien d'un système de contrôle interne approprié. Il définit et coordonne la politique du groupe Dexia Crédit Local en la matière. Il alloue des moyens et attribue des délais de mise en place aux actions décidées dans le cadre de cette politique. Il vérifie que les objectifs donnés sont atteints et que le système de contrôle interne est en adéquation avec l'ensemble des besoins. Enfin, il ajuste ces besoins en fonction des évolutions internes et externes constatées.

Pour assurer cette mission, le directoire s'appuie sur le comité exécutif dont les membres sont en permanence impliqués dans le système de contrôle interne, par l'intermédiaire de leurs fonctions opérationnelles, leur participation aux différents comités de suivi, et les rapports, notamment d'audit, qui sont systématiquement portés à leur connaissance.

3.9 Le groupe Dexia

L'organisation du groupe Dexia Crédit Local est le miroir de l'organisation du groupe Dexia.

Pour l'assister dans son rôle de pilotage global du groupe, le comité de direction de Dexia s'appuie sur six directions générales chargées des métiers et des principales fonctions transversales dans l'ensemble du groupe : (i) *Public & Project Finance and Credit Enhancement,* (ii) Services financiers aux particuliers, (iii) Trésorerie et marchés financiers, (iv) Finance, (v) Risques et (vi) Opérations et Technologie.

Chaque direction est sous la responsabilité d'un directeur général qui rapporte directement au comité de direction. Les directeurs généraux disposent d'un correspondant dans les principales entités opérationnelles sur lesquelles ils exercent une autorité fonctionnelle.

Le comité exécutif groupe, qui réunit le comité de direction et les directeurs généraux du groupe, traite les sujets transversaux ou d'une certaine importance au niveau du groupe. Les présidents des organes de direction des trois entités principales (Dexia Crédit Local, Dexia Banque Belgique et Dexia Banque Internationale à Luxembourg), ainsi que les responsables des activités spécialisées des assurances et d'*asset management* assistent également aux réunions du comité exécutif groupe.

Les équipes plus spécifiquement concernées par le contrôle interne sont les suivantes :

- **L'audit groupe**, rattaché directement à l'administrateur délégué, président du comité de direction, définit la méthodologie utilisée dans le groupe, coordonne et participe à la réalisation des audits de fonctions transversales entre plusieurs entités, audite les fonctions groupes et les fonctions d'audit des différentes entités ;
- En 2007, la nouvelle organisation décrite au paragraphe 3.7 permet une plus grande intégration des diverses composantes de la filière d'audit interne dans le groupe ;
- **L'équipe de la gestion des risques**. Elle prépare les décisions à prendre dans le groupe en matière de stratégie et d'appétit au risque et définit les moyens propres à gérer ce risque. Son rôle, ainsi que celui des comités pilotés au niveau du groupe Dexia, ont été décrits aux paragraphes 3.2 et 3.3 ;
- **Le *Chief Compliance Officer***, rattaché directement à l'administrateur délégué, président du comité de direction, dirige le réseau des *Compliance Officers* des différentes entités et s'attache au respect de la politique d'intégrité et au développement de la culture d'éthique et de déontologie qui constitue un point fort de la signature du groupe Dexia depuis sa création (cf. paragraphe 3.6).

4. L'ÉLABORATION ET LE TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

4.1 Les états financiers

L'objectif principal des comptes annuels est de donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats d'une société. C'est une tâche particulièrement exigeante dans le cas d'un établissement financier, où l'unité de compte, la monnaie, se confond avec l'objet même de l'activité.

Le règlement CRB n° 97-02, relatif au contrôle interne, met en avant, dans son titre comptable, que l'organisation mise en place doit garantir l'existence d'un ensemble de procédures appelé « piste d'audit ». Cette piste d'audit doit notamment permettre de faire le lien entre toute information comptable et un justificatif d'origine, et réciproquement. C'est ce principe qui fonde l'organisation de la fonction comptable du groupe Dexia Crédit Local.

a. Missions et organisation de la direction de la comptabilité

La direction de la comptabilité joue un rôle central dans l'organisation de Dexia Crédit Local. Elle est rattachée au directeur Finance de la société, membre du comité exécutif.

La direction de la comptabilité assure la production des données comptables de base et des états financiers sociaux de Dexia Crédit Local, ainsi que celle des filiales ne disposant pas de services comptables propres. Elle est également responsable de la production des états financiers consolidés du groupe Dexia Crédit Local. Une équipe dédiée veille au respect des normes réglementaires ou prudentielles.

La direction de la comptabilité a aussi un rôle d'analyse et de contrôle des données comptables des filiales et succursales françaises et étrangères, dans le cadre du processus de consolidation. Elle vérifie notamment que les informations fournies sont homogènes et conformes aux règles du groupe.

Plus généralement, la direction de la comptabilité dispose de moyens d'information variés pour assurer sa mission de suivi de la fonction comptable au sens large. Elle est associée dans les comités qui peuvent intéresser sa mission, ou destinataire des comptes rendus. Ses équipes se déplacent régulièrement dans les filiales et succursales à l'étranger. Elle participe aux évolutions de systèmes informatiques, de façon à s'assurer que ses besoins spécifiques sont pris en compte et a naturellement été partie intégrante du pilotage du projet visant à l'adoption en 2005 par le groupe Dexia des normes comptables internationales, conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les fonctions centrales de la direction de la comptabilité comprennent, outre les équipes en charge du système d'information comptable et des normes, une équipe de contrôle indépendante et une équipe qualité. Ce dispositif permet une amélioration permanente du niveau de qualité et d'efficacité des processus et une fiabilisation de l'information comptable consolidée produite, notamment dans un contexte d'utilisation uniforme des nouvelles normes IFRS au sein

du groupe Dexia Crédit Local. L'équipe de contrôle indépendant a été mise en place en 2005 et participe au dispositif de contrôle permanent. Elle s'attache à vérifier la matérialité et la pertinence des contrôles effectués à l'occasion des arrêtés trimestriels sur le périmètre du siège de Dexia Crédit Local, et effectue des missions régulières dans les entités internationales, selon une périodicité adaptée à la taille et aux enjeux financiers, notamment pour s'assurer de la bonne mise en œuvre des principes comptables.

ÉLABORATION DES COMPTES SOCIAUX

Pour l'élaboration des comptes sociaux, le système d'information comptable de Dexia Crédit Local est en très grande partie alimenté de façon automatisée par les systèmes de gestion amont qui gèrent les opérations réalisées avec la clientèle ou les contreparties de marché, ainsi que les frais généraux. La saisie d'une opération dans l'un de ces systèmes de gestion, au fil de l'eau, va automatiquement générer une ou plusieurs écritures comptables, par l'intermédiaire de schémas comptables automatisés. Au sein d'une comptabilité unique, basée sur un double référentiel (normes françaises et normes IFRS-UE) ces écritures alimentent les états financiers.

L'exhaustivité et l'exactitude des saisies sont garanties par le système de contrôle interne des services de gestion. Une équipe en charge du respect des normes valide les schémas comptables automatisés dans les deux référentiels de normes, ainsi que le traitement des opérations complexes ou inhabituelles. Ces dernières font parfois l'objet d'une comptabilisation non automatisée, mais sont alors prises en charge par des procédures spécifiques de contrôle interne.

Un premier niveau de contrôle est effectué par les équipes comptables spécialisées par métier, notamment via l'analyse des rapprochements bancaires et des comptes d'attente techniques. Chaque mois, les stocks d'opérations enregistrées en comptabilité sont rapprochés des stocks de gestion, et des contrôles de symétrie sont réalisés sur les opérations micro couvertes. Afin de vérifier la cohérence des charges et produits d'intérêt d'une période à l'autre, ces données sont rapprochées des encours moyens afin de produire des taux moyens plus facilement comparables entre périodes. Enfin, ces équipes rédigent également une note de synthèse des travaux réalisés et des points nécessitant une attention particulière ou une amélioration de procédure lors des arrêtés suivants.

Des contrôles complémentaires sont effectués par d'autres équipes de la direction de la comptabilité lors des arrêtés de comptes, mensuels, trimestriels ou annuels. Les travaux déjà effectués dans les pôles comptables métiers font l'objet de revues périodiques afin de s'assurer que les contrôles recensés dans une liste formalisée ont été correctement effectués. La note de synthèse émise par ces équipes est aussi revue. Les résultats comptables sont rapprochés des résultats de gestion à un rythme trimestriel, et leur cohérence d'une période à l'autre est vérifiée au moyen de contrôles analytiques. Les principales évolutions doivent être expliquées.

Les écritures comptables générées lors de ces processus vont ensuite être regroupées et agrégées, selon un processus automatisé et normé, de façon à constituer les états financiers sociaux de Dexia Crédit Local (en normes françaises) et la contribution de la société aux comptes consolidés (en normes IFRS-UE). Il en va de même pour les filiales dont la comptabilité est tenue au siège. À partir de ces états, et dans certains cas de données fournies par les systèmes de gestion, la direction de la comptabilité va établir les tableaux d'annexes, partie intégrante des états financiers annuels. La direction de la comptabilité effectue ensuite des contrôles croisés entre les états de synthèse et leurs annexes. Durant tout ce processus, des revues et des contrôles de cohérence et d'application de procédures sont effectués suivant les délégations hiérarchiques établies.

Le même travail se répète dans chacune des entités constituant le groupe Dexia Crédit Local, selon des degrés de complexité variables, en fonction de la taille et de l'activité de ces entités.

ÉLABORATION DES COMPTES CONSOLIDÉS

Pour préparer leur contribution aux comptes consolidés de Dexia Crédit Local, les entités consolidées retraitent leurs comptes sociaux établis en normes locales afin de les mettre en accord avec les principes comptables du groupe Dexia Crédit Local (normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union européenne). Ces principes sont regroupés dans un manuel de consolidation transmis à chacune des entités du groupe. Ils sont complétés, à chaque date d'arrêté, par des notes d'instructions opérationnelles qui sont fournies aux entités par le service consolidation du siège. Ces notes d'instruction présentent les améliorations à apporter au processus au vu des constats effectués sur les périodes précédentes et détaillent les évolutions à prendre en compte (systèmes, données nouvelles à fournir…) sur la période.

En cas de difficulté d'interprétation de ces principes, toutes les entités peuvent faire appel au service consolidation. Ce dernier, en collaboration avec le service des normes comptables, leur fournit une réponse adaptée. Les membres de ces équipes effectuent périodiquement des déplacements en France et à l'étranger afin de faire un point régulier et d'identifier les changements internes ou externes pouvant avoir une incidence comptable.

À partir de ses comptes sociaux retraités selon les principes du groupe, chacune des entités du groupe Dexia Crédit Local remplit une liasse de consolidation qui est intégrée automatiquement dans le système de consolidation. Des contrôles sont opérés sur les informations recueillies trimestriellement et relatives aux opérations intra-groupe, aux comptes et à leurs annexes.

Ces contrôles visent à s'assurer de la cohérence des informations produites et de leur conformité aux règles du groupe, ainsi qu'à comprendre les principales évolutions par rapport aux périodes précédentes. Le service consolidation effectue des retraitements spécifiques visant notamment à l'élimination des opérations intra-groupe, et à la prise en compte des variations de périmètre.

Des contrôles complémentaires sont réalisés par une équipe dédiée de contrôle permanent comptable. Ils permettent de s'assurer de la bonne application et de la qualité des processus de contrôle des différentes équipes comptables du siège et des filiales, de faire évoluer ces processus afin de renforcer leur efficacité et leur homogénéité, et de prendre en compte ainsi les meilleures pratiques.

PROCESSUS D'ARRÊTÉ DES COMPTES

Lorsque les comptes sociaux et consolidés ont été finalisés par la direction de la comptabilité, celle-ci les présente pour revue au

directeur Finance, ainsi qu'au président du directoire de Dexia Crédit Local. Les comptes sont ensuite examinés par le comité exécutif.

Conformément à la loi, les comptes sociaux et consolidés sont alors arrêtés par le directoire de Dexia Crédit Local et le rapport de gestion du groupe est établi. Les comptes sont présentés au comité d'audit, puis au conseil de surveillance. Ce dernier examine alors les comptes et le rapport de gestion du directoire, après avoir pris connaissance des remarques éventuelles du comité d'audit. Le conseil de surveillance prend également connaissance du rapport de son président sur le contrôle interne. Le conseil fait ensuite part de ses observations à l'assemblée générale des actionnaires, sous forme d'un rapport.

PUBLICATION DES COMPTES DE DEXIA CRÉDIT LOCAL

Les états financiers de synthèse sont ensuite intégrés au rapport annuel (qui vaut « document de référence » conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers). À partir de ces états, ainsi que des éléments recueillis tout au long du processus d'arrêté, la direction de la comptabilité assure également la rédaction de la partie du rapport de gestion consacrée à la présentation et à l'analyse des comptes.

La publicité de l'ensemble de ces informations comptables et financières est assurée au travers de différentes actions :

- les états financiers font l'objet d'une publication au BALO ;
- le rapport annuel fait l'objet d'un dépôt à l'Autorité des marchés financiers dans le cadre de la procédure du « document de référence » sur support papier et support électronique, d'un dépôt au greffe du tribunal de commerce et d'une mise en ligne sur le site internet de Dexia Crédit Local.

La direction de la comptabilité et la direction de la communication mettent en œuvre des procédures de contrôles croisés afin de s'assurer de la cohérence des informations comptables et financières publiées et mises à disposition du public.

b. Le rôle des commissaires aux comptes

Le commissariat aux comptes de Dexia Crédit Local est assuré par un collège de deux commissaires aux comptes.

Les commissaires aux comptes sont associés à l'ensemble du processus de contrôle de l'information financière et comptable dans un souci d'efficacité et de transparence. Dans le cadre de leurs diligences, ils procèdent à l'analyse des procédures comptables et à l'évaluation des systèmes de contrôle interne en vigueur aux seules fins de déterminer la nature, la période et l'étendue de leurs contrôles. Leur examen n'a pas pour objet de porter un avis spécifique sur l'efficacité et la fiabilité des systèmes de contrôle interne ; néanmoins à cette occasion, ils peuvent faire part de leurs recommandations sur les procédures et les systèmes de contrôle interne qui pourraient avoir une incidence sur la qualité des informations comptables et financières produites.

Leur évaluation du contrôle interne repose notamment sur des procédures substantives, comme l'obtention de confirmations d'une sélection de contreparties externes.

Ils émettent des instructions à l'intention des commissaires aux comptes ou auditeurs des filiales et assurent la centralisation de leurs travaux. Ils organisent des réunions de synthèse sur les résultats de leurs audits et apprécient l'interprétation des textes faite par le service des normes. Ils sont également destinataires des manuels de procédures comptables et de consolidation, ainsi que des notes d'instructions émises par la direction de la comptabilité. Ils consultent les rapports de l'audit interne qui sont mis à leur disposition. Enfin, ils vérifient la cohérence entre le rapport de gestion et les états financiers comptables, ainsi que la cohérence de l'ensemble avec les éléments audités.

L'exercice de ces diligences leur permet d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes qu'ils certifient ne comportent pas d'anomalies significatives.

4.2 *L'information de gestion et sectorielle*

Les états financiers (bilan, hors bilan, compte de résultat, tableaux de flux de trésorerie et annexes) ne sont pas les seuls éléments d'analyses chiffrées que communique Dexia Crédit Local à ses actionnaires et au public. Ils sont complétés par des rapports d'activité, des résultats par métiers, des perspectives et des évaluations de risques, qui sont intégrés dans le rapport annuel ou communiqués lors des présentations faites aux analystes financiers.

Une partie de ces éléments est fournie directement par les directions opérationnelles, ou le département du contrôle des risques. Leur exactitude est alors garantie par le système de contrôle interne des directions concernées.

La plupart de ces indications, qui nécessitent un croisement ou une agrégation de données de différentes origines, la ventilation de chiffres disponibles globalement, ou un retraitement de données comptables en fonction de paramètres de gestion, sont fournies aux rédacteurs du rapport annuel par la direction de la planification et du contrôle de gestion. Cette direction, comme la direction de la comptabilité, est rattachée au membre du comité exécutif de Dexia Crédit Local en charge de la comptabilité et du contrôle de gestion. Sa contribution dans le domaine de l'information financière prend deux formes principales :

a. L'établissement du tableau de bord d'activité premier métier

Ce tableau de bord, établi mensuellement, reprend une série d'indicateurs clés (production et encours de financements long et court terme, commissions, volumes de dépôts et d'encours sous gestion, primes actualisées et capitaux assurés de l'activité de rehaussement de crédit…). Il est élaboré sur la base des informations fournies par le département commercial France, à partir de son système d'information, ainsi que par les entités internationales. Les différents chiffres font l'objet d'un commentaire rédigé en collaboration avec la direction concernée.

Les contrôles mis en place systématiquement lors de l'élaboration du reporting d'activité du premier métier sont articulés autour des axes suivants :

- le comité de relecture, composé de l'ensemble des contributeurs du reporting, assure la cohérence globale entre les résultats présentés

et l'activité effectivement menée dans chaque périmètre. Pour certaines activités, des contrôles de cohérence à l'opération sont effectués par le contrôle de gestion sur la base d'un déclaratif constitué et diffusé par les équipes en charge des activités ;

- l'analyse de l'activité est menée par rapport à la référence de l'année précédente, et permet, via une explication économique de l'évolution, de confirmer la réalisation de l'année en cours ;
- le tableau de bord du premier métier est ensuite présenté au comité exécutif pour validation. Ce tableau présentant des éléments de « fin de période », et des commentaires remis à jour chaque mois, est utilisé lors de la clôture des comptes pour fournir les données reprises dans le rapport annuel.

b. La détermination des résultats par métier

Les métiers sont définis au niveau du groupe Dexia. Dexia Crédit Local est essentiellement présent sur le premier métier (financement de l'équipement collectif et rehaussement de crédit), sur lequel il représente toute la contribution de Dexia hors Benelux, et sur le quatrième métier (trésorerie et marché de capitaux), métier représenté par nature dans toutes les entités du groupe Dexia.

Afin de permettre aux investisseurs de suivre plus finement la rentabilité de ces métiers, la direction de la planification et du contrôle de gestion est chargée de préparer un résultat propre pour chacun d'eux.

L'élaboration des revenus par métier est suivie trimestriellement et s'appuie essentiellement sur deux types d'informations analytiques :

- les marges commerciales (premier métier) sont élaborées par la direction de la planification et du contrôle de gestion. Elle agrège pour cela des informations présentes dans le système d'information comptable, telles que l'encours moyen et le taux de marge, qui sont alimentées de façon automatisée de la même manière que pour les données purement comptables ;
- les marges financières (quatrième métier et transformation) sont calculées par la direction du *market risk management,* rattachée à la direction des risques et du contrôle permanent, sur la base du système de refacturation interne qui existe entre chaque centre de profit de la sphère financière.

Les marges commerciales et financières sont complétées par les autres types de revenus (commissions, etc.) pour former le produit net bancaire (PNB) de chaque métier. L'agrégation des PNB de l'ensemble des métiers fait l'objet d'un rapprochement avec le PNB comptable élaboré par la direction de la comptabilité.

Les autres éléments du compte de résultat font également l'objet d'une allocation par métier. C'est en particulier le cas pour les postes « frais généraux » et « corrections de valeur », alloués à chacun des métiers qui les génèrent. L'agrégat de ces comptes de résultat est rapproché du compte de résultat comptable au niveau de chaque solde intermédiaire.

À noter également que les résultats relatifs au deuxième métier (services à la personne) sont remontés du Crédit du Nord (dans lequel Dexia détient 20 % du capital) et de la filiale slovaque Dexia banka Slovensko.

En synthèse, l'ensemble de ces processus contribue à l'élaboration d'un compte de résultat complet pour chaque métier permettant ainsi d'en apprécier la rentabilité et la contribution au résultat global de Dexia Crédit Local.

LE PROCESSUS D'AGRÉGATION

Dans les entités françaises et étrangères disposant d'une équipe propre de contrôle de gestion, le tableau de bord premier métier et les résultats par métier sont pilotés localement suivant les mêmes normes et les mêmes principes, déclinés en fonction de la taille, des organisations et des systèmes de chaque entité. Ce référentiel d'instructions, appelé manuel des procédures et normes du contrôle de gestion, est commun à l'ensemble du groupe Dexia.

L'ensemble est animé, suivi et supervisé par la direction de la planification et du contrôle de gestion de Dexia Crédit Local. Cette dernière met à disposition de toutes les entités des outils de collecte standardisés et sécurisés, afin de fiabiliser et d'optimiser le mécanisme de remontée d'information. Enfin, elle assure également l'agrégation de l'ensemble.

Le processus d'agrégation de l'information par métier s'effectue en parallèle du processus de consolidation piloté par la direction de la comptabilité.

À chaque étape de l'élaboration des données consolidées, la direction de la planification et du contrôle de gestion et la direction de la comptabilité ont mis en place des contrôles de cohérence basés sur le rapprochement des informations analytiques et comptables.

Le rapprochement des résultats de gestion avec les résultats comptables constitue un élément important du contrôle interne, pour s'assurer de la fiabilité des uns et des autres.

L'amélioration continue de ces rapprochements a été poursuivie en 2006, notamment au siège de Dexia Crédit Local et à la succursale de New York, avec des résultats appréciables, les écarts allant en se réduisant, et étant de mieux en mieux expliqués et documentés. Cet axe d'amélioration sera poursuivi en 2007.

5. LES PRINCIPAUX RISQUES ET DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES DE CONTRÔLE INTERNE

L'activité bancaire génère quatre grands types de risques : le risque de crédit, le risque de marché, le risque structurel (de taux, de change et de liquidité), et le risque opérationnel.

Le suivi de l'ensemble de ces risques est assuré conjointement par des comités adaptés et par la direction des risques et du contrôle permanent, à l'aide des outils qu'elle développe, en accord avec les contraintes réglementaires et prudentielles, et dans le cadre des limites fixées par le groupe Dexia.

En ce qui concerne la supervision des risques dans les filiales et succursales, chaque entité est dotée d'une structure locale de gestion des risques. Ces structures sont strictement indépendantes des *front offices* et sont liées à la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

Chaque fonction locale de gestion des risques comporte un (ou plusieurs) correspondant(s) pour la gestion du risque opérationnel, pour la gestion du contrôle permanent et pour la mise en œuvre de la réforme de Bâle. D'une manière générale, l'ensemble des dispositifs de gestion du risque existant au niveau de Dexia Crédit Local existe également dans chaque filiale ou succursale.

Au-delà des principes généraux présentés ci-dessus, les moyens mis en place par Dexia Crédit Local pour gérer ces risques en pratique, au quotidien comme dans des circonstances exceptionnelles, sont détaillés ci-après.

5.1 *Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque de perte lié à l'incapacité des clients ou d'autres contreparties de la banque de faire face à leurs obligations financières.

a. Le processus d'approbation

Tout engagement pouvant donner lieu à un risque de crédit doit être approuvé selon un dispositif de décision organisé en fonction du volume, du type de contrepartie et de la complexité de l'engagement. Il repose sur un dispositif de délégations de décision pour les clientèles du secteur public local situées principalement en Europe occidentale ou en Amérique du Nord dont le risque est faible. Des délégations limitées en matière de financements de projet ont été données à la succursale de Dexia Crédit Local à New York. Ces délégations s'inscrivent dans des règles strictes et actualisées annuellement. À l'inverse, il est fait obligatoirement appel aux comités de crédit de Dexia (Dexia Crédit Local, Dexia et *Management Credit Committee*) pour les financements aux entreprises privées, les financements de projets (sauf États-Unis dans des cas limités), les financements d'actifs et les crédits aux clientèles du secteur public local hors zones déléguées.

b. La détermination des limites

Les limites définies pour chaque type de contrepartie sont déterminées en fonction des fonds propres Tier One de Dexia ou des fonds propres de la contrepartie pour aboutir à des montants variables en fonction de la notation interne, de la nature de l'opération et du pays concernés. Des règles particulières ont été fixées au niveau du groupe Dexia sur les entreprises privées, dans un souci de limiter l'exposition en fonds propres, en cas de défaut. Les limites sont individualisées pour les financements de projets et financements d'actifs. Des limites ont également été définies pour certains secteurs (secteur éolien ou pétrolier par exemple).

c. Le dispositif de surveillance et de remontée d'information

L'architecture du dispositif de surveillance repose sur deux niveaux :

- le premier niveau qui incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales dans le cadre du suivi permanent de la santé financière de leurs contreparties ;
- le deuxième niveau qui incombe à la direction des risques et du contrôle permanent qui reçoit trimestriellement et consolide les expositions, les impayés, les créances douteuses et participe à l'arrêté des provisions.

L'évolution de la qualité des engagements et le respect des limites donnent lieu à un examen trimestriel (mensuel pour les limites bancaires) et sont rapportés au comité exécutif au titre du document exigé par le règlement CRB n° 97-02.

Le suivi consolidé des risques, au niveau des filiales et succursales, s'appuie sur la filière risque déjà décrite.

Pour ce qui est de FSA, le dispositif de suivi des risques est assuré essentiellement par l'*underwriting committee* interne à FSA, qui se tient chaque trimestre. Le comité, qui est présidé par un membre du comité exécutif de Dexia, revoit *a posteriori* les transactions du trimestre écoulé, approuve les *guidelines* et procédures ainsi que les transactions n'entrant pas dans le cadre des délégations données au management, notamment dans des périmètres d'activité nouveaux, et acte les revues trimestrielles des risques. Ce comité examine également les conditions de réassurance de FSA qui sont un élément d'appréciation important du suivi des risques de la filiale. Enfin, les transactions les plus importantes sont soumises au comité de crédit de Dexia.

d. Le dispositif de notation interne

En accord avec les règles applicables dans l'ensemble du groupe Dexia, à chaque contrepartie est attachée une notation interne de risque. Cette notation, de la seule responsabilité de la filière risque, est déterminée à l'origine d'une relation ou d'une opération puis fait l'objet d'une évaluation régulière et formalisée, en principe annuelle

sauf pour les contreparties classées en *watchlist* pour lesquelles elle est trimestrielle.

Conformément au choix de la méthode avancée du groupe Dexia dans le cadre de la réforme du ratio de solvabilité et de l'adéquation en fonds propres prévue par le dispositif dit de « Bâle II », Dexia Crédit Local développe des systèmes de notation interne (SNI) pour chaque catégorie de contrepartie dont l'échelle compte 18 niveaux dont 2 pour les contreparties en défaut. Pour les contreparties qui ne sont pas actuellement couvertes par un SNI, les notations sont établies à partir de méthodes expert ou sur des *scorings*.

e. La politique de provisionnement

Un comité des provisions, présidé par la direction des risques et du contrôle permanent, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et surveille le coût du risque. Une provision sur base portefeuille permet de constituer des réserves destinées à protéger la banque contre des sinistres éventuels conformément aux règles IFRS.

5.2 *Risques de marché*

a. Périmètre

Il s'agit du risque de perte lié aux variations dans les prix et taux de marché, leurs interactions et leurs niveaux de volatilité. De par la nature de son activité, le groupe Dexia Crédit local n'a pas vocation à s'exposer de manière importante aux risques de marché.

Dexia Crédit Local administre également un portefeuille obligataire. Celui-ci comprend d'une part un portefeuille constitué pour compte propre, dit de *credit spread* visant à constituer une réserve de liquidité ou à générer une marge de crédit stable et d'autre part un portefeuille d'investissement correspondant à l'activité commerciale de financement des acteurs du secteur du financement au secteur local. Ce portefeuille est géré sans exposition au risque de taux d'intérêt, au moyen de couvertures adaptées, mais reste soumis à un risque de prix lié à l'appréciation par le marché de la situation de l'émetteur.

b. Organisation du suivi

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de deux comités :

- Le *market risk group committee* (MRGC) se réunit mensuellement au niveau du groupe Dexia. Dexia Crédit Local y est représenté par le directeur des risques et du contrôle permanent et par le directeur du département des marchés qui reçoivent un mandat explicite quant à leur capacité décisionnelle. Le comité est responsable de la définition de la politique de risques (*guidelines*, limites de risque de marché) et de leur suivi.

  Ce comité prépare notamment les *guidelines* relatives au développement de toutes les nouvelles activités de marché.

  Le comité exécutif de Dexia Crédit Local est informé de l'évolution des risques consolidés de Dexia Crédit Local (expositions, limites, dépassements de limites) et des changements dans le dispositif de suivi (modification des méthodes de mesure ou des *guidelines*) par un rapport qui lui est adressé trimestriellement par la direction des risques et du contrôle permanent de Dexia Crédit Local ;

- Le comité des marchés de Dexia Crédit Local *(weekly operational committee),* permet localement de suivre la mise en œuvre des normes et décisions du *market risk group committee* Dexia et assure une correcte diffusion de l'information au management de Dexia Crédit Local.

  La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction du *market risk management,* rattachée à la direction du risque et du contrôle permanent.

  Le rapport, présenté trimestriellement au comité exécutif, se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées aux différents risques, et qui sont présentés de façon détaillée dans le rapport de gestion.

5.3 *Risques structurels de taux, de change et de liquidité*

a. Périmètre

Ces risques sont regroupés sous la dénomination de risques de gestion actif / passif ou ALM *(Assets / Liabilities Management).* L'objectif de l'ALM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure du bilan. À l'exception des risques de taux et de change liés au métier « marchés financiers », tous les risques significatifs de taux, de change et de liquidité de Dexia Crédit Local sont de la compétence du comité ALM.

b. Organisation du suivi

Le suivi des risques liés à l'ALM est organisé autour de deux comités :

- Le comité ALM Dexia (ALCO) se réunit mensuellement :

  – Sur un périmètre groupe, il définit la politique de risque et les modalités de couverture des risques. Les orientations fixées par le comité ALM Dexia se traduisent par des décisions de couverture individuelles, mais peuvent également faire l'objet de délégations de gestion accordées à la direction de la gestion ALM de Dexia,

  – Il s'assure de l'utilisation cohérente de ces limites en fonction de ses propres scénarios d'évolution des taux d'intérêts. Comme pour tous les comités de risque, le représentant de Dexia Crédit Local est soit le président du directoire soit le directeur des risques et du contrôle permanent.

- Les décisions du comité groupe sont déclinées opérationnellement par un comité technique (ALCO tactique) qui se réunit pour l'entité Dexia Crédit Local et auquel participent la direction des risques et du contrôle permanent et le département des marchés.

Dans tous les cas, il procède à un suivi mensuel de l'évolution du risque basé sur la sensibilité de la « valeur actuelle nette » des actifs et passifs du périmètre ALM (VAN ALM) à une variation donnée (100 points de base) des taux d'intérêts du marché.

Par ailleurs et compte tenu de la nouvelle organisation définie au niveau du groupe, une action importante est actuellement conduite pour mettre à jour l'ensemble des procédures, mettre en place les nouvelles procédures correspondant aux nouvelles activités et définir et compléter les contrôles adéquats.

5.4 Risques opérationnels

a. Périmètre

Les risques opérationnels se définissent comme les risques de perte résultant de l'inadaptation ou de la défaillance de procédures, de personnes ou de systèmes ou encore d'événements externes (catastrophes, incendies…). Ils comprennent les risques liés à la sécurité des systèmes d'information, les risques juridiques et de réputation.

b. Organisation et suivi

DISPOSITIF DE GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le groupe Dexia a choisi dans le cadre des directives Bâle II dans le domaine du risque opérationnel, la méthode standard et met en place des procédures et un outil de gestion en accord avec les « saines pratiques pour la gestion et la surveillance du risque opérationnel » publiées par le comité de Bâle.

Dexia Crédit Local dispose au sein de la direction des risques et du contrôle permanent d'une équipe dédiée au risque opérationnel qui s'appuie sur un réseau de correspondants désignés dans chaque direction ou entité. L'implication des responsables métier garantit l'efficacité du dispositif.

COLLECTE, ANALYSE ET TRAITEMENT DES INCIDENTS

Le groupe Dexia a défini un processus de collecte des incidents et des pertes opérationnelles conformément aux dispositions de Bâle II. Le recensement et l'analyse des incidents sont effectués par les correspondants risques opérationnels. Dexia dispose d'un outil commun de gestion du risque opérationnel et en particulier d'un module de collecte des incidents disponible dans les différentes entités du groupe.

Un reporting trimestriel reprenant les incidents significatifs est transmis au comité exécutif d'une part et à chaque responsable métier d'autre part (siège et filiales).

CARTOGRAPHIE DES RISQUES

En complément des incidents constatés, il est indispensable d'anticiper les risques potentiels au sein de chaque activité de la banque. L'évaluation des principales zones de risques en prenant en compte les contrôles existants permet de définir le profil de risque du groupe Dexia. Ces cartographies (autoévaluation) sont réalisées par les directions ou entités en suivant une méthode commune à l'ensemble du groupe Dexia. En fonction des résultats, des plans d'actions peuvent être mis en place afin de réduire l'exposition au risque opérationnel.

Les résultats des cartographies sont repris dans l'outil de gestion du risque opérationnel de Dexia. Des rapports permettent une analyse du profil de risque de la banque par entité, activité, processus ou type d'événement (fraude interne, pratiques concernant les clients, produits et les pratiques commerciales…).

La gestion du risque opérationnel est coordonnée au niveau du groupe Dexia au sein de l'*Operational Risk Committee* (ORC).

c. La sécurité des systèmes d'information

Il s'agit de l'ensemble des dispositions qui vise à protéger l'information contre toute menace pouvant porter atteinte à sa confidentialité, son intégrité ou sa disponibilité.

Un plan de continuité d'activité a été élaboré avec la collaboration de l'ensemble des services opérationnels, sous la supervision d'un comité de pilotage dédié. Dans ce cadre, les conséquences d'un sinistre touchant aux locaux ou aux systèmes d'information ou d'une perte de service sont analysées sous un angle « métier » afin d'identifier les activités critiques. Les résultats de cette analyse ont été utilisés pour établir des délais de reprise des activités compatibles avec les impératifs opérationnels. La mise en œuvre de cette stratégie de reprise s'appuie sur des dispositifs techniques, des procédures et une organisation formalisées. Ce plan et ces procédures sont mis à jour annuellement et testés régulièrement selon un calendrier établi par le comité exécutif. Les tests font l'objet d'un compte rendu au comité de pilotage.

De plus, les systèmes critiques de production informatique ont été localisés dans un centre unique chez un prestataire disposant d'un environnement physique hautement sécurisé et connectés à Dexia Crédit Local par l'intermédiaire de liaisons à haut débit redondantes. Afin de parer à une défaillance de ces systèmes, un site miroir a également été déployé. La sauvegarde des données est assurée périodiquement et ce site peut, en cas de besoin, se substituer au site maître dans des délais très brefs. Ce dispositif a fait l'objet d'un test réussi en 2006.

La conduite de cette activité est répartie entre trois acteurs :

- Le comité de sécurité informatique a pour rôle de proposer les orientations de la politique de sécurité au comité exécutif, de fixer les directives propres à chaque domaine, et de s'assurer de leur mise en œuvre. Il rassemble les différentes parties prenantes « métiers » : risques, conformité, informatique, logistique. Il est présidé par le membre du comité exécutif en charge des risques et du contrôle permanent et se tient tous les deux mois ;
- Le responsable de la sécurité des systèmes d'information est en charge de proposer au comité de sécurité la définition de la politique de sécurité et des directives. Il pilote la mise en œuvre pratique des règles qui composent la politique de sécurité, sensibilise les collaborateurs et conseille les différentes directions. Il est rattaché à la direction des risques opérationnels, du contrôle permanent et de la sécurité, ce qui garantit son indépendance vis-à-vis des services opérationnels ;

- Les services informatiques sont en charge de la conception et de la mise en œuvre des dispositifs matériels et logiciels de sécurité, ainsi que de la mise en place des règles et procédures opérationnelles associées. Ils effectuent également des contrôles de premier et de second niveau de la bonne application des règles de sécurité. La fonction de responsable de la sécurité informatique a été créée au sein du département des Systèmes d'Information afin de coordonner ces actions.

Par ailleurs une revue des plans de continuité des filiales et succursales a été conduite en fin d'année pour juger de l'adéquation des plans de chacune des entités et élaborer, le cas échéant, les plans d'action nécessaires.

d. Les risques juridiques

La maîtrise des risques juridiques que comportent les contrats émis ou signés par Dexia Crédit Local est l'un des rôles du secrétariat général - direction juridique et fiscale, qui intervient pour l'ensemble du groupe, directement ou par l'intermédiaire d'un contrat de service (filiales étrangères). Son responsable est membre du comité exécutif et dépend du président du directoire. Il participe également au comité de crédit. Cette direction remplit six missions principales :

- le conseil interne ;
- la rédaction ou le contrôle des actes et documents à effet juridique ;
- la gestion des contentieux ;
- la veille dans les domaines de sa compétence ;
- le secrétariat juridique de la société et de ses filiales ;
- le suivi administratif des participations, des marques et des délégations de signatures.

Cette direction joue donc un rôle clé dans la prévention des litiges, l'anticipation des évolutions du droit ainsi que dans le respect des principes du gouvernement d'entreprise.

Elle a fait l'objet d'une réorganisation et d'un renforcement en 2006, avec la création d'un service dédié au secrétariat général et à la gestion des participations ; des liens fonctionnels ont été établis avec le service correspondant du groupe Dexia.

e. L'assurance des risques opérationnels

Dexia Crédit Local dispose actuellement des assurances de dommages classiques : multirisques locaux et matériels informatiques (IARD), assurances véhicules et responsabilité civile. Ces polices couvrent les filiales françaises.

Dexia Crédit Local a également souscrit des assurances pour garantir la responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS), la responsabilité civile professionnelle (RCpro), la perte d'exploitation bancaire (PAB) et la couverture dite « globale de banque », couvrant la fraude et les conséquences pécuniaires du fait de dommages à des valeurs et/ou documents. Ces garanties valent également pour l'ensemble des entités françaises et étrangères contrôlées par Dexia Crédit Local (FSA bénéficie, compte tenu de sa spécificité et de sa taille, d'un montant de garantie adapté).

6. MODE D'APPRÉCIATION DU CONTRÔLE INTERNE

6.1 Directoire et comité exécutif

Dans l'organisation en vigueur en 2006, le directoire, assisté du comité exécutif, joue un rôle essentiel dans l'appréciation du contrôle interne. Il dispose donc de plusieurs sources d'information lui permettant de remplir l'ensemble de ses missions dans ce domaine. Il n'existe pas de conflits d'intérêts potentiels entre les devoirs, à l'égard de Dexia Crédit Local, de l'un quelconque des membres du directoire et ses intérêts privés et/ou autres devoirs.

Les membres du comité exécutif sont tous personnellement investis de responsabilités opérationnelles par métier ou par fonction. Ils ont donc une parfaite connaissance des contraintes et opportunités de leur domaine d'activité et sont à même de définir puis de juger de l'efficacité du contrôle interne.

Les comités transversaux les plus significatifs sont présidés par un membre du comité exécutif qui peut ensuite en synthétiser les travaux à l'ensemble des membres.

Le comité exécutif a également mis en place un système de délégation et de reporting qui impose aux directions opérationnelles la présentation et l'approbation d'indicateurs clés qui lui permettent, entre autres, de juger de la qualité et du bon fonctionnement du système de contrôle interne.

L'audit interne est aussi une source d'information privilégiée pour le directoire et le comité exécutif. Ils sont destinataires de l'ensemble des rapports d'audit, qui sont débattus et commentés en séance. Ils approuvent les recommandations et les plans d'action. L'ensemble des recommandations d'audit est désormais suivi trimestriellement, l'audit rapportant les suivis trimestriels au comité exécutif. Par ailleurs, le directoire peut également demander à l'audit interne d'effectuer des missions non prévues dans le plan d'audit annuel, sur des sujets qui lui paraissent requérir une attention immédiate.

Les commissaires aux comptes, dans le cadre de leur mission de certification des comptes, et les régulateurs (pour la France, essentiellement la Commission bancaire et l'Autorité des marchés

financiers), dans le cadre de leurs missions d'inspection, sont également amenés, dans leurs revues, à formuler des recommandations d'amélioration sur des points précis de contrôle interne. Le comité exécutif met alors en œuvre les actions qui permettront la mise en place de ces recommandations dans les meilleurs délais.

6.2 Le comité d'audit

Dans sa séance du 9 septembre 2003, le conseil de surveillance de Dexia Crédit Local a décidé la création d'un comité d'audit, en application des principes de gouvernement d'entreprise.

Le rôle du comité d'audit est d'assister, par délégation, le conseil de surveillance dans l'exercice de sa mission de contrôle de la gestion de Dexia Crédit Local. Il se consacre spécifiquement aux procédures visant à l'établissement des états financiers et au suivi des risques, ainsi qu'aux relations avec les commissaires aux comptes.

Le comité d'audit rend compte de ses travaux et observations au conseil de surveillance.

Pour l'exercice de ses missions, le comité d'audit a libre accès aux commissaires aux comptes, à l'auditeur général et au directeur de la Conformité de Dexia Crédit Local. Il informe simultanément le président du directoire de ces contacts.

Il a connaissance des conclusions des missions des autorités de régulation et des missions d'audit interne et peut demander communication des rapports d'audit. Il peut suggérer des missions complémentaires.

Il peut requérir la communication de toute information qu'il juge utile.

6.3 Le groupe Dexia

Le groupe Dexia a un rôle majeur dans le suivi du contrôle interne du groupe Dexia Crédit Local. L'organisation managériale de ce dernier associe largement des représentants du groupe : le directoire de Dexia Crédit Local est composé de quatre membres issus du comité de direction groupe et du président, qui assure la direction opérationnelle de l'entité. De plus, les rapports de missions d'audit transversales et des missions d'audit les plus importantes effectuées par l'équipe de Dexia Crédit Local sont présentés au comité exécutif groupe.

Par ailleurs, le président du conseil de surveillance de Dexia Crédit Local est destinataire du rapport d'activité de l'audit interne, et a accès aux rapports d'audit. Il peut régulièrement interroger au sujet du contrôle interne le président du directoire de Dexia Crédit Local. Enfin, il peut diligenter, s'il l'estime nécessaire, une mission de l'audit groupe sur une fonction de Dexia Crédit Local.

Une nouvelle étape dans l'organisation du groupe Dexia, définie fin 2006 et mise en œuvre début 2007, vise une plus grande intégration et permettra un suivi renforcé du contrôle interne de Dexia Crédit Local par les organes de direction du groupe (cf. paragraphe 1.1).

6.4 Préparation du rapport

Le présent rapport a été établi par le président du conseil d'administration de Dexia Crédit Local. Pour ce faire, il a demandé à la direction de l'audit interne de Dexia Crédit Local de réunir l'information pertinente auprès de l'ensemble des départements opérationnels et des directions support concernées. L'ensemble des analyses et descriptions présentées sont également fondées sur des éléments obtenus par :

- entretiens avec le directoire et le comité exécutif de Dexia Crédit Local ;
- consultation des rapports d'audit effectués par l'audit du groupe Dexia et l'audit interne de Dexia Crédit Local ;
- discussions au sein du comité de direction du groupe Dexia.

Pierre RICHARD
Président du conseil d'administration

Rapport des commissaires aux comptes

Établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du président du conseil d'administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de **Dexia Crédit Local** et en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au président du conseil d'administration de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations données dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société, relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Paris, le 2 avril 2007

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN		**MAZARS & GUERARD**	
Daniel BUTELOT	Olivier AVRIL	Guillaume POTEL	Anne VEAUTE
Associé	Associé	Associé	Associée

4 COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé 80

Actif ... 80

Passif ... 81

Compte de résultat consolidé 82

Tableau des flux de trésorerie consolidé 83

Trésorerie et équivalents de trésorerie ... 84

Annexe aux comptes consolidés 85

1 Méthodes et périmètre de consolidation – Règles de présentation et d'évaluation ... 85

2. Notes sur l'actif ... 104

3 Notes sur le passif ... 121

4 Autres notes annexes au bilan ... 137

5. Notes sur le compte de résultat ... 146

6 Notes sur le hors bilan ... 156

7 Notes sur l'exposition au risque au 31 décembre 2006 ... 157

8 Répartition géographique et analyse par métier ... 172

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés 174

Bilan consolidé

ACTIF

(en EUR millions)		Note	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
I.	Caisses, banques centrales, CCP	2.0	708	1 069
II.	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	16 569	17 970
III.	Instruments dérivés de couverture	4.1	6 375	7 449
IV.	Actifs financiers disponibles à la vente	2.2	100 066	114 360
V.	Prêts et créances sur établissements de crédit	2.3	20 745	20 212
VI.	Prêts et créances sur la clientèle	2.4	113 889	129 131
VII.	Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		415	123
VIII.	Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	2.5	1 697	1 364
IX.	Actifs d'impôts courants	2.6	157	141
X.	Actifs d'impôts différés	2.6	54	67
XI.	Comptes de régularisation et actifs divers	2.7	8 827	9 625
XIII.	Participations dans des entreprises mises en équivalence	2.8	386	417
XIV.	Immeubles de placement	2.9	2	2
XV.	Immobilisations corporelles	2.9	465	494
XVI.	Immobilisations incorporelles	2.10	60	60
XVII.	Écarts d'acquisition	2.11	1 385	1 385
	TOTAL DE L'ACTIF		**271 800**	**303 869**

PASSIF

(en EUR millions)		Note	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
I.	Banques centrales, CCP		3 349	3 388
II.	Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3.1	16 370	18 256
III.	Instruments dérivés de couverture	4.1	13 946	13 277
IV.	Dettes envers les établissements de crédit	3.2	60 370	80 796
V.	Dettes envers la clientèle	3.3	10 978	13 460
VI.	Dettes représentées par un titre	3.4	149 302	157 445
VII.	Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		727	(31)
VIII.	Passifs d'impôts courants	3.5	89	61
IX.	Passifs d'impôts différés	3.5	714	699
X.	Comptes de régularisation et passifs divers	3.6	3 574	3 953
XII.	Provisions techniques des sociétés d'assurance	3.7	142	145
XIII.	Provisions	3.8	122	127
XIV.	Dettes subordonnées et convertibles	3.9	4 638	4 309
XV.	Capitaux propres	3.10	7 479	7 984
XVI.	Capitaux propres, part du groupe		6 709	7 172
XVII.	Capital et réserves liées		3 114	3 114
XVIII.	Réserves consolidées		1 628	2 123
XIX.	Gains ou pertes latents ou différés		1 106	853
XX.	Résultat de l'exercice		861	1 082
XXI.	Intérêts minoritaires		770	812
	TOTAL PASSIF		**271 800**	**303 869**

Compte de résultat consolidé

(en EUR millions)		Note	Exercice 2005	Exercice 2006
I.	Intérêts et produits assimilés	5.1	27 292	38 438
II.	Intérêts et charges assimilées	5.1	(26 039)	(37 113)
III.	Commissions (produits)	5.2	109	128
IV.	Commissions (charges)	5.2	(38)	(34)
V.	Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	5.3	65	95
VI.	Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5.4	76	322
VII.	Produits des autres activités (1)	5.5	816	504
VIII.	Charges des autres activités (1)	5.6	(489)	(199)
IX.	**PRODUIT NET BANCAIRE**		**1 792**	**2 141**
X.	Charges générales d'exploitation	5.7	(514)	(572)
XI.	Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	5.8	(41)	(43)
XII.	**RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION**		**1 237**	**1 526**
XIII.	Coût du risque	5.9	(36)	(44)
XIV.	**RÉSULTAT D'EXPLOITATION**		**1 201**	**1 482**
XV.	Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5.10	51	57
XVI.	Gains ou pertes nets sur autres actifs	5.11	12	0
XVII.	Variation de valeur des écarts d'acquisition		0	0
XVIII.	**RÉSULTAT AVANT IMPÔT**		**1 264**	**1 539**
XIX.	Impôts sur les bénéfices	5.12	(328)	(380)
XXI.	**RÉSULTAT NET**		**936**	**1 159**
XXII.	**Intérêts minoritaires**		**75**	**77**
XXIII.	**RÉSULTAT NET PART DU GROUPE**		**861**	**1 082**
	Résultat net par action, part du groupe			
	• de base		9,89	12,43
	• dilué		9,89	12,43
(1) Dont marge technique des compagnies d'assurance			*329*	*310*

Tableau des flux de trésorerie consolidé

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Flux de financement des activités opérationnelles		
Résultat net après taxes	936	1 159
Ajustements pour :		
• Corrections de valeur, amortissements et autres dépréciations	46	50
• Dépréciations sur obligations, actions, prêts et autres actifs	(3)	(55)
• Gains nets sur investissements	(79)	(136)
• Variations des provisions	20	61
• Pertes et profits non réalisés	(23)	(39)
• Revenus des entreprises associées	(51)	(57)
• Dividendes des entreprises associées	21	17
• Impôts différés	14	58
• Autres ajustements	0	0
Variation des actifs opérationnels et des dettes	5 775	7 386
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR L'ACTIVITÉ OPÉRATIONNELLE	**6 656**	**8 444**
Flux de financement des activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(84)	(89)
Vente d'immobilisations	32	5
Acquisition d'actions non consolidées	(48)	(128)
Vente d'actions non consolidées	314	288
Acquisition de filiales	(64)	(45)
Vente de filiales	4	4
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	**154**	**35**
Flux de financement des activités financières		
Émission de nouvelles actions (1)	729	18
Remboursement de capital	0	0
Émission de dettes subordonnées	1 016	36
Remboursement de dettes subordonnées	(126)	(67)
Achat d'actions propres	0	0
Vente d'actions propres	0	0
Dividende payé	(602)	(382)
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ (CONSOMMÉ) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	**1 017**	**(395)**
LIQUIDITÉS NETTES DÉGAGÉES	**7 827**	**8 084**
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE	**3 203**	**11 263**
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	6 656	8 444
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	154	35
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	1 017	(395)
Effet de la variation des taux de change et du périmètre de consolidation sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	233	(447)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE	**11 263**	**18 900**
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES		
Impôt payé	(357)	(308)
Dividendes reçus	40	45
Intérêts perçus	25 603	37 501
Intérêts payés	(25 070)	(36 655)

(1) Dexia Crédit Local a émis un titre super subordonné à durée indéterminée d'un montant de EUR 700 millions sur le quatrième trimestre 2005.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, définis comme les soldes d'échéance inférieure à 90 jours, se composent comme suit :

Analyse par nature (en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Caisses, banques centrales, CCP (note 2.0)	708	1 069
Prêts et créances sur établissements de crédit (note 2.3)	9 023	6 806
Actifs financiers disponibles à la vente (note 2.2)	954	2 632
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (note 2.1)	578	286
Actifs financiers désignés à la juste valeur (note 2.1)	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers (note 2.7)	0	8 107
TOTAL	**11 263**	**18 900**

Dont trésorerie restreinte (en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Réserves obligatoires (1)	611	1 037
Autres	0	0
TOTAL TRÉSORERIE RESTREINTE	**611**	**1 037**

(1) Il s'agit des réserves minimales déposées par les établissements de crédit auprès de la Banque Centrale Européenne ou auprès d'autres banques centrales.

Annexe aux comptes consolidés

1 MÉTHODES ET PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION – RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

1.1 Renseignements relatifs aux sociétés du groupe et aux méthodes de consolidation

a. Critères de consolidation et de mise en équivalence

Dexia Crédit Local suit les règles applicables aux établissements de crédit en matière de périmètre de consolidation qui résultent des normes :

- IAS 27 sur la préparation et la présentation des états financiers consolidés d'un groupe d'entreprises contrôlées par une société mère ;
- IFRS 3 sur les méthodes de comptabilisation des regroupements d'entreprises et leurs effets en consolidation ;
- IAS 28 sur la comptabilisation des participations dans des entreprises associées ;
- IAS 31 sur la comptabilisation des participations dans des coentreprises.

Les principes édictés par les textes impliquent que soient consolidées les sociétés sur lesquelles le groupe exerce un contrôle exclusif ou conjoint, ou une influence notable.

Les entreprises contrôlées (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable sont consolidées.

En application du principe de l'image fidèle des comptes du groupe, les sociétés dont la contribution aux états financiers consolidés n'est pas significative n'ont pas vocation à entrer dans le périmètre de consolidation.

Sont notamment considérées comme non significatives les entreprises dont, cumulativement, le total du bilan et du résultat net est inférieur à 1 % du total du bilan et du résultat net consolidés (soit respectivement EUR 3,04 milliards et EUR 1,08 milliard en 2006). Au 31 décembre 2006, la somme des bilans et la somme des résultats nets des sociétés non consolidées sont inférieures à ces seuils.

b. Périmètre de consolidation 2006 – Modifications par rapport au périmètre 2005

Les principales évolutions du périmètre sont les suivantes:

ENTRÉES DANS LE PÉRIMÈTRE

- Entrée de Domiserve, filiale créée conjointement avec Axa, en intégration proportionnelle ;
- Entrée de Kofis Finance dans le périmètre de Kommunalkredit Austria AG ;
- Entrée de FSA Mexico Holding Inc dans le périmètre de FSA.

SORTIES DU PÉRIMÈTRE

- Dexia Finance est déconsolidée au 1er octobre 2006 ;
- FSA a déconsolidé XL Financial Assurance, auparavant mise en équivalence, au 1er janvier 2006, et, au 31 décembre 2006, les sociétés intégrées globalement Financial Security Assurance Ltd, Canadian Global Funding et FSA International Credit Protection Ltd.

AUTRES MOUVEMENTS ET CHANGEMENTS DE DÉNOMINATION

- Dexia Hypothekenbank Berlin devient Dexia Kommunalbank Deutschland AG ;
- Dexia Holdings Inc. a augmenté sa participation dans la société intégrée globalement Financial Security Assurance Holdings Ltd. de 98,07 % à 99,02 %.
- Kommunalkredit Austria AG a diminué sa participation dans la société intégrée globalement Kommunalkredit Public Consulting GmBH de 100 % à 90 % ;
- Financial Security Assurance Holdings Ltd. a fait évoluer sa participation dans FSA Global Funding Ltd de 29 % à 49 %.

c. Impact des variations de périmètre sur le compte de résultat consolidé

Les évolutions de périmètre mentionnées ci-dessus n'ont pas d'impact significatif sur les comptes consolidés de l'exercice 2006.

d. Faits marquants de l'exercice

Les opérations importantes ayant un impact sur les comptes consolidés sont décrites ci-dessous :

- Création par Dexia Crédit Local, au cours du quatrième trimestre 2006, d'une succursale à Tokyo au Japon, suite à l'octroi d'une licence bancaire par le régulateur bancaire japonais (Financial Services Agency) le 7 novembre 2006. Les actifs de cette nouvelle succursale augmentent le bilan consolidé du groupe Dexia Crédit Local de EUR 701 millions, par apport de EUR 233 millions de prêts et EUR 468 millions de titres.
- Cession par la filiale SISL de 105 millions d'actions cotées générant des plus-values de EUR 134 millions.

Le code d'activité

1.	Banque, établissement de crédit	26.	Assurances non vie
2.	Caisse d'épargne privée	27.	Captive de réassurance
3.	Institution publique de crédit	28.	Entreprises d'assurances multibranches
4.	Agence bancaire	29.	Agents et courtiers en produits financiers
5.	Société de leasing	30.	Agents et courtiers en produits d'assurance
6.	Crédit hypothécaire	31.	Activité immobilière pour compte propre
7.	Financement de sociétés par prises de participations	32.	Activité immobilière pour compte de tiers
8.	Distribution de crédits à la consommation	33.	Santé et action sociale
9.	Distribution de différents types de crédits	34.	Activités informatiques
10.	Prise et gestion de participations	35.	Activités associatives bancaires
11.	Société de Bourse	36.	Autres activités associatives
12.	SICAV	37.	Assainissement, voirie et gestion des déchets
13.	Fonds commun de placement	38.	Activités récréatives
14.	Société de gestion de SICAV	39.	Télécommunications
15.	Affacturage, factoring	40.	Transports
16.	Société de financement d'infrastructures et d'immeubles	41.	Autres services fournis aux entreprises
17.	Autres auxiliaires de distribution de produits financiers spécifiques	42.	Énergie
18.	Administration de marchés financiers	43.	Développement économique
19.	Gestion de portefeuille et de fortune, conseils en placements	44.	Eau
20.	Ingénierie financière, consultance, études et conseils financiers	45.	Édition de livres et multimédia
21.	Autre professionnel du secteur financier	46.	Activité d'étude, recherche et développement
22.	Société de cautionnement	47.	Autres activités de service
23.	Activité de fiducie	48.	Production, gestion, distribution des moyens de paiements informatisés
24.	Bureau de change	49.	Société de financement
25.	Assurances-vie	50.	Merchant Bank

1.2 Périmètre du groupe Dexia Crédit Local au 31 décembre 2006

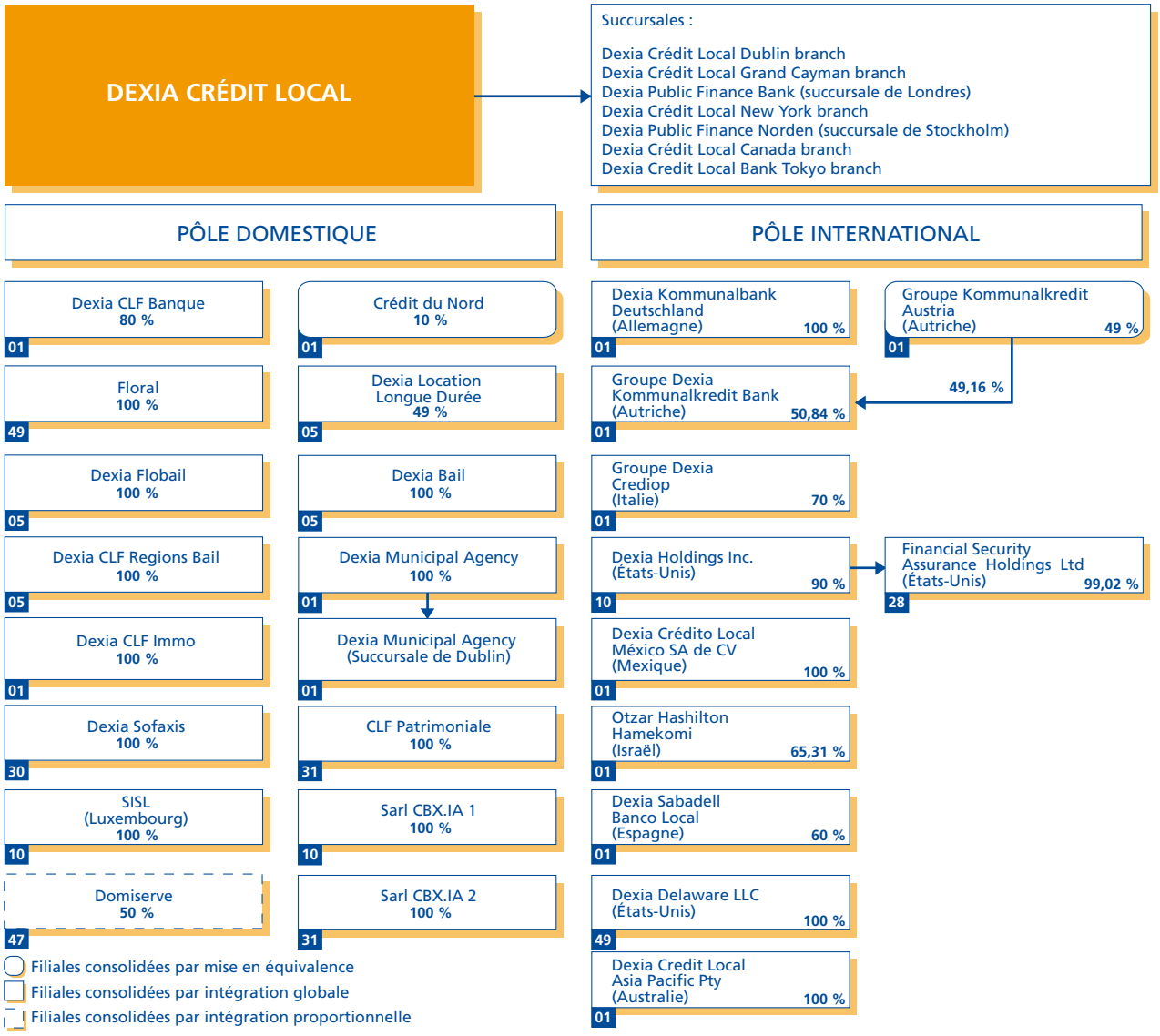

a. Liste des filiales comprises dans la consolidation par intégration globale

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue *(en %)*
Dexia CLF Banque	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris France	01	80
Dexia CLF Immo	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris France	01	100
Dexia CLF Régions Bail	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris France	05	100
Dexia Kommunalbank Deutschland AG (ex-Dexia Hypothekenbank Berlin)	Charlottenstrasse 82 - D-10969 Berlin Deutschland	01	100
Dexia Crediop	Via Venti Settembre 30 - 00187 Roma Italia	01	70
Dexia Flobail	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris France	05	100
Floral	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris France	49	100
SISL	69, route d' Esch - L-2953 Luxembourg	10	100
Crediop Overseas Bank Ltd (1)	P.O. Box 707 - West Bay Road - Grand Cayman - British West Indies	01	100
Dexia Crediop per la Cartolarizzazione (1)	Via Venti Settembre 30 – 00187 Roma Italia	49	100
Dexia Kommunalkredit Bank AG (ex-Dexia Kommunalkredit Holding GmbH)	Turkenstrass 9 - A-1092 Wien - Austria	01	50,84
Dexia banka Slovensko (2)	Hodzova ul. 11 010 11 - Zilina - Slovaquie	01	78,98
Dexia Kommunalkredit Czech Republic (2) (ex-Kommunalkredit Finance AS)	Krakovskà 1366/25 - CZ - 110 00 Praha - Rép. tchèque	21	100
Dexia Sofaxis	18020 - Bourges Cedex France	30	100
SNC SOFCAH (3)	18020 - Bourges Cedex France	30	100
SNC SOFCAP (3)	18020 - Bourges Cedex France	30	100
SARL DS Formation France (3)	18020 - Bourges Cedex France	47	100
SNC SOFIM (3)	18020 - Bourges Cedex France	47	100
S.A DS Info (3) (ex S.A SOFCA Investissements)	18020 - Bourges Cedex France	47	100
SAS DS Services France (3)	18020 - Bourges Cedex France	47	100
Dexia Location Longue Durée*	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris France	05	49
Dexia Bail	7 à 11, quai André-Citroën – 75015 Paris France	05	100
Dexia Municipal Agency	7 à 11, quai André-Citroën – 75015 Paris France	01	100
Otzar Hashilton Hamekomi (4)	3 Heftman street - 64737 Tel Aviv Israël	01	65,31
Dexia Sabadell Banco Local	Paseo de las doce Estrellas, 4 Campo de las Naciones - 28042 Madrid Espagne	01	60
CLF Patrimoniale	7 à 11, quai André-Citroën – 75015 Paris France	31	100
SARL CBX.IA 1	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris France	10	100
SARL CBX.IA 2	7 à 11, quai André-Citroën – 75015 Paris France	31	100
Dexia Crédit Local Asia Pacific Pty	Level 23, Veritas House - 207 Kent Street - Sydney NSW 2000, Australia	01	100
Dexia Delaware LLC	15, East North Street - Dover, Delaware 19901- USA	49	100

* *Dexia Location Longue Durée est consolidée en intégration globale en raison des relations entre les actionnaires définies contractuellement.*
(1) Sociétés consolidées par Dexia Crediop.
(2) Sociétés consolidées par Dexia Kommunalkredit Bank AG.
(3) Sociétés consolidées par Dexia Sofaxis.
(4) Taux de contrôle de 65,99 %.

Le siège social des filiales domiciliées au 7 à 11, quai André Citroën et au 76, rue de la Victoire est transféré au 1, passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense, à compter du 1er mars 2007.

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Dexia Crédito Local México SA de CV	Torre Hemicor Insurgentes - Sur 826 Piso 10 Ala Sur - CP 03100 Colonia del Valle - Delegacion Benito Juarez Mexico D.F.	01	100
Dexia México Servicios SA de CV (5)	Torre Hemicor Insurgentes - Sur 826 Piso 10 Ala Sur - CP 03100 Colonia del Valle - Delegacion Benito Juarez Mexico D.F.	41	100
Dexia Holdings Inc.	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	10	90
Financial Security Assurance Holdings Ltd.	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	28	99,02
Transaction Services Corporation (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	47	100
CLFG Corp (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	47	100
FSA Portfolio Management Inc (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	10	100
FSA Services (Australia) Pty Ltd (6)	Level 23, Veritas House - 207 Kent Street - Sydney NSW 2000, Australia	47	100
Financial Security Assurance Inc (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	28	100
FSA Insurance Company (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	28	100
Financial Security Assurance (UK) Ltd (6)	1 Angel Court - London, EC2R 7AE England	28	100
FSA Services (Japan) Inc. (6)	Meiji Seimei Kan 5F - 2-1-1 Marunouchi Chiyoda-ku - Tokyo 100-0000 Japan	47	100
Financial Security Assurance International Ltd (6)	3 Bermudiana Road - PO Box HM 11 - Hamilton, Bermuda	28	100
FSA Asset Management LLC (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	19	100
FSA Capital Markets Services LLC (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	19	100
FSA Capital Management Services LLC (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	19	100
FSA Administrative Services LLC NY (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	10	100
FSA Global Funding LTD (6)	Queensgate house - Grand Cayman, Cayman Island - British West Indies	10	49
Commercial Mortgage Company III-R2, Inc. (7) (ex-R2Co.)	Queensgate house - Grand Cayman, Cayman Island - British West Indies	49	100
Enterprise Company R, Inc (7) (ex-Enterprise Co.)	Queensgate house - Grand Cayman, Cayman Island - British West Indies	49	100
Premier International Funding (6)	Queensgate house - Grand Cayman, Cayman Island - British West Indies	10	0
FSA Capital Markets Services Ltd (6)	P.O Box 1093 GT, Queensgate House - South Church Street, George Town - Grand Cayman, Cayman Islands - British West Indies	19	100
FSA Credit Protection Ltd (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	28	100
FSA Services (Americas) Inc. (6)	Paseo de Las Palmas 405-604 - Col Lomas de Chapultepec, 11000 Mexico	47	100
FSA Mexico Holding Inc. (6)	31 West 52nd street - New York, NY 10019 - USA	28	100

(5) Société consolidée par Dexia Crédito Local México SA de CV.
(6) Sociétés consolidées par FSA Holdings Ltd.
(7) Sociétés consolidées par FSA Global Funding Ltd.

b. Liste des filiales non consolidées par intégration globale

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres y compris ajustement à la juste valeur (en EUR milliers)	Motif de l'exclusion
Assuréco	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	22	99,99	1 798	importance négligeable
CLF Marne La Vallée	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	10	99,76	102	importance négligeable
Dexia Editions	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	45	99,98	160	importance négligeable
CBX. GEST (ex-Europrojet Developpement)	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	20	99,94	174	importance négligeable
Dexint Développement	76, rue de la Victoire 75009 Paris France	20	99,76	29	importance négligeable
Compagnie pour le Foncier et l'Habitat	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	31	100	3 049	importance négligeable
Astris Finance	1001 Connecticut Avenue. NW - Suite 905 Washington, D.C. 20006	20	55	1 487	importance négligeable
Dexia Global Structured Finance	445 Park Avenue New York NY 10022	20	100	0	importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Bank Polska	ul. Sienna 39 00-121 Warschau - Poland	49	100	9 297	importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Polska sp. Z o.o	ul. Sienna 39 00-121 Warschau - Poland	21	100	500	importance négligeable
Guide pratique de la décentralisation	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	47	99,95	0	importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Bulgaria	19 Karnigradska Sofia 1000 - Bulgarie	21	100	500	importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Romania	42 Dorobantilor street, 1st district 010573 Bucuresti - Roumanie	21	100	290	importance négligeable
Municipalia	Hodzova 11, 010 11 Zilina - Slovaquie	47	60	17	importance négligeable
Dexia Kommunalkredit Hungary	Horvat u. 14-24 - 1027 Budapest - Hongrie	21	100	180	importance négligeable
Dexia CLF Avenir	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	20	99,76	34	importance négligeable
Dexia CLF Developpement	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	20	99,76	58	importance négligeable
Dexia CLF Energy	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	20	99,76	40	importance négligeable
Dexia CLF Organisation	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	20	99,76	28	importance négligeable
Dexia CLF Energia	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	20	99,76	36	importance négligeable
SISL UKCO Limited	One Skill street UK London EC2Y 8HQ	10	100	74	importance négligeable
Dexia Finance	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	21	100	2 935	importance négligeable
Dexia CAD Funding LLC	445 Park Avenue 7th Floor New York New York 10022	49	100	0	importance négligeable
Dexia Public Finance Switzerland	Rue de Jargonnant 2 - CH 1207 Genève	01	100	3 420	importance négligeable

Le siège social des filiales domiciliées au 7 à 11, quai André Citroën et au 76, rue de la Victoire est transféré au 1, passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense, à compter du 1er mars 2007.

c. Liste des filiales contrôlées conjointement consolidées par intégration proportionnelle

Dénomination	Siège	Code d' activité	Fraction du capital détenue (en %)
Domiserve	12 bis, boulevard des Frères-Voisin - 92130 Issy-les-Moulineaux	47	50

d. Liste des filiales contrôlées conjointement non consolidées par intégration proportionnelle

Néant.

e. Liste des entreprises mises en équivalence

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)
Kommunalkredit Austria AG	Turkenstrass 9 - A-1092 WIEN - Austria	01	49
Crédit du Nord (1)	59, boulevard Haussmann - 75008 Paris - France	01	10
Kommunalkredit International Bank Ltd (2)	25 Spyrou Araouzou St. - Cy - 3036 Limassol	01	100
Kommunalkredit Beteiligungs und Immobilien GmbH (2)	Turkenstrass 9 - A-1092 WIEN - Austria	31	100
Kommunalleasing GmbH (2)	Turkenstrass 9 - A-1092 WIEN - Austria	05	50
Kommunalkredit Public Consulting GmbH (2)	Turkenstrass 9 - A-1092 WIEN - Austria	41	90
Kommunalkredit Depotbank AG (2)	Turkenstrass 9 - A-1092 WIEN - Austria	01	100
Kommunalkredit Capital I Ltd (2)	22 Grenville Street, St Helier - Jersey JE4 8PX	17	100
Kofis Leasing (2)	Jana Milca 6 - 010 01 Zilina - Slovaquie	05	100
Kofis Finance (2)	Mlynske nivy 48 - 821 Bratislava - Slovaquie	21	100

(1) La participation de 10 % détenue par Dexia Crédit Local s'ajoute à celle de 10 % détenue par Dexia Banque Belgique, et donne au groupe Dexia une influence notable justifiant la mise en équivalence.
(2) Sociétés consolidées par Kommunalkredit Austria AG : certaines en intégration globale (100 %), d'autres mises en équivalence (50%), Les comptes consolidés de Kommunalkredit Austria AG sont mis en équivalence dans les comptes du groupe Dexia Crédit Local, en raison des relations entre les actionnaires définies contractuellement.

f. Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence

Dénomination	Siège	Code d'activité	Fraction du capital détenue (en %)	Valeur nette comptable des titres y compris ajustement à la juste valeur (en EUR milliers)	Motif de l'exclusion
Le Monde Investisseurs	21 bis rue Claude-Bernard 75005 Paris France	10	35,75	3 291	importance négligeable
Fonds Innovation Plus Nord - Pas-de-Calais	7 à 11, quai André-Citroën 75015 Paris France	41	37,5	229	importance négligeable
Cypress Point	Queensgate House Grand Cayman, Cayman Islands British West Indies	17	23	17	importance négligeable
Istituto per il Credito Sportivo	Via Giovanbattista Vico, 5 00192 Roma Italia	01	21,62	24 658	importance négligeable
SPS - Sistema Permanente di Servizi Scpa in liquidazione e concordato preventivo	Via Livorno, 36 00162 Roma Italia	46	20,4	0	importance négligeable
Sogama Crédit Associatif	75, rue Saint-Lazare 75009 Paris France	22	14,71	815	importance négligeable
SNC du Chapitre	72, rue Riquet 31000 Toulouse	41	50	4	importance négligeable
Dexia Fondelec Energy Efficiency and Emissions reduction Fund	Walker house P.O. Box 265 GT George Town, Grand Cayman Cayman Islands, British West Indies	13	28,2	5 784	importance négligeable
Impax New Energy Investor	Broughton House 6-8 Sackville Street - London - W1S 3DG	13	24,99	5 004	importance négligeable
European Public Infrastructure Managers	283, route d'Arlon - 1150 Luxembourg	13	20,00	3	importance négligeable
GIE loco 13 bis	17 cours Valmy - Tour Société Générale - 92972 Paris La Défense - France	5	20,00	0	importance négligeable
SAS Qualnet	18020 - Bourges Cedex France	34	25,50	542	importance négligeable
SAS Themis	1, avenue Eugène-Freyssinet 78280 Guyancourt - France	5	40,50	16	importance négligeable

g. Liste des entreprises non consolidées ni mises en équivalence dans lesquelles le groupe détient des droits sociaux représentant 10 % au moins du capital souscrit et dont la valeur comptable est supérieure à EUR 10 millions

Dénomination	Siège	Fraction du capital détenue (en %)	Capitaux propres (en EUR milliers)	Résultat (en EUR milliers)	Exercice
Ecofin Water and Power Opportunities PLC	77 A High Street Brentwood, Essex CM14 4RR	17,54	199 677	4 511	30/09/2005
XL Financial Assurance Ltd.	Cumberland House - 1 Victoria street Hamilton, Bermuda	12,91	552 249	7 201	31/12/2005
Barclays European Infrastructure Fund	5 The North Colonnade Canary Wharf London E14 4BB	11,30	263 885	1 632	31/12/2005

1.3 Règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés

a. Normes comptables applicables

APPLICATION DES NORMES IFRS ADOPTÉES PAR LA COMMISSION EUROPÉENNE (IFRS-EU)

La Commission européenne a publié le 19 juillet 2002 le règlement EC 1606/2002 qui impose aux groupes cotés d'appliquer les normes IFRS à compter du 1er janvier 2005. Depuis sa publication en 2002, ce règlement a fait l'objet de plusieurs mises à jour qui valident les différents textes publiés par l'*International Accounting Standards Board* (IASB) à l'exception de certaines règles de la norme IAS 39.

La Commission européenne a en effet supprimé certains paragraphes de la norme IAS 39 visant ainsi à donner la possibilité aux sociétés européennes de refléter clairement dans leurs comptes consolidés les couvertures économiques effectuées dans le cadre de la gestion de leur risque de taux (utilisation de couverture du risque de taux d'un portefeuille et possibilité de couvrir les dépôts).

Les états financiers consolidés de Dexia Crédit Local ont donc été établis suivant les normes IFRS en respectant l'ensemble des normes et des interprétations publiées et adoptées par la Commission européenne à la clôture des comptes.

Les états financiers consolidés sont établis en millions d'euros (EUR), sauf indications contraires. Ces états sont établis conformément à la recommandation CNC n° 2004 - R.03 du 27 octobre 2004.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, la direction est amenée à faire des hypothèses et des estimations qui ont un impact sur les chiffres publiés. Bien que la direction estime avoir utilisé toutes les informations à sa disposition lors de l'établissement de ces prévisions, les chiffres réels pourraient différer des chiffres estimés et ces différences pourraient avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés.

b. Évolution des normes comptables sur l'exercice

Au cours de l'année 2006, la Commission européenne a adopté les textes suivants de l'IASB et de l'IFRIC :

La norme

- IFRS 7 - Instruments financiers - informations à fournir et plusieurs amendements à des normes et interprétations existantes en 2006.

Les amendements aux normes

- IFRS 1 - Première adoption des IFRS
- IAS 1 - Présentation des états financiers- informations à fournir sur le capital
- IAS 39 - Instruments financiers - comptabilisation et évaluation – contrats de garanties financières
- IFRS 4 - Contrats d'assurance - contrats de garanties financières
- IAS 21 - Effets des changements de variation des cours de change

Et les interprétations

- IFRIC 7 - Approche du retraitement sous IAS 29 Information financière dans les économies hyperinflationnistes
- IFRIC 8 - Champ d'application d'IFRS 2
- IFRIC 9 - Réévaluation des dérivés incorporés

Dexia Crédit Local applique l'ensemble de ces textes à l'exception d'IFRS 7 et de l'amendement à IAS 1 applicables à partir du 1er janvier 2007 et pour lesquels Dexia Crédit Local n'a pas opté pour une application anticipée.

Aucun de ces nouveaux textes n'a eu d'impact significatif en 2006 sur les comptes consolidés de Dexia Crédit Local.

À titre informatif, les textes suivants de l'IASB et l'IFRIC, publiés en 2006, n'ont pas été adoptés à fin décembre 2006 par la Commission européenne et ne sont pas applicables à Dexia Crédit Local :

La norme

- IFRS 8 - Segments opérationnels, qui remplacera IAS 14 - Information sectorielle, applicable à partir du 1er janvier 2009.

Et les interprétations

- IFRIC 10 - Informations financières intermédiaires et perte de valeur.
- IFRIC 11 - IFRS 2 - Plan d'options au sein d'un groupe
- IFRIC 12- Accords de concession de service

Les impacts de ces normes et interprétations sont en cours d'analyse.

c. Principes comptables appliqués aux états financiers consolidés

CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent la maison mère, les filiales et les sociétés ad hoc. Les filiales et les sociétés ad hoc sont des sociétés pour lesquelles Dexia Crédit Local exerce, directement ou indirectement, un contrôle effectif sur la gestion ou sur la politique financière.

Les filiales entrent dans le périmètre de consolidation dès que le contrôle effectif est transféré à Dexia Crédit Local et sortent du périmètre de consolidation dès que Dexia Crédit Local perd toute influence notable sur ces sociétés. Les opérations et les soldes intra-groupe ont été éliminés ainsi que les gains ou pertes latents résultant d'opérations intra-groupe. On notera que des pertes intra-groupe peuvent constituer un indice d'une perte éventuelle de valeur qui doit être constatée par une dépréciation dans les états financiers consolidés. Des retraitements ont été effectués le cas échéant pour s'assurer de la cohérence des données financières issues des filiales

et établies selon les normes locales avec les principes appliqués par Dexia Crédit Local tels que définis dans cette partie.

La part des minoritaires dans les capitaux propres est identifiée sur une ligne distincte. De même, la part des minoritaires dans le résultat de l'exercice est identifiée sur une ligne distincte.

Coentreprises, sociétés contrôlées conjointement

Une coentreprise résulte d'un accord contractuel par lequel deux parties ou plus entreprennent en commun une activité économique soumise à un contrôle conjoint. Les coentreprises sont consolidées par intégration proportionnelle. Dans les états financiers consolidés, les actifs et passifs, les produits et les charges sont intégrés au prorata de leur pourcentage de détention.

Les opérations intra-groupe subissent le même traitement que celui appliqué aux filiales.

Sociétés associées

Les sociétés associées sont consolidées par mise en équivalence. Les sociétés associées sont des participations dans lesquelles Dexia Crédit Local exerce une influence notable mais ne possède pas le contrôle. En général, les participations dans lesquelles Dexia Crédit Local possède de 20 % à 50 % des droits de vote relèvent de cette catégorie. Le résultat net de l'exercice auquel est appliqué le pourcentage de détention est comptabilisé comme produit de société associée et la participation dans cette société est comptabilisée au bilan pour un montant égal à l'actif net, y compris les écarts d'acquisition après application du pourcentage de détention.

Les gains latents résultant d'opérations entre Dexia Crédit Local et ses participations mises en équivalence sont éliminés dans la limite de la participation de Dexia Crédit Local. Les pertes latentes sont également éliminées, sauf si l'opération indique une dépréciation de l'actif transféré. L'enregistrement des pertes des sociétés mises en équivalence cesse lorsque le montant de la participation est réduit à zéro, à moins que Dexia Crédit Local ne doive reprendre à son compte ou garantir des engagements de la société associée.

Compensation des actifs et des passifs financiers

Dans certains cas, les actifs et passifs financiers sont compensés et seul le solde net apparaît au bilan. Cette compensation peut être effectuée lorsqu'il existe un droit réel de compenser les montants et qu'il est dans l'intention des parties que le dénouement de ces actifs et passifs s'effectue de manière compensée ou que lors de la cession de l'actif, le passif soit également cédé concomitamment. Les actifs sont présentés sous une forme brute avant provision et avant imputation d'une éventuelle perte de valeur.

Conversion des opérations et des actifs et passifs libellés en monnaies étrangères

Les états financiers consolidés sont établis en euros (monnaie de présentation et monnaie fonctionnelle) qui est la monnaie du pays où Dexia Crédit Local est immatriculé.

Conversion des comptes en monnaies étrangères

Lors de la consolidation, les comptes de résultat et les tableaux de flux de trésorerie des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation de Dexia Crédit Local sont convertis dans la monnaie de présentation de Dexia Crédit Local (euro) au cours moyen de l'exercice ou de la période. Les actifs et passifs sont convertis au cours de clôture.

Les différences de change qui résultent de la conversion de participations dans des filiales étrangères ou dans des sociétés associées, de la conversion d'emprunts en monnaies étrangères ou de la conversion d'instruments de couverture du risque de change correspondant sont constatées sous forme d'un écart de conversion comptabilisé en capitaux propres. Lors de la cession d'une telle filiale, l'écart de conversion correspondant est réintégré au compte de résultat.

Opérations en monnaies étrangères

En ce qui concerne les entités de Dexia Crédit Local, les opérations en monnaies étrangères sont comptabilisées en utilisant le cours de change approximatif à la date de l'opération. Les actifs et passifs monétaires et non monétaires mais comptabilisés à la juste valeur et libellés en monnaies étrangères existant à la date de la clôture sont comptabilisés au cours de clôture. Les autres actifs et passifs non monétaires sont comptabilisés à leurs cours historiques. Les différences de change qui résultent des actifs et passifs monétaires sont comptabilisées en résultat. Les différences de change des actifs et passifs non monétaires comptabilisées à la juste valeur sont comptabilisées comme des ajustements à la juste valeur.

DATE DE COMPTABILISATION DES OPÉRATIONS ET DE LEUR RÈGLEMENT

Tous les achats et ventes « normalisés » d'actifs financiers ou de passifs financiers sont comptabilisés à la date de règlement qui est la date à laquelle l'actif financier ou le passif financier est livré par Dexia Crédit Local. Cependant les actifs financiers et les passifs financiers détenus à des fins de transactions sont comptabilisés et décomptabilisés à la date de la transaction. En ce qui concerne les actifs et les passifs comptabilisés à la juste valeur, Dexia Crédit Local comptabilise dès la date de transaction les plus ou moins-values latentes résultant de la réévaluation du contrat à sa juste valeur à la date de l'arrêté des comptes.

Ces plus ou moins-values latentes sont comptabilisées en résultat sauf si cette opération a été classée en couverture de flux de trésorerie *(cash flow hedge)* ou proviennent d'actifs disponibles à la vente.

ACTIFS FINANCIERS

Prêts et créances sur établissements de crédit et sur la clientèle

Les prêts comptabilisés dans les catégories « Prêts et créances » et qui ne font pas partie des actifs financiers détenus à des fins de transaction, ni des actifs désignés à la juste valeur sur option par résultat, ni des actifs financiers disponibles à la vente, sont comptabilisés au coût amorti c'est-à-dire à leur coût historique, net de toute commission différée, de tout coût annexe au prêt s'il est significatif, et de toute prime ou décote non amortie.

Actifs financiers détenus à des fins de transaction

Les titres détenus à des fins de transaction sont les titres acquis avec l'intention d'en retirer un bénéfice en prenant avantage des variations à court terme des cours, de la marge d'intermédiation ou les titres faisant partie d'un portefeuille dont la gestion est orientée vers les

plus-values à court terme. Les titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés initialement à leur juste valeur et sont ensuite revalorisés par variation de juste valeur. Toutes les plus ou moins-values latentes ou réalisées sont comptabilisées sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat». Les intérêts courus pendant la période de détention de ces titres sont comptabilisés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ». Les dividendes encaissés sont comptabilisés sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ».

Tous les achats ou ventes de titres détenus à des fins de transaction, qui doivent être livrés dans les délais réglementaires ou les délais d'usage des marchés (achats et ventes « normales » de créances) sont comptabilisés à leur date de règlement. Les autres opérations de trading sont considérées comme des dérivés jusqu'à la date de règlement (voir également « Date de comptabilisation des opérations et de leur règlement »).

Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat sur option

Ces actifs sont comptabilisés à leur juste valeur. Les plus ou moins-values latentes sont comptabilisées au compte de résultat sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat ». Les intérêts sont calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts sont comptabilisés sous la rubrique « Intérêts et produits assimilés ».

Conformément à l'amendement sur la juste valeur sur option, un actif financier, un passif financier ou un groupe d'instruments financiers peuvent être désignés par une société, à la juste valeur par résultat dés lors que cette application conduit à améliorer l'information. Cette option est utilisée :

- lorsqu'une telle désignation élimine ou réduit de manière significative une incohérence relative à l'évaluation ou la classification qui aurait existé sans l'application de cette option ;
- lorsqu'un groupe d'actifs financiers, de passifs financiers ou les deux sont gérés, et leur performance est évaluée, sur la base de leur juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques ou d'investissements dûment documentée ;
- lorsqu'un instrument contient un dérivé incorporé qui n'est pas étroitement lié au contrat hôte.

L'utilisation de la juste valeur sur option est la résultante d'un choix de principes comptables qui est réalisé pour un instrument financier donné, dés l'origine et sous certaines conditions de documentation.

Actifs financiers disponibles à la vente et détenus jusqu'à l'échéance

La direction décide de la catégorie comptable de l'actif financier au moment de son achat.

Les titres cotés, ayant une échéance donnée, sont comptabilisés sous la rubrique « Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance » (HTM) lorsque la direction a l'intention et la capacité de conserver ces créances jusqu'à leur échéance.

Les titres, prêts et autres créances détenus pour une durée indéfinie et qui peuvent être vendus pour répondre à un besoin de liquidités ou à la suite d'une variation des taux d'intérêts, d'une modification des taux de change ou d'une évolution des cours de bourse sont comptabilisés dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » (AFS).

Les titres, prêts et autres créances sont comptabilisés initialement à leur juste valeur (après coûts de transaction). Les intérêts sont comptabilisés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont inclus dans la marge d'intérêt. Les actifs financiers disponibles à la vente sont ensuite revalorisés à leur juste valeur en se basant sur les cours « demandés » *(bid)* cotés ou en se basant sur des modèles de flux de trésorerie. Les plus ou moins-values latentes résultant de la variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées en capitaux propres.

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (HTM) sont comptabilisés en coût amorti, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif après déduction éventuelle d'une dépréciation pour perte de valeur.

Plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers

Les plus ou moins-values réalisées lors de la vente d'actifs financiers qui ne font pas l'objet de revalorisation par le compte de résultat sont calculées par différence entre le montant reçu (net de frais de transaction) et le coût de l'actif, ou le coût amorti de l'actif. Le coût est déterminé systématiquement (FIFO ou identification spécifique) sur base de portefeuille.

Lorsqu'un actif financier disponible à la vente est cédé, le total des plus- ou moins-values cumulatives antérieurement comptabilisées en capitaux propres est reclassé en résultat.

Traitement des indemnités de remboursement anticipé

Dexia Crédit Local a déterminé ses principes pour le traitement des réaménagements de prêts par analogie avec l'AG 62 de l'IAS 39 relatif aux réaménagements de passifs financiers.

Plusieurs cas de traitement des indemnités de remboursement anticipé sont envisagés selon qu'il s'agit d'un remboursement anticipé avec refinancement ou d'un remboursement anticipé sans refinancement (sec).

Cas des remboursements avec refinancement

Le traitement de l'indemnité de remboursement diffère selon que les conditions de réaménagement sont substantiellement différentes des conditions initiales.

Par analogie avec les principes de l'AG 62, Dexia Crédit Local considère que les conditions de réaménagements sont substantiellement différentes lorsque la valeur actualisée des flux de trésorerie (valeur actualisée nette) selon les nouvelles conditions, y compris les frais versés nets de ceux reçus, est différente de plus de 10 % de la valeur actualisée des flux de trésorerie restants (valeur actualisée nette) de l'instrument de prêt d'origine.

L'indemnité de remboursement anticipé est prise directement en résultat ou étalée sur la durée de vie du nouveau prêt selon le résultat

à ce test d'éligibilité. Si le test d'éligibilité est satisfait (différence des valeurs actualisées nettes inférieure à 10 %), l'indemnité de remboursement anticipé est étalée sur la durée du nouveau prêt. Si le test n'est pas satisfait (différence des valeurs actualisées nettes supérieure à 10 %), l'indemnité de remboursement anticipé est comptabilisée directement en résultat.

Cas des remboursements sans refinancement

Lorsque le prêt n'existe plus, Dexia Crédit Local enregistre l'indemnité de remboursement anticipé, ainsi que tous les résidus d'étalement de soulte, en résultat comme un produit de l'exercice conformément aux normes IFRS.

Dépréciation des actifs financiers

Dexia Crédit Local déprécie un actif financier lorsqu'il existe une indication objective de perte de valeur de cet actif ou de ce groupe d'actifs comme indiqué par la norme IAS 39 (§ 58-70). La dépréciation représente la meilleure estimation des pertes de valeur de l'actif faite par la direction, à chaque clôture.

Un actif qui génère des intérêts doit être déprécié si son montant à l'actif du bilan est supérieur à sa valeur recouvrable estimée.

Il existe deux catégories de dépréciation des actifs financiers :

- **Dépréciation spécifique** – Le montant de la dépréciation d'un actif donné est la différence entre sa valeur comptabilisée au bilan et sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif est la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus, nets des garanties et des nantissements. L'actualisation se fait en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif en vigueur au moment où est effectué le test de dépréciation. La dépréciation et la reprise de dépréciation sont comptabilisées au cas par cas comme spécifié par la norme.

  Les actifs financiers de faibles montants qui présentent des caractéristiques similaires de risque sont en général regroupés pour une évaluation globale de leur dépréciation.

- **Dépréciation collective** – La dépréciation couvre le risque de perte de valeur, en l'absence de dépréciations spécifiques mais lorsqu'il existe un indice objectif laissant penser que des pertes sont probables dans certains segments du portefeuille ou dans d'autres engagements de prêts en cours à la date d'arrêté des comptes. Ces pertes sont estimées en se basant sur l'expérience et les tendances historiques de chaque segment et en tenant compte également de l'environnement économique dans lequel se trouve l'emprunteur. À cet effet Dexia Crédit Local a constitué un modèle de risque de crédit utilisant une approche combinant probabilités de défauts et perte en cas de défaut. Ce modèle est régulièrement testé a posteriori. Il se base sur les données de Bâle II et sur les modèles de risque.

  La composante risque pays est incluse dans les dépréciations spécifiques et collectives.

Lorsque la direction estime qu'un actif financier est irrécouvrable, il est déprécié à 100 % en dotant le complément nécessaire à la dépréciation éventuelle existante. Si par la suite, des paiements sont reçus au titre de cet actif, ils sont comptabilisés au compte de résultat en « Coût du risque ». Si ultérieurement le montant de dépréciation nécessaire se trouve réduit, suite à un événement donné, la reprise de dépréciation est imputée en coût du risque.

Les actifs disponibles à la vente (AFS) ne sont soumis qu'à la dépréciation spécifique.

Les justes valeurs des actions cotées, classées en actifs disponibles à la vente sont comptabilisées sous la rubrique « Gains ou pertes latents ou différés». Les dépréciations sont comptabilisées au compte de résultat. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est estimée irrécouvrable.

Dexia Crédit Local analyse toute action dont le cours a baissé de plus de 25 %. La direction examine le risque et prend la décision de comptabiliser une perte de valeur sur la base de son risque d'irrécouvrabilité. Un maintien prolongé de la valeur de marché en dessous de son cours d'acquisition constitue également un indice objectif de perte de valeur. Une perte de valeur constatée sur des actions ne peut pas être reprise en compte de résultat à la suite d'une augmentation ultérieure du cours de la valeur.

La dépréciation des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (HTM) ou disponibles à la vente (AFS) à revenu fixe est comptabilisée sous la rubrique « Coût du risque ». La dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente à revenu variable est comptabilisée sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente ».

Opérations de pensions et prêts de titres

Les titres vendus avec un engagement de rachat (opération de pension) demeurent au bilan et sont considérés comme des actifs financiers détenus à des fins de transaction, comme des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ou comme des actifs financiers disponibles à la vente. La contrepartie au passif est incluse sous la rubrique « Dettes envers des établissements de crédit » ou « Dettes envers la clientèle » suivant le cas.

Les titres achetés avec un engagement de revente (*reverse repo*) sont comptabilisés en tant que :

- engagement hors bilan de rendre le titre ; et
- « Prêts et créances sur établissements de crédit » ou « Prêts et créances sur la clientèle » suivant le cas.

La différence entre le prix de vente et le prix d'achat est considérée comme un produit d'intérêt ou une charge d'intérêt. Ce produit ou cette charge est capitalisé et étalé sur la durée du contrat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les titres prêtés à des tiers figurent au bilan.

Les titres empruntés ne figurent pas au bilan.

Si ces titres sont vendus à des tiers, le bénéfice ou la perte est comptabilisé sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat » et l'obligation de rendre ces valeurs mobilières est comptabilisée à sa juste valeur sous la rubrique « Passifs financiers à la juste valeur par résultat ».

PASSIFS FINANCIERS

Passifs détenus à des fins de transaction

Les passifs contractés sur des opérations à des fins de transaction suivent le même traitement comptable que celui appliqué aux prêts et créances faisant l'objet d'opérations de transaction.

Passifs désignés à la juste valeur sur option par résultat

Les principes appliqués pour les actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat sont également applicables pour les passifs.

Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, c'est-à-dire pour leur montant reçu, net des frais de transaction. Ultérieurement, les emprunts sont comptabilisés à leur coût amorti et toute différence entre le montant net reçu et le montant remboursé est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

La décision d'inclure des dettes au bilan dépend plus de leurs caractéristiques économiques sous-jacentes que de critères juridiques.

DÉRIVÉS

Dérivés à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés comprennent essentiellement les contrats de change à terme, les contrats de futurs de taux ou de change, les FRA *(forward rate agreement),* les swaps de taux ou de change et les options de taux ou de change (émises et achetées). Tous les dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur puis sont ensuite revalorisés à leur juste valeur. Les justes valeurs sont obtenues à partir des prix constatés sur les marchés cotés ou en utilisant des modèles de flux de trésorerie ou à partir des modèles d'évaluation d'options suivant le cas.

Le montant porté au bilan comprend la prime payée ou reçue après amortissement, le montant des variations de juste valeur et les intérêts courus, le tout formant la juste valeur du dérivé.

Certains dérivés incorporés dans d'autres instruments financiers sont décomposés et traités comme des dérivés séparés lorsque :

- leurs risques et caractéristiques ne sont pas étroitement liés à ceux du contrat hôte ;
- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur par résultat.

Dérivés de couverture

Lors d'une opération sur dérivé, Dexia Crédit Local classe les dérivés dans les catégories suivantes :

- couverture de la juste valeur d'un actif ou d'un passif ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- couverture d'un flux de trésorerie futur attribuable à un actif ou à un passif spécifique ou à une transaction future (couverture de flux de trésorerie) ; ou
- couverture d'un investissement net dans une entité étrangère (couverture d'investissement net).

Si le dérivé n'est pas lié à une opération de couverture, il est réputé être un dérivé détenu à des fins de transaction ou comme partie d'une opération désignée à la juste valeur sur option par résultat.

La comptabilité de couverture peut être utilisée pour comptabiliser les dérivés si certaines conditions sont remplies.

Pour qu'un dérivé puisse être comptabilisé en tant que couverture, il faut que les principaux critères suivants soient satisfaits :

- une documentation précise et formalisée sur l'instrument de couverture, sur le sous-jacent à couvrir, sur la stratégie retenue et sur la relation entre l'instrument de couverture et le sous-jacent doit être préparée préalablement à la mise en place de la couverture ;
- une étude doit démontrer que la couverture sera efficace de manière prospective et rétrospective pour neutraliser les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie du sous-jacent couvert au cours de l'exercice ou de la période ; et
- la couverture doit démarrer lors de la mise en place de l'instrument et se poursuivre sans interruption.

Les entités de Dexia Crédit Local utilisent des contrats de dérivés internes (couverture interne) essentiellement pour couvrir leur risque de taux. Si les contrats ne peuvent pas être compensés avec des contreparties externes, les conditions d'éligibilité de la relation de couverture ne sont alors pas réunies.

Les contrats de dérivés internes entre divisions distinctes au sein d'une même entité juridique et entre des entités séparées du groupe consolidé peuvent être éligibles à la comptabilité de couverture dans les états financiers consolidés du groupe si, et seulement si, les contrats internes peuvent être compensés par des contrats de dérivés conclus avec des tiers externes au périmètre de consolidation du groupe. Dans ce cas, le contrat externe est considéré comme l'instrument de couverture.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés dans une relation de couverture en juste valeur, qui en respectent les critères ci-dessus sont comptabilisées en résultat de même que les variations de juste valeur des actifs ou passifs qui sont l'objet du risque couvert.

Si à un instant donné la couverture ne satisfait plus les critères de comptabilité de couverture, la part revalorisée à la juste valeur de l'élément couvert portant intérêt financier doit être amortie en résultat sur la durée résiduelle de l'élément couvert, sous forme d'un ajustement du rendement de l'élément couvert.

Les variations de juste valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie, qui en respectent les critères et qui ont démontré leur efficacité vis-à-vis du sous-jacent à couvrir, sont comptabilisées dans les capitaux propres sous la rubrique « Gains et pertes latents ou différés » (voir le tableau de variation de la situation nette consolidée).

La part non efficace de la variation de juste valeur des dérivés est comptabilisée au compte de résultat. Les montants stockés en capitaux propres sont reclassés en compte de résultat et classés

comme produits ou charges lorsque l'engagement de couverture ou la transaction prévue impacte le résultat.

Certains dérivés qui fournissent une couverture économique utile à la gestion du risque de Dexia Crédit Local ne peuvent pas bénéficier de la comptabilité de couverture, compte tenu des règles strictes des normes IFRS. Ils sont alors comptabilisés comme des dérivés détenus à des fins de transaction, dont la variation de juste valeur est comptabilisée en résultat.

Couverture du risque de taux d'un portefeuille

Dexia Crédit Local a décidé d'appliquer la norme IAS 39 telle qu'adoptée par l'Union européenne. En effet la version adoptée permet de présenter d'une manière plus fidèle la manière dont Dexia Crédit Local gère ses activités.

L'objectif des relations de couverture est de réduire le risque de taux qui provient de certaines catégories d'actifs ou de passifs financiers qui sont les éléments à couvrir.

La société effectue une analyse globale de son risque de taux. Cette analyse consiste à évaluer le risque de taux de tous les éléments à taux fixes, générateurs d'un tel risque, comptabilisés au bilan. Cette analyse globale peut exclure certains éléments générateurs de risque tels que les activités de marché financier à condition que le risque qui résulte de telles activités soit suivi activité par activité.

L'entité sélectionne les actifs et passifs financiers qui doivent faire partie de la couverture de risque de taux du portefeuille. Elle définit ensuite, lors de la mise en place du contrat, le risque à couvrir, la durée retenue, la méthode de test et la fréquence à laquelle ce test est effectué. L'entité applique la même méthodologie pour sélectionner les actifs et passifs financiers du portefeuille. Les actifs et passifs financiers sont inclus sur une base cumulative dans toutes les tranches de maturité du portefeuille. En conséquence, lorsque ces éléments sortent du portefeuille, ils doivent être retirés de toutes les tranches de maturité sur lesquelles ils ont un impact.

L'entité peut sélectionner les actifs et passifs qu'elle souhaite placer dans le portefeuille, à condition qu'ils soient inclus dans l'analyse globale. Les dépôts remboursables à première demande peuvent faire partie du portefeuille, sur la base d'une étude sur leur comportement destinée à estimer leur échéance probable. L'entité peut choisir différentes catégories d'actifs ou de passifs tels que les actifs ou portefeuilles de prêts classés comme « disponibles à la vente » comme des éléments à couvrir.

La couverture est composée d'instruments dérivés dont les positions peuvent se compenser. Les éléments de couverture sont comptabilisés à leur juste valeur (y compris les intérêts courus à payer ou à recevoir). Les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les revalorisations sont comptabilisées au bilan comme :

- revalorisation à la juste valeur du portefeuille de couverture à l'actif ;
- revalorisation à la juste valeur du portefeuille de couverture au passif ;
- un élément inclus sous la rubrique « Prêts et créances disponibles à la vente » (AFS).

Les tests d'efficacité visent à vérifier que l'objectif de couverture est bien atteint, c'est-à-dire que la couverture a effectivement diminué le risque de taux. L'inefficacité ne peut provenir que d'une sur-couverture résultant d'événements non contractuels survenant sur les catégories d'actifs ou de passifs.

JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un actif est le montant pour lequel il peut être échangé et la juste valeur d'un passif le montant auquel il peut être éteint, entre des parties consentantes et bien informées et agissant dans des conditions de concurrence normale.

Les prix de marché sont utilisés pour évaluer les justes valeurs lorsqu'il existe un marché actif (tel qu'une bourse officielle). Ces prix de marché sont en effet la meilleure estimation de la juste valeur d'un instrument financier. Cependant dans beaucoup de cas, il n'existe pas de prix de marché pour les actifs ou passifs détenus ou émis par Dexia Crédit Local.

Dans le cas où il n'existe pas de prix de marché, la juste valeur doit être déterminée en utilisant d'autres méthodes telles que la valeur actualisée d'un flux de trésorerie ou toute autre méthode basée sur les conditions de marché existant à la date d'arrêté des comptes. Les valeurs qui résultent de l'utilisation de telles méthodes sont très sensibles aux hypothèses sous-jacentes concernant le montant des flux et leur calendrier ainsi qu'au taux d'actualisation.

Les instruments financiers classés comme « Actifs ou passifs à la juste valeur par résultat» ou comme « Actifs disponibles à la vente », « Actifs ou passifs désignés à la juste valeur sur option par résultat », les instruments dérivés et tout autre contrat faisant l'objet d'opérations de transactions, sont comptabilisés à leur juste valeur en se référant aux cours cotés sur les marchés lorsque de tels cours sont disponibles. Lorsqu'il n'existe pas de cours coté sur un marché, leur juste valeur est obtenue en estimant leur valeur à l'aide de modèles de valorisation de prix ou en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés.

Lorsqu'il n'existe pas de prix cotés pour les instruments financiers classés comme « Actifs ou passifs détenus à la juste valeur par résultat », « Actifs disponibles à la vente » et dérivés, le modèle de valorisation s'efforce de prendre en compte au mieux les conditions de marché à la date de l'évaluation ainsi que les modifications de la qualité de risque de crédit de ces instruments financiers.

Les remarques suivantes peuvent être formulées quant à la détermination de la juste valeur des prêts et créances :

- la juste valeur des prêts à taux fixe et des prêts hypothécaires est estimée par comparaison des taux d'intérêt utilisés, lorsque les prêts ont été accordés, avec les prix de marché sur des prêts similaires ;
- les caps, floors et indemnités de remboursement anticipé sont inclus dans la détermination de la juste valeur des prêts et créances.

PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Tous les instruments financiers générant des intérêts voient leurs produits financiers et leurs charges financières comptabilisés au

compte de résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif basée sur le prix d'achat (y compris les coûts de transaction).

Les coûts de transaction sont des coûts complémentaires qui sont directement imputables à l'acquisition d'un actif ou d'un passif financier et qui sont inclus dans le taux d'intérêt effectif. Un coût complémentaire peut être défini comme un coût qui n'aurait pas été supporté si l'acquisition de l'instrument financier n'avait pas été effectuée.

Les intérêts courus sont comptabilisés sous la même rubrique de bilan que les actifs financiers ou les passifs financiers auxquels ils se rapportent.

Lorsqu'un actif financier a fait l'objet d'une dépréciation pour perte de valeur le ramenant à sa valeur recouvrable, les produits d'intérêt sont alors estimés sur la base du taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie qui servent pour calculer sa valeur recouvrable.

COMMISSIONS : PRODUITS ET CHARGES

La norme IAS 18 régit la comptabilisation des commissions. Suivant cette norme l'essentiel des commissions générées par l'activité de Dexia Crédit Local est étalé sur la durée de l'opération génératrice de commission.

En ce qui concerne les opérations importantes comme les commissions et honoraires résultant de la négociation ou de la participation à la négociation d'une opération pour compte de tiers telle que l'arrangement relatif à l'acquisition de crédits, d'actions ou d'autres valeurs mobilières, ou à l'acquisition ou la vente d'une société, ces commissions et honoraires sont comptabilisés en fonction de l'avancement de l'opération génératrice de commissions.

En ce qui concerne la gestion d'actifs, les produits proviennent essentiellement d'honoraires de gestion et d'administration de Sicav et de fonds communs (FCP). Les produits de ce type d'opérations sont comptabilisés lorsque le service est rendu. Les bonus ou intéressements ne sont comptabilisés que lorsqu'ils sont définitivement acquis.

Les commissions d'engagement sur des lignes de crédit sont comptabilisées comme faisant partie du taux d'intérêt effectif si la ligne de crédit est utilisée. Si cette ligne n'est pas utilisée cette commission d'engagement est comptabilisée en tant que commission à la date d'expiration de la ligne de crédit.

Lorsqu'une opération tombe dans le champ d'application de la norme IAS 39, la commission relative à cette opération est comptabilisée suivant les normes IFRS à compter de la date de première adoption de la norme IAS 39, c'est-à-dire le 1er janvier 2005.

ACTIVITÉ D'ASSURANCE

Principes généraux

Dexia Crédit Local est actif dans l'activité de rehaussement de crédit des obligations émises par les collectivités locales ou par le secteur privé par l'intermédiaire de la société Financial Security Assurance (FSA) située aux États-Unis. Dexia Crédit Local applique IFRS 4 depuis le 1er janvier 2005 afin d'être cohérent avec la date de première application des normes IAS 32 & 39.

IFRS 4 permet à une société de comptabiliser les contrats d'assurance suivant les règles comptables locales si ces contrats entrent dans le champ d'application d'IFRS 4.

Sur cette base, Dexia Crédit Local a décidé d'utiliser les principes locaux pour valoriser les provisions techniques qui sont traitées par IFRS 4.

Les montants reçus et les montants payés relatifs aux produits d'assurances (y compris les charges de sinistres non vie) sont présentés respectivement en « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ». La « Marge technique des compagnies d'assurance » est indiquée dans une note de bas de page du compte de résultat.

Les pertes et les variations de provisions liées à l'activité de rehaussement de crédit dont la comptabilisation est similaire à celle existante au niveau bancaire sont enregistrées dans le poste « Dépréciations sur prêts et provisions sur engagements de crédits ».

L'amortissement des coûts d'acquisition différés est isolé sous une rubrique spéciale au sein des frais généraux.

Tous les autres éléments résultant de l'activité d'assurance sont comptabilisés suivant leur nature au sein du bilan à l'exception des provisions techniques, qui sont identifiées sur une ligne séparée.

Provisions techniques des sociétés d'assurance

Activités de FSA

Un contrat de garantie financière prévoit en général une garantie inconditionnelle et irrévocable, qui protège le titulaire d'une dette financière contre le risque de non-paiement du principal et des intérêts à l'échéance. En cas de défaut de paiement sur une dette assurée, Dexia Crédit Local est en principe tenu de payer le principal, les intérêts et toute autre somme due conformément aux termes de l'échéancier de paiement du contrat, ou à sa discrétion sur une base accélérée. Le contrat sera le cas échéant considéré comme un dérivé ou comme un contrat d'assurance, sur base de certaines caractéristiques économiques ou juridiques.

Les primes brutes et les primes rétrocédées qui ont été payées à l'initiation sont prises en résultat au *prorata* de l'évolution du montant du risque restant à courir sur la durée attendue du contrat. Les revenus de primes reportées et les primes de réassurance payées à l'avance correspondent à la partie de la prime destinée à couvrir les risques futurs sur les contrats en cours.

Dexia Crédit Local établit des provisions pour risques sur la base d'estimations de pertes spécifiques et non spécifiques. Dexia Crédit Local met également en place des provisions afin d'ajuster les dépenses liées aux pertes, qui se composent du coût estimé de règlement des litiges, des honoraires d'avocats et autres honoraires et charges liées au suivi du litige. Dexia Crédit Local calcule une perte et une provision d'ajustement de perte sur la base des risques identifiés dans le portefeuille assuré. S'il semble vraisemblable qu'un contrat donné puisse donner lieu à une perte à la date de clôture, une provision spécifique est constituée. Pour les risques relatifs aux autres contrats du portefeuille, une provision collective est constituée pour faire face aux pertes de crédit qui peuvent être estimées sur une base statistique.

Dexia Crédit Local constitue une provision spécifique pour la valeur actuelle des pertes estimées, nette des sommes recouvrées lorsque, selon l'avis de la direction, la survenance d'une perte future sur une garantie spécifique donnée est probable et estimable raisonnablement à la date de clôture. Lorsqu'une dette assurée répond aux conditions applicables pour constituer une provision spécifique et que cette transaction prévoit le paiement par annuité de la prime, cette prime, lorsque son paiement est attendu de manière prospective, est comptabilisée comme un recouvrement et non plus comme un revenu de prime.

Une provision spécifique est déterminée sur la base de flux de trésorerie ou de modèles équivalents indiquant pour Dexia Crédit Local l'estimation de la valeur actuelle de la différence prévue entre :

- les paiements attendus sur la dette assurée, majorée des ajustements de pertes anticipés ; et
- entre les flux anticipés et les produits à recevoir sur la vente de toute garantie liée à la dette et des récupérations attendues.

La perte estimée, nette de récupération sur une opération est actualisée au taux sans risque applicable à la dette au moment de la constitution de la provision.

Dexia Crédit Local établit une provision collective pour refléter le risque de crédit inhérent à son portefeuille. Les provisions collectives et les provisions spécifiques constituent l'ensemble des provisions de Dexia Crédit Local. Généralement, lorsqu'un crédit assuré vient à se détériorer au point qu'un litige devienne probable, une provision spécifique est constituée.

Le montant de la provision collective englobe tous les niveaux de protection (par exemple : réassurance et sur-collatéralisation). Le montant net du risque restant à couvrir des contrats émis en cours d'année est multiplié par un taux de survenance de défaut et par un facteur de résistance. Les facteurs de perte utilisés sont le taux de survenance des défauts tel que fourni par Moody's et les facteurs de résistance obtenus de S&P. Moody's a été choisi du fait de son importante notoriété, de l'importance de ses échantillonnages statistiques, du type de statistiques fournies et de la fiabilité des mises à jour de ses paramètres. Dexia Crédit Local applique un facteur d'expérience aux résultats des calculs statistiques.

Test d'adéquation des passifs

Un assureur applique le test d'adéquation des passifs pour ses produits d'assurance, conformément à IFRS 4. Dexia Crédit Local évalue à chaque arrêté comptable si les passifs d'assurance comptabilisés sont adéquats, en utilisant une estimation des *cash-flows* actualisés sur ces contrats d'assurance. Ce test est appliqué à tous les contrats d'assurance.

Dans le cadre de l'assurance non vie, le test est un test de suffisance tel que décrit dans IFRS 4, qui détermine si les primes et provisions sont suffisantes pour couvrir tous sinistres déclarés ou susceptibles d'être déclarés dans la période que couvre le contrat.

Réassurance

Les contrats de réassurance de Dexia Crédit Local avec des tiers qui présentent suffisamment de caractéristiques pour être classés en contrats d'assurance restent comptabilisés suivant les normes locales.

Un actif de réassurance est déprécié si, et seulement si :

- il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre de réassurance, que le bénéficiaire peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus aux termes du contrat ; et si
- cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que le bénéficiaire recevra du réassureur.

Pour mesurer la solvabilité d'un réassureur, Dexia Crédit Local se réfère à sa notation de crédit et à ses règles de dépréciation.

Frais d'acquisition différés

Dans les frais d'acquisition différés sont compris les dépenses nécessaires à la production des contrats d'assurance, incluant les commissions payées sur la part réassurée, les coûts imputables au marketing et à l'acquisition, certains frais d'agence, les impôts payés sur les primes diminuées des commissions sur primes cédées aux réassureurs.

Les coûts d'acquisition différés sont amortis sur la période pendant laquelle les primes du contrat sont perçues. L'amortissement des frais d'acquisition différés est présenté sur une ligne séparée dans les frais généraux.

Si le risque assurantiel est levé avant la fin de la période de couverture initialement prévue, les frais d'acquisition restants sont comptabilisés en résultat. La recouvrabilité des frais d'acquisition différés est déterminée en considérant :

- les produits futurs (les primes différées et les primes futures attendues dans le cadre du versement étalé de la prime) ;
- et la valeur actuelle des pertes anticipées ainsi que les frais de gestion de sinistres.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent des immeubles de bureau, des matériels et équipements ainsi que des immeubles de placement.

Les immeubles de bureau, les matériels et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Le montant amortissable de ces immobilisations est calculé après déduction de leurs valeurs résiduelles. Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue.

On trouvera ci-dessous les durées d'utilité pour les principaux types d'immobilisations :

- immeubles (y compris les frais accessoires d'acquisition et les taxes non récupérables) : 20 à 40 ans ;
- matériel informatique : 3 à 6 ans ;
- aménagements des bureaux, mobiliers et matériels : 2 à 12 ans ;
- véhicules : 2 à 5 ans.

Les pertes de change et les frais financiers résultant du financement spécifique ou non de l'acquisition d'une immobilisation sont comptabilisés en charge. Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable estimé. Les plus ou moins-values de cession des immobilisations sont imputées sur la ligne des « Gains ou pertes nets sur autres actifs». Les dépenses qui ont pour effet d'augmenter les bénéfices retirés d'une immobilisation ou d'un bien immobilier ou qui contribuent à augmenter leur durée de vie sont capitalisées et amorties.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi. Dans certains cas Dexia Crédit Local peut utiliser pour son propre usage une partie d'un immeuble de placement.

Si la partie utilisée par Dexia Crédit Local pour son compte peut être cédée séparément ou faire l'objet d'une location-financement, cette partie est comptabilisée isolément. Si par contre la partie utilisée par Dexia Crédit Local n'est pas susceptible d'être vendue séparément, le bien immobilier n'est classé comme immeuble de placement que si la portion utilisée par Dexia Crédit Local ne représente qu'une faible portion de l'investissement total.

Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements et pertes éventuelles de valeur. Les immeubles de placement sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité attendue.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels consistent principalement en logiciels acquis ou développés en interne. Le coût de la maintenance de ces logiciels est considéré comme une charge et est comptabilisé au compte de résultat lorsqu'il survient. Cependant les dépenses qui ont pour effet d'améliorer un logiciel ou d'augmenter sa durée de vie de plus d'un an sont capitalisées et viennent augmenter son coût d'origine. Les coûts de développement des logiciels immobilisés sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée à compter de la date où ils sont effectivement utilisables. Cette durée d'utilité se situe généralement entre 3 et 5 ans.

Lorsque la valeur comptable d'un actif incorporel figurant au bilan est supérieure à sa valeur recouvrable estimée, une perte de valeur est constatée et la valeur au bilan de cette immobilisation est ramenée à son montant recouvrable estimé. Les gains et les pertes des actifs incorporels sont déterminés par référence à la valeur comptable et inscrits dans les postes « Produit des autres activités » et « Charges des autres activités » dans le compte de résultat. Les dépenses qui ont pour effet d'améliorer ou d'augmenter la valeur des actifs incorporels sont capitalisées et par conséquent dépréciées le cas échéant.

ÉCARTS D'ACQUISITION

Écarts d'acquisition positifs

Un écart d'acquisition est la différence entre le prix payé pour l'acquisition d'une filiale ou d'une société associée et la juste valeur de la part de l'actif acquis par Dexia Crédit Local, évaluée à la date de l'acquisition. Les écarts d'acquisition générés par des acquisitions effectuées postérieurement au 1er janvier 2004 sont comptabilisés au bilan en tant qu'actifs incorporels.

Dans le cadre des tests de dépréciation *(impairment test),* les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie. Les unités génératrices de trésorerie peuvent être des entités juridiques ou être définies sur la base de critères géographiques ou de secteurs d'activités.

Un changement de pourcentage de détention dans une filiale consolidée est considéré comme une opération entre actionnaires. En conséquence si le changement de pourcentage en hausse ou en baisse ne conduit pas à un changement de méthode de consolidation, aucun ajustement n'est apporté à la juste valeur ou au montant de l'écart d'acquisition. La différence entre le montant des actifs nets achetés ou vendus et le prix d'achat ou de vente est comptabilisée directement en capitaux propres.

Dépréciation des écarts d'acquisition

Le montant des écarts d'acquisition figurant au bilan est analysé systématiquement chaque année ou dès qu'il existe des indices qui laissent à penser que l'écart d'acquisition peut avoir subi une perte de valeur à la suite d'évènements particuliers. Lorsque l'on constate que la valeur recouvrable de l'écart d'acquisition est inférieure à la valeur comptabilisée, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable et une perte de valeur est constatée.

Autres actifs

Les autres actifs sont constitués essentiellement des produits à recevoir (hors intérêts), des paiements effectués d'avance et des autres débiteurs. On y trouve également des produits d'assurance (primes d'assurance dues, réassurance, etc.), des contrats de promotion immobilière, des stocks et des actifs financiers constituant le financement de plans de retraite des salariés. Ces derniers sont comptabilisés au coût historique amorti, diminué des éventuelles pertes de valeur. Les avantages au personnel sont comptabilisés selon la norme IAS 19.

CONTRATS DE LOCATION

Cas où une société de Dexia Crédit Local est le bailleur du contrat de location

Lorsqu'un actif est utilisé dans le cadre d'une location-financement, la valeur actualisée des paiements dus au titre du contrat est comptabilisée comme une créance. La différence entre le montant des paiements dus et leur montant actualisé constitue un produit financier latent. Les loyers perçus sont répartis sur la durée du contrat de location de telle manière que les produits (avant impôt) génèrent un taux de rentabilité constant.

Cas où une société de Dexia Crédit Local est le preneur du contrat de location

Un contrat de location est qualifié de location-financement si le contrat transfère l'essentiel des risques et des avantages de la possession de l'actif. Un contrat qui n'est pas un contrat de location-financement est un contrat de location simple.

Lorsqu'un contrat de location simple est interrompu avant sa date normale d'échéance, tout paiement fait au bailleur à titre de pénalité

est comptabilisé en charge de l'exercice au cours duquel se termine le contrat.

L'amortissement de ces actifs est comptabilisé sous la rubrique « Charges des autres activités ».

Si le contrat transfère au preneur l'essentiel des risques et avantages de la possession de l'actif, la location est qualifiée de location-financement et l'actif est immobilisé. Lors de la mise en place de cette location-financement, l'actif est comptabilisé à sa juste valeur ou à la valeur actualisée du flux des loyers minimaux contractuels, si cette valeur est plus faible. L'actif est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Le passif correspondant aux engagements de loyers à payer est comptabilisé comme emprunt et les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

IMPÔT DIFFÉRÉ

Un impôt différé est comptabilisé en utilisant la méthode du report variable dès qu'il existe une différence temporelle entre les valeurs comptables des actifs et passifs tels qu'ils figurent dans les états financiers et leurs valeurs fiscales.

Le taux d'impôt utilisé est celui qui est en vigueur ou sur le point de l'être pour l'exercice en cours.

Un impôt différé actif est constaté uniquement s'il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs suffisants sur lesquels les différences temporaires pourront être imputées.

Un impôt différé est calculé pour toute différence temporaire résultant de participations dans des filiales, entreprises contrôlées conjointement ou sociétés associées, sauf dans le cas où le calendrier de la reprise de la différence temporaire peut être maîtrisé et où il est peu probable que la différence temporaire s'inversera dans un avenir prévisible.

Les impôts différés qui résultent de la réévaluation d'actifs disponibles à la vente et de couvertures de flux de trésorerie, lesquelles sont comptabilisées directement en capitaux propres, sont également comptabilisés en capitaux propres. Ils sont ensuite comptabilisés en compte de résultat concomitamment avec le bénéfice ou la perte différée.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des obligations privées notées AA qui ont une échéance proche de l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel.

Ce calcul est confié à des actuaires professionnels tant internes qu'externes. Les calculs, les hypothèses et les résultats sont ensuite revus et validés par un actuaire indépendant pour le compte de Dexia Crédit Local. Il garantit que tous les calculs sont harmonisés et respectent les normes IAS 19 et IFRS 2.

Passifs liés aux retraites

Dexia Crédit Local offre un certain nombre de régimes de retraites tant à cotisations définies qu'à prestations définies à travers le monde. Les actifs de ces régimes sont en général confiés à des compagnies d'assurance externes. Ces régimes sont financés par les versements des employés et par les sociétés de Dexia Crédit Local.

Régimes à prestations définies

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer au compte de résultat, le coût de la future retraite sur la durée d'activité prévue du salarié. Dexia Crédit Local a opté pour l'utilisation de la méthode dite du « corridor ». Cette méthode autorise à ne reconnaître en résultat, de façon étalée sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés, que la fraction des écarts actuariels nets cumulatifs qui excède le corridor. Le corridor est déterminé par la valeur la plus élevée des deux suivantes : 10 % de la valeur actualisée de l'obligation brute ou 10 % de la juste valeur des actifs de couverture du régime.

L'actif de couverture du régime vient normalement en déduction du passif de retraite et c'est le passif net qui est présenté au bilan. Cependant si les actifs sont détenus par une société du groupe, l'actif du régime est présenté en tant qu'actif au bilan.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation de Dexia Crédit Local se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser dans le fonds pour le compte des salariés.

Autres avantages postérieurs à l'emploi

Certaines sociétés de Dexia Crédit Local offrent à leurs salariés retraités une contribution au coût de leur assurance maladie. Cet avantage est en général limité aux salariés présents dans l'entreprise au moment de leur retraite et pouvant justifier d'une certaine ancienneté. Le montant du passif estimé est capitalisé sur la durée d'activité du salarié, en utilisant une méthode semblable à celle utilisée pour le calcul du passif des régimes de retraites à prestations définies.

Autres avantages à long terme

Ces avantages concernent essentiellement les médailles du travail qui seront remises aux salariés lorsqu'ils y seront éligibles.

Indemnités de fin de contrat de travail

Ces indemnités sont provisionnées lorsque les conditions d'éligibilité sont remplies.

Droits aux congés

Les droits aux congés annuels et aux jours d'ancienneté sont provisionnés lorsqu'ils sont dus aux salariés. À cet effet une provision est constituée sur la base des droits acquis par les salariés à la date d'arrêté des comptes, tant pour les congés annuels que pour les jours d'ancienneté.

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES

Une provision représente un passif dont le montant et la date d'exigibilité ne sont pas connus avec précision.

Les provisions sont comptabilisées pour leur valeur actualisée quand :

- Dexia Crédit Local a une obligation légale ou implicite résultant d'événements passés ;
- il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre cette obligation ; et
- il est possible d'estimer de manière raisonnablement précise le montant de l'obligation.

DIVIDENDES DES ACTIONS ORDINAIRES

Les dividendes des actions ordinaires sont comptabilisés dans les capitaux propres de la période au cours de laquelle ces dividendes ont été annoncés (ils doivent être autorisés). Les dividendes de l'exercice qui sont annoncés postérieurement à la date d'arrêté du bilan sont mentionnés dans la note relative aux événements postérieurs à la clôture.

BÉNÉFICE PAR ACTION

Le bénéfice par action avant dilution est calculé en divisant le résultat net part du groupe disponible qui revient aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires émises à la fin de l'exercice.

OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Deux entités sont considérées comme des parties liées si l'une possède le contrôle de l'autre ou si elle exerce une influence notable sur la politique financière ou sur les décisions courantes de l'autre partie. La maison mère du groupe est Dexia SA, société immatriculée en Belgique. Dans ce cadre, les opérations listées sont celles avec les sociétés ayant des liens capitalistiques et également celles avec les administrateurs.

INFORMATION SECTORIELLE

Un secteur est un ensemble identifiable d'activités de Dexia Crédit Local qui, soit fournit des produits ou services donnés (secteur d'activité), soit fournit des produits ou services donnés dans un environnement économique donné (secteur géographique) qui est sujet à des risques et à des avantages économiques différents de ceux d'un autre secteur. Les secteurs dont la majorité des produits provient de ventes à des clients externes et dont le produit net bancaire, le résultat ou les actifs représentent au moins 10 % du total constituent des secteurs présentés séparément.

Segmentation géographique (segmentation primaire)

L'activité de Dexia Crédit Local est gérée mondialement. Il existe ainsi quatre segments géographiques principaux indiqués ci-dessous :

- zone euro (pays dont l'euro est la devise) ;
- reste de l'Europe (pays européens n'appartenant pas à la zone euro) ;
- USA ;
- reste du monde.

Segmentation par activité (segmentation secondaire)

Les segments d'activité de Dexia Crédit Local sont ceux utilisés par la direction pour la gestion du groupe, pour les décisions stratégiques et pour les décisions opérationnelles.

Dexia Crédit Local est organisé de la manière suivante :

- financements publics / financements de projets et rehaussement de crédit ;
- services financiers aux particuliers ;
- trésorerie et marché de capitaux ;
- autres.

Le segment « autres » est constitué essentiellement des activités suivantes :

- portefeuilles d'actions non alloués à d'autres segments ;
- fonds propres non alloués ;
- immobilier de rapport, autres actifs corporels et incorporels non affectés aux autres activités ;
- éléments non affectés à d'autres segments.

Le résultat de chaque segment d'activité comprend aussi :

- le résultat des activités commerciales y compris les coûts de gestion de cette activité, les capitaux propres du groupe affectés à cette activité sur la base des encours à moyen et long terme ;
- les intérêts sur les fonds propres économiques. Les fonds propres économiques sont affectés aux activités pour des raisons de gestion interne et les rendements de ces capitaux propres économiques sont des indicateurs utilisés pour mesurer la performance de chaque segment ;
- le coût de financement.

Les actifs et passifs des segments comprennent les actifs et passifs opérationnels qui représentent l'essentiel du bilan mais qui excluent notamment les impôts différés actifs ou passifs.

Les principes comptables utilisés pour les segments sont les mêmes que ceux qui sont indiqués dans le paragraphe ayant trait aux principes comptables utilisés.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Dans la présentation du tableau de flux de trésorerie, la trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués des liquidités des soldes avec les banques centrales, des prêts et créances sur les établissements de crédit, des prêts et créances sur la clientèle, des instruments financiers détenus à des fins de transaction, des actifs financiers disponibles à la vente, et des actifs financiers du portefeuille à la juste valeur sur option dont l'échéance est inférieure à trois mois.

2. NOTES SUR L'ACTIF

2.0 Caisse, banques centrales, CCP (poste I de l'actif)

(en EUR millions)	2005	2006
Caisse	17	24
Réserves obligatoires auprès des banques centrales	611	1 037
Autres avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux	80	8
TOTAL	**708**	**1 069**
dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	708	1 069

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat (poste II de l'actif)

Ce poste comprend à la fois le portefeuille de transaction, et les actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (cf. note 1.3 sur les règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés, point sur les « Actifs financiers désignés à la juste valeur par résultat »).

(en EUR millions)	2005	2006
Prêts et titres	13 396	14 017
Instruments dérivés (voir note 4.1.b)	3 173	3 953
TOTAL	**16 569**	**17 970**

a. Prêts et titres à la juste valeur par résultat

(en EUR millions)	2005			2006		
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Intérêts courus	42	27	69	45	44	89
Ajustement à la juste valeur	(3)	(199)	(202)	12	53	65
Principal, surcotes et décotes	9 247	4 282	13 529	8 414	5 449	13 863
TOTAL	**9 286**	**4 110**	**13 396**	**8 471**	**5 546**	**14 017**

b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2005			2006		
	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus à des fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Secteur public	69	274	343	201	235	436
Établissements de crédit	8 223	155	8 378	4 832	150	4 982
Autres	955	3 853	4 808	3 381	5 064	8 445
TOTAL	**9 247**	**4 282**	**13 529**	**8 414**	**5 449**	**13 863**
dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	578	0	578	286	0	286
dont inclus en location-financement	0	0	0	0	0	0

c. Analyse par nature

(en EUR millions)	2005			2006		
	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Prêts	0	231	231	0	362	362
Obligations émises par des entités publiques	348	161	509	223	130	353
Autres obligations et instruments à revenu fixe	10 810	1 979	12 789	9 547	3 601	13 148
Actions et instruments à revenu variable	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**11 158**	**2 371**	**13 529**	**9 770**	**4 093**	**13 863**

d. Bons du trésor et autres obligations éligibles au refinancement auprès des banques centrales

(en EUR millions)	2005	2006
TOTAL	**34**	**2**

e. Titres donnés en pension livrée (repo)

(en EUR millions)	2005	2006
Inclus dans les obligations émises par des entités publiques	0	0
Inclus dans les autres obligations et instruments à revenu fixe	2 347	3 633

f. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

g. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

Le groupe Dexia Crédit Local utilise l'option juste valeur principalement pour éliminer, ou réduire de manière significative, une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation des actifs financiers ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

La juste valeur des instruments financiers non cotés a été déterminée à l'aide d'outils de *pricing* et de procédures définies par le *Risk Management Group*. Les outils de *pricing* sont des modèles d'actualisation de *cash-flows* qui permettent de déterminer la valeur actuelle sur base d'une courbe de taux applicable pour des titres de caractéristiques équivalentes.

2.2 Actifs financiers disponibles à la vente (poste IV de l'actif)

a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts courus sur prêts et titres disponibles à la vente non dépréciés	1 188	1 400
Intérêts courus sur prêts et titres disponibles à la vente dépréciés	0	0
Ajustement à la juste valeur	5 408	3 096
Principal, surcotes et décotes, dépréciations	93 470	109 864
TOTAL	**100 066**	**114 360**

b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2005	2006
Secteur public	42 115	47 914
Établissements de crédit	24 674	27 940
Autres	26 497	33 864
Actifs ordinaires	**93 286**	**109 718**
Prêts dépréciés	0	0
Obligations émises par des entités publiques dépréciées	0	0
Autres obligations et instruments à revenu fixe dépréciés	46	12
Actions et autres instruments à revenu variable dépréciés	269	233
Actifs dépréciés	**315**	**245**
Total des actifs avant dépréciation	**93 601**	**109 963**
Dépréciation spécifique	(131)	(99)
Dépréciation collective	0	0
TOTAL DES ACTIFS APRÈS DÉPRÉCIATION	**93 470**	**109 864**
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	954	2 632

c. Analyse par nature

	2005			2006		
(en EUR millions)	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Prêts	0	0	0	0	0	0
Obligations émises par des entités publiques	31 028	819	31 847	35 312	1 755	37 067
Autres obligations et instruments à revenu fixe	50 797	10 240	61 037	58 195	13 969	72 164
Actions et instruments à revenu variable	433	284	717	449	283	732
TOTAL	**82 258**	**11 343**	**93 601**	**93 956**	**16 007**	**109 963**

d. Transferts entre portefeuilles

(en EUR millions)	2005	2006
Titres détenus jusqu'à leur échéance transférés à la catégorie disponibles à la vente durant l'année	0	0
Résultats latents comptabilisés en fonds propres relatifs aux titres détenus jusqu'à leur échéance transférés	0	0
Titres transférés au portefeuille détenu jusqu'à l'échéance durant l'année	0	0
Impact sur les fonds propres relatif au transfert vers le portefeuille détenu jusqu'à l'échéance	0	0

e. Obligations convertibles incluses dans le portefeuille disponible à la vente

Émetteur	Taux d'intérêt fixe	Echéance	Période de conversion	Actions*	Pays**	Devise	Montant nominal
Néant	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

** Actions dans lesquelles les obligations sont convertibles*
*** Pays où les actions résultant de la conversion seront cotées*
NA = non applicable

f. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

g. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

h. Analyse qualitative : voir la note 2.13 « Qualité des actifs financiers »

2.3 *Prêts et créances sur établissements de crédit (poste V de l'actif)*

a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts courus sur prêts et créances non dépréciés	175	246
Intérêts courus sur prêts et créances dépréciés	0	0
Ajustement à la juste valeur	620	359
Principal, surcotes et décotes, dépréciations	19 950	19 607
TOTAL	**20 745**	**20 212**

b. Analyse par nature

(en EUR millions)	2005	2006
Comptes nostro	2 242	1 739
Créances résultant de pensions reçues (*reverse repo*)	1 049	2 683
Prêts et autres créances sur établissements de crédit	16 659	15 185
Actifs ordinaires	**19 950**	**19 607**
Prêts et créances dépréciés	0	0
Actifs dépréciés	**0**	**0**
Total Actifs avant dépréciations	**19 950**	**19 607**
Dépréciation spécifique	0	0
Dépréciation collective	0	0
TOTAL	**19 950**	**19 607**
Dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie	9 023	6 806
Dont inclus en location-financement	0	0

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

e. Analyse qualitative : voir la note 2.13 « Qualité des actifs financiers »

2.4 *Prêts et créances sur la clientèle (poste VI de l'actif)*

a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts courus sur prêts et créances non dépréciés	1 305	1 548
Intérêts courus sur prêts et créances dépréciés	3	5
Ajustement à la juste valeur	2 659	1 322
Principal, surcotes et décotes, dépréciations	109 922	126 256
TOTAL	**113 889**	**129 131**

b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2005	2006
Secteur public	93 556	102 566
Autres	16 299	23 667
Actifs ordinaires	**109 855**	**126 233**
Prêts et créances dépréciés	339	288
Actifs dépréciés	**339**	**288**
Total des actifs avant dépréciation	**110 194**	**126 521**
Dépréciation spécifique	(130)	(94)
Dépréciation collective	(142)	(171)
TOTAL	**109 922**	**126 256**
Dont inclus en location-financement	976	1 146

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

e. Analyse qualitative : voir la note 2.13 « Qualité des actifs financiers »

2.5 *Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (poste VIII de l'actif)*

a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts courus sur titres détenus jusqu'à l'échéance non dépréciés	43	26
Intérêts courus sur titres détenus jusqu'à l'échéance dépréciés	0	0
Ajustement à la juste valeur	0	0
Principal, surcotes et décotes, dépréciations	1 654	1 338
TOTAL	**1 697**	**1 364**

b. Analyse par contrepartie

(en EUR millions)	2005	2006
Secteur public	1 075	1 065
Établissements de crédit	173	92
Autres	406	181
Actifs ordinaires	**1 654**	**1 338**
Obligations émises par des entités publiques dépréciées	0	0
Autres obligations et instruments à revenu fixe dépréciés	0	0
Actifs dépréciés	**0**	**0**
Total des actifs avant dépréciation	**1 654**	**1 338**
Dépréciation spécifique	0	0
TOTAL	**1 654**	**1 338**

c. Analyse par nature

	2005			2006		
(en EUR millions)	Coté	Non coté	Total	Coté	Non coté	Total
Obligations émises par des entités publiques	928	7	935	774	0	774
Autres obligations et instruments à revenu fixe	305	414	719	198	366	564
TOTAL	**1 233**	**421**	**1 654**	**972**	**366**	**1 338**

d. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

e. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

f. Analyse qualitative : voir la note 2.13 « Qualité des actifs financiers »

2.6 *Actifs d'impôts (postes IX et X de l'actif)*

(en EUR millions)	2005	2006
Impôts courants sur les bénéfices	141	122
Autres taxes	16	19
Actifs d'impôts courants	**157**	**141**
Actifs d'impôts différés (voir note 4.2)	**54**	**67**

2.7 Comptes de régularisation et actifs divers (poste XI de l'actif)

(en EUR millions)	2005	2006
Autres actifs [1]	339	465
Autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance	1 055	1 053
Cash collatéraux	7 433	8 107
COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	**8 827**	**9 625**
dont inclus en trésorerie et équivalents de trésorerie [2]	0	8 107

(1) Dans le rapport annuel 2005, les cash collatéraux avaient été présentés sur la ligne « Autres actifs » pour EUR 7,4 milliards.
(2) En 2005, les cash collatéraux n'avaient pas été inclus dans les équivalents de trésorerie.

a. Autres actifs

Analyse par nature (en EUR millions)	2005	2006
Produits à recevoir	0	6
Charges payées d'avance	16	14
Débiteurs divers et autres actifs	312	445
Actifs du plan	0	0
Contrats de construction à long terme	0	0
Stocks	0	0
Actifs ordinaires	**328**	**465**
Actifs dépréciés	**11**	**0**
Total des actifs avant dépréciation	**339**	**465**
Dépréciation spécifique	0	0
Dépréciation collective	0	0
TOTAL	**339**	**465**

b. Autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts courus	0	0
Autres actifs	1 055	1 053
TOTAL	**1 055**	**1 053**

Analyse par nature (en EUR millions)	2005	2006
Part des réassureurs dans les réserves techniques	0	0
Créances résultant de transactions d'assurance directes	36	31
Primes à émettre	0	0
Coûts d'acquisition des contrats	284	259
Autres actifs d'assurance	735	763
Actifs ordinaires	**1 055**	**1 053**
Actifs d'assurance dépréciés	0	0
Actifs dépréciés	**0**	**0**
Total des actifs avant dépréciation	**1 055**	**1 053**
Dépréciation spécifique	0	0
Dépréciation collective	0	0
TOTAL	**1 055**	**1 053**

2.8 Participations dans des entreprises mises en équivalence (poste XIII de l'actif)

a. Variations

(en EUR millions)	2005	2006
Valeur comptable au 1er janvier	**396**	**386**
• Acquisitions	0	33
• Cessions	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties) (2)	(40)	(44)
• Résultat avant impôt de l'exercice	70	76
• Impôt de l'exercice	(19)	(19)
• Dividendes payés	(21)	(17)
• Gains ou pertes latents ou différés	2	4
• Variation des écarts d'acquisition (voir ci-dessous)	0	0
• Dépréciations actées	0	0
• Dépréciations reprises et annulées	0	0
• Écarts de conversion (1)	10	(2)
• Autres variations	(12)	0
Valeur comptable au 31 décembre	**386**	**417**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1er janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1er janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.
(2) FSA a cédé Select Portfolio Servicing Inc. pour sa valeur comptable, soit EUR 40 millions, en 2005, et déconsolidé XL Financial Assurance pour sa valeur comptable, soit EUR 44 millions, au 1er janvier 2006.

b. Écarts d'acquisition inclus dans la valeur comptable

(en EUR millions)	2005	2006
Coût d'acquisition au 1er janvier	**108**	**106**
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion (1)	0	0
• Autres variations	(2)	0
Coût d'acquisition au 31 décembre	**106**	**106**
Amortissements cumulés au 1er janvier	**(23)**	**(23)**
• Dotations	0	0
• Reprises et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion (1)	0	0
• Autres variations	0	0
Amortissements cumulés au 31 décembre	**(23)**	**(23)**
Dépréciations cumulées au 1er janvier	**(2)**	**0**
• Dotations	0	0
• Reprises, utilisations et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Écarts de conversion (1)	0	0
• Autres variations (2)	2	0
Dépréciations cumulées au 31 décembre	**0**	**0**
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	**83**	**83**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1er janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1er janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.
(2) En 2005, les autres variations représentent l'annulation du goodwill entièrement déprécié en 2004 sur Select Portfolio Service Inc. suite à la cession de cette société par FSA.

c. Liste des principales entreprises associées au 31 décembre 2006

(en EUR millions)	Année d'acquisition	Écart d'acquisition	Valeur comptable au 31/12/2006 (hors écart d'acquisition)	Juste valeur au 31/12/2006
Kommunalkredit Austria AG	1992	12	175	250
Crédit du Nord	2000	71	242	367
TOTAL		**83**	**417**	**617**

2.9 *Immeubles de placement et immobilisations corporelles (postes XIV et XV de l'actif)*

a. Variations

(en EUR millions)	Immeubles de placement	Immobilisations corporelles					Total
		Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements			
		Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Location simple	
Coût d'acquisition au 01/01/2005	**5**	**125**	**0**	**132**	**0**	**26**	**283**
• Acquisitions	1	3	0	34	0	16	53
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations [2]	0	(23)	0	(8)	0	(4)	(35)
• Modification de périmètre (entrées) [3]	0	303	0	0	0	0	303
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion [1]	0	1	0	6	0	0	7
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Coût d'acquisition au 31/12/2005	**6**	**409**	**0**	**164**	**0**	**38**	**611**
Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2005	**(4)**	**(31)**	**0**	**(96)**	**0**	**(8)**	**(135)**
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Dotations	0	(4)	0	(11)	0	(6)	(21)
• Reprises et désaffectations	0	6	0	8	0	2	16
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion [1]	0	0	0	(4)	0	0	(4)
• Autres variations	0	0	0	(2)	0	0	(2)
Amortissement et dépréciations cumulés au 31/12/2005	**(4)**	**(29)**	**0**	**(105)**	**0**	**(12)**	**(146)**
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2005	**2**	**380**	**0**	**59**	**0**	**26**	**465**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1er janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1er janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.
(2) Les cessions d'immeubles pour une valeur brute de EUR 22 millions concernent les filiales Dexia CLF Immo et Dexia Banka Slovensko pour respectivement EUR 18 millions et 4 millions.
(3) Dexia Crédit Local a acheté un immeuble d'une valeur brute de EUR 303 millions et consolidé au 31 décembre 2005 la société détentrice de cet immeuble.

(en EUR millions)	Immeubles de placement	Immobilisations corporelles					Total
		Terrains et bâtiments		Mobilier de bureau et autres équipements			
		Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Usage propre Propriétaire	Usage propre Location financement	Location simple	
Coût d'acquisition au 01/01/2006	**6**	**409**	**0**	**164**	**0**	**38**	**611**
• Acquisitions	0	15	0	18	0	21	54
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	0	0	0	(24)	0	(5)	(29)
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion [1]	0	2	0	(3)	0	0	(1)
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Coût d'acquisition au 31/12/2006	**6**	**426**	**0**	**155**	**0**	**54**	**635**
Amortissements et dépréciations cumulés au 01/01/2006	**(4)**	**(29)**	**0**	**(105)**	**0**	**(12)**	**(146)**
• Ajustement post acquisition	0	0	0	0	0	0	0
• Dotations	0	(3)	0	(11)	0	(8)	(22)
• Reprises et désaffectations	0	0	0	23	0	3	26
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion [1]	0	0	0	1	0	0	1
• Autres variations	0	0	0	0	0	0	0
Amortissement et dépréciations cumulés au 31/12/2006	**(4)**	**(32)**	**0**	**(92)**	**0**	**(17)**	**(141)**
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31/12/2006	**2**	**394**	**0**	**63**	**0**	**37**	**494**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1er janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1er janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

b. Juste valeur des immeubles de placement

Juste valeur soumise à évaluation indépendante au 31 décembre 2006	1
Juste valeur non soumise à évaluation indépendante au 31 décembre 2006	1

c. Dépenses immobilisées pour la construction d'immobilisations corporelles

Néant.

d. Obligations contractuelles relatives aux immeubles de placement à la clôture

Achat, construction et développement d'immeubles de placement	0
Entretien, réparation et amélioration d'immeubles de placement	0

Montant des immobilisations corporelles apportées en garantie de passifs	0
Montant des immobilisations corporelles dont une partie des droits est aliénée	0
Montant des restrictions applicables au droit de réalisation des immeubles de placement ou d'encaissement des revenus et du produit de leur vente	0
Montant engagé pour l'acquisition d'immobilisations corporelles (au-delà de 50 millions)	0

2.10 Immobilisations incorporelles (poste XVI de l'actif)

(en EUR millions)	2005			2006		
	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles (2)	Total	Logiciels développés en interne	Autres immobilisations incorporelles (2)	Total
Coût d'acquisition au 1er janvier	**109**	**76**	**185**	**127**	**89**	**216**
• Acquisitions	18	13	31	17	17	34
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0
• Cessions et désaffectations	0	(1)	(1)	0	(3)	(3)
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion (1)	0	1	1	0	(1)	(1)
• Autres variations	0	0	0	0	(4)	(4)
Coût d'acquisition au 31 décembre	**127**	**89**	**216**	**144**	**98**	**242**
Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier	**(76)**	**(53)**	**(129)**	**(91)**	**(65)**	**(156)**
• Ajustement post-acquisition	0	0	0	0	0	0
• Dotations	(15)	(11)	(26)	(15)	(13)	(28)
• Reprises et désaffectations	0	0	0	0	2	2
• Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
• Transferts	0	0	0	0	0	0
• Écarts de conversion (1)	0	(1)	(1)	0	0	0
• Autres variations	0	0	0	0	0	0
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	**(91)**	**(65)**	**(156)**	**(106)**	**(76)**	**(182)**
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	**36**	**24**	**60**	**38**	**22**	**60**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1er janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1er janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.
(2) Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des achats de logiciels.

2.11 Écarts d'acquisition (poste XVII de l'actif)

a. Variations

(en EUR millions)	2005	2006
Coût d'acquisition au 1er janvier	**1 703**	**1 703**
• Acquisitions	0	0
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Cessions	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Écarts de conversion (1)	0	0
• Autres variations	0	0
Coût d'acquisition au 31 décembre	**1 703**	**1 703**
Amortissements et dépréciations cumulés au 1er janvier	**(318)**	**(318)**
• Ajustement post-acquisition	0	0
• Dotations	0	0
• Reprises, utilisations et annulations	0	0
• Modification de périmètre (entrées)	0	0
• Modification de périmètre (sorties)	0	0
• Transferts	0	0
• Écarts de conversion (1)	0	0
• Autres variations	0	0
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre	**(318)**	**(318)**
VALEUR NETTE COMPTABLE AU 31 DÉCEMBRE	**1 385**	**1 385**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1er janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1er janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.
Chacun de ces écarts d'acquisition a fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2006 : aucun ajustement n'a été nécessaire.

b. Détail des principaux écarts d'acquisition nets

(en EUR millions)	Année d'acquisition	Écarts d'acquisition
Dexia Crediop	1996	129
Dexia Sofaxis	1999	59
Financial Security Assurance Holdings Ltd.	2000	1 181
Dexia banka Slovensko	2000	4
Otzar Hashilton Hamekomi Ltd.	2001	12
TOTAL		**1 385**

2.12 Contrats de location

a. Le groupe en tant que bailleur

LOCATION FINANCEMENT

Investissement brut en locations financements (en EUR millions)	2005	2006
À moins d'un an	98	98
Entre 1 an et 5 ans	263	278
Supérieur à 5 ans	615	770
Sous-total [1]	**976**	**1 146**
Produits financiers non acquis sur location financement [2]	0	0
INVESTISSEMENT NET EN LOCATIONS FINANCEMENTS [1]-[2]	**976**	**1 146**

Informations complémentaires (en EUR millions)	2005	2006
Montant des loyers conditionnels comptabilisé en résultat au cours de l'exercice[1]	0	0
Créances irrecouvrables sur locations financements incluses dans la dépréciation pour pertes sur prêts à la fin de l'exercice	1	1
Valeur résiduelle non garantie par les locataires	0	0
Juste valeur estimée des locations financements	978	1 149
Dépréciation pour loyers minimums irrecouvrables	0	1

(1) Les chiffres au 31 décembre 2005 ont été revus.

LOCATION SIMPLE

Montant minimal des loyers futurs nets à recevoir au titre des locations simples (en EUR millions)	2005	2006
À moins d'un an	7	9
Entre 1 an et 5 ans	10	14
Au-delà de 5 ans	0	0
TOTAL	**17**	**23**

Montant des loyers conditionnels comptabilisé en résultat au cours de l'exercice[1]	0	0

(1) Les chiffres au 31 décembre 2005 ont été revus.

b. Le groupe en tant que locataire

LOCATION FINANCEMENT

Néant.

LOCATION SIMPLE(1)

Montant minimal des loyers nets futurs au titre des locations simples irrévocables (en EUR millions)	2005	2006
À moins d'un an	37	18
Entre 1 an et 5 ans	57	43
Au-delà de 5 ans	116	106
TOTAL	**210**	**167**

Montant minimal des recettes de sous-location attendues au titre de sous-locations irrévocables à la date du bilan	0	0

Loyers et sous-loyers comptabilisés en charge au cours de l'exercice (en EUR millions)	2005	2006
• loyers minimums	25	28
• loyers conditionnels	0	0
• sous-loyers	0	0
TOTAL	**25**	**28**

(1) Les chiffres au 31 décembre 2005 ont été revus.

2.13 Qualité des actifs financiers

	Prêts ordinaires		Prêts dépréciés		Total	
(en EUR millions)	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Intérêts courus						
Prêts et créances sur établissements de crédit	175	246	0	0	175	246
Prêts et créances sur la clientèle	1 305	1 548	3	5	1 308	1 553
Titres détenus jusqu'à leur échéance	43	26	0	0	43	26
Prêts et titres disponibles à la vente	1 188	1 400	0	0	1 188	1 400
Actifs de compagnies d'assurance	0	0	0	0	0	0
TOTAL INTÉRÊTS COURUS	**2 711**	**3 220**	**3**	**5**	**2 714**	**3 225**
Ajustement à la juste valeur						
Prêts et créances sur établissements de crédit	620	359	0	0	620	359
Prêts et créances sur la clientèle	2 659	1 322	0	0	2 659	1 322
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0
Prêts et titres disponibles à la vente	5 244	2 916	164	180	5 408	3 096
Actifs de compagnies d'assurance	0	0	0	0	0	0
TOTAL AJUSTEMENT À LA JUSTE VALEUR	**8 523**	**4 597**	**164**	**180**	**8 687**	**4 777**

(en EUR millions)	2005	2006
Analyse des actifs financiers ordinaires		
Prêts et créances sur établissements de crédit	19 950	19 607
Prêts et créances sur la clientèle	109 855	126 233
Titres détenus jusqu'à leur échéance	1 654	1 338
Prêts et titres disponibles à la vente	93 286	109 718
Actifs ordinaires de compagnies d'assurance (note 2.7)	1 055	1 053
Débiteurs divers et autres actifs (note 2.7)	312	445
Total des actifs financiers ordinaires	**226 112**	**258 394**
Dépréciation collective sur actifs financiers ordinaires	(142)	(171)
TOTAL NET DES ACTIFS FINANCIERS ORDINAIRES	**225 970**	**258 223**

	Montant brut		Provision spécifique sur actifs financiers		Montant net	
(en EUR millions)	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Analyse des actifs financiers dépréciés						
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	339	288	(130)	(94)	209	194
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0	0
Prêts et titres disponibles à la vente	315	245	(131)	(99)	184	146
Actifs de compagnies d'assurance (note 2.7)	0	0	0	0	0	0
Débiteurs divers et autres actifs (note 2.7)	11	0	0	0	11	0
Total des actifs financiers dépréciés	**665**	**533**	**(261)**	**(193)**	**404**	**340**
Actifs financiers ordinaires et dépréciés						
Prêts et créances sur établissements de crédit	19 950	19 607	0	0	19 950	19 607
Prêts et créances sur la clientèle	110 194	126 521	(130)	(94)	110 064	126 427
Titres détenus jusqu'à leur échéance	1 654	1 338	0	0	1 654	1 338
Prêts et titres disponibles à la vente	93 601	109 963	(131)	(99)	93 470	109 864
Actifs de compagnies d'assurance (note 2.7)	1 055	1 053	0	0	1 055	1 053
Débiteurs divers et autres actifs (note 2.7)	323	445	0	0	323	445
Total des actifs financiers ordinaires et dépréciés	**226 777**	**258 927**	**(261)**	**(193)**	**226 516**	**258 734**
Dépréciation collective sur actifs financiers	(142)	(171)	0	0	(142)	(171)
TOTAL NET	**226 635**	**258 756**	**(261)**	**(193)**	**226 374**	**258 563**

3 NOTES SUR LE PASSIF

3.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat (poste II du passif)

Ce poste comprend à la fois le portefeuille de transaction, et les passifs financiers désignés à la juste valeur par résultat (cf. note 1.3 les règles de présentation et d'évaluation des comptes consolidés, point sur « Passifs financiers désignés à la juste valeur sur option par résultat »).

(en EUR millions)	2005	2006
Eléments de passif	13 010	14 153
Instruments dérivés (voir note 4.1.b)	3 360	4 103
TOTAL	**16 370**	**18 256**

a. Éléments de passif

(en EUR millions)	2005			2006		
	Détenus aux fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total	Détenus aux fins de transaction	Désignés à la juste valeur	Total
Intérêts courus	0	113	113	0	140	140
Ajustement à la juste valeur	0	129	129	0	146	146
Principal, surcotes et décotes	0	12 768	12 768	0	13 867	13 867
TOTAL	**0**	**13 010**	**13 010**	**0**	**14 153**	**14 153**

b. Analyse par nature des éléments de passifs détenus à des fins de transaction

Néant.

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

Le Groupe Dexia Crédit Local utilise l'option juste valeur principalement pour éliminer, ou réduire de manière significative, une incohérence dans l'évaluation ou la comptabilisation (parfois appelée « non-concordance comptable ») qui, autrement, découlerait de l'évaluation des passifs financiers ou de la comptabilisation des profits ou pertes sur ceux-ci selon des bases différentes.

L'option juste valeur est essentiellement utilisée par FSA pour les passifs financiers pour lesquels les conditions relatives à la comptabilité de couverture ne sont pas réalisées ou risquent de ne pas être satisfaites. Pour ces instruments de passif, les modifications de *spread* de crédit sont considérées comme marginales du fait qu'il s'agit de passifs bénéficiant d'un *rating* AAA. Cette conclusion a été confirmée par des études quantitatives montrant que les *spreads* de ces opérations n'étaient pas corrélés avec le *spread* de crédit de FSA ou avec d'autres émissions présentant des caractéristiques équivalentes.

La juste valeur des instruments financiers non cotés a été déterminée à l'aide d'outils de *pricing* et de procédures définies par le *Risk Management Group*. Les outils de *pricing* sont des modèles d'actualisation de *cash-flows* qui permettent de déterminer la valeur actuelle sur base d'une courbe de taux applicable pour des titres de caractéristiques équivalentes.

3.2 *Dettes envers les établissements de crédit (poste IV du passif)*

a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts courus	257	390
Ajustement à la juste valeur	272	153
Principal, surcotes et décotes	59 841	80 253
TOTAL	**60 370**	**80 796**

b. Analyse par nature

(en EUR millions)	2005	2006
À vue	3 429	6 453
Dettes résultant de pension livrée (repo)	26 027	29 781
Autres dettes	30 385	44 019
TOTAL	**59 841**	**80 253**

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

3.3 *Dettes envers la clientèle (poste V du passif)*

a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts courus	90	117
Ajustement à la juste valeur	36	20
Principal, surcotes et décotes	10 852	13 323
TOTAL	**10 978**	**13 460**

b. Analyse par nature (1)

(en EUR millions)	2005	2006
Dépôts à vue	751	1 073
Comptes épargne	94	70
Dépôts à terme	7 101	8 011
Dettes résultant de pension livrée (*repo*)	720	928
Autres dettes (2)	2 186	3 241
TOTAL	**10 852**	**13 323**

(1) L'analyse 2005 a été revue.
(2) Il s'agit essentiellement de dettes émises non représentées par un titre.

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

3.4 *Dettes représentées par un titre (poste VI du passif)*

a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts courus	2 179	2 357
Ajustement à la juste valeur	706	(225)
Principal, surcotes et décotes	146 417	155 313
TOTAL	**149 302**	**157 445**

b. Analyse par nature

(en EUR millions)	2005	2006
Certificats de dépôt	25 371	22 630
Bons d'épargne	0	0
Obligations non convertibles	121 046	132 683
TOTAL	**146 417**	**155 313**

c. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

d. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

3.5 *Passifs d'impôts (postes VIII et IX du passif)*

(en EUR millions)	2005	2006
Impôt courant sur les bénéfices	81	55
Autres taxes	8	6
Passifs d'impôts courants	**89**	**61**
Passifs d'impôts différés (voir note 4.2)	**714**	**699**

3.6 Comptes de régularisation et passifs divers (poste X du passif)

(en EUR millions)	2005	2006
Autres passifs[1]	1 109	935
Autres passifs spécifiques aux compagnies d'assurance	2 069	2 057
Cash collatéraux	396	961
TOTAL	**3 574**	**3 953**

(1) Dans le rapport annuel 2005, les cash collatéraux avaient été présentés sur la ligne « Autres passifs » pour EUR 0,4 milliard.

a. Autres passifs

(en EUR millions)	2005	2006
Charges à payer	41	47
Produits constatés d'avance	50	87
Subventions	58	78
Autres montants attribués reçus	176	95
Salaires et charges sociales (dus)	276	265
Dividende dû aux actionnaires	0	0
Contrats de construction à long terme	0	0
Créditeurs divers et autres passifs	508	363
TOTAL	**1 109**	**935**

b. Autres passifs spécifiques aux compagnies d'assurance

(en EUR millions)	2005	2006
Dépôts dus aux cessionnaires	0	0
Dettes résultant de transactions d'assurance directes	2 014	2 014
Dettes résultant de transactions de réassurance	54	42
Autres passifs d'assurance	1	1
TOTAL	**2 069**	**2 057**

3.7 Provisions techniques des sociétés d'assurance (poste XII du passif)

a. Analyse par nature

(en EUR millions)	2005	2006
Provision générale liée à l'activité de rehaussement de crédit	91	105
Provision spécifique liée à l'activité de rehaussement de crédit	51	40
TOTAL	**142**	**145**

b. Variations

(en EUR millions)	Provision générale liée à l'activité de rehaussement de crédit	Provision spécifique liée à l'activité de rehaussement de crédit	Total
Au 01/01/2005	**73**	**32**	**105**
Dotations	6	24	30
Reprises, utilisations et annulations	0	(11)	(11)
Ecoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0
Transferts	0	0	0
Écarts de conversion (1)	12	6	18
Autres variations	0	0	0
AU 31/12/2005	**91**	**51**	**142**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1er janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1er janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(en EUR millions)	Provision générale liée à l'activité de rehaussement de crédit	Provision spécifique liée à l'activité de rehaussement de crédit	Total
Au 01/01/2006	**91**	**51**	**142**
Dotations	18	5	23
Reprises, utilisations et annulations	0	(6)	(6)
Ecoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0
Transferts	7	(7)	0
Écarts de conversion (1)	(11)	(3)	(14)
Autres variations	0	0	0
AU 31/12/2006	**105**	**40**	**145**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 1er janvier et le 31 décembre appliquée aux soldes en devises au 1er janvier que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

3.8 Provisions (poste XIII du passif)

a. Analyse par nature

(en EUR millions)	2005	2006
Litiges	96	103
Restructurations	0	0
Régimes de retraite à prestations définies	17	16
Autres obligations postérieures à l'emploi	2	1
Autres avantages à long terme du personnel	2	3
Provision pour engagements de crédit hors bilan	1	1
Autres provisions	4	3
TOTAL DES PROVISIONS	**122**	**127**

b. Variations

(en EUR millions)	Litiges	Restructurations	Retraites et autres avantages salariés	Provision pour engagements de crédit hors bilan	Autres provisions	Total
Au 01/01/2005	**94**	**0**	**25**	**2**	**4**	**125**
Dotations	16	0	3	0	2	21
Reprises, utilisations et annulations	(25)	0	(7)	(1)	(1)	(34)
Écoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts	1	0	0	0	(1)	0
Écarts de conversion (1)	10	0	0	0	0	10
Autres variations	0	0	0	0	0	0
AU 31/12/2005	**96**	**0**	**21**	**1**	**4**	**122**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 2005 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

(en EUR millions)	Litiges	Restructurations	Retraites et autres avantages salariés	Provision pour engagements de crédit hors bilan	Autres provisions	Total
Au 01/01/2006	**96**	**0**	**21**	**1**	**4**	**122**
Dotations	35	0	4	3	1	43
Reprises, utilisations et annulations	(20)	0	(5)	(4)	(2)	(31)
Ecoulement du temps et changements de taux d'actualisation	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (entrées)	0	0	0	0	0	0
Modification de périmètre (sorties)	0	0	0	0	0	0
Transferts	0	0	0	1	0	1
Écarts de conversion (1)	(8)	0	0	0	0	(8)
Autres variations	0	0	0	0	0	0
AU 31/12/2006	**103**	**0**	**20**	**1**	**3**	**127**

(1) Mesure aussi bien l'effet de la variation des cours entre le 31 décembre 2005 et le 31 décembre 2006 appliquée aux soldes en devises au 31 décembre 2005 que la différence entre le cours moyen et le cours de clôture sur les variations de l'exercice.

c. Provisions pour régimes de retraite à prestations définies et médailles du travail

	Engagements à long terme	
(en EUR millions)	2005	2006
Variation de la valeur actualisée des engagements		
Valeur actualisée des engagements de pension à l'ouverture	53	61
Coût des services rendus dans l'année	3	3
Coût financier	2	2
Contributions des salariés	0	0
Ajustements	0	0
Perte (gain) actuariel(le)	4	(1)
Prestations	0	0
Charges payées	0	0
Impôts payés	0	0
Primes payées	(2)	(2)
Acquisitions - désinvestissements	0	0
Réductions de régimes	0	0
Liquidations de régimes	0	0
Écarts de change	0	0
ENGAGEMENTS À LA FIN DE L'ANNÉE	**61**	**63**
Variation des actifs des régimes		
Juste valeur des actifs à l'ouverture	30	35
Rentabilité attendue des actifs des régimes	2	1
Gain (perte) actuariel(le) sur les actifs des régimes	0	0
Contributions de l'employeur	5	6
Contributions des membres	0	0
Prestations	(2)	(2)
Charges payées	0	0
Impôts payés	0	0
Primes payées	0	0
Liquidations de régimes	0	0
Acquisitions/désinvestissements	0	0
Écarts de change	0	0
JUSTE VALEUR DES ACTIFS DES RÉGIMES À LA FIN DE L'ANNÉE	**35**	**40**
Montants repris au bilan		
Valeur actualisée des obligations financées	61	50
Juste valeur des actifs des régimes	35	40
Déficit (excédent) des plans financés	26	10
Valeur actualisée des obligations non financées	0	10
Gain (perte) actuariel(le) net(te) non comptabilisé(e)	(8)	(1)
Gain (coût) des services passés non comptabilisés	0	(1)
Effet de la limite	0	0

	Engagements à long terme	
(en EUR millions)	2005	2006
PASSIF (ACTIF) NET	19	18
Montants repris au bilan		
Passif	19	18
Actif	0	0
NET	**19**	**18**
Composantes de la charge		
Montants repris au compte de résultat		
Coût des services rendus durant la période	3	3
Charge d'intérêts	2	2
Rentabilité attendue des actifs des régimes	(2)	(1)
Rentabilité attendue des actifs de remboursement	0	0
Amortissement des services passés	1	1
Amortissement gain/perte net(te)	0	0
Effet de la limite	0	0
Réduction des régimes : perte (gain) comptabilisé(e)	0	0
Liquidation des régimes : perte (gain) comptabilisé(e)	0	0
TOTAL CHARGE PRISE EN RÉSULTAT	**5**	**5**
Rendement effectif des actifs des régimes	2	1
Rendement effectif des actifs de remboursement	0	0
Réconciliation du bilan		
Passif (actif) reconnu au bilan (1)	19	19
Charges prises en résultat pendant l'exercice (2)	5	5
Montants pris en fonds propres pendant l'exercice (3)	0	0
Contributions de l'employeur pendant l'exercice (4)	(5)	(6)
Prestations directes de la société pendant l'exercice (5)	0	0
Droits aux remboursements (6)	0	0
Acquisitions/désinvestissements (7)	0	0
Ajustement pour écart de change - gain/perte (8)	0	0
PASSIF/ACTIF DU BILAN À LA FIN DE L'EXERCICE (1)+(2)+(3)+(4)+(5)+(6)+(7)+(8)	**19**	**18**

Répartition des plans par catégories d'actifs		2006
1.	Instruments de capitaux propres	5,90 %
2.	Instruments de dettes	93,09 %
3.	Biens immobiliers	0,00 %
4.	Autres	1,01 %
		100,00 %

Historique des pertes et des gains	2006
1. Écart entre le rendement effectif et le rendement attendu des plans d'actifs	
a) En montant	0
b) En pourcentage des plans d'actifs	0 %
2. Écart entre les hypothèses retenues et les paramètres observés pour les engagements (1)	
a) En montant	(1)
b) En pourcentage de la valeur actualisée des passifs liés à des régimes	- 2 %

(1) Lié principalement à des changements d'hypothèses.

Fourchettes des hypothèses retenues pour le calcul de la charge

Europe	Taux d'actualisation (1)	Inflation	Rentabilité attendue des actions	Rentabilité attendue sur obligations	Rentabilité attendue des autres actifs	Taux d'augmentation des salaires
31 décembre 2005	4 % - 5,5 %	2,5 %	6 % - 7 %	4 % - 5,5 %	3 % - 6 %	2 % - 4 %
31 décembre 2006	3,61 % - 4,5 %	2,5 %	5,9 % - 7,9 %	2,9 % - 4,5 %	2,9 % - 7,5 %	2 % - 4 %

(1) En principe, le taux d'actualisation est égal à la rentabilité attendue sur les obligations des actifs des régimes.

3.9 *Dettes subordonnées et convertibles (poste XIV du passif)*

a. Montants repris sous ce poste

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts courus	46	52
Ajustement à la juste valeur	(1)	(5)
Principal, surcotes et décotes	4 593	4 262
TOTAL	**4 638**	**4 309**

b. Intérêts courus

(en EUR millions)	2005	2006
Dette subordonnée convertible	0	0
Dette subordonnée non convertible	46	52
Dette convertible non subordonnée	0	0
Autres instruments dilutifs	0	0
Capital hybride et actions privilégiées remboursables	0	0
TOTAL	**46**	**52**

c. Ajustements à la juste valeur

(en EUR millions)	2005	2006
Dette subordonnée convertible	0	0
Dette subordonnée non convertible	(1)	(5)
Dette convertible non subordonnée	0	0
Autres instruments dilutifs	0	0
Capital hybride et actions privilégiées remboursables	0	0
TOTAL	**(1)**	**(5)**

d. Principal, surcotes et décotes

(en EUR millions)	2005	2006
Emprunts perpétuels subordonnés	1 421	1 293
Autres emprunts subordonnés	3 172	2 969
TOTAL	**4 593**	**4 262**

e. Analyse par échéances et par taux d'intérêt : voir notes 7.6 et 7.3

f. Analyse de la juste valeur : voir note 7.1

g. Indications relatives à chaque emprunt

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
125533	USD	Indéterminée	250,0	a) (Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétaire Général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité.) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2012 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 1,1 À partir du 02/10/2012, LIBOR USD 3M + 1,85
56325	EUR	01/12/2014	100,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	93,25 %* CMS Du 01/12/2005 au 01/12/2006, rémunération retenue de 3,49
83484	USD	19/12/2011	150,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 19/12/2006 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,975
112152	USD	28/06/2012	150,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 28/06/2007 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,40 À partir du 28/06/2007, LIBOR USD 3M + 0,90
124884	USD	15/10/2012	25,0	a) Remboursement possible au 15/10/2007 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,48 À partir du 15/10/2007, LIBOR USD 3M + 0,98
125233	USD	27/09/2012	25,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 27/09/2007 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,495 À partir du 27/09/2007, LIBOR USD 3M + 0,995
233095	USD	27/06/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 27/06/2008 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,35 À partir du 27/06/2008, LIBOR USD 3M + 0,85
247036	USD	30/09/2013	300,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 30/09/2008 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,35 À partir du 30/09/2008, LIBOR USD 3M + 0,85
357274	USD	Indéterminée	1 190,0	a) (Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétaire Général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité.) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 05/04/2015 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,39 À partir du 06/04/2015, LIBOR USD 3M + 1,14

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
382981	EUR	Indéterminée	200,0	a) (Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétaire Général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité.) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2015 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,79 À partir de juillet 2015 à juillet 2020, EURIBOR 3M + 1,40, ensuite EURIBOR 3M +2,15
43295	EUR	10/06/2009	13,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35
43296	EUR	10/06/2009	48,6	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35
307285	EUR	27/06/2011	640,0	a) Pas de remboursement anticipé possible b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,58
335557	EUR	01/01/2015	450,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2010 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,32
125515	USD	27/09/2012	60,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2007 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,5925
169189	USD	01/04/2013	130,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,5475
213819	USD	01/04/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,4975
243288	USD	01/10/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,4625
266327	USD	02/01/2014	100,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,485

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
299284	USD	01/07/2014	135,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD3M + 0,43
312459	USD	01/10/2014	265,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,33
901002400	EUR (DEM)	24/10/2007	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,240
901001800	EUR (DEM)	12/11/2007	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,270
901001900	EUR (DEM)	12/11/2007	0,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,270
901002500A	EUR (DEM)	14/11/2007	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,260
901002500B	EUR (DEM)	14/11/2007	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,260
901002000	EUR (DEM)	10/12/2007	5,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,280
901002100	EUR	20/11/2012	3,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,450
901002200	EUR	09/12/2009	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,150
901002600	EUR	11/10/2010	2,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,550
421002200	EUR	30/06/2013	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,600
421000500	EUR (DEM)	01/06/2008	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,950
421000600	EUR (DEM)	01/06/2008	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,890
421000700	EUR (DEM)	02/06/2008	5,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,890
421000800	EUR (DEM)	02/06/2008	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,860
421000900	EUR (DEM)	02/06/2008	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,860
421001000A	EUR (DEM)	02/06/2008	1,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,830

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
421001000B	EUR (DEM)	02/06/2008	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,830
421001000C	EUR (DEM)	02/06/2008	3,1	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,830
421001000D	EUR (DEM)	02/06/2008	1,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,830
421001100	EUR (DEM)	02/06/2008	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,800
421001200	EUR (DEM)	02/06/2008	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,650
421001300A	EUR (DEM)	02/06/2008	2,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,650
421001300B	EUR (DEM)	02/06/2008	7,7	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,650
421001400	EUR (DEM)	02/06/2008	0,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,540
421001500	EUR (DEM)	02/06/2009	10,2	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,630
421001600	EUR (DEM)	02/06/2009	4,6	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,630
421001700	EUR	01/06/2012	3,5	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,970
DE0008059338	EUR	30/06/2009	13,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 6 mois + 1,25
DE0008059346	EUR	30/06/2011	15,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,400
DE0008059353	EUR	01/07/2013	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 6 mois + 2,10
901003200	EUR	07/11/2012	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,210
901003300	EUR	12/11/2012	5,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,080
901003400	EUR	07/03/2013	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,280
DE0002168424	EUR	04/01/2010	18,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,500
DE0002168531	EUR	17/08/2011	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	30 Y CMS Pounds

N° réf.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
421002300	EUR	30/06/2014	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,520
DE0008059387	EUR	30/06/2014	10,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,450
DE0007269953	EUR	02/06/2014	20,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	6,250
421002400	EUR	01/06/2017	14,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	5,080
DE000DXA0RM5	EUR	01/06/2017	22,0	a) Pas de remboursement anticipé b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	4,875
FIAC 0 18	EUR	23/12/2015	6,8	a) Pas de remboursement anticipé b) Après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,25

3.10 Détail des capitaux propres

a. Capital social

Le capital social de Dexia Crédit Local d'un montant de 1 327 004 846 euros est composé de 87 045 757 actions.

b. Titre super subordonné à durée indéterminée

Dexia Crédit Local a émis un titre super subordonné à durée indéterminée d'un montant de 700 millions d'euros sur le quatrième trimestre 2005.

Les titres portent des intérêts sur le principal au taux fixe de 4,3 % pour les 10 premières années. Ensuite, s'ils ne sont pas appelés, ils rapportent un intérêt au taux flottant Euribor 3 mois plus une marge de 1,73 % par an payable trimestriellement.

Le paiement des intérêts peut, et dans certains cas doit, être suspendu. Le principal peut également être réduit sur la base du mécanisme de l'absorption de perte.

Tout intérêt non payé à ces dates sera perdu et ne sera plus dû par l'émetteur.

Le titre est comptabilisé dans les fonds propres comptables et prudentiels. Les intérêts payés sont traités comme des dividendes et déduits directement des fonds propres.

En 2006, le montant payé s'est élevé à 20 millions d'euros nets d'impôt.

c. Variation des capitaux propres

(en EUR millions)	Fonds propres de base			Gains ou pertes latents ou différés					Intérêts minoritaires			
	Capital souscrit, prime d'émission et d'apport	Réserves consolidées et résultat net de la période	Total	Variation de juste valeur des titres disponibles à la vente, nette d'impôt	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture de flux de trésorerie, nette d'impôt	Écarts de conversion	Total	Capitaux propres part du groupe	Fonds propres de base	Gains ou pertes latents ou différés	Total	Capitaux propres
Au 01/01/2005	**2 414**	**2 213**	**4 627**	**624**	**(86)**	**(94)**	**444**	**5 071**	**675**	**(2)**	**673**	**5 744**
Mouvements de l'exercice												
Variations du capital [4]	0	0	0				0	0	17		17	17
Variations des primes d'émission et d'apport	0	0	0				0	0	0		0	0
Dividendes		(580)	(580)				0	(580)	(22)		(22)	(602)
Écarts de conversion			0	26	0	153	179	179	0	34	34	213
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente affectant les capitaux propres			0	467			467	467		1	1	468
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectant les capitaux propres			0		16		16	16		37	37	53
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente rapportée au résultat			0	0			0	0		0	0	0
Variation de la juste valeur des instruments dérivés rapportée au résultat			0		0		0	0		0	0	0
Résultat net de la période		861	861				0	861	75		75	936
Autres variations [1] [2] [3] [4]	700	(5)	695	0	0	0	0	695	(45)	0	(45)	650
Au 31/12/2005	**3 114**	**2 489**	**5 603**	**1 117**	**(70)**	**59**	**1 106**	**6 709**	**700**	**70**	**770**	**7 479**
Mouvements de l'exercice												
Variations du capital	0	0	0				0	0	13		13	13
Variations des primes d'émission et d'apport	0	0	0				0	0	0		0	0
Dividendes		(361)	(361)				0	(361)	(21)		(21)	(382)
Écarts de conversion			0	(25)	1	(150)	(174)	(174)	0	(23)	(23)	(197)
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente affectant les capitaux propres			0	58			58	58		(4)	(4)	54
Variation de la juste valeur des instruments dérivés affectant les capitaux propres			0		43		43	43		2	2	45
Variation de la juste valeur des valeurs mobilières disponibles à la vente rapportée au résultat			0	(181)			(181)	(181)		0	0	(181)
Variation de la juste valeur des instruments dérivés rapportée au résultat			0		0		0	0		0	0	0
Résultat net de la période		1082	1 082				0	1 082	77		77	1 159
Autres variations [1] [2] [3]	0	(4)	(4)	0	0	0	0	(4)	(2)	0	(2)	(6)
AU 31/12/2006	**3 114**	**3 206**	**6 320**	**969**	**(26)**	**(91)**	**852**	**7 172**	**767**	**45**	**812**	**7 984**

(1) Voir point b ci-dessus.

(2) Dexia Crédit Local a signé des contrats d'achat des actions détenues par les administrateurs de Financial Security Assurance Holdings Ltd (FSA) et la société White Mountains à un prix basé sur une formule contractuelle. Les contrats couvraient les 2 % restant de FSA non détenus par le groupe.
Au 31 décembre 2005, la valeur de la dette était de EUR 94 millions, ventilée entre les intérêts minoritaires pour EUR 48 millions et les fonds propres du groupe pour EUR 46 millions, et l'effet de la réévaluation de cette dette au titre de l'exercice se chiffrait à EUR - 6 millions sur les fonds propres du groupe et EUR - 6 millions sur les intérêts minoritaires.
Le 12 mai 2006, Dexia Crédit Local a racheté les 1 % détenus par la société White Mountains pour EUR 43 millions, avec une incidence de EUR - 2,5 millions sur les fonds propres du groupe,et de EUR – 1,5 million sur les intérêts minoritaires.
A fin décembre 2006, la valeur de la dette envers les administrateurs de FSA détenteurs des 1 % résiduels non détenus par le groupe à l'issue du rachat des actions de White Mountains s'élève à EUR 48 millions, ventilée entre les intérêts minoritaires pour EUR 20 millions et les fonds propres du groupe pour EUR 28 millions. La réévaluation de cette dette impacte les fonds propres du groupe pour EUR - 2 millions, et les intérêts minoritaires pour EUR 0,5 million à cette date.

(3) Les autres variations sur la part des minoritaires comprennent également l'achat par FSA des intérêts minoritaires dans FSA International Ltd pour EUR - 40 millions en 2005, et dans FSA Global Funding pour EUR - 1,5 million en 2006. Ces deux opérations n'ont pas eu d'incidence sur les fonds propres groupe.

(4) Dans le rapport annuel 2005, les variations du capital au titre des intérêts minoritaires avaient été présentées sur la ligne « Autres variations » pour EUR 17 millions.

4 AUTRES NOTES ANNEXES AU BILAN

4.1 Instruments dérivés

a. Analyse par nature

	2005		2006	
(en EUR millions)	Actif	Passif	Actif	Passif
Instruments dérivés à la juste valeur par résultat (voir annexes 2.1 et 3.1)	**3 173**	**3 360**	**3 953**	**4 103**
Dérivés désignés comme couverture de juste valeur	1 608	9 532	2 918	9 081
Dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	335	532	581	473
Dérivés désignés comme couverture d'un investissement dans une entité étrangère	0	0	0	0
Dérivés désignés comme couverture de portefeuilles	4 432	3 882	3 950	3 723
Instruments dérivés de couverture	**6 375**	**13 946**	**7 449**	**13 277**
TOTAL INSTRUMENTS DÉRIVÉS	**9 548**	**17 306**	**11 402**	**17 380**

b. Détail des dérivés à la juste valeur par résultat

	2005				2006			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
(en EUR millions)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	16 691	17 333	67	778	20 072	20 157	453	349
Dérivés de taux d'intérêt	214 758	209 524	3 053	2 578	229 804	230 498	3 351	3 679
Dérivés sur actions	0	0	0	0	138	138	67	67
Dérivés de crédit (1)	9 886	78 454	53	4	15 637	71 144	82	8
Dérivés sur matières premières	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**241 335**	**305 311**	**3 173**	**3 360**	**265 651**	**321 937**	**3 953**	**4 103**

(1) Les chiffres au 31 décembre 2005 ont été revus.

c. Détail des dérivés désignés comme couverture de juste valeur

	2005				2006			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
(en EUR millions)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	41 313	42 127	775	1 789	51 954	53 468	925	2 647
Dérivés de taux d'intérêt	148 168	146 382	833	7 742	181 153	172 416	1 988	6 434
Dérivés sur actions	0	0	0	0	299	0	0	0
Dérivés de crédit	0	0	0	1	70	70	5	0
Dérivés sur matières premières	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**189 481**	**188 509**	**1 608**	**9 532**	**233 476**	**225 954**	**2 918**	**9 081**

d. Détail des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie

	2005				2006			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
(en EUR millions)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	2 188	1 992	143	127	2 728	2 384	371	59
Dérivés de taux d'intérêt	48 061	48 061	192	405	73 185	73 179	210	414
Dérivés sur actions	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés de crédit	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés sur matières premières	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**50 249**	**50 053**	**335**	**532**	**75 913**	**75 563**	**581**	**473**

e. Détail des dérivés désignés comme couverture d'un investissement dans une entité étrangère

	2005				2006			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
(en EUR millions)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**

f. Détail des dérivés désignés comme couverture de portefeuilles

	2005				2006			
	Montant notionnel		Actif	Passif	Montant notionnel		Actif	Passif
(en EUR millions)	À recevoir	À livrer			À recevoir	À livrer		
Dérivés de change	0	0	0	0	0	0	0	0
Dérivés de taux d'intérêt	396 547	394 166	4 432	3 882	398 615	399 134	3 950	3 723
TOTAL	**396 547**	**394 166**	**4 432**	**3 882**	**398 615**	**399 134**	**3 950**	**3 723**

4.2 *Impôts différés*

a. Ventilation par nature

(en EUR millions)	2005	2006
Actifs d'impôts différés avant dépréciation	63	70
Dépréciation des impôts différés actifs	(9)	(3)
Actifs d'impôts différés (voir note 2.6) (1)	54	67
Passifs d'impôts différés (voir note 3.5) (1)	(714)	(699)
TOTAL	**(660)**	**(632)**

(1) Les impôts différés actifs et passifs sont compensés lorsqu'ils concernent la même entité fiscale.

b. Mouvements de l'exercice

(en EUR millions)	2005	2006
Au 1er janvier	**(507)**	**(660)**
Charge ou produit comptabilisés en résultat (voir note 5.12)	(16)	(57)
Changement de taux d'imposition, impact en résultat (voir note 5.12)	2	(1)
Variation impactant les fonds propres	(125)	87
Changement de taux d'imposition, impact en fonds propres	4	(19)
Modification de périmètre	4	0
Écarts de conversion	(19)	15
Autres variations	(3)	3
Au 31 décembre	**(660)**	**(632)**

c. Impôts différés provenant d'éléments d'actif

(en EUR millions)	2005	2006
Prêts (et provisions pour perte sur prêts)	(1 066)	(460)
Titres	(1 297)	(726)
Instruments dérivés	(1 294)	(647)
Participations dans des entreprises mises en équivalence	(17)	0
Immobilisations corporelles et incorporelles	(11)	(8)
Autres actifs spécifiques aux sociétés d'assurance	(88)	(83)
Comptes de régularisation et actifs divers	(2)	5
TOTAL	**(3 775)**	**(1 919)**

d. Impôts différés provenant d'éléments de passif

(en EUR millions)	2005	Reclassement	2005 retraité	2006
Instruments dérivés	2 405	742	3 147	1 814
Emprunts, dépôts et émissions de titres de créance	1 130	(742)	388	(51)
Provisions	2		2	2
Retraites	5		5	5
Autres passifs spécifiques aux sociétés d'assurance	5		5	(12)
Reports déficitaires	57		57	44
Provisions réglementées	(369)		(369)	(403)
Entités ayant un statut fiscal spécial	(197)		(197)	(190)
Comptes de régularisation et passifs divers	86		86	81
TOTAL	**3 124**	**0**	**3 124**	**1 290**

4.3 Transactions avec des parties liées

VENTILATION PAR NATURE

(en EUR millions)	Principaux dirigeants		Société mère (Dexia)		Entités exerçant un contrôle commun ou une influence significative sur l'entité [2]		Filiales [3]		Entreprises associées [3]		Coentreprises dans lesquelles l'entité est partenaire [3]		Autres parties liées [4]	
	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006
Prêts [1]	0	1	2 059	3 314	0	0	2	0	0	0	0	1	4 154	6 404
Intérêts sur prêts	0	0	58	115	0	0	0	0	0	0	0	0	162	260
Dépréciations sur prêts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
dont dépréciations de l'exercice	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*	*0*
Emprunts	0	0	0	0	341	369	0	0	5	36	0	0	26 668	42 217
Intérêts sur emprunts	0	0	0	0	(5)	(10)	0	0	0	0	0	0	(720)	(1 179)
Commissions nettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	(2)	5
Garanties données par le Groupe	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 214	21 073
Garanties reçues du groupe	0	0	0	0	700	700	0	0	9	23	0	0	2 974	4 378

(1) Les prêts consentis aux principaux dirigeants ont été effectués aux conditions du marché.
(2) Il est fait référence ici aux principaux actionnaires de Dexia en 2005 et 2006 : Arcofin, Holding Communal, Groupe Caisse des Dépôts.
(3) Il s'agit des participations non consolidées listées en annexes 1.2.b « Liste des filiales non consolidées par intégration globale », 1.2.d « Liste des filiales non consolidées par intégration proportionnelle »», et 1.2.f « Liste des entreprises associées qui ne sont pas mises en équivalence ».
(4) Ce poste comprend les prêts et emprunts avec des sociétés des sous-groupes belges et luxembourgeois consolidés par Dexia, société mère de Dexia Crédit Local.

4.4 Rémunération des principaux dirigeants

(en EUR millions)	2005	2006
Avantages à court terme [1]	8	4
Avantages postérieurs à l'emploi [2]	0	0
Autres avantages à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat	0	0
Paiements indexés à des actions [3]	0	0

(1) Comprend le salaire, le bonus et les autres avantages.
(2) Comprend les engagements de pension calculés en conformité avec la norme IAS 19.
(3) Comprend les coûts des stock options et la décote accordée dans le cadre des augmentations de capital réservées au personnel.

4.5 Acquisitions et cessions de sociétés consolidées

a) Acquisitions

Le 1er décembre 2005, Dexia Crédit Local a acquis un immeuble de bureaux situé dans le quartier de la Défense, pour EUR 303 millions, via la société SARL CBX.IA 1 intégrée globalement au 31 décembre 2005.

Aucune acquisition significative en 2006.

b) Cessions

Aucune cession significative n'a eu lieu en 2005 et 2006.

4.6 Paiements fondés sur des actions

Plan d'options sur actions Dexia (nombre d'options) [1]	2005	2006
Encours au début de la période	11 557 749	12 424 199
Octroyées au cours de la période	2 311 250	2 037 000
Annulées au cours de la période	(266 538)	(48 160)
Exercées au cours de la période [2]	(1 178 262)	(1 808 875)
Encours à la fin de la période	**12 424 199**	**12 604 164**
Pouvant être exercées à la fin de la période	**3 706 538**	**5 296 806**

(1) L'encours des options comprend aussi les options octroyées aux employés de Dexia Crédit Local en 1999.
(2) Le prix d'exercice moyen pondéré pour 2005 et 2006 était respectivement de EUR 12,37 et EUR 14,10 par action.

	2005			2006		
Fourchette de prix d'exercice	**Nombre d'options en cours**	**Prix d'exercice moyen pondéré** (EUR)	**Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée** (années)	**Nombre d'options en cours**	**Prix d'exercice moyen pondéré** (EUR)	**Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée** (années)
5,95 - 8,10	111 224	7,13	1,17	76 929	7,09	0,4
10,97 - 11,37	2 451 000	11,27	7,04	2 386 310	11,27	6,22
11,88 - 13,66	4 925 725	12,68	7,11	3 673 557	13,27	6,33
13,81 - 14,58	973 500	14,58	4,9	814 047	14,58	3,94
15,17 - 15,88	0	0	0	0	0	0
17,23 - 17,86	1 651 500	17,86	6	1 305 071	17,86	5
18,03 - 18,20	2 311 250	0	9,5	2 311 250	0	8,49
18,20 - 18,62	0	0	0	2 037 000	0	9,5
TOTAL	**12 424 199**			**12 604 164**		

Plan d'options sur actions Dexia	Plan 2005 [1][2]	Plan 2006 [2]
Date d'octroi	30/06/2005	30/06/2006
Nombre d'instruments octroyés	2 311 250	2 037 000
Prix d'exercice (EUR)	18,03	18,62
Cours de l'action à la date d'octroi (EUR)	18,21	18,85
Durée contractuelle (années)	10 ans	10 ans
Liquidation	Actions Dexia	Actions Dexia
Juste valeur par instrument à la date d'octroi (EUR)	2,16	2,33

Les conditions d'acquisition de droits sont les suivantes : 40 % immédiatement et 20 % annuellement pendant les trois années suivantes.
(1) En 2005, le plan d'options sur actions Dexia a été modifié quand la législation locale le permettait pour harmoniser les conditions dans le groupe.
(2) La juste valeur des plans est obtenue auprès d'un tiers non lié au groupe.

(en EUR millions)	2005	2006
Liquidations en actions[1]	8	9
Liquidations en espèces [2]	15	17
Liquidations alternatives	0	0
TOTAL DES DÉPENSES	**23**	**26**

(en EUR millions)	2005	2006
Dettes pour liquidations en espèces [2]	99	85
Dettes pour liquidations alternatives	0	0
TOTAL DU PASSIF	**99**	**85**

(1) Le chiffre de 2005 a été revu.
(2) Plan d'intérressement de FSA.

Montants repris en charge sur l'exercice (en EUR millions)	2005	2006
Groupe Dexia Credit Local plan 2003	1	1
Groupe Dexia Credit Local plan 2004	1	1
Groupe Dexia Credit Local plan 2005	3	1
Groupe Dexia Credit Local plan 2006		3
Augmentation de capital	3	3
Contribution Dexia	(8)	(9)
CHARGE NETTE	**0**	**0**

ACTIONS LIÉES AUX PRESTATIONS OCTROYÉES CHEZ FSA

Au cours de l'année 2004, des droits ont été octroyés conformément au plan d'intéressement 1993 (*1993 Equity Participation Plan*). Celui-ci autorise le département des ressources humaines de FSA à procéder à l'octroi discrétionnaire de droits liés aux prestations d'employés-clés de FSA. La valeur de chaque droit dépend de la réalisation de certains taux de croissance de la valeur comptable ajustée sur une période de trois ans.

Les actions liées aux prestations émises avant le 1er janvier 2005 ont permis au participant de fixer, au moment de l'octroi, des taux de croissance en incluant ou en excluant les profits et pertes réalisés ou non sur le portefeuille de placement. Les actions liées aux prestations émises après le 1er janvier 2005 n'offrent pas la possiblité d'inclure l'impact des profits et pertes non réalisés sur le portefeuille de placement.

Il n'y a pas de paiement si le taux de la croissance annuelle composé de la valeur comptable ajustée et de la valeur comptable sur des cycles de prestations spécifiques de trois ans est inférieure à 7 %, et un paiement à 200 % est effectué si le taux de croissance annuelle composé est égal ou supérieur à 19 %.

Les pourcentages des paiements sont interpolés pour des taux de croissance annuelle composés compris entre 7 % et 19 %.

En 2004, FSA a approuvé un nouveau plan (*2004 Equity Plan*) afin de poursuivre le programme d'intéressement du personnel mis en place en 1993. Le plan 2004 prévoit l'octroi d'un panier d'instruments financiers composé à hauteur de 90 % par les droits liés à la performance de FSA pendant des cycles déterminés de trois ans (comme décrit plus haut) et à hauteur de 10 % par des actions Dexia SA. Cette dernière partie constitue un plan fixe en vertu duquel FSA acquiert des actions Dexia SA et amortit le prix payé sur une période de 2,5 ou 3,5 ans. En 2005 et 2006, FSA a acquis des actions pour annuler économiquement son passif pour des montants respectifs de USD 4,4 millions et USD 4,6 millions, qui seront amorties sur la période d'acquisition des droits par les employés.

Actions FSA (en USD)	Encours au début de la période	Octroi pendant la période	Versement de la période	Périmées pendant la période	Encours à la fin de la période	Cours de l'action à la date d'octroi (USD)
2005 (1)	1 217 761	316 638	(313 987)	(24 434)	1 195 978	131,30
2006	1 195 978	370 441	(340 429)	(15 696)	1 210 294	139,22

(1) Les chiffres de 2005 ont été revus.

4.7 Contrats d'assurance

Dans le groupe Dexia Crédit Local, les contrats d'assurance concernent l'activité de rehaussement de crédit exercée par FSA.

Les principaux chiffres relatifs à cette activité sont présentés dans les notes suivantes :

- note 2.7 « Comptes de régularisation et actifs divers » en point b. « Autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance » ;
- note 3.6 « Comptes de régularisation et passifs divers » en point b. « Autres passifs spécifiques aux compagnies d'assurance » ;
- note 3.7 « Provisions techniques des sociétés d'assurance » ;
- note 5.5 « Produits des autres activités », « Produits compris dans la marge technique des compagnies d'assurance » ;
- note 5.6 « Charges des autres activités », « Charges comprises dans la marge technique des compagnies d'assurance » ;
- note 5.7 « Charges générales d'exploitation », pour l'information sur le montant des frais d'acquisition différés ;
- note 5.9 « Coût du risque » ;
- note 6.4 « Activités d'assurance-engagements donnés» et « Activités d'assurance-engagements reçus»;
- la marge technique des compagnies d'assurance est donnée par le renvoi (1) porté sur le compte de résultat consolidé.

4.8 Actions

	2005	2006
Nombre d'actions autorisées	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises et libérées	87 045 757	87 045 757
Nombre d'actions émises et non libérées	0	0
Valeur nominale de l'action	NA	NA
En circulation au 1er janvier	**87 045 757**	**87 045 757**
Nombre d'actions émises	0	0
Nombre d'actions annulées	0	0
En circulation au 31 décembre	**87 045 757**	**87 045 757**
Droits, privilèges et restrictions, dont restrictions sur la distribution de dividendes et le remboursement du capital	0	0
Nombre d'actions d'autocontrôle	0	0
Nombre d'actions réservées pour émission dans le cadre de stock-options et de contrats de vente d'actions (1)	NA	NA

(1) Dans le cadre des plans de stock options de Dexia Crédit Local, ce sont des actions Dexia qui sont accordées aux salariés.

4.9 Taux de change

Les principaux taux de change sont présentés dans le tableau ci-dessous.

		2005		2006	
		Taux de clôture (1)	Taux moyen (2)	Taux de clôture (1)	Taux moyen (2)
Dollar australien	AUD	1,61127	1,62769	1,66988	1,66952
Dollar canadien	CAD	1,37283	1,49912	1,53368	1,42995
Franc suisse	CHF	1,55405	1,54750	1,60810	1,57628
Couronne tchèque	CZK	28,98390	29,78044	27,54924	28,26385
Couronne danoise	DKK	7,45981	7,45243	7,45456	7,45882
Euro	EUR	1	1	1	1
Livre sterling	GBP	0,68516	0,68310	0,67264	0,68197
Dollar de Hong Kong	HKD	9,14265	9,63963	10,24380	9,82766
Forint	HUF	252,80011	248,59679	251,44689	264,13239
Shekel	ILS	5,42717	5,56745	5,55200	5,60866
Yen	JPY	138,85672	136,97030	156,84559	146,85826
Peso mexicain	MXN	12,57870	13,49151	14,26330	13,79879
Couronne norvégienne	NOK	7,98073	7,99993	8,21149	8,04504
Dollar néo-zélandais	NZD	1,72664	1,76189	1,87036	1,94480
Couronne suédoise	SEK	9,39090	9,30175	9,02980	9,24586
Dollar de Singapour	SGD	1,96117	2,06298	2,01947	1,99869
Dollar américain	USD	1,17895	1,23953	1,31720	1,26491

(1) Cours observés sur Reuters à 16 h 45 le dernier jour ouvré de décembre.
(2) Moyenne des cours de clôture retenus par le groupe Dexia.

5. NOTES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

5.1 *Intérêts et produits assimilés — Intérêts et charges assimilées (postes I et II du compte de résultat)*

(en EUR millions)	2005	2006
Intérêts et produits assimilés	**27 292**	**38 438**
a) Revenus d'intérêts sur actifs non évalués à la juste valeur	**7 981**	**10 482**
Caisses, banques centrales, CCP	13	20
Prêts et créances sur établissements de crédit	621	886
Prêts et créances sur la clientèle	4 011	4 595
Prêts et titres disponibles à la vente	2 998	4 540
Titres détenus jusqu'à leur échéance	81	75
Actifs dépréciés	4	5
Autres	253	361
b) Revenus d'intérêts sur actifs évalués à la juste valeur	**19 311**	**27 956**
Prêts et titres détenus à des fins de transaction	297	415
Prêts et titres désignés à la juste valeur	75	244
Dérivés	18 939	27 297
Intérêts et charges assimilées	**(26 039)**	**(37 113)**
a) Intérêts payés sur passifs non évalués à la juste valeur	**(6 965)**	**(9 695)**
Dettes envers les établissements de crédit	(1 765)	(2 704)
Dettes envers la clientèle	(358)	(512)
Dettes représentées par un titre	(4 679)	(6 255)
Dettes subordonnées et convertibles	(161)	(220)
Actions privilégiées et capital hybride / Intérêts courus	0	0
Autres	(2)	(4)
b) Intérêts payés sur passifs évalués à la juste valeur	**(19 074)**	**(27 418)**
Passifs détenus à des fins de transaction	0	0
Passifs désignés à la juste valeur	(313)	(605)
Dérivés	(18 761)	(26 813)
MARGE D'INTÉRÊT	**1 253**	**1 325**

5.2 Commissions (postes III et IV du compte de résultat)

	2005			2006		
(en EUR millions)	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Activité de crédit	32	(8)	24	39	(8)	31
Activité et courtage d'assurance [1]	46	(1)	45	50	(1)	49
Achat et vente de titres	0	(3)	(3)	3	(1)	2
Achat et vente de parts d'OPCVM	0	0	0	6	0	6
Gestion d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
Administration d'OPCVM	0	0	0	0	0	0
Services de paiement	5	(4)	1	0	(6)	(6)
Commission à des intermédiaires non exclusifs	0	0	0	0	0	0
Ingénierie financière	8	0	8	8	(1)	7
Services sur titres autres que la garde	0	(5)	(5)	0	(6)	(6)
Conservation	0	(2)	(2)	1	(1)	0
Émissions et placements de titres [1]	5	(7)	(2)	7	(4)	3
Commissions de services sur titrisation	0	0	0	0	0	0
Banque privée	0	0	0	0	0	0
Compensation et règlement-livraison	3	0	3	4	0	4
Autres	10	(8)	2	10	(6)	4
TOTAL	**109**	**(38)**	**71**	**128**	**(34)**	**94**

(1) Les chiffres de 2005 ont été revus.

5.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat (poste V du compte de résultat)

(en EUR millions)	2005	2006
Gains ou pertes nets sur opérations de trading	58	66
Gains ou pertes nets sur opérations de couverture	24	(26)
Gains ou pertes nets sur opérations de change	(17)	55
TOTAL	**65**	**95**

Tous les intérêts reçus et payés sur les actifs, passifs et dérivés sont enregistrés dans la marge d'intérêts, tel que requis par les normes IFRS.

Par conséquent, les gains ou pertes nets sur opérations de *trading* et les gains ou pertes nets sur opérations de couverture incluent uniquement la variation de clean value des dérivés, la réévaluation des actifs et passif inscrits dans une relation de couverture ainsi que la réévaluation du portefeuille de transaction.

Le poste « Gains ou pertes nets sur opérations de couverture » comprend donc l'inefficacité de toutes les relations de couverture, et notamment, dans le cas d'une rupture de la relation de couverture de flux de trésorerie, le montant cumulé de la réserve liée à ces dérivés. Ce poste comprend également le résultat net de la couverture de portefeuille.

5.4 Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente (poste VI du compte de résultat)

(en EUR millions)	2005	2006
Dividendes des titres disponibles à la vente	19	28
Résultats de cession des prêts et titres disponibles à la vente (1)	72	293
Dépréciation des titres à revenu variable disponibles à la vente	(17)	(4)
Résultats de cession des titres détenus jusqu'à l'échéance	0	0
Résultats de cession des dettes représentées par un titre	2	5
TOTAL	**76**	**322**

(1) Dont en 2006 des plus-values de cession d'actions cotées pour EUR 134 millions.

5.5 Produits des autres activités (poste VII du compte de résultat)

Produits compris dans la marge technique des compagnies d'assurance (en EUR millions)	2005	2006
Primes et cotisations perçues (1) (2)	801	486
Dotation aux provisions - Intervention des réassureurs	0	0
Variations des réserves techniques - Part des réassureurs	0	0
Autes revenus techniques	3	0
TOTAL	**804**	**486**

(1) Les primes et cotisations perçues correspondent aux résultats relatifs à l'activité de financial guaranty de FSA.
(2) En 2005, le montant des primes perçues d'avance n'avait pas été déduit des primes et cotisations perçues, mais ajouté aux primes perçues transférées aux réassureurs pour EUR 317 millions (cf. note 5.6).

Autres résultats d'exploitation (en EUR millions)	2005	2006
Variations du stock	0	0
Impôts liés à l'exploitation	0	0
Loyers perçus	7	9
Autres revenus bancaires	1	0
Autres revenus	4	9
TOTAL	**12**	**18**

TOTAL DES PRODUITS DES AUTRES ACTIVITÉS	**816**	**504**

5.6 Charges des autres activités (poste VIII du compte de résultat)

Charges comprises dans la marge technique des compagnies d'assurance (en EUR millions)	2005	2006
Primes perçues transférées aux réassureurs (1) (2)	(475)	(176)
Primes et cotisations payées	0	0
Dotation aux provisions	0	0
Ajustements des réserves techniques	0	0
Autres dépenses techniques	0	0
TOTAL	**(475)**	**(176)**

(1) Les primes et cotisations perçues correspondent aux résultats relatifs à l'activité de financial guaranty de FSA.
(2) Cf. note 5.5 remarque (2).

Autres résultats d'exploitation (en EUR millions)	2005	2006
Variations du stock	0	0
Impôts liés à l'exploitation	(1)	0
Entretien et réparation des immeubles de placement ayant généré un revenu au cours de l'exercice	(1)	0
Autres frais bancaires	0	0
Autres dépenses	(12)	(23)
TOTAL	**(14)**	**(23)**
TOTAL DES CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS	**(489)**	**(199)**

5.7 Charges générales d'exploitation (poste X du compte de résultat)

(en EUR millions)	2005	2006
Frais de personnel	(283)	(317)
Frais généraux et administratifs	(176)	(205)
Frais d'acquisition différés	(55)	(50)
TOTAL	**(514)**	**(572)**

a. Frais de personnel

(en EUR millions)	2005	2006
Rémunérations et salaires	(170)	(188)
Sécurité sociale et coûts d'assurance	(68)	(76)
Charges de retraites - régimes à prestations définies	(3)	1
Charges de retraites - régimes à cotisations définies	(12)	(15)
Autres avantages postérieurs à l'emploi	4	1
Charge des rémunérations en actions	(15)	(17)
Avantages à long terme du personnel	0	(1)
Coûts de restructuration	0	0
Autres	(19)	(22)
TOTAL	**(283)**	**(317)**

RENSEIGNEMENTS SUR LE PERSONNEL

(Équivalent temps plein moyen)	2005			2006		
	Intégralement consolidé	Proportionnellement consolidé	Total	Intégralement consolidé	Proportionnellement consolidé	Total
Personnel de direction [1]	99	0	99	60	3	63
Employés [1]	3 297	0	3 297	3 490	7	3 497
Ouvriers et autres	14	0	14	19	0	19
TOTAL	**3 410**	**0**	**3 410**	**3 569**	**10**	**3 579**

(1) En 2006, certains salariés (personnel de direction et employés) ont été détachés chez Dexia SA.

(Équivalent temps plein moyen)	2005								
	France	Belgique	Luxembourg	Italie	Espagne	Autres Europe	États-Unis	Autres non Europe	Total
Personnel de direction	63	0	0	3	1	13	14	5	99
Employés	1 706	0	0	217	32	829	483	30	3 297
Ouvriers et autres	0	0	0	0	0	2	7	5	14
TOTAL	**1 769**	**0**	**0**	**220**	**33**	**844**	**504**	**40**	**3 410**

(Équivalent temps plein moyen)	2006								
	France	Belgique	Luxembourg	Italie	Espagne	Autres Europe	États-Unis	Autres non Europe	Total
Personnel de direction	28	0	0	3	1	15	11	5	63
Employés	1 777	0	1	233	34	865	518	69	3 497
Ouvriers et autres	0	0	0	0	0	2	11	6	19
TOTAL	**1 805**	**0**	**1**	**236**	**35**	**882**	**540**	**80**	**3 579**

b. Frais généraux et administratifs

(en EUR millions)	2005	2006
Charges d'occupation des locaux [1]	(11)	(12)
Locations simples [1]	(25)	(28)
Honoraires	(41)	(39)
Marketing, publicité et relations publiques	(17)	(16)
Charges informatiques	(7)	(17)
Coûts des logiciels et coûts de recherche et développement	(2)	(6)
Entretien et réparations	(7)	(5)
Coûts de restructuration	0	0
Frais de timbres	(2)	(3)
Assurances (sauf liées aux pensions)	(7)	(3)
Autres taxes	(21)	(25)
Autres frais généraux et administratifs	(36)	(51)
TOTAL	**(176)**	**(205)**
Dont entretien et réparation des immeubles de placement n'ayant pas généré un revenu au cours de l'exercice courant	0	0

(1) Les chiffres de 2005 ont été revus.

5.8 Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles (poste XI du compte de résultat)

Amortissements (en EUR millions)	2005	2006
Amortissements des immeubles de placement	0	0
Amortissements des immeubles, du mobilier de bureau et des autres équipements	(4)	(3)
Amortissements du matériel informatique	(5)	(4)
Amortissements des autres immobilisations corporelles	(7)	(7)
Amortissements des immobilisations incorporelles	(25)	(28)
TOTAL	**(41)**	**(42)**

Dépréciations (en EUR millions)	2005	2006
Dépréciation des immeubles de placement	0	0
Dépréciations des immeubles, du mobilier de bureau et des autres équipements	0	0
Dépréciation des autres immobilisations corporelles	0	(1)
Dépréciation des actifs destinés à la vente	0	0
Dépréciation des contrats de construction à long terme	0	0
Dépréciation des immobilisations incorporelles	0	0
TOTAL	**0**	**(1)**

TOTAL AMORTISSEMENTS ET DÉPRÉCIATIONS	**(41)**	**(43)**

5.9 Coût du risque (poste XIII du compte de résultat)

(en EUR millions)	2005 Dépréciation collective	2005 Dépréciation spécifique et pertes	2005 Total	2006 Dépréciation collective	2006 Dépréciation spécifique et pertes	2006 Total
Crédits (prêts, engagements et titres détenus jusqu'à leur échéance)	(15)	9	(6)	(32)	11	(21)
Rehaussement de crédit	(6)	(14)	(20)	(17)	(1)	(18)
Titres à revenu fixe disponibles à la vente		(10)	(10)		(5)	(5)
TOTAL	**(21)**	**(15)**	**(36)**	**(49)**	**5**	**(44)**

DÉTAIL DES DÉPRÉCIATIONS COLLECTIVES ET SPÉCIFIQUES

Dépréciation collective (en EUR millions)	2005 Dotations	2005 Reprises	2005 Total	2006 Dotations	2006 Reprises	2006 Total
Prêts, titres détenus jusqu'à leur échéance	(57)	42	(15)	(51)	19	(32)
Engagements hors bilan	0	0	0	0	0	0
Total crédits	**(57)**	**42**	**(15)**	**(51)**	**19**	**(32)**
Rehaussement de crédit	(6)	0	(6)	(17)	0	(17)
TOTAL	**(63)**	**42**	**(21)**	**(68)**	**19**	**(49)**

Dépréciation spécifique (en EUR millions)	2005 Dotations	2005 Reprises	2005 Pertes	2005 Recouvrements	Total
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(30)	49	(12)	1	8
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	0	0	0	0	0
Engagements hors bilan	0	1	0	0	1
Total crédits	**(30)**	**50**	**(12)**	**1**	**9**
Rehaussement de crédit	**(24)**	**11**	**(1)**	**0**	**(14)**
Titres à revenu fixe	**(10)**	**0**	**0**	**0**	**(10)**
TOTAL	**(64)**	**61**	**(13)**	**1**	**(15)**

Dépréciation spécifique (en EUR millions)	2006				Total
	Dotations	Reprises	Pertes	Recouvrements	
Prêts et créances sur établissements de crédit	0	0	0	0	0
Prêts et créances sur la clientèle	(32)	62	(21)	1	10
Titres détenus jusqu'à leur échéance	0	0	0	0	0
Comptes de régularisation et actifs divers	0	0	0	0	0
Engagements hors bilan	(3)	4	0	0	1
Total Crédits	**(35)**	**66**	**(21)**	**1**	**11**
Rehaussement de crédit	**(5)**	**6**	**(2)**	**0**	**(1)**
Titres à revenu fixe	**0**	**0**	**(5)**	**0**	**(5)**
TOTAL	**(40)**	**72**	**(28)**	**1**	**5**

5.10 Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence (poste XV du compte de résultat)

(en EUR millions)	2005	2006
Bénéfice avant impôt	70	76
Impôt	(19)	(19)
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	0
TOTAL	**51**	**57**
Dont part investie dans les activités abandonnées des entreprises associées	0	0

5.11 Gains ou pertes nets sur autres actifs (poste XVI du compte de résultat)

(en EUR millions)	2005	2006
Gains ou pertes nets sur cessions d'immeubles [1]	10	0
Gains ou pertes nets sur cessions d'autres immobilisations [2]	2	0
Gains ou pertes nets sur cessions de titres consolidés	0	0
TOTAL	**12**	**0**

(1) Les gains ou pertes nets sur cessions d'immeubles comprennent en 2005 une plus-value de EUR 9 millions chez CLF Immo.
(2) Les gains ou pertes nets sur cessions d'autres immobilisations intègrent en 2005 une plus-value de EUR 2 millions réalisée par la société Dexia Location Longue Durée sur la vente de véhicules.

5.12 Impôts sur les bénéfices (poste XIX du compte de résultat)

Détail de la charge d'impôt (en EUR millions)	2005	2006
Impôts courants de l'exercice	(322)	(307)
Impôts différés	(14)	(65)
Impôts courants sur les résultats des exercices antérieurs	**0**	**4**
Impôts différés sur exercices antérieurs	**0**	**7**
Provisions pour litiges fiscaux	8	(19)
TOTAL	**(328)**	**(380)**

Charge d'impôt effective 2006

Le taux de l'impôt sur les sociétés est en France de 34,43 %. Le taux appliqué sur les contributions des filiales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale.

Le taux d'impôt moyen constaté en 2006 est de 25,66 %.

L'écart de taux s'analyse de la manière suivante :

(en EUR millions)	2005	2006
Résultat avant impôt	**1 264**	**1 539**
Résultat net des entreprises mises en équivalence	51	57
Base imposable	**1 213**	**1 482**
Taux d'impôt en vigueur à la clôture	34,93 %	34,43 %
Impôt théorique au taux normal	**424**	**510**
Différentiel d'impôt lié aux écarts entre taux étrangers et taux de droit commun français	(8)	(8)
Complément d'impôt lié aux dépenses non déductibles	8	4
Économie d'impôt sur produits non imposables	(91)	(137)
Différentiel d'impôt sur éléments fiscalisés au taux réduit	(2)	(2)
Autres compléments ou économies d'impôt	7	(7)
Report variable	(2)	1
Provisions pour litiges fiscaux	(8)	19
Impôt comptabilisé	**328**	**380**
Taux d'impôt constaté	**27,02 %**	**25,66 %**

Intégration fiscale

L'établissement stable de Dexia SA en France est la tête du groupe fiscal, réunissant les sociétés suivantes :

- Dexia Crédit Local
- Floral
- Dexia CLF Immo
- Compagnie pour le Foncier et l'Habitat
- CLF Patrimoniale
- CLF Marne-la-Vallée Participation
- Dexia Editions
- Dexia Assuréco
- Dexia Municipal Agency
- Dexia CLF Développement
- Dexia CLF Energia
- Dexia CLF Energy
- Dexia CLF Organisation
- Dexia CLF Avenir
- Dexia Habitat
- Europrojet Développement

- Dexint Développement
- Dexia Flobail
- Dexia Bail
- Dexia Finance
- Dexia Sofaxis
- Guide pratique de la Décentralisation

Les économies réalisées par le groupe d'intégration fiscale, liées aux déficits, sont enregistrées chez Dexia SA établissement stable.

5.13 Résultat par action

a. Résultat par action de base

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net part du groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen d'actions ordinaires achetées par la société et détenues comme actions d'autocontrôle.

	2005	2006
Résultat net part du groupe (en EUR millions)	861	1 082
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	87	87
Résultat de base par action (exprimé en EUR par action)	9,89	12,43

b. Résultat par action dilué

Le résultat par action après dilution est calculé en ajustant le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation en supposant la conversion en actions ordinaires potentiellement dilutives des options attribuées aux salariés.

Pour les options sur actions, le calcul du nombre d'actions qui auraient pu être acquises à la juste valeur (déterminée comme la moyenne du cours de l'action sur l'exercice) est effectué sur la base de la valeur monétaire des droits de souscription attachés aux options en circulation.

Le nombre d'actions calculé ci-dessus est comparé au nombre d'actions qui auraient été émises dans l'hypothèse de l'exercice des options.

Aucun ajustement n'a été apporté au résultat net part du groupe dans la mesure où il n'existe aucun instrument financier convertible en actions Dexia.

	2005	2006
Résultat net part du groupe (en EUR millions)	861	1 082
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (millions)	87	87
Ajustement pour options sur actions (millions)	0	0
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour le calcul du résultat par action après dilution (millions)	87	87
Résultat par action après dilution (en EUR)	9,89	12,43

6 NOTES SUR LE HORS BILAN

6.1 Opérations en délai d'usance

(en EUR millions)	2005	2006
Actifs à livrer	4 345	5 123
Passifs à recevoir	2 220	4 558

6.2 Garanties

(en EUR millions)	2005	Reclassement	2005 retraité	2006
Garanties données à des établissements de crédit (1) (2)	40 082	(37 991)	2 091	2 216
Garanties données à la clientèle	10 394	28 491	38 885	31 097
Garanties reçues d'établissements de crédit	2 161	0	2 161	3 449
Garanties reçues de la clientèle	10 413	0	10 413	13 874

(1) Ce montant comprenait en 2005 les lignes de liquidité accordées aux collectivités locales américaines par la succursale de New York pour EUR 28,5 milliards. En 2006, ces lignes de liquidité sont classées dans les garanties données à la clientèle pour EUR 29,1 milliards.
(2) Ce montant comprenait également en 2005 des titres donnés en garantie (EUR 9,5 milliards) comptabilisés en 2006 dans les engagements donnés liés aux activités bancaires (voir point 6.4 ci-dessous).

6.3 Engagements de prêt

(en EUR millions)	2005	2006
Donnés à des établissements de crédit	2 057	732
Donnés à la clientèle	20 246	30 900
Reçus d'établissements de crédit	3 642	2 547
Reçus de la clientèle	0	3

6.4 Autres engagements

(en EUR millions)	2005	2006
Activité d'assurance – Engagements donnés	581 988	378 545
Activité d'assurance – Engagements reçus	159 897	92 745
Activités bancaires – Engagements donnés	35 274	32 174
Activités bancaires – Engagements reçus	3 320	6 852

7 NOTES SUR L'EXPOSITION AU RISQUE AU 31 DÉCEMBRE 2006

7.0 *Expositions aux risques et stratégies de couverture*

a. Facteurs de risques et gestion

L'ensemble des risques de crédit, de marchés, de liquidité et opérationnels tels que définis par le règlement CRB n° 97-02 ont été suivis par la direction des risques et du contrôle permanent, dont le directeur est membre du comité exécutif.

Ce dernier représente Dexia Crédit Local au comité des directeurs de risques (GRMC) dont le président, directeur des risques du groupe Dexia, est membre du comité exécutif du groupe.

La mission confiée à la direction des risques et du contrôle permanent est de garantir à la direction générale un faible profil de risque de la banque, permettant de bénéficier d'un rating élevé, condition indispensable pour lever des ressources aux meilleures conditions possibles. Elle a également pour mission depuis le début de l'année 2006 d'organiser le contrôle permanent de l'établissement.

La direction des risques et du contrôle permanent se conforme strictement aux prescriptions définies par la direction des risques du groupe Dexia sur la stratégie et l'appétit au risque et sur les méthodes de mesure des risques, les limites et les modalités de reporting.

La direction des risques et du contrôle permanent exerce en toute indépendance de la filière commerciale. Elle n'a aucune relation hiérarchique avec les directions opérationnelles mais a une autorité fonctionnelle sur les personnels dédiés au contrôle permanent dans chacune des unités opérationnelles concernées.

Le suivi consolidé des risques s'appuie sur une «filière risque» organisée au niveau de chaque succursale ou filiale, rapportant hiérarchiquement ou fonctionnellement au responsable du département.

RISQUE DE CONTREPARTIE

Le suivi du risque de contrepartie est assuré par la direction des risques et du contrôle permanent, à l'aide des outils qu'elle développe, dans le cadre des guides de procédures fixés par le groupe Dexia et des contraintes réglementaires et prudentielles.

Procédures et délégations

L'organisation tient compte du fait que la très grande majorité des décisions d'engagement porte sur une clientèle issue du secteur public local, à faible risque et soumise par ailleurs à des contrôles particuliers liés à son caractère public ; de ce fait, le dispositif de décision :

- repose sur l'attribution de délégations au réseau commercial, en France et aux entités internationales, sur la clientèle du secteur public local dans les pays de la zone euro et d'Amérique du Nord ainsi que dans d'autres pays où Dexia Crédit Local dispose d'une implantation locale significative et dotée d'une direction des risques locale (certains pays d'Europe centrale et orientale, Israël, Japon), sur la base d'instruments de mesure du risque et réalisées en concertation avec la direction des risques et du contrôle permanent ;
- s'inscrit dans les limites fixées par le contrôle des risques au niveau du groupe Dexia ;
- fait appel aux comités de crédit organisés au sein du groupe Dexia pour les financements aux entreprises privées, de projets, d'actifs et aux clientèles du secteur public local hors zones déléguées (comité de crédit Dexia Crédit Local, comité de crédit Dexia et *Management Credit Committee).* Des délégations limitées ont été données en 2006 à la succursale de Dexia Crédit Local de New York pour les financements de projet ;
- repose sur un mécanisme de délégations spécifiques pour les engagements liés au portefeuille d'investissement et de trading et fait appel pour ces activités au comité de crédit TFM *(Treasury and Financial Market)* organisé au niveau du groupe Dexia pour les montants excédant les délégations.

Dispositif de notation interne et projet de réforme Bâle II

Ce dispositif, relevant de la responsabilité exclusive de la direction des risques du groupe, revêt une importance primordiale pour le groupe Dexia qui a fait le choix de la méthode avancée au titre de la réforme du ratio de solvabilité et de l'adéquation des fonds propres (réforme Bâle II).

Ce projet est coordonné par une équipe dédiée au sein de la direction des risques et du contrôle permanent qui travaille dans le cadre établi par le *Risk Management Group.* Il mobilise l'ensemble des unités de Dexia Crédit Local ; dans les succursales et filiales, ainsi que dans les directions de Dexia Crédit Local concernées, des responsables ont été désignés tant sur les aspects fonctionnels que sur les aspects informatiques.

Les principales avancées de 2006 sont :

- pour l'essentiel centrées sur le dépôt du dossier d'homologation qui a été effectif dans les derniers jours de décembre auprès de la Commission Bancaire, Financière et des Assurances et qui regroupe l'ensemble des travaux effectués sur les modèles du groupe Dexia. Dexia Crédit Local est concerné par plus d'une vingtaine de modèles. Les travaux sur l'année 2006 ont donc été consacrés à la fin des travaux sur les principaux modèles (modèles des collectivités locales de l'Europe de l'ouest, modèles sur les collectivités locales américaines, groupements ayant une fiscalité propre, logement social français et britannique, etc.) et ce sur les trois axes que sont la probabilité de défaut (PD), la perte en cas de défaut (LGD) et la perte sur les engagements hors bilan (CCF : *Credit Conversion Factor*). Les premiers backtesting ont été réalisés. Les procédures internes ont été adaptées au fur et à mesure, et des outils informatiques ont été développés pour permettre d'effectuer et d'historiser les notations. Tous ces travaux ont été marqués par une attention particulière à la qualité des données et à l'auditabilité de l'ensemble ;

- pour les contreparties qui ne sont pas actuellement couvertes par un système de notation interne , les notations sont établies à partir de méthodes expert ou par des scorings ;
- le déploiement du système d'information (FERMAT) destiné à consolider les contreparties et les expositions du groupe. Toutes les contreparties du groupe sont désormais décrites selon une même nomenclature et les diverses entités alimentent en continu une unique base de données des contreparties (base dite « des acteurs », ou AIDA). L'ensemble des expositions du groupe Dexia sur les diverses contreparties sont désormais remontées mensuellement. L'étude d'impact de la nouvelle réglementation, demandée par les régulateurs en décembre 2005 et consistant à calculer les fonds propres de la banque selon différentes méthodes a été réalisée en utilisant ce nouvel outil informatique. Cette étude a été actualisée dans le cadre du dépôt du dossier d'homologation en décembre 2006 ;
- la mise en place d'un dispositif de mesure de l'ensemble des risques de la banque selon une approche économique reflétant la qualité de la signature de l'institution (fonds propres économiques).

Dispositif de fixation et suivi des limites

Le dispositif s'applique à tout type de contrepartie selon des modalités techniques particulières à chaque catégorie ; il est encadré par les guides de procédures fixés par le contrôle des risques au niveau du groupe, approuvés par le *Risk Policy Committee* et mis en œuvre au niveau de Dexia Crédit Local.

D'une façon générale, le dispositif tient compte des fonds propres Tier One de Dexia ou des fonds propres de la contrepartie, pour aboutir à des montants décroissants en fonction de la notation interne.

Les règles particulières ont été fixées au niveau du groupe Dexia sur les entreprises privées, prenant en compte la notation interne et la durée des opérations, dans un souci de réduire, en cas de défaut, l'exposition en fonds propres. Les limites sont individualisées par les comités de crédit de Dexia à chaque opération pour les financements de projets et financements d'actifs. Il existe également des limites par pays et, selon les caractéristiques de certaines activités, des limites sectorielles.

Dispositif de surveillance et de reporting

Le premier niveau de surveillance incombe aux équipes commerciales du siège, des succursales et des filiales dans le cadre du suivi permanent des activités de leurs contreparties. Le respect des limites est vérifié à l'occasion de chaque nouvelle décision d'engagement en comité de crédit ou par délégation.

Le deuxième niveau incombe à la direction des risques et du contrôle permanent qui suit l'ensemble des expositions, des impayés et des créances douteuses du groupe Dexia Crédit Local. L'évolution de la qualité des engagements et le respect des limites donnent lieu à un examen trimestriel (mensuel pour les limites bancaires) et sont rapportés au comité de direction au titre du document exigé par le règlement CRB n° 97-02.

Trimestriellement, se tiennent des comités de suivi d'encours examinant l'évolution des opérations sensibles et des comités des défauts qui examinent les dossiers répondant aux critères de défaut fixés par les régulateurs.

Politique de provisionnement

Un comité des provisions, présidé par la direction des risques et du contrôle permanent, arrête trimestriellement le montant des provisions affectées et surveille le coût du risque. Un provisionnement collectif est constitué en adéquation avec les règles IFRS.

RISQUES FINANCIERS

Une distinction claire est opérée au sein du groupe Dexia Crédit Local entre les opérations relatives à l'*Assets / Liabilities Management* (ALM) et les opérations de marché. Cette distinction repose sur la définition d'objectifs de gestion bien différenciés :

- l'ALM recouvre la gestion de l'ensemble des risques structurels de taux, de change et de liquidité du bilan et du hors bilan de Dexia Crédit Local. La réduction du risque global fait l'objet d'opérations de macrocouverture, l'efficacité de ces opérations étant mesurée mensuellement, en conformité avec les dispositions du règlement CRB n° 90-15 ;
- les opérations de marché recouvrent principalement deux types de gestion : la recherche d'une marge crédit, principalement sur des actifs obligataires et des prises de positions directionnelles sur les taux d'intérêts par le biais d'instruments dérivés.

RISQUES ALM

Périmètre

Les risques structurels peuvent être définis comme :

- les risques de variation du résultat net de la banque suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêt, cours de change ou coût de la liquidité) à l'exception des risques spécifiques aux activités de marché ;
- le risque d'illiquidité de la banque.

L'objectif de l'ALM est de couvrir partiellement ou totalement les risques liés à la structure de bilan pour des actifs et des passifs qui ont des caractéristiques différentes en termes de taux, de devise ou d'amortissement. Les risques résiduels peuvent être conservés et gérés sur la base de décisions du comité ALM, lesquelles se caractérisent par un horizon de gestion à long terme. Seuls les risques de taux et de change liés au métier « marchés financiers » ne relèvent pas de la compétence du comité ALM.

Organes de décision et de suivi du risque

Le comité ALM Dexia (ALCO) se réunit mensuellement.

Sur un périmètre groupe, il définit la politique de risque et les modalités de couverture des risques. Les orientations fixées par le comité ALM Dexia se traduisent par des décisions de couverture individuelle, mais peuvent également faire l'objet de délégations de gestion accordées à la direction de la gestion ALM de Dexia.

Il s'assure de l'utilisation cohérente de ces limites en fonction de ses propres scénarios d'évolution des taux d'intérêts. L'autonomie opérationnelle donnée à certaines filiales est encadrée par le comité ALM de Dexia Crédit Local, qui, accordant les délégations et fixant les

limites, garde les moyens de contrôler la politique mise en œuvre dans les filiales. Comme pour tous les comités de risque, le représentant de Dexia Crédit Local qui est soit le président du directoire soit le directeur des risques et du contrôle permanent dispose d'un droit de veto pour les décisions dont il estimerait qu'elles ne peuvent s'appliquer à l'entité.

Les décisions du comité groupe sont déclinées opérationnellement par un comité technique (ALCO tactique) qui se réunit pour l'entité Dexia Crédit Local et auquel participent la direction des risques et du contrôle permanent et le département des marchés.

Mesure du risque global de taux d'intérêts

La mesure du risque de taux d'intérêts ALM est normée au niveau du groupe Dexia et se fonde principalement sur différents indicateurs.

Le principal est le calcul de la sensibilité de la « valeur actuelle nette » (VAN) des actifs et passifs du périmètre ALM. Pour le périmètre taux fixe, le scénario retenu est une translation homogène de 100 points de base de la courbe des taux. Dans le cas d'un excédent d'actifs à taux fixes (cas de base), le risque pour Dexia Crédit Local est une hausse de la courbe de taux.

RISQUES DE MARCHÉS

Périmètre

Les métiers «marchés financiers» désignent les activités *Treasury and Financial Market* (TFM) présentes au sein du groupe Dexia Crédit Local. Celles-ci sont les suivantes :

- ***Financial Engineering and Derivatives***

– exerce une activité de trading sur instruments dérivés de taux d'intérêt,

– exerce une activité de structuration et de vente de produits dérivés en direction de sa clientèle propre, ou en direction de clients d'autres métiers dans le cadre d'accords cadres avec ces métiers.

- ***L'ALM délégué***

– gère par délégation de l'*Assets and Liabilities Committee* l'ALM court terme (moins de deux ans) de la banque sur l'euro et le dollar et gère sur toutes les maturités confondues certaines devises qui ont fait l'objet d'une délégation explicite du Comité ALCO Groupe.

- ***Le Cash and Liability Management (CLM)***

– lève le funding court terme (i.e. à moins de deux ans) et assure la gestion de la liquidité à court terme de la banque.

- ***Long Term Funding***

– lève le funding long terme (i.e. à plus de deux ans) de la banque, sur la base d'un programme annuel d'émission fixé par le comité ALM,

– exécute la réalisation des emprunts subordonnés, selon les besoins définis par la direction financière.

- ***Credit Spread Portfolio***

– investit essentiellement dans des produits n'entrant pas dans le champ d'intervention habituel des principales lignes de métier du groupe.

- ***Public Spread Portfolio***

– investit dans des produits obligataires sur des contreparties du champ du métier public finance, corporates et financements de projet. Ce secteur, du fait de son implication dans une ligne de métier autre que TFM, fait l'objet d'un suivi dans les deux métiers concernés.

Ces activités sont soumises à deux types de risques :

- un risque de crédit ou risque de défaut de la contrepartie d'un instrument dérivé contracté ou de l'émetteur d'un actif acheté (en pratique, l'essentiel du risque de crédit lié aux activités TFM est concentré dans la ligne métier *Credit Spread Portfolio* et *Public Spread Portfolio*) ;
- des risques de marché, qui peuvent être définis comme les risques de variation du résultat net ou de la variation de valeur des positions prises suite à l'évolution d'un paramètre de marché (taux d'intérêts, cours de devises, action, etc.).

Organes de décision et de suivi du risque

Le suivi des risques liés aux marchés financiers est organisé autour de trois comités :

- le *Market Risk and Guideline Committee* (MRGC) se réunit mensuellement. Il est responsable de la définition de la politique de risques (principes, limites de risque de marché pour chaque activité et chaque desk) et de leur suivi et du suivi en particulier des indicateurs de risque ;
- le *Market Committee* de Dexia Crédit Local *(Weekly Operational Committee),* qui permet de suivre hebdomadairement la mise en œuvre des normes et décisions du *Market Risk Group Committee* de Dexia ;
- le *Credit Committee* de TFM qui juge de toutes les transactions ayant trait essentiellement au *Credit Spread Portfolio*. Les transactions qui concernent les émetteurs du secteur public ou les contreparties *corporate* ou financements de projet sont soumises au *Credit Committee.*

La mesure du risque est réalisée de manière régulière par la direction des risques et du contrôle permanent. Cette dernière établit trimestriellement un rapport sur les risques de marché qui est présenté au comité exécutif de Dexia Crédit Local. Ce rapport se base sur différents indicateurs qui permettent le suivi des limites affectées aux différents risques.

Méthodes de suivi des risques

Le principal indicateur de risque chez Dexia Crédit Local, comme dans l'ensemble du groupe Dexia, est la *Value at Risk* (VaR). La VaR calculée par le groupe Dexia mesure la perte potentielle dans un intervalle de confiance de 99 % pour une période de référence de 10 jours.

Le dispositif d'encadrement des risques consiste à attribuer à chaque entité et pour chacune des activités de marché, les éléments suivants :

- une liste des devises et structures susceptibles d'être traitées ;
- une limite en VaR.

INSTANCES DE GESTION DU RISQUE

Au sein de Dexia Crédit Local, la gestion du risque s'exerce à travers plusieurs comités. Les comités de risques ont été modifiés dans le début de l'année 2006 en fonction de la réorganisation du groupe Dexia. Les comités ont vu leur rôle, leur champ de compétence et leur composition précisés. Les décisions se font par consensus et les représentants de Dexia Crédit Local disposent dans les comités groupe d'un droit de veto s'ils estiment qu'une décision de ce comité ne peut s'appliquer à l'entité.

Les principaux comités sont :

- le comité de crédit de Dexia et Dexia Crédit Local (hebdomadaire) qui se prononce sur les transactions qui lui sont soumises. Le *Credit Guideline Committee,* issu du comité de crédit, peut établir des limites inférieures à celles qui résultent de l'application des principes groupe et se prononce sur les délégations données aux différentes entités ou définit les limites propres à certains risques sectoriels ;
- le comité ALM de Dexia (mensuel) qui fixe notamment les limites de sensibilité pour l'ALM long terme ou en VaR pour les risques de marché et suit la couverture du gap de liquidité et la couverture des positions de change pour Dexia Crédit Local et ses filiales et qui sont déclinées en tant que de besoin par un comité propre à Dexia Crédit Local qui est l'ALCO technique ;
- le *Weekly Operational Committee* de Dexia Crédit Local qui adapte la mise en œuvre des décisions du comité TFM ;
- le comité nouveaux produits (mensuel), qui valide les produits de Dexia Crédit Local et de ses succursales, chaque filiale étant dotée d'un comité propre ;
- le comité de suivi d'encours au niveau du groupe et de l'entité (trimestriel), qui examine l'évolution des opérations sensibles ;
- le comité des défauts au niveau du groupe et de l'entité (trimestriel) qui qualifie les défauts en fonction des critères fixés par les régulateurs.

LA SUPERVISION DES RISQUES DANS LES FILIALES ET SUCCURSALES

Chaque filiale ou succursale est dotée d'une structure locale de contrôle des risques. Ces structures sont :

- strictement indépendantes des départements commerciaux ;
- liées au département du contrôle des risques de Dexia Crédit Local par une relation hiérarchique (succursale) ou fonctionnelle (filiale).

LE SUIVI DES RISQUES DE FSA

FSA limite son activité à des secteurs caractérisés par une faible probabilité de sinistre avec un niveau peu élevé de sévérité et une possibilité de récupération élevée au cas – improbable – où sa garantie serait appelée. Pour que FSA les assure, toutes les opérations doivent au moins être *investment grade*, respecter des exigences légales et structurelles et s'inscrire dans des limites de risques prédéterminées.

Avant d'assurer une obligation municipale, FSA demande le nantissement de recettes fiscales ou une créance sur un flux de revenus dédiés provenant de services publics. Sur le marché des *Asset Backed Securities* (ABS), FSA garantit les tranches seniors structurées de façon qu'elles puissent résister à des détériorations substantielles de la performance de l'actif sous-jacent. La plupart de ses opérations ABS sont structurées de manière à offrir une protection collatérale qui s'accroît avec le temps et à intégrer des mécanismes auto-correcteurs qui se déclenchent pour rétablir la protection si la performance des opérations se dégrade. Par exemple, des *cash-flows* peuvent être transférés de tranches subordonnées vers des tranches seniors assurées ou accumulées dans un fonds de réserve. Sur les opérations de financement d'infrastructures, FSA se concentre sur des transactions générant des cash-flows récurrents à long terme dans un cadre juridique sécurisant.

Si les circonstances l'exigent, FSA a généralement la possibilité de remplacer le gestionnaire de la structure assurée. Un examen exhaustif est la règle dans le cadre du processus d'assurance de FSA. La société effectue des visites sur place et analyse le dossier pour vérifier les informations de l'émetteur. Des juristes internes étudient les documents et demandent souvent l'opinion de conseils externes pour s'assurer que les structures fonctionnent comme prévu. Une fois la transaction garantie, FSA contrôle l'opération pendant toute sa durée pour détecter les problèmes potentiels et prendre des mesures correctrices.

La réassurance intervient également dans le programme global de gestion des risques. De même que les banques se tournent vers la syndication de prêts pour tempérer les risques individuels, FSA réassure les opérations auprès d'un groupe de compagnies de réassurance ayant une notation AA ou AAA (une grande partie des expositions sur les réassureurs est de plus garantie).

Grâce à son approche disciplinée, FSA a constitué un portefeuille très peu risqué comme le montre sa qualité sous-jacente : 87 % du montant nominal assuré est noté A ou plus et 55 % AA ou plus.

Enfin, le contrôle des risques de l'activité de FSA s'effectue à deux niveaux. En premier lieu, au niveau de FSA qui est doté d'un département du contrôle des risques indépendant des fonctions commerciales et dont le responsable est membre du comité de direction de FSA. Puis, et en second lieu, au niveau de Dexia Crédit Local en liaison avec le groupe Dexia qui a mis en place un dispositif de contrôle des risques qui s'articule autour de trois principes :

- un contrôle trimestriel par l'intermédiaire du conseil d'administration et de comités spécialisés animés par des membres de Dexia Crédit Local et du groupe Dexia. Les deux comités spécialisés sur les risques sont :

– l'*underwriting committee,* qui procède notamment à la revue détaillée des engagements et examine toutes les questions relatives à la politique de risque ;

– l'*investment committee,* qui fixe le cadre de la politique d'investissement et évalue la performance de la gestion ;

- un encadrement strict de l'activité au travers de règles de délégations entre Dexia Crédit Local et FSA qui spécifient les lignes d'activité autorisées et les plafonds d'engagement par type de contrepartie ;
- un contrôle opérationnel rapproché assuré par la direction des risques de Dexia Crédit Local et par le contrôle des risques de Dexia.

b. Gestion des couvertures des risques de taux

Les relations de couverture initiées par le groupe portent essentiellement sur la couverture du risque de taux d'intérêt et du risque de change réalisée au moyen de swaps, d'options, et de change à terme.

En fonction de l'objectif poursuivi, les instruments financiers dérivés utilisés sont désignés en couverture de valeur, en couverture de résultats futurs ou encore en couverture d'un investissement net en devises.

Dans tous les cas, chaque relation de couverture fait l'objet d'une documentation formelle dès l'origine, décrivant la stratégie poursuivie, désignant l'instrument couvert et l'instrument de couverture, la nature du risque couvert, ainsi que la méthodologie d'appréciation de l'efficacité, tant au plan prospectif qu'au plan rétrospectif.

En matière de risque de taux, les couvertures de valeur portent soit sur des actifs ou des passifs à taux fixe identifiés, soit sur des portefeuilles d'actifs ou de passifs à taux fixe. Les instruments financiers dérivés contractés permettent de réduire l'exposition de la valeur de ces instruments induite par l'évolution des taux d'intérêt.

Les couvertures d'actifs ou de passifs identifiés concernent pour l'essentiel les prêts, les titres disponibles à la vente et les émissions du groupe.

Les couvertures de portefeuilles d'actifs ou de passifs financiers, constitués par devises, concernent :

- d'une part des crédits à taux fixe : crédits à la clientèle ;
- d'autre part des ressources clientèle à taux fixe (émissions de dettes).

La désignation du montant couvert s'effectue en échéançant les encours restant dus des éléments couverts et en désignant un montant par bande d'échéance considérée. Ces échéancements sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations.

Pour chaque relation de couverture, l'efficacité prospective est mesurée en s'assurant que pour chaque bande d'échéance, l'encours des éléments couverts est supérieur à l'encours des instruments financiers dérivés de couverture désignés.

L'efficacité rétrospective est mesurée en s'assurant que l'évolution mensuelle de l'encours couvert en début de période ne met pas en évidence de sur-couverture *a posteriori*.

En matière de risque de taux d'intérêt, le groupe utilise des instruments financiers dérivés en couverture de variation des produits et charges attachés aux actifs et passifs à taux révisable.

Des transactions futures hautement probables sont également couvertes. Les éléments couverts sont positionnés dans des échéanciers, par devise et par index de taux. Le groupe couvre au moyen d'instruments financiers dérivés tout ou partie de l'exposition aux risques induite par ces instruments à taux révisable.

Au cours de l'exercice 2006, aucune relation de couverture de transactions futures n'a été déqualifiée au motif que la réalisation de cet événement futur n'est plus hautement probable.

7.1 *Juste valeur*

a. Composition de la juste valeur des actifs

(en EUR millions)	Au 31/12/2005			Au 31/12/2006		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Caisses, banques centrales, CCP	708	708	0	1 069	1 069	0
Prêts et titres à la juste valeur par résultat (voir note 2.1) (1)	13 396	13 396		14 017	14 017	
Instruments dérivés (voir note 4.1.a) (1)	9 548	9 548		11 402	11 402	
Actifs financiers disponibles à la vente (1)	100 066	100 066		114 360	114 360	
Prêts et créances sur établissements de crédit	20 745	21 405	660	20 212	20 886	674
Prêts et créances sur la clientèle (2)	113 889	126 431	12 542	129 131	129 802	671
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (1)	415	415		123	123	
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	1 697	1 770	73	1 364	1 428	64
Participations dans des entreprises mises en équivalence	386	822	436	417	617	200
Autres actifs	10 950	10 950	0	11 774	11 774	0
TOTAL	**271 800**	**285 511**	**13 711**	**303 869**	**305 478**	**1 609**

(1) Conformément aux règles d'évaluation du groupe, la juste valeur de certains postes est égale à leur valeur comptable.
(2) En 2005 l'ajustement de juste valeur non comptabilisé comprenait à tort le nominal de certains engagements de financement auprès de la clientèle pour un montant de EUR 8,9 milliards. Le solde correspond aux évolutions des paramètres de marché.

b. Composition de la juste valeur des passifs, hors capitaux propres

(en EUR millions)	Au 31/12/2005			Au 31/12/2006		
	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé	Valeur comptable	Juste valeur	Ajustement de juste valeur non comptabilisé
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	63 719	61 956	(1 763)	84 184	82 051	(2 133)
Eléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat (voir note 3.1.a) (1)	13 010	13 010		14 153	14 153	
Instruments dérivés (voir note 4.1.a) (1)	17 306	17 306		17 380	17 380	
Dettes envers la clientèle	10 978	11 110	132	13 460	13 519	59
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux (1)	727	727		(31)	(31)	
Dettes représentées par un titre	149 302	145 549	(3 753)	157 445	156 148	(1 297)
Dettes subordonnées et convertibles	4 638	4 591	(47)	4 309	3 798	(511)
Autres passifs	4 641	4 641	0	4 985	4 985	0
TOTAL	**264 321**	**258 890**	**(5 431)**	**295 885**	**292 003**	**(3 882)**

(1) Conformément aux règles d'évaluation du groupe, la juste valeur de certains postes est égale à leur valeur comptable.

c. Méthodes ayant servi à la détermination de la juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur

Juste valeur des actifs financiers (en EUR millions)	Au 31/12/2006			
	Cours coté	Modèle (sur la base des prix et taux du marché)	Modèle (absence de prix et taux du marché) (1)	Total
Prêts et titres à la juste valeur par résultat (voir note 2.1)	8 297	5 720	0	14 017
Instruments dérivés (voir note 4.1.a)	2 196	8 934	272	11 402
Actifs financiers disponibles à la vente	95 864	18 428	68	114 360
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	123	0	123
TOTAL	**106 357**	**33 205**	**340**	**139 902**

Juste valeur des passifs financiers (en EUR millions)	Au 31/12/2006			
	Cours coté	Modèle (sur la base des prix et taux du marché)	Modèle (absence de prix et taux du marché) (1)	Total
Éléments de passifs financiers à la juste valeur par résultat (voir note 3.1.a)	0	14 153	0	14 153
Instruments dérivés (voir note 4.1.a)	2 715	13 761	904	17 380
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	0	(31)	0	(31)
TOTAL	**2 715**	**27 883**	**904**	**31 502**

(1) Ce montant comprend aussi le coût amorti d'actifs et de passifs pour lesquels n'existent ni un prix de marché, ni un modèle ayant recours à des paramètres observables du marché, comme les actions non cotées par exemple. La juste valeur peut, le cas échéant, être calculée sur une interpolation de prix de marché.

7.2 *Exposition aux risques de crédit*

a. Bancaire

Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie sur les postes du bilan et sur les éléments hors bilan.

Les risques sont évalués après impact des garanties et des dépréciations.

Ici les risques couvrent toutes les entités consolidées.

EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

(en EUR millions)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006
France	82 296	91 010
Belgique	3 508	3 761
Allemagne	29 073	33 234
Italie	47 025	48 888
Luxembourg	61	41
Autres pays de l'UE	44 382	59 793
Reste de l'Europe	4 351	6 263
Turquie	19	63
États-Unis et Canada	51 062	55 771
Amérique du Sud et centrale	2 064	1 385
Sud-Est asiatique	887	1 147
Japon	3 758	6 772
Autres	3 919	4 061
TOTAL	**272 405**	**312 189**

EXPOSITION PAR CATÉGORIE DE CONTREPARTIE

(en EUR millions)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006
États	39 049	39 744
Secteur public local	143 359	168 427
Institutions financières	43 500	44 980
Sociétés privées	6 250	8 789
Assureurs *monoline*	25 584	28 344
ABS/MBS	8 265	13 744
Financement de projet	6 271	7 968
Particuliers, PME, professions libérales	127	193
TOTAL	**272 405**	**312 189**

b. Assurance

FSA représentant un grande partie de l'exposition du groupe au risque de crédit, il est proposé une analyse du portefeuille assuré par FSA.

RÉPARTITION PAR SECTEUR

(en EUR millions)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006	Au 31/12/2006 à dollar constant
Dettes d'entreprises	56 805	49 865	52 990
Prêts hypothécaires résidentiels	21 018	17 630	18 734
Crédits à la consommation	8 342	8 203	8 717
Autres actifs titrisés	19 206	19 234	20 439
ABS (actifs titrisés)	**105 371**	**94 932**	**100 880**
Budget général	77 474	75 900	80 656
Budgets spécifiques financés par l'impôt	34 456	32 717	34 768
Services publics	31 209	30 419	32 324
Transports	12 464	11 796	12 535
Santé	10 000	9 987	10 613
Logement	6 435	5 752	6 112
« Autres » municipalités	20 651	24 297	25 819
MUNI (obligations municipales)	**192 689**	**190 868**	**202 827**
TOTAL	**298 060**	**285 800**	**303 707**

RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE

(en EUR millions)	Au 31/12/2005	Au 31/12/2006
AAA	72 891	67 079
AA	90 088	90 978
A	99 407	91 327
BBB	34 065	35 497
Catégories « spéculatives »	1 609	919
TOTAL	**298 060**	**285 800**

7.3 *Risque de refixation de taux d'intérêt : ventilation par échéances jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt*

Les comptes à vue sont déclarés dans la colonne « À vue » car les informations établies ci-après considèrent la durée résiduelle jusqu'à la prochaine date de refixation des taux d'intérêt sur une base comptable, et non pas en fonction d'hypothèses basées sur des données comportementales observées. Cette dernière approche est réalisée dans la sensibilité de l'ALM (voir note 7.4).

Les actifs et passifs à taux fixe sont inclus dans les tableaux ci-dessous en fonction de leur date de maturité.

a. Ventilation de l'actif

	Au 31/12/2006									
(en EUR millions)	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Dépréciation	Total
Caisse, banques centrales, CCP	1 038	31	0	0	0	0	0			1 069
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	5 832	2 433	797	4 801	0	1 049	3 058		17 970
Instruments dérivés de couverture							5 365	2 084		7 449
Actifs financiers disponibles à la vente	78	17 823	17 645	18 017	55 743	657	1 400	3 096	(99)	114 360
Prêts et créances sur établissements de crédit	1 956	7 312	3 193	2 784	4 362	0	246	359	0	20 212
Prêts et créances sur la clientèle	2 019	23 305	25 823	22 774	52 463	136	1 553	1 322	(264)	129 131
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								123		123
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	36	51	811	439	1	26	0	0	1 364
Actifs d'impôts						211			(3)	208
Comptes de régularisation et actifs divers	281	6 420	1 981	5	1	920	17	0	0	9 625
Participations dans des entreprises mises en équivalence						440			(23)	417
Immobilisations corporelles						640			(144)	496
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition						1 943			(498)	1 445
TOTAL	**5 372**	**60 759**	**51 126**	**45 188**	**117 809**	**4 948**	**9 656**	**10 042**	**(1 031)**	**303 869**

b. Ventilation du passif, hors capitaux propres

(en EUR millions)	Au 31/12/2006									
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Dépréciation	Total
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	7 336	64 785	5 710	3 736	2 017	51	397	152		84 184
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	6 958	1 127	2 608	3 173	0	969	3 421		18 256
Instruments dérivés de couverture							5 309	7 968		13 277
Dettes envers la clientèle	1 946	5 652	1 947	1 575	2 180	23	117	20		13 460
Dettes représentées par un titre	0	46 251	31 501	39 149	38 412	0	2 357	(225)		157 445
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								(31)		(31)
Passifs d'impôts						760				760
Comptes de régularisation et passifs divers	6	1 103	614	12	82	2 135	1			3 953
Provisions techniques des sociétés d'assurance						145				145
Provisions						127				127
Dettes subordonnées et convertibles	0	3 988	26	80	168	0	52	(5)		4 309
TOTAL	**9 288**	**128 737**	**40 925**	**47 160**	**46 032**	**3 241**	**9 202**	**11 300**		**295 885**

c. Gap de sensibilité du bilan

	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée
AU 31/12/2006	**(3 916)**	**(67 978)**	**10 201**	**(1 972)**	**71 777**	**1 707**

Le gap de sensibilité du bilan est couvert par des instruments dérivés.

7.4 *Sensibilité au risque de taux d'intérêt*

Aucun taux d'intérêt moyen par actif et passif n'est publié dans la mesure où Dexia Crédit Local a mis en place, à une large échelle, une politique de couverture par l'intermédiaire de son département ALM.

La marge sur les intérêts équivaut donc à la différence entre les intérêts perçus et payés sur les transactions, diminuée du résultat sur les opérations de couverture.

La valeur en risque (VaR) est un meilleur indicateur du risque pour les activités de trésorerie et de sensibilité pour les activités ALM.

TRÉSORERIE ET MARCHÉS FINANCIERS

Les activités de Trésorerie et Marchés financiers sont principalement orientées comme fonction de support pour le groupe.

Le détail de l'utilisation de la VaR du groupe Dexia Crédit Local est présenté dans le tableau ci-après. En 2006, la VaR moyenne à laquelle le groupe a été exposé sur ses activités de marchés financiers a été limitée à EUR 15,5 millions.

En 2006, le groupe Dexia Crédit Local a calculé une VaR de taux et de change principalement basée sur une méthode paramétrique (99 % 10 jours), et, depuis le début du quatrième trimestre, une VaR pour le *credit spread* fondée elle aussi sur une méthode historique (mais uniquement pour les *trading desks).*

En 2005, la VaR globale moyenne de TFM était de EUR 8,6 millions. Ce chiffre ne comprend pas le risque de *spread* : il doit donc être comparé à la VaR de taux et de change de TFM de 2006, qui était de EUR 9,8 millions.

	2005		2006		
	Taux change (activités bancaires et Trading)	Action (Trading)	Taux change (activités bancaires et Trading)	Action (Trading)	Spread (Trading) (1)
	Moyenne 8,6	Moyenne 0,0	Moyenne 9,8	Moyenne 0,0	Moyenne 5,7
Individuel	Maximum 14,7	Maximum 0,0	Maximum 24,8	Maximum 0,0	Maximum 7,9
	Moyenne 8,6		Moyenne 15,5		
	Maximum 14,7		Maximum 31,8		
Global	Limite 23,15		Limite 78,6		

(1) Le calcul de la VaR Spread n'a commencé qu'au dernier trimestre de 2006.

SENSIBILITÉ ALM*

La BPV *(basis point value)* mesure la variation de la valeur économique nette du bilan si les taux d'intérêt augmentent de 1 % sur la courbe des taux.

BPV (en EUR millions)	31/12/2005	31/12/2006
TOTAL	**(205)**	**(263)**

* *Hors positions des sociétés d'assurance .*

Pour le calcul de la sensibilité, la durée résiduelle du portefeuille jusqu'à la prochaine date de refixation des taux est établie à partir d'hypothèses déduites du comportement de la clientèle et ne correspond pas à la date conventionnelle de remboursement (voir note 7.3).

7.5 Sensibilité des actions cotées

La valeur en risque (VaR) indique la modification potentielle de la valeur de marché, tandis que la notion de Revenus en Risque (EaR) représente l'impact sur le résultat comptable de la survenance du scénario de VaR.

La VaR calculée par Dexia Crédit Local mesure la perte potentielle qui peut être subie avec un intervalle de confiance de 99 % pour une période de détention de 10 jours.

Le montant de l'EaR est inférieur au montant de la VaR car la plupart des actions cotées présentent une réserve AFS positive.

Des tests de dépréciation sont réalisés lorsque la différence entre la valeur de marché et la valeur d'acquisition est supérieure à 25 %, et/ou lorsque l'on assiste à un mouvement prolongé de repli du cours.

La colonne - 25 % représente le montant de la dépréciation qui pourrait être reconnue si on assistait à un repli du cours de 25 %.

(en EUR millions)	Valeur de marché	VaR (1)	% VaR	EaR	- 25 %
31 mars 2005	438,8	28,6	6,5 %	0,0	(3,4)
30 juin 2005	476,3	29,3	6,2 %	0,0	0,0
30 septembre 2005	505,8	31,7	6,3 %	(2,3)	(2,7)
31 décembre 2005	**540,1**	**29,2**	**5,4 %**	**0,0**	**0,0**
31 mars 2006	616,8	36,1	5,9 %	0,0	0,0
30 juin 2006	484,7	38,8	8,0 %	0,0	0,0
30 septembre 2006	421,1	33,6	8,0 %	0,0	(0,3)
31 décembre 2006	**478,0**	**38,0**	**7,9 %**	**0,0**	**0,0**

(1) La VaR indique la perte potentielle qui peut être subie pour une position de EUR 100 millions.

7.6 *Risque de liquidité : ventilation selon la durée résiduelle jusqu'à la date de remboursement*

Les dépôts à vue et les comptes épargne figurent sous l'échéance « à vue » bien que la date de remboursement soit indéterminée.

a. Ventilation de l'actif

(en EUR millions)	Au 31/12/2006									
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Dépréciation	Total
Caisse, banques centrales, CCP	1 069	0	0	0	0	0	0	0	0	1 069
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	0	295	316	5 671	7 581	0	1 049	3 058		17 970
Instruments dérivés de couverture							5 365	2 084		7 449
Actifs financiers disponibles à la vente	77	2 558	3 953	24 859	77 858	658	1 400	3 096	(99)	114 360
Prêts et créances sur établissements de crédit	2 085	5 392	4 025	3 338	4 764	3	246	359	0	20 212
Prêts et créances sur la clientèle	921	5 615	8 440	33 719	77 518	307	1 553	1 322	(264)	129 131
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								123		123
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	0	36	16	812	473	1	26	0	0	1 364
Actifs d'impôts						211			(3)	208
Comptes de régularisation et actifs divers	266	6 437	1 981	0	1	923	17	0	0	9 625
Participations dans des entreprises mises en équivalence						440			(23)	417
Immobilisations corporelles						640			(144)	496
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition						1 943			(498)	1 445
TOTAL	**4 418**	**20 333**	**18 731**	**68 399**	**168 195**	**5 126**	**9 656**	**10 042**	**(1 031)**	**303 869**

b. Ventilation du passif, hors capitaux propres

(en EUR millions)	Au 31/12/2006								
	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Intérêts courus	Ajustement à la juste valeur	Total
Banques centrales, CCP, dettes envers les établissements de crédit	8 955	49 122	3 030	14 293	8 183	51	397	153	84 184
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	0	691	2 102	5 360	5 714	0	969	3 420	18 256
Instruments dérivés de couverture							5 309	7 968	13 277
Dettes envers la clientèle	1 947	4 507	1 650	1 675	3 521	23	117	20	13 460
Dettes représentées par un titre	0	28 715	19 840	53 946	52 812	0	2 357	(225)	157 445
Écart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux								(31)	(31)
Passifs d'impôts						760			760
Comptes de régularisation et passifs divers	33	1 084	607	11	82	2 135	1		3 953
Provisions techniques des sociétés d'assurance						145			145
Provisions						127			127
Dettes subordonnées et convertibles	0	64	16	906	3 276	0	52	(5)	4 309
TOTAL	**10 935**	**84 183**	**27 245**	**76 191**	**73 588**	**3 241**	**9 202**	**11 300**	**295 885**

c. Gap de liquidité net

(en EUR millions)	À vue	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée
AU 31/12/2006	**(6 517)**	**(63 850)**	**(8 514)**	**(7 792)**	**94 607**	**1 885**

Ce tableau ne prend en compte ni la liquidité des actifs, ni la décision de refinancer un actif ; certains actifs à long terme peuvent être vendus pour faire face à une demande de liquidité.

7.7 Risque de change

Classement par devises d'origine (en EUR millions)	Au 31/12/2005				
	En euros	En autres devises UE	En dollars	En autres devises	Total
Total de l'actif	133 855	17 329	110 268	10 348	271 800
Total du passif	135 738	17 593	108 888	9 581	271 800
POSITION NETTE AU BILAN	**(1 883)**	**(264)**	**1 380**	**767**	**0**

Classement par devises d'origine (en EUR millions)	Au 31/12/2006				
	En euros	En autres devises UE	En dollars	En autres devises	Total
Total de l'actif	182 415	19 275	90 685	11 494	303 869
Total du passif	184 951	17 912	89 750	11 256	303 869
POSITION NETTE AU BILAN	**(2 536)**	**1 363**	**935**	**238**	**0**

7.8 Volume pondéré des risques

(en EUR millions)	31/12/2005	31/12/2006
Contreparties pondérées à 20 %	29 708	32 325
Contreparties pondérées à 50 %	1 890	1 820
Contreparties pondérées à 100 %	17 943	23 940
Portefeuille de négociation	2 957	4 299
TOTAL	**52 498**	**62 384**

8 RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET ANALYSE PAR MÉTIER

8.1 Répartition géographique

(en EUR millions)	Eurozone (pays utilisant l'euro)	Reste de l'Europe	États-Unis	Autres pays	Total
Au 31/12/2005					
Produit net bancaire	1030	61	677	24	1792
Résultat net des entreprises mises en équivalence	45	0	6	0	51
Résultat avant impôt	696	49	503	16	1 264
Total du bilan	216 743	1 787	52 627	643	271 800
dont participations dans des entreprises mises en équivalence	*339*	*0*	*47*	*0*	*386*
Au 31/12/2006					
Produit net bancaire	1270	74	772	25	2141
Résultat net des entreprises mises en équivalence	57	0	0	0	57
Résultat avant impôt	891	58	578	12	1 539
Total du bilan	247 307	1 905	53 976	681	303 869
dont participations dans des entreprises mises en équivalence	*417*	*0*	*0*	*0*	*417*

La zone géographique est déterminée par le pays de la société qui a conclu la transaction et non pas par le pays de la contrepartie de la transaction.

8.2 Analyse par métier

(en EUR millions)	Services financiers au secteur public, financement de projets et rehaussement de crédit	Services financiers aux particuliers	Trésorerie et marchés financiers	Autres	Total
Au 31/12/2005					
Produit net bancaire	1 579	44	182	(13)	1 792
Résultat net des entreprises mises en équivalence	26	25	0	0	51
Résultat avant impôt	1124	28	143	(31)	1 264
Sous-total actifs (1)	188 817	381	55 312	917	245 427
dont participations dans des entreprises mises en équivalence	*165*	*221*	*0*	*0*	*386*
Sous-total passifs (2)	139 502	336	83 760	543	224 141
Au 31/12/2006					
Produit net bancaire	1 809	35	201	96	2 141
Résultat net des entreprises mises en équivalence	21	26	0	10	57
Résultat avant impôt	1284	40	152	63	1 539
Sous-total actifs [1]	207 605	507	73 018	616	281 746
dont participations dans des entreprises mises en équivalence	*175*	*242*	*0*	*0*	*417*
Sous-total passifs [2]	138 070	594	117 529	2	256 195

(1) Comprend les prêts et créances sur les établissements de crédit, les prêts et créances sur la clientèle, les prêts et titres détenus à des fins de transaction, les actifs financiers disponibles à la vente, les participations dans des entreprises mises en équivalence, les autres actifs spécifiques aux compagnies d'assurance.
(2) Comprend les dettes envers les établissements de crédit, les dettes envers la clientèle, les dettes représentées par un titre, les provisions techniques des sociétés d'assurance.

Les relations entre les lignes de produits, et plus particulièrement, entre les lignes de produits commerciales, les marchés financiers et les centres de production et de service, font l'objet de rétrocessions et/ou de transferts analytiques, établis selon les conditions de marché. Le résultat de chaque ligne de produits inclut également :

- les rétributions de la marge commerciale de transformation, incluant les coûts de la gestion de cette transformation et les fonds propres alloués à cette activité sur base de l'encours à moyen et à long terme ;
- l'intérêt sur le capital économique : le capital économique est alloué aux lignes de produits commerciales pour des besoins internes, et le retour sur le capital économique est utilisé pour mesurer la performance de chaque ligne commerciale ;
- le coût du financement.

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société **Dexia Crédit Local,** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Le provisionnement des risques de crédit et la valorisation des instruments financiers constituent des domaines d'estimation comptable significative dans votre activité bancaire :

- votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, tel que mentionné dans la note 1.3.c de l'annexe. Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de provisionnement, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions spécifiques et collectives ;
- votre société utilise des modèles internes et des méthodologies pour la valorisation des instruments financiers qui ne sont pas traités sur des marchés actifs, ainsi que pour la constitution de certaines provisions et l'appréciation de la pertinence de la qualification en opérations de couverture (notamment les actifs et passifs financiers en juste valeur par résultat, les actifs disponibles à la vente, ou les instruments financiers comptabilisés au coût amorti dont la juste valeur est présentée dans la note 7.1 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à la vérification des modèles et à la détermination des paramètres utilisés.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Par ailleurs, nous avons procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations, données dans le rapport de gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris, le 2 avril 2007

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN

Daniel BUTELOT
Associé

Olivier AVRIL
Associé

MAZARS & GUERARD

Guillaume POTEL
Associé

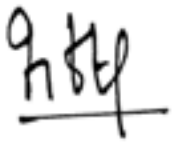

Anne VEAUTE
Associée

5 COMPTES ANNUELS

Bilan 178

Actif 178

Passif 179

Engagements hors bilan 180

Compte de résultat 181

Annexe aux comptes annuels 182

1 Règles de présentation et d'évaluation 182

2 Notes sur l'actif 189

3. Notes sur le passif 204

4 Notes sur le hors bilan 216

5 Notes sur le résultat 222

6 Informations complémentaires 228

Rapport des commissaires aux comptes 233

Bilan

ACTIF

(en EUR millions)		Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
I.	**Caisse, banques centrales, CCP**	**127**	**512**	**949**
II.	**Effets publics et valeurs assimilées**	**6 194**	**6 210**	**4 678**
III.	**Créances sur les établissements de crédit**	**16 204**	**28 013**	**26 385**
	A. À vue	2 461	6 021	4 404
	B. Autres créances	13 743	21 992	21 981
IV.	**Opérations avec la clientèle**	**27 297**	**29 716**	**34 628**
V.	**Obligations et autres titres à revenu fixe**	**31 388**	**49 192**	**58 141**
	A. Des émetteurs publics	10 194	11 072	17 117
	B. D'autres émetteurs	21 194	38 120	41 024
VI.	**Actions et autres titres à revenu variable**	**272**	**230**	**278**
VII.	**Participations et autres titres détenus à long terme**	**4 627**	**4 925**	**5 042**
VIII.	**Immobilisations incorporelles**	**44**	**49**	**48**
IX.	**Immobilisations corporelles**	**15**	**13**	**17**
X.	**Capital souscrit appelé non versé**	**0**	**0**	**0**
XI.	**Capital souscrit non appelé**	**0**	**0**	**0**
XII.	**Actions propres**	**0**	**0**	**0**
XIII.	**Autres actifs**	**5 104**	**5 807**	**5 038**
XIV.	**Comptes de régularisation**	**5 747**	**6 859**	**8 433**
TOTAL DE L'ACTIF		**97 019**	**131 526**	**143 637**

PASSIF

(en EUR millions)		Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
I.	**Dettes envers les établissements de crédit**	**45 300**	**57 629**	**70 927**
	A. À vue	2 374	4 272	8 497
	B. À terme ou à préavis	42 926	53 357	62 430
II.	**Opérations avec la clientèle**	**1 229**	**4 642**	**5 322**
	A. Dépôts d'épargne	0	0	0
	B. Autres dettes	1 229	4 642	5 322
	1. À vue	0	0	50
	2. À terme ou à préavis	1 229	4 642	5 272
III.	**Dettes représentées par un titre**	**34 440**	**51 746**	**48 627**
	A. Bons et obligations en circulation	6 955	7 321	7 036
	B. Autres	27 485	44 425	41 591
IV.	**Autres passifs**	**353**	**497**	**615**
	A. Autres	353	497	615
	B. Activité assurance	0	0	0
V.	**Comptes de régularisation**	**7 939**	**7 552**	**8 875**
VI.	**Provisions pour risques et charges**	**878**	**842**	**846**
	A. Provisions pour risques et charges	410	375	369
	B. Provisions pour Impôts différés	167	146	137
	C. Provisions réglementées	301	321	340
VII.	**Fonds pour risques bancaires généraux**	**478**	**478**	**478**
VIII.	**Passifs subordonnés**	**3 194**	**5 056**	**4 763**
CAPITAUX PROPRES		**3 208**	**3 084**	**3 184**
IX.	**Capital souscrit**	**1 327**	**1 327**	**1 327**
X.	**Primes d'émission**	**1 087**	**1 087**	**1 087**
XI.	**Réserves (et résultat reporté)**	**275**	**245**	**297**
XII.	**Résultat de l'exercice**	**519**	**425**	**473**
XIII.	**Acompte sur dividendes**	**0**	**0**	**0**
TOTAL DU PASSIF		**97 019**	**131 526**	**143 637**

Engagements hors bilan

(en EUR millions)		Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
I.	**Passifs éventuels**	**30 133**	**56 639**	**60 283**
II.	**Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit**	**12 381**	**17 231**	**18 689**
III.	**Valeurs et créances confiées au groupe**	**0**	**0**	**0**
IV.	**À libérer sur actions et parts de sociétés**	**0**	**0**	**0**
V.	**Engagements reçus**	**9 731**	**11 881**	**10 785**
	A. Engagements de financement	4 517	4 999	2 390
	B. Engagements de garantie	5 214	6 882	8 395
VI.	**Opérations de change en devises**	**95 367**	**98 914**	**123 415**
	A. Montants à recevoir	46 642	49 142	61 411
	B. Montants à livrer	48 725	49 772	62 004
VII.	**Engagements sur instruments financiers à terme**	**477 589**	**590 423**	**665 119**
VIII.	**Opérations sur titres**	**79**	**1 452**	**1 380**
IX.	**Autres engagements donnés**	**7 318**	**9 586**	**10 151**
	A. Autres	7 318	9 586	10 151
	B. Activité assurance	0	0	0

Compte de résultat

(en EUR millions)		Réf. note	Montant au 31/12/2004	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
I.	**Intérêts et produits assimilés**		**12 163**	**14 449**	**19 592**
	A. Opérations avec les établissements de crédit		567	959	1 174
	B. Opérations avec la clientèle	5.0	10 716	11 788	15 194
	C. Obligations et autres titres à revenus fixes	5.0	880	1 702	3 224
II.	**Intérêts et charges assimilées**		**(11 747)**	**(14 297)**	**(19 468)**
	A. Opérations avec les établissements de crédit		(863)	(1 669)	(2 672)
	B. Opérations avec la clientèle		(9 894)	(11 006)	(13 901)
	C. Obligations et autres titres à revenus fixes	5.0	(990)	(1 622)	(2 895)
III.	**Revenus des titres à revenu variable**		**237**	**143**	**191**
	D'actions, parts de sociétés et autres titres à revenus variables		1	1	2
	De participations, actions et parts constituant des immobilisations financières	5.1	236	142	189
IV.	**Commissions (produits)**	5.2	**8**	**11**	**13**
V.	**Commissions (charges)**	5.2	**(8)**	**(10)**	**(12)**
VI.	**A. +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation**	5.3	**131**	**330**	**519**
VI.	**B. +/- Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés**	5.3	**23**	**89**	**(28)**
VII.	**Autres produits d'exploitation bancaire**	5.7	**5**	**2**	**1**
X.	**Autres charges d'exploitation bancaire**	5.7	**(2)**	**(1)**	**(3)**
PRODUIT NET BANCAIRE			**810**	**716**	**805**
VIII.	**Charges générales d'exploitation**	5.4	**(159)**	**(198)**	**(229)**
IX.	**Dotations aux amortissements sur immobilisations incorporelles et corporelles**		**(23)**	**(26)**	**(27)**
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION			**628**	**492**	**549**
XI.	**Coût du risque**	5.5	**(30)**	**(24)**	**(18)**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**598**	**468**	**531**
XII.	**+/- Gains ou pertes sur actifs immobilisés**	5.6	**9**	**22**	**0**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT			**607**	**490**	**531**
XV.	**+/- Résultat exceptionnel**	5.8	**0**	**0**	**0**
XVII.	**Impôt sur les bénéfices**	5.9	**(88)**	**(65)**	**(58)**
XIII.	**+/- Dotations/Reprises de FRBG**		**0**	**0**	**0**
RÉSULTAT NET			**519**	**425**	**473**
Résultat par action			5,97	4,88	5,43
Résultat dilué par action			5,97	4,88	5,43

Annexe aux comptes annuels

1 RÈGLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

1.1 Faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Dexia Crédit Local a créé au cours du 4e trimestre 2006 une succursale au Japon. Le régulateur bancaire japonais *(Financial Services Agency)* a octroyé en date du 7 novembre 2006 une licence bancaire à la succursale de Dexia Crédit Local. Cette succursale est localisée à Tokyo.

  Les actifs de cette nouvelle succursale augmentent le bilan de Dexia Crédit Local de EUR 701 millions, dont EUR 233 millions pour les prêts et EUR 468 millions pour les titres.

- Dexia Crédit Local a au cours de l'exercice dégagé des plus-values significatives, EUR 15 millions, sur les titres qu'elle détenait dans la société Créatis, société spécialisée dans le prêt structuré aux particuliers et dans la société Publications Professionnelles Holding, société détenant le groupe de presse Le Moniteur.

1.2 Règles de présentation et d'évaluation des comptes annuels

Les règles appliquées pour l'établissement du bilan, du compte de résultat et du hors bilan sociaux suivent les principes de présentation bancaire.

Ces comptes sont présentés selon les principes et les règles des directives européennes relatives aux comptes annuels des banques et après concertation avec les autorités de tutelle, l'Autorité des marchés financiers et la Commission bancaire.

a. Modification des règles de présentation et d'évaluation des comptes annuels

Les règles de présentation et d'évaluation des comptes annuels n'ont pas été modifiées.

b. Méthodes appliquées aux différents postes du bilan, du hors bilan et du compte de résultat des comptes de synthèse individuels

MÉTHODES D'ÉVALUATION ET DE PRÉSENTATION

Les principes comptables généralement acceptés ont été appliqués, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- indépendance des exercices ;
- permanence des méthodes.

Créances sur la clientèle

Les contrats signés mais non versés figurent dans le hors bilan.

Les intérêts relatifs aux prêts sont comptabilisés en produits d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *prorata temporis,* ainsi que les intérêts sur les échéances impayées. Les intérêts des créances douteuses et compromises figurant en produit net bancaire sont neutralisés par une dépréciation de montant équivalent.

Les commissions reçues sur les opérations auxquelles elles se rapportent, sont enregistrées directement en résultat.

Les indemnités de remboursement anticipé de prêts constatées jusqu'au 31 décembre 2004 continuent d'être amorties comptablement et fiscalement sur la durée résiduelle des prêts remboursés, en fonction du montant des intérêts qui auraient été versés sur ces opérations. Le stock d'indemnités à étaler est comptabilisé en compte de régularisation.

À compter du 1er janvier 2005, les indemnités de remboursement anticipé sont enregistrées en compte de résultat à la date de résiliation.

Les crédits à la clientèle sont indiqués au bilan pour leurs montants nets après dépréciations constituées en vue de faire face à un risque de non recouvrement. Ils sont ventilés en quatre catégories : créances saines, créances saines restructurées, créances douteuses et litigieuses et créances douteuses compromises.

Les créances restructurées à des conditions hors marché sont classées dans la deuxième catégorie jusqu'à leur échéance finale. Elles font l'objet d'une décote représentative de la valeur actuelle de l'écart d'intérêts futurs. Cette décote est inscrite immédiatement au résultat

en coût du risque, puis est reprise en revenus d'intérêts au prorata de la vie de l'opération.

Un encours douteux est considéré comme compromis dès lors que ses perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lequel un passage en perte à terme est envisagé.

Le déclassement intervient au plus tard un an après son passage en douteux ou bien immédiatement si le dossier était préalablement en encours restructuré.

Par ailleurs, il est précisé qu'une créance est considérée comme douteuse lorsqu'elle présente un risque probable ou certain de non recouvrement. Ce sont les créances impayées, de plus de neuf mois en matière de crédit aux collectivités locales, de plus de six mois en matière de crédit immobilier, et de plus de trois mois pour tous les autres types de crédit. Sont considérées comme créances litigieuses, les créances présentant un caractère contentieux (procédure d'alerte, de redressement judiciaire…). Les créances litigieuses sont ventilées en annexe de la même façon que les créances douteuses.

Le taux de dépréciation appliqué aux créances douteuses est proportionnel au risque attaché à celles-ci. Le montant des intérêts est déprécié à 100 %.

Opérations sur titres

Les titres détenus par Dexia Crédit Local sont inscrits à l'actif du bilan dans les postes :

- effets publics admissibles au refinancement auprès de la Banque Centrale ;
- obligations et autres titres à revenu fixe ;
- actions, parts et autres titres à revenu variable.

En application du règlement CRB n° 2005-01 d'application anticipée au 1er janvier 2005 portant modification du règlement CRB n° 90-01, les titres sont ventilés, dans l'annexe, en titres de transaction, titres de placement et titres d'investissement.

Titres de négociation/transaction

Ce sont des titres négociables sur un marché dont la liquidité est assurée et qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme. Le portefeuille de transaction de Dexia Crédit Local est principalement constitué d'obligations indexées sur des taux révisables. Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition y compris intérêts courus et frais exclus. Ils sont évalués, à chaque arrêté comptable, au dernier prix de marché disponible au jour de l'arrêté. Les différences résultant des variations de cours sont portées directement au compte de résultat.

Titres de placement

Ce sont tous les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de l'activité de portefeuille, autres titres détenus à long terme, titres de participation et parts dans les entreprises liées.

Ces titres sont acquis par Dexia Crédit Local dans le but de constituer une réserve de liquidité. Ce portefeuille de placement est constitué principalement d'obligations à taux fixe et à taux révisable et marginalement de titres à revenu variable. Les titres à taux fixe sont le plus souvent couverts contre une variation défavorable des taux d'intérêt par la mise en place de *swaps* de taux et/ou de devises classés en opérations de couverture. Cette technique permet ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux révisables ou variables immunisés du risque de taux.

Ces titres sont enregistrés pour leur coût d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. Le montant résultant de la différence entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement (surcote ou décote) est inscrit au bilan, afin d'être ensuite étalé en utilisant la méthode quasi-actuarielle sur la durée de vie résiduelle du titre. Cette option s'applique à l'ensemble du portefeuille.

En date d'arrêté, selon le principe de prudence, les titres de placement apparaissent au bilan à leur valeur d'acquisition ou bien à leur valeur de réalisation à la date de clôture, si celle-ci est inférieure, après prise en compte, le cas échéant, des gains sur opérations de microcouverture pour le calcul de la réduction de valeur. Lorsque le risque sur le titre excède le gain latent sur la couverture, la dépréciation figure en dépréciation d'actif. Dans le cas d'un risque net sur la couverture, la provision figure en provision au passif.

En cas de cession des titres de placement, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Si des titres de placement sont reclassés dans le portefeuille d'investissement, ils le sont pour leur coût d'acquisition.

Pour un titre déprécié à la date de transfert, une reprise de la dépréciation devenue sans objet est réalisée à partir de cette date, sur la durée de vie résiduelle du titre.

Titres d'investissement

Sont classés dans les titres d'investissement les titres à revenu fixe assortis d'une échéance fixée qui ont été acquis ou reclassés de la catégorie « titres de placement » avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à l'échéance.

Ces titres font l'objet d'une couverture en risque de taux et/ou d'un adossement à des ressources affectées à leur financement. Lorsque ces titres font l'objet d'une couverture contre le risque de dépréciation dû aux variations de taux d'intérêt, les instruments utilisés sont exclusivement des *swaps* de taux d'intérêt ou de devises.

Ces instruments en couverture affectée des titres permettent ainsi de créer des actifs synthétiques indexés sur des taux variables ou révisables immunisés contre le risque de taux.

Les titres d'investissement sont enregistrés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition pied de coupon, frais exclus. Les intérêts courus à l'achat sont enregistrés dans des comptes rattachés. L'écart positif ou négatif entre la valeur de remboursement et le coût d'acquisition pied de coupon (décote ou surcote) est amorti en utilisant la méthode actuarielle sur la durée résiduelle du titre.

En date d'arrêté, les gains latents ne sont pas comptabilisés et les dépréciations n'ont pas à être provisionnées, sauf dans les cas suivants :

- la naissance d'un doute sur la capacité de l'émetteur à faire face à ses obligations ;
- la probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance en raison de circonstances nouvelles.

En cas de cession de titres d'investissement, ou de transfert dans une autre catégorie de titres, pour un montant non négligeable par rapport au montant total des titres d'investissement détenus, Dexia Crédit Local n'est plus autorisé, pendant l'exercice en cours et pendant les deux exercices suivants, à classer en titres d'investissement des titres antérieurement acquis et les titres à acquérir. Les titres d'investissement antérieurement acquis sont reclassés dans la catégorie « Titres de placement » pour leur valeur nette comptable déterminée à la date du reclassement.

Titres de l'activité de portefeuille (Tap)

Cette catégorie regroupe les titres à revenu variable dans lesquels la société investit de façon régulière avec pour seul objectif d'en retirer un gain en capital à moyen terme sans intention d'investir durablement dans le développement du fonds de commerce de l'entreprise émettrice, ni de participer activement à sa gestion opérationnelle.

Les Tap sont comptabilisés à la date d'achat au prix d'acquisition frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres est déterminée en tenant compte des perspectives générales d'évolution de l'émetteur et de l'horizon de détention. Pour les sociétés cotées, cette valeur peut être la moyenne des cours de bourse constatés sur une période suffisamment longue, tenant compte de l'horizon de détention envisagé pour atténuer l'effet de fortes variations ponctuelles de cours de Bourse. À chaque arrêté comptable, les moins-values latentes résultant de la différence entre la valeur comptable et la valeur d'utilité, calculées par lignes de titres, font l'objet d'une dotation pour dépréciation sans compensation avec les plus-values latentes constatées. Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

En cas de cession des Tap, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Cessions temporaires

Des opérations de cessions temporaires de titres sont réalisées dans un objectif de réduction du coût de la liquidité court terme. Les opérations conclues sont exclusivement des opérations de pensions livrées et de *repurchase agreement* (repo).

Les mises en pensions livrées ou en repo sont enregistrées dans un compte de passif matérialisant la dette à l'égard du cessionnaire. Les charges relatives à la rémunération des liquidités reçues sont rapportées au résultat de l'exercice *prorata temporis*.

Pour le calcul des résultats, les titres donnés en pensions livrées ou en repo font l'objet des traitements comptables appliqués à la catégorie du portefeuille titres dont ils sont issus.

Les opérations qui combinent simultanément une vente comptant avec un achat à terme ferme d'un même titre sont assimilées à des opérations de repo. Le traitement comptable de ces opérations est celui du repo. Ces opérations de cessions temporaires font l'objet d'une revalorisation périodique. Cette technique consiste à ajuster le montant emprunté aux mouvements qui se produisent sur le titre en cours de contrat. Ceci permet de diminuer chez la contrepartie le risque de crédit résultant de l'évolution de la valeur du collatéral titre.

Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement, notamment parce qu'elle permet :

- soit d'exercer une influence ou le contrôle de la société émettrice ;
- soit d'entretenir des relations bancaires avec cette société.

Ces titres sont comptabilisés à la date d'achat pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté ces titres sont évalués au plus bas des deux montants : leur coût d'acquisition ou leur valeur d'usage, laquelle est fonction de l'utilité que la participation présente pour Dexia Crédit Local.

Si la société émettrice présente une situation nette au moins égale à celle qui prévalait lors du dernier achat de titres, un résultat précédent bénéficiaire ou des perspectives réelles de redressement pour l'exercice en cours, la valeur d'usage en date d'arrêté sera réputée au moins égale au coût historique. Si ces conditions ne sont pas remplies, une analyse multicritères est effectuée, afin de déterminer si l'application du principe de prudence doit conduire à constituer une dépréciation sur la ligne de participation.

Les titres en devises financés en euros font l'objet d'une réévaluation portée en écart de conversion et non pas en résultat, conformément au règlement CRB n° 89-01.

En cas de cession partielle d'une ligne de participation, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Autres titres détenus à long terme

Cette catégorie regroupe les titres à revenu variable investis dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent. Ils sont enregistrés à la date de leur acquisition pour leur prix d'acquisition, frais exclus. En date d'arrêté, la valeur d'inventaire est ajustée au plus bas de leur coût historique ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité des titres détenus à long terme, cotés ou non, représente ce que l'entreprise accepterait de décaisser pour obtenir ces titres si elle avait à les acquérir compte tenu de son objectif de détention. En cas de cession des titres détenus à long terme, la détermination des plus ou moins-values de cession est effectuée en appliquant la règle « premier entré - premier sorti ».

Actifs corporels et incorporels

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité attendue selon le rythme de consommation des avantages économiques futurs. Sauf exception, les agencements et mobiliers sont amortis sur dix ans, le matériel sur cinq ans et les logiciels entre trois à cinq ans.

Autres actifs

Ce poste comprend principalement les collatéraux (dépôts de garantie) à recevoir dans le cadre des opérations de *swaps*. Ils sont enregistrés pour leur valeur comptable.

Dettes représentées par un titre

Ce poste comprend des emprunts obligataires et des titres de créances négociables.

Emprunts obligataires

Les emprunts sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *prorata temporis* sur la base des taux contractuels.

Les emprunts à « zéro coupon » sont enregistrés à leur prix d'émission. À chaque arrêté comptable, les intérêts courus de la période, calculés au taux actuariel de l'émission, sont enregistrés dans les charges sur dettes représentées par un titre dans le compte de résultat, et en complément de la dette au passif, et ce jusqu'à la date d'échéance pour atteindre par capitalisation le montant du nominal à rembourser.

Les frais et commissions à l'émission des emprunts obligataires font l'objet d'un étalement par fraction égale sur la durée de vie des emprunts auxquels ils sont rattachés. Les soultes versées ou reçues sur rachats d'emprunts sont enregistrées en compte de résultat à partir du 1er janvier 2005.

Concernant les emprunts en devises, le traitement appliqué est celui des opérations en devises.

Titres de créances négociables

Les titres de créances négociables sont enregistrés pour leur valeur nominale. Les intérêts relatifs aux *Medium term notes*, aux bons à moyen terme négociables (BMTN) et aux certificats de dépôts négociables sont comptabilisés en charges d'exploitation bancaire pour leurs montants courus, échus et non échus, calculés *prorata temporis.* Les intérêts payés d'avance sur les *Commercial papers* sont enregistrés à la date d'opération, dans un compte de régularisation, puis étalés, *prorata temporis,* dans un compte de charges d'exploitation.

Primes de remboursement et d'émission sur des dettes représentées par des titres

Les primes de remboursement et les primes d'émission sont amorties sur la durée de vie des titres concernés, dès la première année, *prorata temporis.* Elles figurent au bilan dans le poste de dettes concernées. L'amortissement de ces primes figure au compte de résultat dans les intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe.

Autres passifs

Ce poste comprend principalement les collatéraux (dépôts de garantie) à verser dans le cadre des opérations de *swaps*. Ils sont enregistrés pour leur valeur comptable.

Provisions au passif du bilan

Des provisions sont constituées pour faire face, d'une part à des risques, d'autre part à des pertes et charges. Les provisions non individualisées (provisions collectives) sur la clientèle figurent dans cette rubrique. Ces provisions couvrent le risque de perte de valeur, en l'absence de dépréciations spécifiques mais lorsqu'il existe un indice objectif laissant penser que des pertes sont probables dans certains segments du portefeuille ou dans d'autres engagements de prêts en cours à la date d'arrêté des comptes. Ces pertes sont estimées en se basant sur l'expérience et les tendances historiques de chaque segment et en tenant compte également de l'environnement économique dans lequel se trouve l'emprunteur. À cet effet, Dexia Crédit Local a constitué un modèle de risque de crédit utilisant une approche combinant probabilités de défauts et pertes en cas de défaut.

Des provisions fiscales réglementées sont constituées dans les comptes annuels sur les crédits à moyen et long terme et sur les amortissements dérogatoires. Des dépréciations liées aux instruments financiers à terme sont comptabilisées conformément aux règles précisées ci-dessous dans le paragraphe relatif aux opérations sur instruments financiers à terme.

Les engagements en matière de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi et à long terme sont enregistrés en charge de l'exercice. Ils sont déterminés par pays, conformément aux règles locales contractuelles. Ces engagements sont estimés chaque année selon une méthode actuarielle et sont comptabilisés dans les provisions. Ils représentent des montants peu importants et sont présentés dans l'annexe 5.4.b.

Les provisions au passif incluent également les provisions pour impôts différés.

Fonds pour risques bancaires généraux

En application du règlement CRB n° 90-02, un fonds pour risques bancaires généraux a été constitué au 1er janvier 1990, pour un montant de EUR 478 millions.

Ces fonds sont destinés à rester durablement dans les fonds propres et n'ont pas vocation à faire l'objet de reprise. Depuis 1995, le fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) est stable.

Passifs subordonnés

Des titres subordonnés remboursables ont été émis par Dexia Crédit Local. Ces titres sont à retenir également dans les fonds propres complémentaires en application de l'article 4-d du règlement CRB n° 90-02, conformément à la définition du ratio de solvabilité européen.

Opérations sur instruments financiers à terme

Dexia Crédit Local conclut régulièrement des opérations d'instruments financiers à terme, principalement dans le but de couvrir le risque de taux ou de change auquel ses différentes activités l'exposent.

Accessoirement, le recours à de telles opérations a pour objet de tirer parti des évolutions favorables de ces taux. Les opérations sont traitées sous les formes suivantes : *swaps* de taux et/ou de devise, *Fra, Cap, Floor,* options de taux, *futures, credit default swap, credit spread option*.

L'enregistrement de ces opérations s'effectue conformément aux principes définis par les règlements CRB n° 90-15 et n° 92-04. Cette réglementation distingue quatre catégories comptables d'enregistrement, reflétant l'intention initiale dans laquelle ont été conclues ces opérations.

L'affectation dans l'une de ces catégories – couverture affectée, macrocouverture, position ouverte isolée, gestion spécialisée de portefeuille – conditionne les principes d'évaluation et de comptabilisation.

Pour toutes les catégories, l'engagement, appelé montant notionnel, est comptabilisé en hors bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à son terme ou le début de la période de référence pour les accords de taux futurs. Dans le cas où le montant notionnel varie, le montant souscrit en hors bilan est actualisé pour représenter l'engagement maximal actuel ou futur. Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

Les soultes de conclusion des instruments financiers de couverture sont étalées sur la durée de vie de l'instrument financier tant que celui-ci reste en vie. Cet étalement est désormais réalisé en mode quasi-actuariel pour l'ensemble des opérations. Ce changement d'estimation (passage du mode linéaire vers le mode quasi-actuariel) a eu un impact positif de EUR 4 millions sur le produit net bancaire du 31 décembre 2006.

Opérations de couverture

Opérations de microcouverture

Les opérations répertoriées en couverture affectée ou en microcouverture ont pour objet de couvrir le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine. Seuls sont considérés comme conclus à titre de couverture affectée les contrats qui répondent aux conditions suivantes :

- l'élément couvert par les contrats contribue à exposer l'établissement de crédit à un risque global de variation de prix ou de taux d'intérêt ;
- les contrats achetés ou vendus ont pour but et pour effet de réduire le risque de variation de prix ou de taux d'intérêt affectant l'élément couvert et sont identifiés comme tels dès l'origine.

Répondent principalement à cette définition les *swaps* affectés en microcouverture des émissions primaires, des titres du portefeuille obligataire de placement et d'investissement ainsi que des actifs clientèle. Ces instruments de couverture construisent des passifs ou des actifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables donc immunisés contre le risque de taux.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits en compte de résultat de manière identique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément ou de l'ensemble homogène couvert.

Dans le cas du remboursement anticipé (ou éventuellement de la cession) de l'élément couvert, la soulte de résiliation reçue ou payée du fait de l'interruption anticipée de l'instrument de couverture est enregistrée de la façon suivante :

- Si la résiliation de l'instrument de couverture a eu lieu avant le 1er janvier 2005, la soulte est étalée sur la durée de l'opération résiliée ;
- Si celle-ci a eu lieu à partir du 1er janvier 2005, la soulte est enregistrée en compte de résultat sur la période de résiliation ; toutefois, la soulte payée par Dexia Crédit Local n'est déduite de ce résultat que pour la partie qui excède les gains non encore constatés en résultat sur la position symétrique.

Dans les deux cas, le stock de soultes à étaler est comptabilisé en compte de régularisation.

Opérations de macrocouverture

Cette catégorie regroupe les opérations qui ont pour but de couvrir et de gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement sur l'actif, le passif et le hors bilan à l'exclusion des opérations répertoriées dans les portefeuilles de couverture affectée, de gestion spécialisée et de position ouverte isolée.

Ces opérations de macrocouverture réduisent globalement le risque de taux d'intérêt auquel est exposé l'établissement par ses différentes activités.

Les charges et les produits relatifs à ces opérations sont inscrits *prorata temporis* en compte de résultat, respectivement sur les lignes « Intérêts et charges assimilés sur opérations de macrocouverture » et « Intérêts et produits assimilés sur opérations de macrocouverture ». La contrepartie de cet enregistrement est inscrite dans les comptes de régularisation jusqu'à la date d'encaissement ou de décaissement des fonds.

Dans le cas d'une résiliation de *swaps* de macrocouverture, la soulte de résiliation de *swaps* est enregistrée de la façon suivante :

- avant le 1er janvier 2005, la soulte est étalée lorsque la résiliation n'est pas liée à la modification préalable du risque global de taux d'intérêt à couvrir, ou elle fait l'objet d'un traitement symétrique à celui adopté pour les éléments ayant entraîné une modification de ce risque ;
- à partir du 1er janvier 2005, la soulte est enregistrée en compte de résultat.

Opérations de gestion de position

Chez Dexia Crédit Local, trois activités distinctes entrent dans ce cadre :

- une activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivés de crédit.

Activité de gestion spécialisée

Cette activité regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations incluses dans cette activité ont pour but de permettre une gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction, comprenant des contrats déterminés d'échange de taux d'intérêt et d'autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt. Ce portefeuille de transaction, dont les positions sont centralisées et les résultats calculés quotidiennement, est géré constamment en sensibilité. Des limites internes au risque de taux d'intérêt encouru sur ce portefeuille ont été préalablement établies, conformément aux dispositions du règlement CRB n° 97-02.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe du *mark-to-market* qui se traduit par :

- une réévaluation mensuelle de l'ensemble des flux futurs, enregistrée directement en résultat ;
- l'inscription immédiate en résultat des flux payés ou perçus,

La technique utilisée pour le calcul de la réévaluation des instruments dérivés est celle du coût de remplacement. Elle consiste, pour chaque contrat donné, à simuler un nouveau contrat permettant, à la date d'arrêté, de clore la position ouverte par le contrat d'origine, puis à actualiser les différences de flux ainsi déterminées.

La valorisation de ce portefeuille prend en compte les frais de gestion ainsi que le risque de contrepartie.

Dans le cadre de cette activité, la succursale de New York gère les risques générés par les portefeuilles de manière centralisée. Le transfert de risque est réalisé sous forme de contrats internes comptables. Ces contrats sont mis en place, enregistrés et valorisés conformément au règlement CRB n° 90-15.

Activité de prise de position

Les opérations de dérivés logées dans ce portefeuille ont pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêt. C'est aussi dans cette catégorie qu'est affecté l'ensemble des opérations qui ne satisfont pas aux critères de classement dans les autres catégories.

Le résultat est comptabilisé suivant le principe de prudence qui se traduit par :

- une évaluation périodique, au taux du marché, des contrats, qui donnent lieu à la constitution de dépréciations en cas de moins-values latentes, alors que les plus-values latentes ne sont pas constatées en résultat ;
- l'inscription en compte de résultat *prorata temporis* des intérêts ainsi que des soultes.

Dérivés de crédit

Dexia Crédit Local négocie notamment des achats de risque de crédit, par lesquels il prend une position d'investisseur final sur des titres obligataires sous-jacents. Ces opérations sont donc assimilables à des substituts de crédit et sont répertoriées dans le portefeuille de « position ouverte isolée ».

Les primes reçues au titre de ces opérations sont étalées linéairement, *prorata temporis,* sur leur durée de vie.

Ces contrats sont réévalués périodiquement. Les pertes latentes alors constatées par le processus de valorisation sont provisionnées même en l'absence de risque de défaut avéré. Les plus-values latentes, quant à elles, ne sont pas comptabilisées.

Opérations de change

Dans le cadre de la couverture de son risque de change, Dexia Crédit Local conclut des *swaps* cambistes et des opérations d'achats et de ventes à terme de devises. Les *swaps* cambistes sont initiés dans le cadre de la transformation de ressources dans une devise identique à la devise des emplois qu'elles financent. Des opérations de change à terme sont quant à elles mises en place dans le but de compenser ou de réduire le risque de variation de cours de change affectant un élément ou un ensemble d'éléments homogène. Par ailleurs, des opérations de change non couvertes sont réalisées accessoirement dans le cadre de prises de position.

Conformément au règlement CRB n° 89-01, deux catégories d'opérations sont distinguées : le change « terme couvert » et le change « terme sec ». Cette distinction conditionne le mode d'enregistrement du résultat de ces opérations.

Pour toutes ces catégories d'opérations, l'engagement est comptabilisé en hors bilan pendant toute la durée du contrat, c'est-à-dire dès la signature du contrat et jusqu'à la date de début de la période de référence.

Chaque contrat donne lieu à une inscription distincte et est classé dans l'une des catégories définies par le règlement. Le résultat est comptabilisé différemment selon la catégorie dans laquelle est classé l'instrument considéré, de manière à respecter la logique économique des opérations.

Opérations de couverture

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat des opérations de change couvertes consiste à constater en résultat *prorata temporis* sur la durée du contrat le report/déport, c'est-à-dire la différence entre le cours terme et le cours comptant. La position est inscrite à l'origine sur la base du cours comptant puis le report/déport est incorporé progressivement jusqu'à l'échéance.

Opérations de gestion de position

Ce sont des opérations de change à terme non qualifiées d'opérations de change à terme couvertes, au sens du règlement CRB n° 89-01, c'est-à-dire qui ne sont associées simultanément ni à des prêts et emprunts ni à des opérations de change au comptant. Ce type

d'opération est réalisé dans le but de tirer avantage des évolutions du cours des devises.

La méthode utilisée pour comptabiliser le résultat de ces opérations de change sec consiste à convertir en euros des comptes mouvementés en devises sur la base du cours à terme restant à courir.

Opérations en devises

En application du règlement CRB n° 89-01, modifié par le règlement n° 90-01, Dexia Crédit Local comptabilise les opérations en devises dans des comptes ouverts et libellés dans chacune des devises utilisées.

Des comptes de position de change et de contre-valeur de position de change spécifiques sont ouverts dans chaque devise.

À chaque arrêté comptable, les différences entre, d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de position au cours de marché à la date d'arrêté et, d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change sont portées au compte de résultat. Les écarts résultant de la conversion des titres de participation libellés en devises et financés en euros sont enregistrés au bilan dans les comptes d'écarts de conversion.

Les écarts de conversion sur les titres d'investissement libellés en devises et financés en devises sont comptabilisés parallèlement aux écarts constatés sur le financement.

Les comptes des succursales étrangères intégrées dans le périmètre de Dexia Crédit Local font l'objet d'une conversion. Le bilan est converti au cours de clôture, les capitaux propres sont maintenus au cours historique et le compte de résultat est converti sur la base d'un cours moyen. L'écart de conversion sur les capitaux et le résultat de l'exercice figure en écart de conversion sur fonds propres.

Coût du risque

Ce poste comprend les dotations et reprises de dépréciations sur créances sur la clientèle, sur établissements de crédit, sur titres à revenu fixe d'investissement (en cas de risque de défaillance avéré de l'émetteur), les provisions sur engagements hors bilan (hors instruments financiers de hors bilan) ainsi que les pertes sur créances irrécouvrables et les récupérations sur créances amorties et les autres mouvements de dépréciations sur risque de contrepartie et passifs éventuels liés à ces postes.

Produits et charges exceptionnels

Les composantes du résultat exceptionnel sont à caractère exclusivement extraordinaire par rapport à l'activité et à la gestion du patrimoine de la société.

De plus les produits ou les charges concernés ne dépendent pas de prises de décisions dans le cadre de la gestion courante des activités ou du patrimoine de la société mais résultent d'événements extérieurs subis et de nature complètement inhabituelle. Seuls les éléments de cette nature qui ont une importance significative sur le résultat de la période sont classés en produits et charges exceptionnels.

Impôts sur les sociétés

Le taux de l'impôt sur les sociétés et celui retenu en matière d'impôts différés est de 34,43 % en France.

Le taux appliqué sur les contributions des succursales étrangères est celui appliqué localement en fonction de chaque législation nationale.

Intégration fiscale

Le régime fiscal retenu pour Dexia Crédit Local est celui de l'intégration fiscale.

Dexia Crédit Local est intégré dans le périmètre d'intégration fiscale dont la tête de groupe est depuis le 1er janvier 2002 l'établissement stable en France de Dexia SA.

Cet établissement est seul redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire annuelle, dus par le groupe. La charge d'impôt de Dexia Crédit Local est constatée en comptabilité comme en l'absence de toute intégration fiscale.

Les économies réalisées par le groupe d'intégration fiscale sont enregistrées chez Dexia SA établissement stable.

2 NOTES SUR L'ACTIF

2.0 *Caisse, avoirs auprès des banques centrales et des offices de chèques postaux (poste I de l'actif)*

a. Intérêts courus repris sous ce poste

0

b. Détail du poste hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2006
Caisse	0
Encaisse auprès d'agents délégués	0
Réserve obligatoire auprès des banques centrales ou des instituts d'émission	949
Avoirs auprès des banques centrales ou des instituts d'émission	0
Avoirs sur des offices de chèques postaux	0
TOTAL	**949**

2.1 *Effets publics admissibles au refinancement auprès de la banque centrale (poste II de l'actif)*

a. Intérêts courus repris sous ce poste

118

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2006
	0	215	2 849	1 496	0	4 560

c. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus et variations de l'exercice

(en EUR millions)	Activité bancaire et autre			Activité assurance	Total
	Portefeuille de négociation	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement		
Valeur d'acquisition au 31/12/2005	56	5 666	320	0	6 042
Variations de l'exercice :					
• acquisitions		22	0	0	22
• cessions et titres échus	(3)	(1 375)	(126)	0	(1 504)
• transferts	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2006 (A)	53	4 313	194	0	4 560
Dépréciations au 31/12/2005	0	0	0	0	0
Variations de l'exercice :					
• actées	0	0	0	0	0
• reprises	0	0	0	0	0
• annulées	0	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0	0
Dépréciations au 31/12/2006 (B)	0	0	0	0	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2006 (A)-(B)	**53**	**4 313**	**194**	**0**	**4 560**

d. Transferts entre portefeuilles (hors activité d'assurance)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2006	Impact sur le résultat
Du portefeuille de négociation au portefeuille de placement	0	0
Du portefeuille de négociation au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille de négociation	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille d'investissement au portefeuille de placement	0	0

e. Ventilation en titres cotés et autres titres, hors intérêts courus

(en EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2006	Valeur de marché au 31/12/2006	Plus-value latente nette au 31/12/2006
Titres cotés	4 470	4 552	82
Titres non cotés	90		
TOTAL	**4 560**		

f. Moins-values latentes sur titres

(en EUR millions)	Titres de placement	Titres d'investissement
Moins-values latentes	0	0

2.2 *Créances sur les établissements de crédit : autres créances (poste III.B de l'actif)*

a. Intérêts courus repris sous ce poste

43

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2006
	3 527	5 595	2 030	10 786	0	21 938

c. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Créances sur les établissements de crédit liés	4 766	5 482
Créances sur les établissements de crédit avec lien de participation	14 960	13 308
Créances sur d'autres établissements de crédit	2 243	3 148
TOTAL	**21 969**	**21 938**

d. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006		
(en EUR millions)	Total	Créances douteuses et litigieuses	Créances douteuses et compromises	Total
Encours brut	0	0	0	0
Dépréciations cumulées	0	0	0	0
ENCOURS NET	**0**	**0**	**0**	**0**

e. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Créances subordonnées sur les établissements de crédit	99	114
Créances non subordonnées sur les établissements de crédit	21 870	21 824
TOTAL	**21 969**	**21 938**

f. Variations de l'exercice des créances subordonnées hors intérêts courus

(en EUR millions)	Entreprises mises en équivalence ou intégrées globalement	Autres entreprises	Total
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	94	5	99
Variations de l'exercice :			
• acquisitions	20	0	20
• cessions et titres échus	0	(5)	(5)
• transferts	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0
• autres variations	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2006 (A)	114	0	114
Dépréciations au 31/12/2005	0	0	0
Variations de l'exercice :			
• actées	0	0	0
• reprises	0	0	0
• annulées	0	0	0
• transférées	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0
• autres variations	0	0	0
Dépréciations au 31/12/2006 (B)	0	0	0
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2006 (A)-(B)	**114**	**0**	**114**

2.3 *Opérations avec la clientèle (poste IV de l'actif)*

a. Intérêts courus repris sous ce poste

384

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2006
	1 329	2 068	8 549	22 298		34 244

c. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie des créances hors intérêts courus

	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006		
(en EUR millions)	Total	Secteur Public	Autres secteurs	Total
Encours sains	29 208	20 930	13 138	34 068
Encours restructurés	21	0	0	0
Encours douteux	0	0	0	0
Encours douteux compromis	181	17	159	176
TOTAL	**29 410**	**20 947**	**13 297**	**34 244**

d. Qualité des encours à la fin de l'exercice hors intérêts courus

Valorisation du risque (en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Encours brut des créances douteuses	13	18
Dépréciations cumulées	(13)	(18)
Encours net des créances douteuses	**0**	**0**
Encours brut des créances douteuses compromises	282	244
Dépréciations cumulées	(101)	(68)
ENCOURS NET DES CRÉANCES DOUTEUSES COMPROMISES	**181**	**176**

e. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Créances sur les entreprises liées	0	0
Créances sur d'autres entreprises avec lien de participation	277	175
Créances sur d'autres contreparties	29 133	34 069
TOTAL	**29 410**	**34 244**

f. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Créances subordonnées sur la clientèle	0	5
Créances non subordonnées sur la clientèle	29 410	34 239
TOTAL	**29 410**	**34 244**

2.4 Obligations et autres titres à revenu fixe (poste V de l'actif)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

	594

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2006
	2 999	4 130	7 961	42 457	0	57 547

c. Ventilation selon le secteur économique de l'émetteur hors intérêts courus

Secteur économique de l'émetteur (en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Émetteurs publics	11 067	16 954
Autres émetteurs	37 679	40 593
TOTAL	**48 746**	**57 547**

d. Ventilation en titres cotés et autres titres hors intérêts courus

(en EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2006	Valeur de marché au 31/12/2006	Plus-value latente nette au 31/12/2006
Titres cotés	41 523	42 188	665
Titres non cotés	16 024		
TOTAL	**57 547**		

Répartition par type de portefeuille (en EUR millions)	Total	Transaction	Placement	Investissement
Titres cotés	41 523	5 765	35 560	198
Titres non cotés	16 024	2 463	12 286	1 275
TOTAL	**57 547**	**8 228**	**47 846**	**1 473**

e. Ventilation selon le type de portefeuille hors intérêts courus, et variations de l'exercice

	Activité bancaire et autre				
(en EUR millions)	Portefeuille de négociation	Portefeuille de placement	Portefeuille d'investissement	Activité assurance	Total
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	9 227	38 133	1 423	0	48 783
Variations de l'exercice :					
• acquisitions	6 581	12 630	404	0	19 615
• cessions et titres échus	(7 313)	(781)	(274)	0	(8 368)
• transferts	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	(267)	(2 081)	(80)	0	(2 428)
• autres variations	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2006 (A)	8 228	47 901	1 473	0	57 602
Dépréciations au 31/12/2005 (B)	0	(37)	0	0	(37)
Variations de l'exercice :					
• actées	0	(27)	0	0	(27)
• reprises	0	5	0	0	5
• annulées	0	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	4	0	0	4
• autres variations	0	0	0	0	0
Dépréciations au 31/12/2006 (B)	0	(55)	0	0	(55)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2006 (A)-(B)	**8 228**	**47 846**	**1 473**	**0**	**57 547**

f. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par des entreprises liées	0	0
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par d'autres entreprises avec lien de participation	260	170
Obligations et autres titres à revenu fixe émis par d'autres contreparties	48 486	57 377
TOTAL	**48 746**	**57 547**

g. Ventilation selon le caractère subordonné hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par des établissements de crédit	64	34
Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés émis par d'autres entreprises	474	326
Obligations non subordonnées et autres titres à revenu fixe	48 208	57 187
TOTAL	**48 746**	**57 547**
dont Obligations et autres titres à revenu fixe subordonnés représentés par des titres cotés	0	0

h. Transferts entre portefeuilles (hors activité d'assurance)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2006	Impact sur le résultat
Du portefeuille de négociation au portefeuille de placement	0	0
Du portefeuille de négociation au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille de négociation	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille d'investissement au portefeuille de placement	0	0

i. Pour le portefeuille de négociation hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Différence positive entre la valeur supérieure de marché et la valeur d'acquisition pour les obligations et titres évalués à la valeur de marché	2	48

j. Pour le portefeuille de placement et d'investissement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Différence positive de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est supérieure à leur valeur comptable	14	24
Différence négative de l'ensemble des titres dont la valeur de remboursement est inférieure à leur valeur comptable	12	44

k. Variations de l'exercice des créances subordonnées hors intérêts courus

(en EUR millions)	Total
Valeur d'acquisition au 31/12/2005 (A)	538
Variations de l'exercice :	
• acquisitions	0
• cessions et titres échus	(119)
• transferts [1]	(54)
• écarts de conversion	(1)
• autres variations	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2006 (A)	364
Dépréciations au 31/12/2005 (B)	0
Variations de l'exercice :	
• actées	(4)
• reprises	0
• annulées	0
• transférées	0
• écarts de conversion	0
• autres variations	0
Dépréciations au 31/12/2006 (B)	(4)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2006 (A)-(B)	**360**

(1) Le solde au 31/12/2005 comprenait un montant de EUR 54 millions de créances non subordonnées ayant été reclassées.

2.5 Actions et titres à revenu variable (poste VI de l'actif)

a. Ventilation selon le type de portefeuille et variations de l'exercice

(en EUR millions)	Activité bancaire et autre		Activité assurance	Total
	Portefeuille de négociation	Portefeuille de placement		
Valeur d'acquisition au 31/12/2005	0	257	0	257
Variations de l'exercice :				
• acquisitions	0	227	0	227
• cessions et titres échus	0	(155)	0	(155)
• transferts	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0
• autres variations	0	(1)	0	(1)
Valeur d'acquisition au 31/12/2006 (A)	0	328	0	328
Dépréciations au 31/12/2005	0	(27)	0	(27)
Variations de l'exercice :				
• actées	0	(23)	0	(23)
• reprises	0	0	0	0
• annulées	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0
Dépréciations au 31/12/2006 (B)	0	(50)	0	(50)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2006 (A)-(B)	**0**	**278**	**0**	**278**

b. Transferts entre portefeuilles (hors activité d'assurance)

(en EUR millions)	Impact sur le résultat	Montant au 31/12/2006
Du portefeuille de négociation au portefeuille de placement	0	0
Du portefeuille de négociation au portefeuille d'investissement	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille de négociation	0	0
Du portefeuille de placement au portefeuille d'investissement	0	0

c. Ventilation géographique des émetteurs de titres

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Émetteurs belges	10	6
Émetteurs français	0	0
Émetteurs étrangers	220	272
TOTAL	**230**	**278**

d. Ventilation en titres cotés et autres titres

(en EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2006	Valeur de marché au 31/12/2006	Plus-value latente nette au 31/12/2006
Titres cotés	199	237	38
Titres non cotés	79		
TOTAL	**278**		

2.6 *Participations et autres titres détenus à long terme (poste VII. de l'actif)*

a. Intérêts courus repris sous ce poste

	0

b. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie et variations de l'exercice

	Entreprises liées		Autres participations		Total
(en EUR millions)	Établissements de crédit	Autres	Établissements de crédit	Autres	
Valeur d'acquisition au 31/12/2005	4 432	91	353	59	4 935
Variations de l'exercice :					
• acquisitions [1]	102	106	42	0	250
• cessions et titres échus [2]	0	0	0	(10)	(10)
• transferts	(2)	0	2	0	0
• écarts de conversion [3]	(108)	0	0	0	(108)
• autres variations	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2006 (A)	4 424	197	397	49	5 067
Dépréciations au 31/12/2005	(1)	0	0	(9)	(10)
Variations de l'exercice :					
• actées	(16)	0	0	0	(16)
• reprises	0	0	0	1	1
• annulées	0	0	0	0	0
• transférées	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0	0
Dépréciations au 31/12/2006 (B)	(17)	0	0	(8)	(25)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2006 (A)-(B)	**4 407**	**197**	**397**	**41**	**5 042**

(1) Les principales acquisitions 2006 sont les sociétés DOMISERVE, la filiale Dexia Public Switzerland et des augmentations de capital dans les filiales Dexia Municipal Agency, Dexia Kommunalkredit Austria et CBX IA 2.
(2) La cession concerne principalement la société Creatis.
(3) Les écarts de conversion portent sur la filiale Dexia Holdings Inc.

c. Titres cotés et autres titres

(en EUR millions)	Valeur comptable au 31/12/2006	Valeur de marché au 31/12/2006	Plus-value latente au 31/12/2006
Titres cotés	68	178	110
Titres non cotés	4 974		
TOTAL	**5 042**		

d. Principales lignes significatives

(en EUR millions)	Valeur brute comptable au 31/12/2006	Dépréciations au 31/12/2006	Valeur nette comptable au 31/12/2006
Titres cotés			
Société Générale	68	0	68
Titres non cotés			
TOTAL	**5 067**	**(25)**	**5 042**
Dont les principales			
Dexia Holdings Inc.	2 204	0	2 204
Dexia Municipal Agency	760	0	760
Dexia Crediop	581	0	581
Société d'Investissement Suisse Luxembourgeoise	354	0	354
Dexia Kommunalbank Deutschland AG	253	0	253
Crédit du Nord	184	0	184
Kommunalkredit Austria AG	124	0	124
CBX IA 2	100	0	100
Dexia Sabadell Banco Local	61	0	61
Dexia Sofaxis	50	0	50
Dexia Kommunalkredit Holding Bank	48	0	48
Otzar Hashilton Hamekomi Ltd. (1)	56	0	44
CBX IA I	40	0	40
Floral	23	0	23
CLF Patrimoniale	20	0	20
Dexia CLF Immo	33	(16)	17

(1) La valeur nette comptable tient compte d'un écart de conversion de EUR 12 millions.

e. Principaux titres de participation et titres détenus à long terme

Sociétés	% de participation	Quote-part des capitaux propres au 31/12/2006	Exercice de référence
Dexia Kommunalbank Deutschland	100,00	297	31/12/2006
CBX IA I	100,00	3	31/12/2006
Dexia Municipal Agency	100,00	929	31/12/2006
Société d'Investissement Suisse Luxembourgeoise	99,99	580	31/12/2006
CLF Patrimoniale	99,99	21	31/12/2006
Dexia Sofaxis	99,98	60	31/12/2006
Floral	99,99	55	31/12/2006
Dexia CLF Immo	99,99	16	31/12/2006
Dexia Holdings Inc.	90,00	2 256	31/12/2006
CBX IA 2	70,85	66	31/12/2006
Dexia Crediop	70,00	665	31/12/2006
Otzar Hashilton Hamekomi Ltd.	65,31	57	31/12/2006
Dexia Sabadell Banco Local	60,00	86	31/12/2006
Dexia Kommunalkredit Bank AG	50,84	68	31/12/2006
Kommunalkredit Austria AG	49,00	147	31/12/2006
Crédit du Nord	10,00	162	31/12/2006

2.7 *Ventilation des emplois selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus (tableau récapitulatif)*

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Effets publics admissibles au refinancement auprès de la BC	Créances sur les établissements de crédit	Créances sur la clientèle	Obligations et autres titres à revenu fixe	Montant au 31/12/2006
Jusqu'à 3 mois	4 081	0	3 527	1 329	2 999	7 855
De 3 mois à 1 an	11 223	215	5 595	2 068	4 130	12 008
De 1 an à 5 ans	17 731	2 849	2 030	8 549	7 961	21 389
Plus de 5 ans	69 437	1 496	10 786	22 298	42 457	77 037
Durée indéterminée ou non ventilée	3 695	0	0	0	0	0
TOTAL	**106 167**	**4 560**	**21 938**	**34 244**	**57 547**	**118 289**

2.8. Immobilisations incorporelles (poste VIII de l'actif)

Détail du poste et variations de l'exercice

(en EUR millions)	Frais d'établissement	Autres immobilisations incorporelles	Total
Valeur comptable brute au 31/12/2005	0	164	164
Variations de l'exercice :			
• augmentations	0	21	21
• diminutions	0	0	0
• écarts de conversion	0	(1)	(1)
• autres	0	0	0
Valeur comptable brute au 31/12/2006 (A)	0	184	184
Amortissements et dépréciations au 31/12/2005	0	(115)	(115)
Variations de l'exercice :			
• augmentations	0	(21)	(21)
• diminutions	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0
• autres	0	0	0
Amortissements et dépréciations au 31/12/2006 (B)	0	(136)	(136)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2006 (A)-(B)	**0**	**48**	**48**

Les immobilisations incorporelles correspondent essentiellement aux logiciels acquis et aux développements informatiques réalisés en interne et immobilisés.

2.9 Immobilisations corporelles (poste IX de l'actif)

(en EUR millions)	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage, mobilier et matériel roulant	Location, financement et droit similaires	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Valeur d'acquisition au 31/12/2005	1	37	0	29	0	67
Variations de l'exercice :						
• acquisitions (et production immobilisée)	0	2	0	0	5	7
• cessions et désaffectations (-)	0	0	0	0	0	0
• transferts d'un poste à un autre (+/-)	0	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0	0	0
Valeur d'acquisition au 31/12/2006 (A)	1	39	0	29	5	74
Plus-values au 31/12/2006 (B)	0	0	0	0	0	0
Amortissements et dépréciations au 31/12/2005	0	(33)	0	(21)	0	(54)
Variations de l'exercice :						
• actées	0	(2)	0	(1)	0	(3)
• reprises car excédentaires (-)	0	0	0	0	0	0
• annulées (-)	0	0	0	0	0	0
• transférées d'un poste à un autre (+/-)	0	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0	0	0
Amortissements et dépréciations au 31/12/2006 (B)	0	(35)	0	(22)	0	(57)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU 31/12/2006 (A)-(B)	**1**	**4**	**0**	**7**	**5**	**17**

2.10 Comptes de régularisation de l'actif (poste XIV de l'actif)

a. Ventilation du poste

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Primes et charges à reporter sur emprunts	332	366
Primes sur prêts et autres charges à reporter	395	600
Primes et charges à reporter sur opérations de couverture	1 217	1 049
Produits acquis sur opérations de couverture	4 181	5 068
Produits acquis sur opérations de trading	380	950
Écarts de conversion à l'actif	235	342
Autres produits acquis	119	58
Commissions activées sur titres	0	0
TOTAL	**6 859**	**8 433**

b. Ventilation des primes et charges à reporter sur opérations de couverture

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	4	19
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	1 211	1 026
• sur autres achats et ventes à terme	2	4
TOTAL	**1 217**	**1 049**

c. Ventilation des produits acquis sur opérations de couverture

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	269	370
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	3 912	4 698
• sur autres achats et ventes à terme	0	0
TOTAL	**4 181**	**5 068**

d. Ventilation des produits acquis sur opérations de trading

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Sur valeurs mobilières	0	0
Sur devises	4	0
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	376	950
• sur autres achats et ventes à terme	0	0
TOTAL	**380**	**950**

2.11. Autres actifs (poste XIII de l'actif)

Détail du poste

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Métaux précieux	0	0
Biens destinés à la revente	0	0
Actifs divers dont :		
• créances fiscales	46	30
• primes payées sur swaptions émises	0	1
• autres actifs	20	40
• dépôts de garantie versés (1)	5 656	4 856
• fonds de pension	0	0
• primes payées sur options	27	35
• provisions pour coupons	0	0
• valeurs à recevoir à court terme	0	0
• impôts différés actifs	58	75
• autres immobilisations financières	0	1
TOTAL	**5 807**	**5 038**

(1) Les dépôts de garantie versés correspondent essentiellement à des versements de collatéraux dans le cadre de contrats avec les principales contreparties traitant sur les marchés de dérivés.

3. NOTES SUR LE PASSIF

3.1 Dettes envers les établissements de crédit : à terme ou à préavis (poste I.B du passif)

a Intérêts courus repris sous ce poste

Montant au 31/12/2006
211

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement du poste I.B. hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2006
	38 189	8 110	7 028	8 892	0	62 219

c. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Dettes vis-à-vis des établissements de crédit liés	20 259	36 109
Dettes vis-à-vis d'établissements de crédit avec lien de participation	14 941	13 259
Dettes vis-à-vis d'autres établissements de crédit	18 056	12 851
TOTAL	**53 256**	**62 219**

d. Ventilation géographique, hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Envers la Belgique	12 192	19 611
Envers la France	4 476	8 789
Envers autres pays UE	22 518	18 357
Envers pays hors UE	14 070	15 462
TOTAL	**53 256**	**62 219**

3.2. *Opérations avec la clientèle (poste II du passif)*

a. Intérêts courus repris sous ce poste

	35

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2006
	3 611	71	5	1 600	0	5 287

Ce poste comprend les dettes à vue pour EUR 50 millions.

c. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Dettes vis-à-vis des entreprises liées	0	0
Dettes vis-à-vis d'entreprises avec lien de participation	0	0
Dettes vis-à-vis d'autres contreparties	4 623	5 287
TOTAL	**4 623**	**5 287**

d. Ventilation selon le secteur économique de la contrepartie, hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Secteur public	2 702	2 872
Autres secteurs	1 921	2 415
TOTAL	**4 623**	**5 287**

e. Ventilation géographique, hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Envers la Belgique	0	0
Envers la France	37	79
Envers autres pays UE	756	450
Envers pays hors UE	3 830	4 758
TOTAL	**4 623**	**5 287**

3.3 *Dettes représentées par un titre (poste III du passif)*

a. Intérêts courus repris sous ce poste

	479

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilée	Montant au 31/12/2006
	15 534	8 312	14 494	9 808	0	48 148

c. Ventilation selon le type de titre et variations de l'exercice hors intérêts courus

(en EUR millions)	Emprunts obligataires	Certificats de dépôts créances négociables et assimilées	Total
Valeur au 31/12/2005	7 165	44 093	51 258
Variations de l'exercice :			
• acquisitions	5 515	15 498	21 013
• cessions et titres échus	(5 146)	(17 018)	(22 164)
• transferts	0	0	0
• écarts de conversion	(606)	(1 353)	(1 959)
• autres variations	0	0	0
VALEUR AU 31/12/2006	**6 928**	**41 220**	**48 148**

d. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

Contreparties (en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Dettes représentées par un titre vis-à-vis des entreprises liées	2 877	4 017
Dettes représentées par un titre vis-à-vis d'entreprises avec lien de participation	486	418
Dettes représentées par un titre vis-à-vis d'autres contreparties	47 895	43 713
TOTAL	**51 258**	**48 148**

3.4 Comptes de régularisation du passif (poste V du passif)

a. Détail du poste

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Primes et produits à reporter sur emprunts	0	0
Produits à reporter sur prêts	158	109
Produits à reporter sur opérations de couverture	1 341	1 307
Charges à imputer sur opérations de couverture	4 491	5 074
Charges à imputer sur opérations de trading	392	967
Écarts de conversion passif	766	867
Loyers à reporter	0	0
Autres produits à reporter	266	347
Autres charges à imputer	138	204
Autres	0	0
TOTAL	**7 552**	**8 875**

b. Ventilation des produits à reporter sur opérations de couverture

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Sur valeurs mobilières		
Sur devises	34	50
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	1 307	1 253
• sur autres achats et ventes à terme		4
TOTAL	**1 341**	**1 307**

c. Ventilation des charges à imputer sur opérations de couverture

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Sur valeurs mobilières		
Sur devises	293	300
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	4 198	4 774
• sur autres achats et ventes à terme		
TOTAL	**4 491**	**5 074**

d. Ventilation des charges à imputer sur opérations de trading

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Sur valeurs mobilières		
Sur devises	5	5
Sur autres instruments financiers		
• sur intérêts	387	962
• sur autres achats et ventes à terme		
TOTAL	**392**	**967**

3.5 *Provisions (poste VI.A du passif)*

Provisions pour : (en EUR millions)	Pensions et assimilées [1]	Crédits d'engagement [2]	Positions en devises, en valeurs mobilières et en autres instruments financiers	Autres risques et charges [2]	Provisions pour risque pays [2]	Total
Montant au 31/12/2005	8	93	19	253	2	375
Variations de l'exercice :						
• dotations	0	24	32	10	0	66
• utilisations et reprises	0	(4)	(1)	0	(1)	(6)
• transferts	0	0	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	(1)	(1)	0	0	(2)
• autres variations [3]	0	0	0	(64)	0	(64)
MONTANT AU 31/12/2006	**8**	**112**	**49**	**199**	**1**	**369**

(1) Les provisions constituées au titre des indemnités fin de carrière s'élèvent à EUR 8 millions.
(2) Une analyse des principales variations est donnée au paragraphe 5.5 de l'annexe.
(3) Les autres variations correspondent au montant des étalements des plus-values de cession réalisées dans le cadre des transferts de prêts à Dexia Municipal Agency.

3.6 Provisions pour impôts différés (poste VI.B du passif)

(en EUR millions)	Total
Montant au 31/12/2005	146
Variations de l'exercice :	
• dotations	0
• utilisations et reprises	(8)
• transferts	0
• écarts de conversion	0
• autres variations	(1)
MONTANT AU 31/12/2006	**137**

3.7 Provisions réglementées (poste VI.C du passif)

(en EUR millions)	Provisions pour crédit à moyen et long terme	Provisions amortissements dérogatoires	Provision pour investissement	Total
Montant au 31/12/2005	286	24	11	321
Variations de l'exercice :				
• dotations	15	14	1	30
• utilisations et reprises	0	(11)	0	(11)
• transferts	0	0	0	0
• écarts de conversion	0	0	0	0
• autres variations	0	0	0	0
MONTANT AU 31/12/2006	**301**	**27**	**12**	**340**

3.8 Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) (poste VII du passif)

(en EUR millions)	Total
Montant au 31/12/2005	478
Variations de l'exercice	0
MONTANT AU 31/12/2006	**478**

3.9 Passifs subordonnés (poste VIII du passif)

a. Intérêts courus repris sous ce poste

	45

b. Ventilation selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus

(en EUR millions)	Jusqu'à 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée ou non ventilé	Montant total
	0	0	816	1 909	1 993	4 718

c. Variations de l'exercice hors intérêts courus

Montant au 31/12/2005 (en EUR millions)	**5 019**
Variations de l'exercice :	
• émissions	0
• échéances et rachats	0
• transferts	0
• écarts de conversion	(301)
• autres variations	0
MONTANT AU 31/12/2006	**4 718**

d. Charges annuelles afférentes aux passifs subordonnés

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Intérêts, commissions	141	227

e. Ventilation selon les contreparties hors intérêts courus

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Passifs subordonnés vis-à-vis des entreprises liées	3 498	3 273
Passifs subordonnés vis-à-vis d'entreprises avec lien de participation	0	0
Passifs subordonnés vis-à-vis d'autres contreparties	1 521	1 445
TOTAL	**5 019**	**4 718**

f. Indications relatives à chaque emprunt subordonné

N° ref.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
434489	EUR	Indéterminée	700,0	a) Remboursement anticipé impossible sauf après accord préalable du Secrétaire Général de la Commission Bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,73 Titre Super Subordonné à Durée Indéterminée, À partir du 18/11/2015, la rémunération passe à EURIBOR 3M + 1,73
125533	USD	Indéterminée	250,0	a) (Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétaire Général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité.) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 02/10/2012 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 1,1 À partir du 02/10/2012, LIBOR USD 3M + 1,85
56325	EUR	01/12/2014	100,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	93,25 %* CMS Du 01/12/2005 au 01/12/2006, rémunération retenue de 3,49
83484	USD	19/12/2011	150,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 19/12/2006 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,975
112152	USD	28/06/2012	150,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 28/06/2007 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,40 À partir du 28/06/2007, LIBOR USD 3M + 0,90
124884	USD	15/10/2012	25,0	a) Remboursement possible au 15/10/2007 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,48 À partir du 15/10/2007, LIBOR USD 3M + 0,98
125233	USD	27/09/2012	25,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 27/09/2007 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,495 À partir du 27/09/2007, LIBOR USD 3M + 0,995
233095	USD	27/06/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 27/06/2008 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,35 À partir du 27/06/2008, LIBOR USD 3M + 0,85
247036	USD	30/09/2013	300,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 30/09/2008 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire. b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,35 À partir du 30/09/2008, LIBOR USD 3M + 0,85

N° ref.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
357274	USD	Indéterminée	1 190,0	a) (Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétaire Général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité.) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 05/04/2015 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,39 À partir du 06/04/2015, LIBOR USD 3M + 1,14
382981	EUR	Indéterminée	200,0	a) (Remboursement anticipé impossible pendant les 10 premières années sauf après accord préalable du Secrétaire Général de la Commission bancaire et remplacement par des fonds propres d'égale ou de meilleure qualité.) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2015 après accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,79 À partir de juillet 2015 à juillet 2020, EURIBOR 3M + 1,40, ensuite EURIBOR 3M +2,15
43295	EUR	10/06/2009	13,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35
43296	EUR	10/06/2009	48,6	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Pas de conditions spécifiques c) Néant	EURIBOR 3M + 0,35
307285	EUR	27/06/2011	640,0	a) Pas de remboursement anticipé possible b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,58
335557	EUR	01/01/2015	450,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2010 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	EURIBOR 3M + 0,32
125515	USD	27/09/2012	60,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2007 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,5925
169189	USD	01/04/2013	130,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,5475
213819	USD	01/04/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/04/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,4975
243288	USD	01/10/2013	200,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2008 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,4625

N° ref.	Devise	Échéance ou modalité de durée	Montant en millions	a) circonstances de remboursement anticipé b) conditions de subordination c) conditions de convertibilité	Conditions de rémunération (%)
266327	USD	02/01/2014	100,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/01/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,485
299284	USD	01/07/2014	135,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/07/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD3M + 0,43
312459	USD	01/10/2014	265,0	a) Remboursement possible à chaque date de paiement d'intérêts à partir du 01/10/2009 pour autant qu'il ait obtenu préalablement l'accord du Secrétaire Général de la Commission bancaire b) Remboursement au pair après tous les créanciers mais avant les prêts et titres participatifs c) Néant	Libor USD 3M + 0,33

3.10 Ventilation des ressources selon la durée résiduelle de remboursement hors intérêts courus (tableau récapitulatif)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Dettes envers les établissements de crédit	Dettes envers la clientèle	Dettes représentées par un titre	Passifs subordonnés	Montant au 31/12/2006
Jusqu'à 3 mois	63 812	38 189	3 611	15 534	0	57 334
De 3 mois à 1 an	11 625	8 110	71	8 312	0	16 493
De 1 an à 5 ans	16 806	7 028	5	14 494	816	22 343
Plus de 5 ans	19 792	8 892	1 600	9 808	1 909	22 209
Durée indéterminée ou non ventilée	2 121	0	0	0	1 993	1 993
TOTAL	**114 156**	**62 219**	**5 287**	**48 148**	**4 718**	**120 372**

3.11 Capitaux propres

(en EUR millions)	Montant
Situation au 31/12/2005 :	
Capital	1 327
Primes d'émission et d'apport	1 087
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Réserves et résultat reporté	255
Écart de conversion	(10)
Résultat de l'exercice	425
Acompte sur dividendes	0
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2005	**3 084**
Variations de la période :	
Variations du capital	0
Variations des primes d'émission et d'apport	0
Variations des engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Variations des réserves et résultat reporté	0
Variations écarts de conversion	(32)
Dividendes versés (-)	(341)
Résultat de la période	473
Autres variations	0
Situation au 31/12/2006 :	
Capital [1]	1 327
Primes d'émission et d'apport	1 087
Engagements d'augmentation de capital et primes d'émission	0
Réserves et résultat reporté	339
Écart de conversion	(42)
Résultat de l'exercice [2]	473
CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2006 (A)	**3 184**
Fonds pour risques bancaires généraux au 31/12/2005 (B)	478
Variations du FRBG	0
Fonds pour risques bancaires généraux au 31/12/2006 (B)	478
FONDS PROPRES STABLES AU 31/12/2006 (A)+(B)	**3 662**

(1) Le capital social de Dexia Crédit Local de EUR 1 327 004 846 est composé de 87 045 757 actions.
(2) Il est proposé à l'assemblée générale mixte de distribuer au titre du dividende annuel la somme de EUR 300 307 861,65, prélevée sur le résultat de l'exercice et d'en affecter le solde, soit EUR 172 316 714,35, au compte « réserves générales » porté ainsi à EUR 379 026 344,90.
À chaque action, correspond un dividende de EUR 3,45.
Le dividende sera mis en paiement le 15 mai 2007.
Au titre de l'exercice 2005 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 2,88.
Il a été versé à chaque action, sur décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2006, réunie extraordinairement, une distribution exceptionnelle de EUR 1,04.
Au titre de l'exercice 2004 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 6,66.
Il a été versé à chaque action, sur décision de l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2004, réunie extraordinairement, une distribution exceptionnelle de EUR 1,95.
Au titre de l'exercice 2 003 a été versé, à chaque action, un dividende de EUR 3,80.

3.12 Ventilation du bilan par devise

Classement par devises d'origine	En EUR	En autres devises UE	En autres devises hors UE	Montant au 31/12/2006
Total de l'actif	65 588	21 867	56 182	143 637
Total du passif	60 940	13 201	69 496	143 637

Ces montants sont hors couverture.

3.13 Autres passifs (poste IV du passif)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Dettes fiscales, salariales et sociales échues	0	0
Impôts	2	1
• à payer	2	1
• dettes fiscales estimées	0	0
Autres dettes	495	614
Ventilation de ce poste :		
• dépôts de garanties reçus [1]	400	498
• fonds de pension en faveur du personnel	0	0
• dettes fiscales, salariales et sociales	19	22
• fournisseurs	2	1
• primes reçues sur swaptions émises	0	1
• primes d'option vendues	46	67
• autres passifs	28	25
TOTAL	**497**	**615**

(1) Les dépôts de garantie reçus correspondent essentiellement à des versements de collatéraux reçus dans le cadre de contrats avec les principales contreparties traitant sur les marchés de dérivés.

4 NOTES SUR LE HORS BILAN

4.1 Passifs éventuels (poste I du hors bilan)

Ce poste correspond aux engagements de garantie donnés.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Engagements en faveur d'établissements de crédit	18 362	19 143
Engagements en faveur de la clientèle	38 277	41 140
TOTAL	**56 639**	**60 283**

La croissance de ce poste est principalement due à la succursale de New York, dont l'activité consiste à accorder des lettres de crédit en faveur de collectivités locales.

b. Ventilation par contrepartie

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Passifs éventuels vis-à-vis des entreprises liées	0	318
Passifs éventuels vis-à-vis d'autres entreprises avec lien de participation	3 117	9 331
Passifs éventuels vis-à-vis d'autres contreparties	53 522	50 634
TOTAL	**56 639**	**60 283**

c. Ventilation par nature d'opérations

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Cautions	56 427	59 923
Avals et autres garanties	212	360
Actifs grevés de sûretés réelles pour compte de tiers	0	0
TOTAL	**56 639**	**60 283**

d. Passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes annuels

Il n'existe pas de passifs éventuels et risques et pertes non mesurables à la date d'établissement des comptes annuels.

4.2 Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit (poste II du hors bilan)

Ce poste comprend les engagements de financement donnés, les engagements donnés sur titres et les devises prêtées. Les engagements de financement sur prêts et lignes de crédit comprennent les contrats émis mais non versés au 31 décembre 2006.

a. Ventilation par catégorie de bénéficiaire

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Engagements en faveur d'établissements de crédit	5 961	7 379
Engagements en faveur de la clientèle	9 119	11 065
Engagements donnés sur titres	2 151	245
TOTAL	**17 231**	**18 689**

b. Ventilation par contrepartie

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis des entreprises liées	0	13
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis d'autres entreprises avec lien de participation	5 529	7 235
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit vis-à-vis d'autres contreparties	11 702	11 441
TOTAL	**17 231**	**18 689**

4.3 Valeurs et créances confiées au groupe (poste III du hors bilan)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Valeurs détenues sous statut organisé de fiducie	0	0
Dépôts à découvert et assimilés	0	0
TOTAL	**0**	**0**

4.4 Relevé des opérations hors bilan à terme sur valeurs mobilières, sur devises et autres instruments financiers

a. Ventilation selon le type de marché et le type de produits

Type d'opérations (en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006	Couverture		Trading		Juste valeur au 31/12/2006
			Microcouverture	Macrocouverture	Position ouverte isolée	Gestion de portefeuille spécialisée	
Sur devises [1]	49 343	59 533	26 472	32 217	611	233	(754)
• opérations de change à terme	20 822	33 772	15 090	18 332	117	233	(466)
• swaps de devises et d'intérêts	28 521	25 267	11 382	13 885	0	0	(288)
• futures sur devises	0	0	0	0	0	0	0
• options sur devises	0	0	0	0	0	0	0
• contrats de taux de change à terme	0	494	0	0	494	0	0
Sur autres instruments financiers	590 423	665 119	176 102	397 979	3 836	87 202	(9 785)
Sur intérêts [2]							
• swaps de taux d'intérêt	564 196	641 107	167 509	396 174	282	77 142	(8 730)
• opérations *interest futures*	6 287	1 345	0	1 043	0	302	(1 192)
• contrats à terme de taux d'intérêt	6 493	1 000	238	762	0	0	107
• options sur taux d'intérêt	6 591	9 846	255	0	19	9 572	24
Autres achats et ventes à terme [3]							
• autres contrats d'options	6 641	11 240	8 100	0	2 954	186	6
• autres opérations de futures	0	0	0	0	0	0	0
• autres achats et ventes à terme	215	581	0	0	581	0	0
TOTAL	**639 766**	**724 652**	**202 574**	**430 196**	**4 447**	**87 435**	**(10 539)**

(1) Montant à livrer.
(2) Montant nominal/notionnel de référence.
(3) Prix d'achat/de vente convenu entre les parties.

b. Ventilation selon marché

Type d'opérations (en EUR millions)	Marché de gré à gré	Marché organisé	Total au 31/12/2006
Sur devises	59 533	0	59 533
Sur autres instruments financiers			
• sur intérêts	649 382	3 916	653 298
• sur autres achats et ventes à terme	11 821	0	11 821
TOTAL	**720 736**	**3 916**	**724 652**

c. Ventilation opérations fermes et conditionnelles

Type d'opérations (en EUR millions)	Opérations fermes	Opérations conditionnelles	Total au 31/12/2006
Sur devises	59 533	0	59 533
Sur autres instruments financiers			
• sur intérêts	595 126	58 172	653 298
• sur autres achats et ventes à terme	8 420	3 401	11 821
TOTAL	**663 079**	**61 573**	**724 652**

d. Ventilation selon durée résiduelle

Type d'opérations (en EUR millions)	Jusqu'à 1 an	De 1 an 5 ans	Plus de 5 ans	Durée indéterminée	Total au 31/12/2006
Sur devises	34 891	11 741	12 901	0	59 533
Sur autres instruments financiers					
• sur intérêts	370 714	99 156	183 428	0	653 298
• sur autres achats et ventes à terme	263	719	10 839	0	11 821
TOTAL	**405 868**	**111 616**	**207 168**	**0**	**724 652**

e. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée	0

f. Relevé des opérations de hors bilan à terme sur valeurs mobilières, devises et autres instruments financiers a terme

Les engagements sur instruments financiers à terme de taux d'intérêt sont enregistrés conformément aux dispositions des règlements CRB n° 88-02 et n° 90-15 :

- pour les opérations fermes, les montants sont portés pour la valeur nominale des contrats ;
- pour les opérations conditionnelles, les montants sont portés pour la valeur nominale de l'instrument sous-jacent.

L'utilisation des instruments financiers à terme, par Dexia Crédit Local, s'inscrit dans les trois stratégies suivantes :

Gestion Actif/Passif

Dans le cadre de cette gestion sont regroupées les opérations qui ont pour but de couvrir et gérer le risque global de taux d'intérêt de l'établissement. Cette gestion ALM se fait principalement par des *swaps* ainsi que par des contrats futurs.

Opérations de couverture affectée

Les opérations répertoriées dans cette catégorie ont pour objet de couvrir, le risque de taux d'intérêt affectant un élément, ou un ensemble d'éléments homogènes, identifiés dès l'origine.

Constituent principalement cette catégorie, les *swaps* affectés en microcouverture d'émissions primaires, de titres du portefeuille obligataire de placement ou d'investissement ainsi que d'actifs clientèle. L'association de ces éléments d'actif ou de passif et de leur couverture spécifique permet de construire des actifs ou des passifs synthétiques, indexés sur des taux variables ou révisables et donc immunisés contre le risque de taux.

Par ailleurs sont également classés dans cette catégorie, les *swaps* cambistes qui sont mis en place afin de transformer des ressources dans la devise des emplois qu'elles financent, cette transformation ayant pour effet de réduire le risque de change.

Opérations de gestion de position

Cette stratégie se décompose en trois types d'activité :

- une activité dite de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction ;
- une activité de prise de position ;
- une activité de dérivé de crédit.

L'activité de gestion spécialisée d'un portefeuille de transaction regroupe les opérations conclues avec des collectivités locales ainsi que leurs opérations symétriques négociées avec des contreparties bancaires. Les opérations traitées sont principalement des *swaps* de taux d'intérêt. Les opérations incluses dans cette activité font l'objet d'une gestion spécialisée en sensibilité.

La seconde activité a pour objectif de maintenir des positions ouvertes isolées afin, le cas échéant, de bénéficier de l'évolution des taux d'intérêts ou du cours des devises. Les opérations mises en place sont principalement des *swaps* de taux d'intérêt et des opérations de change à terme.

Enfin dans le cadre de la gestion de ses placements, Dexia Crédit Local négocie des opérations de dérivés de crédit sous deux formes : des *credit default swaps,* et des *credit spread options.*

4.5 Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par la société sur ses actifs propres

(en EUR millions)	Hypothèques [1]	Gages sur fonds de commerce [2]	Gages sur d'autres actifs [3]	Sûretés constituées sur des actifs futurs [4]
Pour sûreté de dettes et engagements de la société				
Poste du passif	0	0	0	0
Poste du hors bilan	0	0	6 575	0

(1) Montant de l'inscription ou valeur comptable des immeubles si celle-ci est inférieure.
(2) Montant de l'inscription.
(3) Valeur comptable des actifs gagés. Ce montant correspond aux prêts donnés en garantie des financements reçus d'institutions financières internationales.
(4) Montant des actifs en cause.

4.6 Droits et engagements hors bilan non repris dans les comptes

Néant.

4.7 Engagements de financement et de garantie reçus

Ce poste comprend les engagements de financement et de garantie reçus d'établissements de crédit, les engagements reçus sur titres et les devises empruntées.

4.8. Opérations sur titres (poste VIII du hors bilan)

a. Ventilation selon la nature d'opérations

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Achats		
• comptant	718	690
• terme	0	0
Ventes		
• comptant	734	690
• terme	0	0
TOTAL	**1 452**	**1 380**

b. Opérations de position ouverte isolée

Montant de la plus-value latente des opérations de position ouverte isolée	0

4.9 Opérations de change en devises (poste VI du hors bilan)

Les opérations de change au comptant et de change à terme sont présentées pour leur valeur en devises, convertie sur la base du cours de change à la clôture de l'exercice.

Le poste « monnaies à recevoir » s'élève à EUR 61 milliards et le poste « monnaies à livrer » à EUR 62 milliards au 31 décembre 2006.

Ils sont composés principalement de *swaps* longs en devises avec existence de flux de paiement intercalaires correspondant à des opérations de couverture.

4.10 Tableau de ventilation des opérations en euros et en devises du hors bilan

Classement par devises d'origine (en EUR millions)	En EUR	En autres devises UE	En autres devises hors UE	Montant total
Passifs éventuels	15 110	240	44 933	60 283
Engagements pouvant donner lieu à un risque de crédit	13 763	2 087	2 839	18 689
Engagements reçus	6 302	470	4 013	10 785
Opérations de change en devises	50 323	16 492	56 600	123 415
Engagements financiers à terme	484 301	70 399	110 419	665 119
Opérations sur titres	32	1 348	0	1 380
Autres engagements donnés	7 004	0	3 147	10 151

5 NOTES SUR LE RÉSULTAT

a. Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle

(poste I. B du compte de résultat)

Le poste représente pour EUR 1 201 millions le produit des intérêts échus et des intérêts courus non échus des opérations de crédits à la clientèle. Il comprend par ailleurs des indemnités de remboursement anticipé de prêts représentant EUR 58 millions.

Ces indemnités de remboursement anticipé de prêts constatées jusqu'au 31 décembre 2004 continuent d'être amorties comptablement et fiscalement sur la durée résiduelle des prêts remboursés, en fonction du montant des intérêts qui auraient été versés sur ces prêts.

À compter du 1er janvier 2005, les indemnités de remboursement anticipé de prêts sont enregistrées en compte de résultat à la date de résiliation.

Ce poste comprend également les produits d'engagements de financement et de garantie qui représentent EUR 85 millions.

Les produits de macrocouverture s'élèvent à EUR 13 794 millions. Les charges de macrocouverture s'élèvent à EUR 13 671 millions et sont portées sur la ligne « intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle ».

b. Intérêts et produits assimilés sur obligations et titres à revenu fixe

(poste I.C du compte de résultat)

Le poste représente pour EUR 3 224 millions le produit des intérêts échus et des intérêts courus non échus des obligations et autres titres à revenu fixe, les produits et charges d'étalement des décotes et surcotes sur titres d'investissement et de placement, ainsi que le résultat des opérations de couverture sur ces titres.

c. Intérêts et charges assimilées sur obligations et titres à revenu fixe

(poste II.C du compte de résultat)

Ce poste représente la principale charge d'intérêts de Dexia Crédit Local avec EUR 2 895 millions.

En plus des intérêts et charges sur obligations et titres à revenu fixe, il inclut également le résultat des opérations de couverture sur le risque de taux, lorsque celles -ci sont identifiées dès l'origine comme rattachées à des titres de créances négociables, à des émissions obligataires ou à des dettes subordonnées.

Ce poste comprend pour EUR 122 millions le produit de l'étalement des primes d'émission créditrices sur des dettes constituées par des titres.

5.1 Ventilation des revenus de titres à revenu variable (poste III du compte de résultat)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Entreprises liées	135	181
Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	0	0
Produits d'autres immobilisations financières	7	8
TOTAL	**142**	**189**

5.2 Ventilation des commissions (postes IV et V du compte de résultat)

a. Détail des commissions perçues (poste IV du compte de résultat)

Nature (en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Crédit	10	12
Autres services financiers	1	1
TOTAL	**11**	**13**

b. Détail des commissions versées (poste V du compte de résultat)

Nature (en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Crédit	(3)	(2)
Opérations sur instruments financiers	(3)	(3)
Autres services financiers	(4)	(7)
TOTAL	**(10)**	**(12)**

5.3 Ventilation des gains et pertes provenant d'opérations sur portefeuilles (poste VI du compte de résultat)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Résultats de :		
• opérations sur négoce de titres	344	481
• opérations sur titres de placement (1)	86	(29)
• opérations de change	(11)	39
• opérations sur autres instruments financiers	0	0
• réductions de valeur	0	0
TOTAL	**419**	**491**

(1) Cette ligne regroupe les plus ou moins-values de cession et les dotations/reprises de provisions sur les portefeuilles concernés ainsi que les plus ou moins-values sur les titres d'activité de portefeuille.

Les plus ou moins-values de cession et les dotations et reprises sur titres de placement sont les suivantes :

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
• dotations aux dépréciations	(69)	(61)
• reprises de dépréciations	13	5
Sous-total	**(56)**	**(56)**
• moins-values de cession	(11)	(6)
• plus-values de cession	153	33
Sous-total	**142**	**27**
TOTAL	**86**	**(29)**

5.4 Charges générales d'exploitation (poste VIII du compte de résultat)

a. Détail

(en EUR millions)	31/12/2005	31/12/2006
Frais de personnel	**162**	**175**
Salaires et traitements	107	118
Charges sociales	55	57
Autres frais administratifs	**36**	**54**
Impôts et taxes	16	23
Autres frais administratifs	20	31
TOTAL	**198**	**229**

Les montants concernant la participation et l'intéressement s'élèvent en 2006 respectivement à EUR 8,1 millions et à EUR 4,5 millions.

b. Renseignements sur le personnel

	31/12/2005	31/12/2006
Effectif fin d'année	**1 513**	**1 472**
• cadres dirigeants	54	42
• autres cadres	1 049	1 026
• employés	410	404
Frais de personnel (en EUR millions)	**160**	**173**
• rémunérations et avantages sociaux directs	106	116
• cotisations patronales d'assurances sociales	39	40
• primes patronales pour assurances extralégales	0	0
• autres frais de personnel	14	16
• pensions	1	1
Provisions pour pensions (en EUR millions)	**2**	**2**
• dotations (+)	2	2
• reprises (-)	0	0
TOTAL	**162**	**175**

5.5 Coût du risque

(en EUR millions)	Dotations et pertes	Reprises et utilisations	Total au 31/12/2006
Dépréciations et pertes sur créances	(27)	45	18
Dépréciations sur titres d'investissement et instruments financiers	0	0	0
Provisions crédits d'engagements	(24)	4	(20)
Provisions réglementées	(16)	0	(16)
TOTAL	**(67)**	**49**	**(18)**

Le coût du risque reste faible en raison de la bonne qualité des actifs.

5.6 Gains ou pertes sur actifs immobilisés (poste XII du compte de résultat)

a. Détail

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005		Total au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006		Total au 31/12/2006
	Entreprises liées	Autres		Entreprises liées	Autres	
Dotations aux dépréciations	0	0	0	(16)	(1)	(17)
Reprises de dépréciations	17	2	19	0	1	1
Sous-total	**17**	**2**	**19**	**(16)**	**0**	**(16)**
Moins-values sur cessions	0	0	0	0	0	0
Plus-values sur cessions	0	3	3	0	16	16
Sous-total	**0**	**3**	**3**	**0**	**16**	**16**
TOTAL	**17**	**5**	**22**	**(16)**	**16**	**0**

b. Répartition par nature

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Titres de participation	5	16
Participations dans les entreprises liées.	17	(16)
Autres titres détenus à long terme.	0	0
Titres d'investissement	0	0
Immeuble	0	0
TOTAL	**22**	**0**

5.7 Autres produits d'exploitation et autres charges d'exploitation

a. Autres produits d'exploitation (poste VII du compte de résultat)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Autres produits net d'autres entreprises	0	0
Autres produits d'exploitation	2	1
TOTAL	**2**	**1**

b. Autres charges d'exploitation (poste X du compte de résultat)

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Autres charges net d'autres entreprises	0	0
Autres charges d'exploitation	(1)	(3)
TOTAL	**(1)**	**(3)**

5.8 Résultat exceptionnel (détail du poste XV du compte de résultat)

Ventilation résultats exceptionnels (en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Produits exceptionnels	0	0
Charges exceptionnelles	0	0

5.9 Impôts sur les bénéfices (poste XVII du compte de résultat)

a. Décomposition de la charge d'impôt

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Impôts des sociétés		
• autres charges d'impôts	(85)	(106)
Sous-total	**(85)**	**(106)**
Impôts différés		
• dotations	33	185
• reprises	(13)	(137)
Sous-total	**20**	**48**
TOTAL	**(65)**	**(58)**

Le taux d'imposition retenu pour l'exercice 2006 s'élève à 34,43 % pour la France.

Le taux d'imposition des succursales étrangères est en général inférieur.

b. Dérogations aux principes généraux d'évaluation en application de la réglementation fiscale

(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Provisions réglementées	**17**	**16**
Provision crédit moyen et long terme	16	15
Provision pour investissement	1	1
Amortissements dérogatoires	**3**	**3**

c. Intégration fiscale

L'établissement stable de Dexia SA en France est depuis 2002 tête de groupe d'intégration fiscale, groupe dont fait partie Dexia Crédit Local.

5.10 Relations financières avec les membres du conseil de surveillance et du directoire

(en EUR millions)

Rémunérations allouées aux membres du conseil de surveillance et du directoire de la société en raison de leurs fonctions dans celles-ci, dans les entreprises filiales et dans les entreprises associées y compris le montant des pensions de retraite allouées au même titre aux anciens membres du conseil de surveillance et du directoire	
Comité exécutif et directoire	4
Conseil de surveillance	0
TOTAL	**4**
Montant en fin d'exercice des créances existant à leur charge, des passifs éventuels en leur faveur et des autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	
Comité exécutif et directoire	1
Conseil de surveillance	0
TOTAL	**1**

Les avances et crédits accordés pendant l'exercice ont été conclus à des conditions normales.

5.11 Ventilation géographique et sectorielle

a. Ventilation géographique

(en EUR millions)	Produit net bancaire	Résultat brut d'exploitation	Total résultat net
En Belgique	0	0	0
En France	472	273	242
Au Luxembourg	0	0	0
Dans d'autres pays	333	276	231
TOTAL	**805**	**549**	**473**

b. Ventilation par métier

	Produit net bancaire		Résultat brut d'exploitation		Résultat net	
(en EUR millions)	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006	Montant au 31/12/2005	Montant au 31/12/2006
Le financement des équipements collectifs et les services financiers aux collectivités publiques et grandes entreprises	671	735	501	552	390	402
La banque commerciale généraliste	0	8	0	8	0	5
La gestion d'actifs financiers	0	0	0	0	0	0
Les marchés des capitaux	147	151	123	120	94	93
Fonds propres - non alloués	(102)	(89)	(132)	(131)	(59)	(27)
TOTAL	**716**	**805**	**492**	**549**	**425**	**473**

6 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1 Renseignements concernant les filiales et participations au 31 décembre 2006

Sociétés (en EUR unité)		Capital	Prime d'émission, réserves et report à nouveau	CA HT ou PNB du dernier exercice	Bénéfice ou perte du dernier exercice	Quote-part du capital détenu (en %)
1 - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de Dexia Crédit Local						
A - Filiales (de 50 % à 100 % du capital détenu)						
Dexia CLF Immo	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris	2 364 700	12 907 474	380 277	337 178	99,99 %
CLF Patrimoniale	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris	19 863 125	395 917	88 103	907 120	99,99 %
Dexia Sabadell Banco Local	Paseo de las Doce Estrallas 4 - E - 28042 Madrid	102 061 000	25 133 802	34 010 624	15 935 454	60,00 %
Dexia Crediop (S.P.A.)	Via Venti settembre N. 30 - I00187 Roma	450 210 000	408 063 502	201 452 219	91 621 925	70,00 %
Dexia Holdings Inc. (FSA)	31 West 52nd Street - NY 10019 New York	2 004 302 779	98 189 125	407 535 109	404 238 424	90,00 %
Dexia Kommunalbank Deutschland	Charlottenstr. 82 - D-10969 Berlin	162 500 000	114 768 353	62 299 691	19 000 000	100,00 %
Dexia Municipal Agency	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris	760 000 000	14 770 514	270 439 421	122 511 571	100,00 %
Floral	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris	22 867 353	31 100 682	2 428 616	1 476 937	99,99 %
Otzar Hashilton Hamekomi Ltd	3 Heftman Str. - 64737 Tel-Aviv Israël	30 371 841	49 348 126	17 077 678	6 960 380	65,31 %
SISL	180, rue des Aubépines – L-1145 - Luxembourg	337 650 000	127 819 536	124 852 005	114 806 942	99,99 %
Dexia Sofaxis	Route de Creton - 18110 Vasselay	613 020	46 293 614	21 083 238	12 768 656	99,98 %
CBX. IA 1	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris	3 923 625	(185 633)	0	(680 887)	100,00%
CBX. IA 2	7 à 11, quai André-Citroën - 75015 Paris	141 140 624	(39 770 896)	0	(8 318 783)	70,85 %
Dexia Kommunalkredit Bank AG	Türkenstrasse 9 - A - 1092 Wien	100 000 000	11 976 640	13 293 650	9 477 760	50,84 %
B - Participations (10 % à 50 % du capital détenu)						
Crédit du Nord	28, place Rihour - 59800 Lille	740 263 000	393 796 000	973 749 000	238 017 000	10,00 %
Kommunalkredit Austria AG	Türkenstrasse 9 - A - 1092 Wien	18 530 850	254 889 244	37 661 037	27 574 849	49,00 %
2 - Renseignements globaux						
A - Filiales non reprises au paragraphe 1-A						
• Sociétés françaises						
• Sociétés étrangères						
B - Filiales non reprises au paragraphe 1-B et autres titres de participations dont le capital détenu est inférieur à 10 %						
• Sociétés françaises						
• Sociétés étrangères						

Le siège social des filiales domiciliées au 7 à 11, quai André Citroën est transféré au 1, passerelle des Reflets - Tour Dexia La Défense 2 - 92 913 La Défense, à compter du 1er mars 2007.

Valeur comptable des titres détenus		Dividendes encaissés par Dexia Crédit Local au cours de l'exercice	Prêts et avances consentis par Dexia Crédit Local	Montants des cautions et avals donnés par Dexia Crédit Local	Activité
Brute	Nette				
33 691 141	17 291 141	6 320 600		150 162 282	Financement immobilier
19 856 393	19 856 393				Administrateur de biens
61 236 600	61 236 600		1 713 247 434	3 431 183 486	Banque, établissement de crédit
581 223 585	581 223 585	32 980 500	1 163 159 692	154 647 703	Banque, établissement de crédit
2 203 960 883	2 203 960 883				Rehaussement de crédit
253 339 375	253 339 375	13 600 000	873 000 000		Banque, établissement de crédit
759 999 909	759 999 909	84 320 000	6 610 545 847	5 116 459 660	Société de crédit foncier
23 080 690	23 080 690				Émission d'emprunts pour la société mère
56 002 387	56 002 387	609 723		104 926 133	Banque, établissement de crédit
353 514 002	353 514 002		105 730 798		Gestion de participations
50 054 782	50 054 782	10 951 016			Détention et gestion de participation dans les sociétés de courtage d'assurance
40 314 880	40 314 880		23 176 358	1 894 972	Holding
100 000 058	100 000 058		167 509 653	102 518 950	Activité immobilière pour compte propre
48 376 299	48 376 299		2 187 893 880	32 500 000	Holding
184 463 311	184 463 311	14 346 988			Banque, établissement de crédit
123 513 379	123 513 379	2 643 795			Banque, établissement de crédit
			3 457 955 656	12 228 858 037	
			16 142 726 316	140 665 279	
96 336 154	91 425 482	6 399 025	374 085 503	53 301 196	
39 334 788	34 810 964	1 067 750			

6.2 Portefeuille titres de Dexia Crédit Local

a. Titres de placement

(en EUR millions)	Valeur de marché	Valeur portefeuille	Gains latents	Pertes latentes	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe					
Obligations françaises	1 553	1 542	35	29	1 547
• Organismes publics	544	531	6	5	543
Administrations centrales	408	400	0	5	413
Collectivitéslocales	136	131	6	0	130
• Autres émetteurs	1 009	1 011	29	24	1 004
Établissements de crédit	823	833	21	24	826
Autres établissements privés	186	178	8	0	178
TSDI	0	0	0	0	0
Obligations étrangères	47 090	46 381	791	0	46 299
• Organismes publics	15 515	15 060	500	0	15 015
Administrations centrales	2 632	2 436	197	0	2 435
Collectivités locales	12 883	12 624	303	0	12 580
• Autres émetteurs	31 575	31 321	291	0	31 284
Établissements de crédit	12 624	12 491	150	0	12 474
Autres établissements privés	18 951	18 830	141	0	18 810
TSDI	0	0	0	0	0
Total oblig. et autres titres à revenu fixe	**48 643**	**47 923**	**826**	**29**	**47 846**
Actions et autres titres a revenu variable					
FCP Obligations	213	208	5	0	208
Actions	96	70	26	0	70
Total actions et autres titres à revenu variable	**309**	**278**	**31**	**0**	**278**
Effets publics					
Organismes publics	4 569	4 313	256	0	4 313
• Administrations centrales	4 126	3 887	239	0	3 887
• Collectivités locales	443	426	17	0	426
Total effets publics	**4 569**	**4 313**	**256**	**0**	**4 313**
TOTAL GÉNÉRAL	**53 521**	**52 514**	**1 113**	**29**	**52 437**

b. Titres d'investissement

(en EUR millions)	Valeur de remboursement	Surcote (décote)	Provisions pour dépréciation	Valeur nette comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe				
Obligations françaises	**130**	**0**	**0**	**130**
• Organismes publics				
Administrations centrales	0	0	0	0
Collectivités locales	0	0	0	0
• Autres émetteurs				
Établissements de crédit	60	0	0	60
Autres établissements privés	70	0	0	70
TSDI	0	0	0	0
Obligations étrangères	**1 342**	**1**	**0**	**1 343**
• Organismes publics				
Administrations centrales	274	0	0	274
Collectivités locales	912	1	0	913
• Autres émetteurs				
Établissements de crédit	32	0	0	32
Autres établissements privés	124	0	0	124
TSDI	0	0	0	0
Total obligations et autres titres à revenu fixe	**1 472**	**1**	**0**	**1 473**
Effets publics				
Organismes publics	**194**	**0**	**0**	**194**
• Administrations centrales	151	0	0	151
• Collectivités locales	43	0	0	43
Total effets publics	**194**	**0**	**0**	**194**
TOTAL GÉNÉRAL	**1 666**	**1**	**0**	**1 667**

c. Titres de transaction

(en EUR millions)	Valeur d'achat (1)	Valeur de marché (1)
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Obligations françaises	**255**	**258**
• Organismes publics	100	103
Administrations centrales	100	103
Collectivités locales	0	0
• Autres émetteurs	155	155
Établissements de crédit	155	155
Autres établissements privés	0	0
Obligations étrangères	**7 926**	**7 970**
• Organismes publics	96	105
Administrations centrales	28	29
Collectivités locales	68	76
• Autres émetteurs	7 830	7 865
Établissements de crédit	4 687	4 698
Autres établissements privés	3 143	3 167
Total obligations et autres titres à revenu fixe	**8 181**	**8 228**
Effets publics		
Organismes publics	**51**	**53**
• Administrations centrales	51	53
• Collectivités locales	0	0
Total effets publics	**51**	**53**
TOTAL GÉNÉRAL	**8 232**	**8 281**

(1) La valeur d'achat et la valeur de marché sont calculées coupons courus inclus.

Rapport général des commissaires aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société **Dexia Crédit Local** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme mentionné dans la note 1.2.b de l'annexe aux comptes annuels :

- s'agissant des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à toute activité bancaire, la société procède à l'enregistrement de provisions spécifiques et de provisions déterminées de manière statistique par catégorie de clientèle ou par secteur d'activité, comme indiqué respectivement aux paragraphes « créances sur la clientèle », « provisions au passif du bilan » et « opérations de gestion de positions – dérivés de crédit » ;
- s'agissant des provisions pour dépréciation des titres de participation et des autres titres détenus à long terme, la société détermine les dépréciations éventuelles de ses participations en fonction de leur valeur d'usage, comme indiqué au paragraphe « immobilisations financières – titres de participations et autres titres détenus à long terme » ;
- s'agissant des provisions pour dépréciation des titres de l'activité de portefeuille, la société détermine les dépréciations éventuelles de ses participations en fonction de leur valeur d'utilité, comme indiqué au paragraphe « opérations sur titres – titres de l'activité de portefeuille (Tap) » ;
- s'agissant des provisions pour dépréciation des portefeuilles titres de placement, la société détermine les dépréciations éventuelles de ses titres en fonction de leur valeur de réalisation, après prise en compte des opérations de microcouverture, comme indiqué au paragraphe « opérations sur titres – titres de placement ».

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif à l'identification et au suivi de ces risques, apprécié les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, examiné l'application des méthodologies décrites dans l'annexe et la procédure d'approbation de ces estimations par la direction. Nos travaux ne nous ont pas conduits à relever d'éléments susceptibles de remettre en cause le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations comptables ainsi que des évaluations qui en résultent.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels ;
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, de la cessation ou du changement de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 2 avril 2007

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN		**MAZARS & GUERARD**	
Daniel BUTELOT	Olivier AVRIL	Guillaume POTEL	Anne VEAUTE
Associé	Associé	Associé	Associée

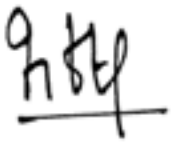

6 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés 236

Propositions de résolutions à l'assemblée générale mixte du 15 mai 2007 237

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société **Dexia Crédit Local,** nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de ces conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISÉS AU COURS DE L'EXERCICE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ou engagement visé aux articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce.

CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVÉS AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

Par ailleurs, en application de l'article R.225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Convention d'intégration fiscale

Votre conseil de surveillance du 19 novembre 2002 a autorisé Dexia Crédit Local à conclure une nouvelle convention d'intégration fiscale. Depuis le 1er janvier 2002, et pour une durée de cinq ans, le périmètre d'intégration est placé sous l'égide de l'établissement de Dexia en France, 95 % des titres composant le capital de Dexia Crédit Local lui étant rattachés en conséquence des opérations de restructuration (décroisement des titres Dexia Crédit Local et CCB, absorption de Dexia France) et d'augmentation de capital intervenues sur l'exercice 2000. Conformément à la doctrine administrative, elle prévoit la remontée des économies d'impôt générées par l'intégration fiscale à la nouvelle tête du groupe fiscal, en lieu et place de Dexia Crédit Local. Le changement de tête du groupe fiscal n'a emporté aucun changement pour les filiales du Groupe Dexia Crédit Local.

Dexia Municipal Agency

La convention de « déclaration de soutien » de Dexia Crédit Local au profit de Dexia Municipal Agency du 16 septembre 1999, ratifiée par l'assemblée générale mixte du 10 janvier 2000, bénéficie aux porteurs d'obligations émises par Dexia Municipal Agency. Elle indique que Dexia Crédit Local détiendra durablement plus de 95 % du capital de Dexia Municipal Agency. Par ailleurs, Dexia Crédit Local veillera à ce que Dexia Municipal Agency développe son activité dans le respect des dispositions des articles L. 515-13 à L. 515-33 du Code monétaire et financier sur les sociétés de crédit foncier et dispose des moyens financiers lui permettant de faire face à ses obligations.

Fait à Paris, le 2 avril 2007

Les commissaires aux comptes

CADERAS MARTIN		**MAZARS & GUERARD**	
Daniel BUTELOT	Olivier AVRIL	Guillaume POTEL	Anne VEAUTE
Associé	Associé	Associé	Associée

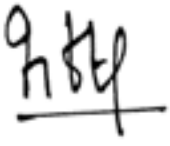

Propositions de résolutions à l'assemblée générale mixte du 15 mai 2007

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Première résolution : approbation des comptes annuels

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration, du président et des commissaires aux comptes, approuve les comptes annuels au 31 décembre 2006 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations traduites par ces comptes ou qui sont mentionnées aux dits rapports, et faisant apparaître un bénéfice de EUR 472 624 576.

Deuxième résolution : approbation des comptes consolidés

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports du conseil d'administration, du président et des commissaires aux comptes, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2006 tels qu'ils lui sont présentés, avec toutes les opérations traduites par ces comptes ou qui sont mentionnées aux dits rapports, et faisant apparaître un bénéfice, part du groupe, de EUR 1 081 717 525.

Troisième résolution : approbation des conventions et engagements réglementés

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par l'article L. 225-38 du Code de commerce, approuve dans les conditions de l'article L. 225-40 du même code les conventions et engagements réglementés qui y sont mentionnés.

Quatrième résolution : quitus aux mandataires sociaux

L'assemblée générale, en conséquence de l'approbation des précédentes résolutions, donne quitus entier et sans réserve aux mandataires sociaux de l'accomplissement de leur mandat au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Cinquième résolution : affectation du résultat et fixation du dividende

L'assemblée générale décide de servir, au titre du dividende annuel, une somme de EUR 300 307 861,65, prélevée sur le résultat de l'exercice et d'en affecter le solde, soit EUR 172 316 714,35 au compte « réserves générales » porté ainsi à EUR 379 026 344,90.

À chaque action, correspond un dividende de EUR 3,45 qui sera mis en paiement le 15 mai 2007. Ce dividende est éligible à la réfaction de 40 % prévue à l'article 158-3 du Code général des impôts.

L'assemblée générale rappelle, conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, que le montant des dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents a été le suivant :

EUR	2003	2004	2005
Montant net par action	3,80	8,61(1)	2,88
Montant bénéficiant de l'avoir fiscal	3,80(2)	1,95(2)	-
Montant par action éligible à réfaction (article 158-3 du Code général des impôts)	-	6,66(2)	2,88(3)
Montant total bénéficiant de l'avoir fiscal	330 773 876,60(2)	169 739 226,15(2)	-
Montant total éligible à réfaction (article 158-3 du Code général des impôts)	-	579 724 741,62(2)	250 691 780,16(3)

(1) Dont EUR 1,95 du chef de l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2004, réunie extraordinairement.
(2) Au taux de 50 %.
(3) Au taux de 40 %.

Il a par ailleurs été versé à chaque action, sur décision de l'assemblée générale ordinaire du 4 septembre 2006, réunie extraordinairement, une distribution exceptionnelle de EUR 1,04 par action. L'intégralité de cette distribution, soit EUR 90 527 587,28 est également éligible à la réfaction de 40 % précitée.

Sixième résolution : certification des comptes

L'assemblée générale, pour l'application de l'article L. 822-14 du Code de commerce, prend acte que les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 sont certifiés, pour le cinquième exercice consécutif, par les commissaires aux comptes :

- Monsieur Guillaume Potel et Madame Anne Veaute, associés, représentant la société Mazars & Guérard d'une part,
- et Messieurs Daniel Butelot et Olivier Avril, associés, représentant la société Caderas Martin d'autre part.

Septième résolution : transfert du siège

L'assemblée générale ratifie la décision du conseil d'administration de transférer le siège social du 7/11, quai André Citroën à Paris (15e) au 1 passerelle des Reflets, Tour Dexia La Défense 2, 92913 La Défense Cedex à compter du 1er mars 2007.

AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Huitième résolution : autorisation d'augmenter le capital

L'assemblée générale extraordinaire autorise le conseil d'administration à augmenter sur ses simples décisions le capital social jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 1 milliard d'euros :

- par l'émission, avec ou sans prime, d'actions ordinaires de numéraire à libérer en espèces ou par compensation avec des créances liquides et exigibles sur la société ;
- et le cas échéant, par l'incorporation de réserves, de primes ou de bénéfices mis en report avec, corrélativement, distribution d'actions gratuites ordinaires ou augmentation de la valeur nominale des actions existantes.

Cette autorisation de compétence est valable pour une durée de 26 mois à compter de la présente assemblée.

En application de l'article L.225-129 du Code de commerce, le conseil d'administration dispose de tous les pouvoirs aux fins de réaliser, dans un délai de cinq ans à compter de la présente assemblée générale, les augmentations de capital décidées par lui en application de l'autorisation conférée au premier paragraphe, simultanément ou séparément dans quelque ordre que ce soit, dans le respect du plafond déterminé ci-dessus, de fixer la date ainsi que les conditions et les modalités de ces augmentations de capital, et suivant la nature de chaque opération :

- le prix d'émission des actions nouvelles selon les modalités décrites dans son rapport à l'assemblée générale extraordinaire ;

- le montant de l'augmentation du nominal des actions anciennes ou les conditions et modalités d'attribution des actions gratuites.

Le conseil d'administration disposera de tous les pouvoirs nécessaires pour décider et exécuter tous actes, prendre toutes mesures et accomplir toutes formalités nécessaires en vue de la réalisation des opérations d'augmentation de capital ainsi autorisées, et apporter aux statuts de la société toute modification nécessaire pour la réalisation.

Neuvième résolution : augmentation de capital réservée aux salariés

L'assemblée générale extraordinaire prend acte de l'obligation édictée par l'article L. 225-129-6 du Code de commerce de se prononcer sur un projet de résolution tenant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés.

Elle constate que les salariés de Dexia Crédit Local ont accès aux augmentations de capital réalisées à leur intention par la société Dexia SA dans le cadre du plan d'actionnariat, et qu'à ce titre l'obligation édictée par l'article précité du Code de commerce a été dûment remplie.

Dixième résolution : pouvoirs

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

7 RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL

Informations juridiques et administratives 240

1. Concernant la société 240
2. Concernant les perspectives de la société 242

Contrôleurs légaux 243

Montant des honoraires versés à chacun des commissaires aux comptes 243

Document de référence – Attestation du responsable 244

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 25 mars 2007) 245

Tableau des correspondances 247

Informations juridiques et administratives

1. CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Histoire de la société	Dexia Crédit Local est une des trois principales entités du groupe Dexia, groupe franco-belge, formé en 1996 par l'alliance du Crédit Local de France et du Crédit Communal de Belgique, établissements de crédit spécialisés dans le financement des collectivités locales et des acteurs locaux.
Raison sociale **Nom commercial**	Dexia Crédit Local est la dénomination sociale de la société, telle que résultant de ses statuts. Son nom commercial est Dexia Public Finance Bank – DPFB.
Pays d'origine **Constitution**	Le pays d'origine de la société est la France : elle a été constituée à Paris, le 28 août 1989 pour une durée de 99 ans.
Durée de vie **Numéro d'enregistrement**	Elle est immatriculée au Greffe du Tribunal de commerce de Nanterre sous le numéro B 351 804 042 (APE : 652 C).
Siège social	Son siège social, et lieu principal d'activité, est sis à La Défense (92913) - Tour Dexia La Défense 2 - 1, passerelle des Reflets (téléphone : 01 58 58 77 77), à compter du 1er mars 2007.
Forme juridique **Législation régissant l'activité**	Il s'agit d'une société anonyme à conseil d'administration de droit français, relevant des dispositions des articles L. 225-17 et suivants du Code de commerce et L. 511-1 du Code monétaire et financier. La société était anciennement une société anonyme à directoire et conseil de surveillance. Dans un souci d'uniformité de l'organisation des différentes entités du groupe Dexia, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 24 janvier 2007 a décidé d'adopter la formule de société anonyme à conseil d'administration.
Objet social	La société a pour objet, à titre de mission permanente, de poursuivre l'activité suivante : • réaliser en France et à l'étranger toutes opérations de crédit en faveur du développement local, et notamment de l'équipement collectif, principalement au profit des collectivités locales et des établissements publics, des organismes bénéficiant de leur garantie, des sociétés d'économie mixte locales, des sociétés concessionnaires de services publics et plus généralement des organismes réalisant des opérations d'urbanisme et d'habitat, ou ayant passé avec une collectivité locale une convention pour la réalisation ou la gestion d'un équipement d'intérêt local ; • pratiquer au profit de ces mêmes personnes une activité de courtage en assurances et toute activité de conseil et d'assistance en matière de gestion financière, d'ingénierie financière, et, d'une manière générale, offrir tous les services destinés à faciliter leur gestion financière sous réserve des dispositions législatives relatives à l'exercice de certaines professions réglementées ; • recueillir les dépôts de trésorerie des collectivités locales et des établissements publics locaux conformément à la réglementation qui leur est applicable ; • conserver les fonds prêtés à ses clients, en attente d'emploi ; • émettre des emprunts obligataires en France et à l'étranger destinés au financement des prêts qu'elle consent. À cet effet, elle peut notamment : • créer des filiales ; • détenir des participations dans les sociétés dont l'activité est de nature à faciliter la réalisation de l'objet social ; • constituer et gérer des fonds de garantie pour garantir le remboursement des crédits accordés aux organismes mentionnés au premier alinéa du présent article. Elle peut également réaliser toute opération entrant dans son objet pour le compte d'organismes ou d'institutions d'intérêt général qui lui donnent mandat.
Exercice social	L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices	Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice net de l'exercice, diminué des pertes antérieures et des prélèvements prévus à l'article 37 des statuts (5 % pour constituer le fonds de réserve légale prescrit par la loi), et augmenté des reports bénéficiaires. L'assemblée générale détermine, sur proposition du conseil d'administration, la part du bénéfice distribuable attribuée aux actionnaires sous forme de dividendes. Quant au surplus, s'il en existe, l'assemblée générale décide, soit de le reporter à nouveau, soit de l'inscrire à un ou plusieurs postes de réserve dont elle règle l'affectation et l'emploi. En outre, l'assemblée générale peut décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition ; en ce cas, la décision indique expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués. Toutefois, les dividendes sont prélevés par priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice. Les modalités de mise en paiement des dividendes sont fixées par l'assemblée ou, à défaut, par le conseil d'administration. Toutefois, la mise en paiement des dividendes doit avoir lieu dans le délai maximal de neuf mois après la clôture de l'exercice, sauf prolongation de ce délai par ordonnance du président du tribunal de commerce statuant sur requête du conseil d'administration. Nonobstant les dispositions qui précèdent et dans les cas prévus par la loi, le conseil d'administration est compétent pour décider de répartir un acompte à valoir sur les dividendes d'exercices clos ou en cours, avant que les comptes de ces exercices n'aient été approuvés. Le conseil d'administration en fixe le montant et la date de répartition. Il appartient à l'assemblée générale, lors de la fixation du dividende définitif, de s'assurer que les dispositions de ce paragraphe sont effectivement satisfaites pour l'ensemble de ce dividende (acompte compris).
Assemblées générales	CONVOCATION Les assemblées générales sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu choisi par l'auteur de la convocation. Tout actionnaire a le droit d'obtenir la communication des documents nécessaires pour lui permettre de se prononcer en connaissance de cause et de porter un jugement informé sur la gestion et le contrôle de la société. La nature de ces documents et les conditions de leur envoi et de mise à disposition sont déterminées par la loi et les règlements. DROIT D'ADMISSION AUX ASSEMBLÉES Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées sur simple justification de son identité, à condition toutefois que ses actions soient libérées des versements exigibles. Les actionnaires peuvent se faire représenter par un autre actionnaire. Les pouvoirs doivent être déposés au siège social, cinq jours au moins avant la réunion. DROIT DE VOTE Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, tant en son nom personnel que comme mandataire.
Lieu de consultation des documents **Responsables de l'information**	Les documents et renseignements relatifs à la société peuvent être consultés à son siège social. Les demandes sont à adresser à : • Monsieur Jean-Paul Gauzès, secrétaire général, membre du comité de direction (01 58 58 58 70) ; • Monsieur Jean Le Naour, directeur Finance, membre du comité de direction (01 58 58 58 50).

2. CONCERNANT LES PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ

Événement récent	La société n'a enregistré aucun événement récent intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité.
Tendances	Depuis la date de ses derniers états financiers certifiés et publiés, aucune détérioration significative n'a affecté les perspectives de la société. Aucune tendance connue, incertitude ou demande ou aucun engagement ou événement n'est raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur les perspectives de la société.
Contrôle	Il n'existe pas, à la connaissance de la société, d'accord dont la mise en œuvre pourrait à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle.
Procédures judiciaires et d'arbitrage	Pour la période couvrant au moins les douze derniers mois, la société n'a pas été engagée dans une procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu récemment des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société.
Changement significatif	Depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers certifiés ont été publiés, la situation de la société n'a fait l'objet d'aucun changement significatif.
Contrats importants	La société n'a pas conclu de contrat important (autres que ceux conclus dans le cadre normal des affaires) pouvant conférer à tout membre du groupe un droit ou une obligation ayant une incidence importante sur sa capacité à remplir les obligations que lui imposent les valeurs mobilières émises à l'égard de leurs détenteurs.

Contrôleurs légaux

Les commissaires aux comptes de Dexia Crédit Local ainsi que leurs suppléants ont été nommés par l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 1996 et renouvelés par l'assemblée générale mixte du 21 mai 2002, pour une durée de six ans. Ils ont été confirmés dans leurs fonctions par l'assemblée générale du 24 janvier 2007.

TITULAIRES

- MAZARS & GUERARD
  Société représentée par Guillaume POTEL et Anne VEAUTE, associés
  Exaltis - 61, rue Henri-Regnault – 92075 La Défense Cedex

- CADERAS MARTIN
  Société représentée par Daniel BUTELOT et Olivier AVRIL, associés
  76, rue de Monceau – 75008 Paris

SUPPLÉANTS

- Yves ROBIN
  Exaltis - 61, rue Henri-Regnault – 92075 La Défense Cedex

- Benoît DESAUW
  26, rue de Mogador – 75009 Paris

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS À CHACUN DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Décembre 2005				Décembre 2006			
(en EUR milliers)	Mazars	%	Caderas Martin	%	Mazars	%	Caderas Martin	%
Prestations d'audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 507	99,84 %	922	97,46%	2 749	98,57%	973	100,00%
Missions accessoires	4	0,16 %	24	2,54 %	40	1,43 %	0	0,00 %
Sous-total	**2 511**	**100,00 %**	**946**	**100,00%**	**2 789**	**100,00%**	**973**	**100,00%**
Autres prestations								
Juridique, fiscal, social	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Audit interne	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %	0	0,00 %
Sous-total	**0**	**0,00 %**	**0**	**0,00 %**	**0**	**0,00 %**	**0**	**0,00 %**
TOTAL	**2 511**	**100,00 %**	**946**	**100,00 %**	**2 789**	**100,00 %**	**973**	**100,00 %**

Document de référence – Attestation du responsable

La personne responsable du document de référence de Dexia Crédit Local est : **Gérard Bayol, administrateur - directeur général** de Dexia Crédit Local.

Attestation du responsable du document de référence

Je soussigné, Gérard BAYOL, administrateur – directeur général de Dexia Crédit Local.

Atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que, à ma connaissance, les informations contenues dans le présent document de référence sont conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes données dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document de référence.

Les informations financières historiques pour l'exercice 2005 présentées dans le document de référence 2005, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 30 mars 2006 sous le n° D. 06-0185, ont fait l'objet de rapports des contrôleurs légaux, figurant en pages 178 et 234 dudit document, qui ne contiennent ni observations, ni réserves.

Fait à La Défense, le 3 avril 2007

Gérard BAYOL
Administrateur - directeur général

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 25 mars 2007)

(en application de l'article L. 451-1-1 du Code monétaire et financier et de l'article 222-7 du règlement général de l'AMF)

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
I - Activité et résultats	
Chiffre d'affaires du 4e trimestre 2006	BALO du 14/03/2007
Chiffre d'affaires du 3e trimestre 2006	BALO du 04/12/2006
Comptes semestriels au 30/06/2006	BALO du 25/09/2006
Chiffre d'affaires du 2e trimestre 2006	BALO du 28/08/2006
Chiffre d'affaires du 1er trimestre 2006	BALO du 14/06/2006
Approbation des comptes	BALO du 23/06/2006
Comptes annuels 2005	BALO du 28/04/2006
II – Vie sociale	
Transfert du siège social	Les Petites Affiches 20/03/2007
Inscription modificative : nouveau mode d'administration et de direction	Les Petites Affiches 31/01/2007
Avis de convocation à l'assemblée générale mixte des actionnaires, le 24/01/2007	BALO du 22/12/2006
Nominations au sein de : Dexia Crédit Local en Inde Dexia Crédit Local en Suisse Dexia Crédit Local Asia Pacific	Communiqué de presse du 27/07/2006
Nomination au sein de Dexia Crédit Local : Direction du développement durable	Communiqué de presse du 12/07/2006
Nominations à Dexia Crédit Local au sein de : Réseau France Direction des marchés et du marketing Direction France des clientèles institutionnelles Direction des partenariats Public/Privé et du développement durable	Communiqué de presse du 30/05/2006
Nominations au sein de Dexia Crédit Local : Direction des relations institutionnelles et du mécénat Département Finance, Exploitation et systèmes d'information Direction de l'audit	Communiqué de presse du 09/05/2006
Avis de convocation à l'assemblée générale mixte des actionnaires, le 16/05/2006	BALO du 14/04/2006
Inscriptions modificatives Démission de membres du conseil de surveillance et modification du directoire Nomination d'un nouveau président	Les Petites Affiches du 01/02/2006
III – Autres informations	
Prospectus de base pour l'émission d'obligations (EMTN) du 28 novembre 2006	AMF 04/01/2007
Nouveau financement pour un parc éolien offshore	Communique de presse du 06/12/2006
4e édition des rubans du développement durable	Communiqué de presse du 30/11/2006
Groupama et Dexia Crédit Local signent un accord de distribution national	Communiqué de presse du 14/11/2006
Troisième supplément au prospectus de base pour l'émission d'obligations (EMTN du 25 octobre 2006)	AMF 31/10/2006
Dexia Crédit Local réserve une enveloppe de EUR 30 millions de Prêt Locatif Social (PLS)	Communiqué de presse du 30/10/2006

Liste des informations publiées ou rendues publiques au cours des douze derniers mois (établie au 25 mars 2007)

Nature des informations	Référence des publications et diffusions
Communautés urbaines : parution du n°6 de Focus « Une nouvelle hausse des dépenses d'investissement des communautés urbaines en 2006 »	Communiqué de presse du 19/10/2006
La Fondation Dexia Crédit Local lance son 5e appel à projets permettant aux jeunes des missions locales de faire entendre leur voix de citoyens	Communiqué de presse du 17/10/2006
Les départements de métropole vont consacrer en 2006 près de EUR 23 milliards aux dépenses d'aide sociale	Communiqué de presse du 03/10/2006
Dexia Crédit Local et le Crédit Immobilier de France renouvellent leur partenariat pour le prêt social de location – accession	Communiqué de presse du 21/09/2006
Guide des politiques culturelles des petites villes	Communiqué de presse du 19/09/2006
Publication de la note de conjoncture sur les finances locales en France	Communiqué de presse du 11/09/2006
Dexia Crédit Local obtient la certification ISO 9001	Communiqué de presse du 31/08/2006
Émissions et cotations – Rectificatif à l'avis du 21/08/2006	BALO du 30/08/2006
Émissions et cotations	BALO du 21/08/2006
Émission d'obligations : Euro 30 000 000 – Euribor – 21 août 2009	AMF 17/08/2006
Émission d'obligations : Euro 50 000 000 – EONIA – 21 août 2009	AMF 17/08/2006
Émission d'obligations : Euro 110 000 000 – EONIA – 21 août 2009	AMF 17/08/2006
Prospectus de base et 1er et 2e suppléments pour l'émission d'obligations (EMTN du 28 avril 2006 et 9 juin 2006)	AMF 26/07/2006
Accompagnement du plan de cohésion social L'aro - Habitat Bretagne et Dexia Crédit Local signent une convention de service	Communiqué de presse du 13/07/2006
Publication : « Les fonctions publiques locales dans les 25 pays de l'Union européenne »	Communiqué de presse du 04/07/2006
9e Rencontres financières des décideurs hospitaliers : un scénario prospectif pour l'investissement hospitalier	Communiqué de presse du 27/06/2006
Dexia Crédit Local et sa fondation renforcent leur engagement auprès des jeunes des quartiers en difficulté	Communiqué de presse du 13/06/2006
Communautés urbaines : parution du numéro 5 de Focus	Communiqué de presse du 05/06/2006
Rénovation urbaine : une dynamique amplifiée, avec EUR 500 millions de la BEI et EUR 2,5 millions supplémentaires en provenance de l'UESL	Communiqué de presse du 22/05/2006
Liste des publications de Dexia Crédit Local	AMF 18/05/2006
Dexia Crédit Local, la SEED et Suez Énergie services signent un PPP hospitalier avec un centre de soins à Besançon	Communiqué de presse du 17/05/2006
La Fédération Française du Bâtiment et Dexia Crédit Local engagent une nouvelle campagne nationale « Bâtir 2006 »	Communiqué de presse du 17/05/2006
35 initiatives citoyennes menées par des jeunes en insertion vont être soutenues par la Fondation Dexia Crédit Local	Communiqué de presse du 03/05/2006
Gérard Bayol, président du directoire de Dexia Crédit Local, a été nommé à Rome, Commandeur dans l'Ordre du Mérite de la République Italienne	Communiqué de presse du 27/04/2006
Financement de matériels de transports plus propres et plus performants pour Nantes Métropole	Communiqué de presse du 27/03/2006
Dexia Crédit Local – ACM, Office Public de Construction et d'Aménagement de Montpellier – et le Crédit Immobilier de France Sud – signent une convention de location – accession	Communiqué de presse du 23/03/2006
Dexia Crédit Local, Expansiel et le Crédit Immobilier de France signent les premières opérations en location – accession en Île-de-France	Communiqué de presse du 21/02/2006
Dexia Crédit Local et Axa créent Domiserve	Communiqué de presse du 14/02/2006
Les Rubans du développement durable 2006 – 4e édition (appel à candidature)	Communiqué de presse du 02/02/2006
Les services publics locaux dans les villes moyennes et leurs intercommunalités	Communiqué de presse du 01/02/2006
Parution de la note de conjoncture sur les finances locales en France	Communiqué de presse du 31/01/2006
Parution de l'ouvrage « Les hymnes européens, histoire, musiques et paroles »	Communiqué de presse du 30/01/2006
Les rubans du patrimoine, c'est parti	Communiqué de presse du 19/01/2006

Tableau des correspondances

RUBRIQUES DU SCHÉMA DE L'ANNEXE XI DU RÈGLEMENT CE N°809/2004 (ARTICLE 14)

		Pages
1.	**Personnes responsables**	
1.1.	Identification des personnes responsables	244
1.2.	Attestation des personnes responsables	244
2.	**Contrôleurs légaux des comptes**	
2.1.	Identification des contrôleurs légaux	243
2.2.	Contrôleurs légaux durant la période couverte par les informations financières historiques	243
3.	**Facteurs de risque**	**27/65/73/157**
4.	**Informations concernant l'émetteur**	
4.1.	Histoire et évolution de la société	
4.1.1.	Raison sociale et nom commercial	240
4.1.2.	Lieu de constitution et numéro d'enregistrement	240
4.1.3.	Date de constitution et durée de vie	240
4.1.4.	Siège social, forme juridique, législation régissant les activités, pays d'origine, adresse, numéro de téléphone du siège statutaire	240
4.1.5.	Événement récent propre à l'émetteur et intéressant, dans une mesure importante, l'évaluation de sa solvabilité	242
5.	**Aperçu des activités**	
5.1.	Principales activités	
5.1.1.	Principales catégories de services fournis	12 à 26
5.1.2.	Nouveau produit ou nouvelle activité	12/26
5.1.3.	Principaux marchés	6/12 à 26
5.1.4.	Justification du positionnement concurrentiel déclaré	5/12
6.	**Organigramme**	
6.1.	Description du groupe d'appartenance et place de l'émetteur	10/240
6.2.	Lien de dépendance vis-à-vis d'autres entités du groupe	10/44
7.	**Information sur les tendances**	
7.1.	Déclaration d'absence de détérioration significative affectant les perspectives depuis la date des derniers états financiers	242
7.2.	Élément(s) raisonnablement susceptible(s) d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur, au moins pour l'exercice en cours	242
8.	**Prévisions ou estimations du bénéfice**	**Néant**
9.	**Organes de direction et de surveillance**	
9.1.	Nom, adresse, fonction dans la société émettrice des membres de direction et de surveillance et activités exercées en dehors	53 à 57
9.2.	Déclaration d'absence de conflits d'intérêts pour les membres : - du conseil de surveillance - du directoire	 62 76

Tableau des correspondances

10.	**Principaux actionnaires**	
10.1.	Identité des actionnaires directs et indirects - nature du contrôle - mesures prises en vue d'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive	 10/44 Néant
10.2.	Accord connu pouvant entraîner un changement de contrôle	242
11.	**Informations financières sur le patrimoine, la situation financière et les résultats**	
		Document de référence
11.1.	Informations financières historiques	2005 *
11.2.	États financiers	
11.2.1	Comptes consolidés	37/79
11.2.2	Comptes annuels	41/177
11.3.	Vérification des informations financières historiques annuelles	
11.3.1.	Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés	174/244*
	Rapport des contrôleurs légaux sur les comptes annuels	233/244*
11.3.2.	Autres informations du document d'enregistrement vérifiées par les commissaires aux comptes	11 à 60, 61 à 77, 237/238
11.3.3.	Informations financières du document d'enregistrement non tirées d'états financiers vérifiés	Néant
11.4.	Date des dernières informations financières	
11.4.1.	Dernier exercice pour lequel les informations financières ont été vérifiées	174/233
11.5.	Informations financières intermédiaires	Néant
11.5.1.	Informations trimestrielles et semestrielles Vérification des informations financières intermédiaires	
11.6.	Procédures judiciaires et d'arbitrage	242
11.7.	Changement significatif de la situation financière	242
12.	**Contrats importants**	**242**
13.	**Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts**	**Néant**
14.	**Documents accessibles au public**	
	Lieu de consultation des documents pendant la durée de validité du document d'enregistrement	241

* *En application de l'article 28 du règlement CE 809-2004 sont incorporés par référence, les informations financières pour l'exercice clos le 31 décembre 2005, ainsi que les rapports des contrôleurs légaux sur les comptes consolidés et les comptes annuels de cet exercice, présentés respectivement aux pages 178 et 234 du document de référence 2005 (déposé le 30 mars 2006 auprès de l'Autorité des marchés financiers, sous le numéro D. 06-185).*

Création graphique et réalisation

Labrador 01 53 06 30 80

Crédit photo

Couverture : Getty Images / PhotoAlto / O. Dimier
P. 4 et 5 : Stéphane de Bourgies

Ce rapport annuel a été imprimé par un imprimeur certifié ISO 9001 version 2000.

- sur un papier certifié ISO 14001 produit à partir de fibres 100 % recyclées, ayant reçu les labels écologiques NAPM, L'Ange Bleu, Le Cygne Nordique, Fleur et EMAS ;
- avec des encres végétales à faible teneur en huiles minérales.

Filiales et participations

En France

FILIALES

CBX.IA 2
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92202 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 58 58 58 50
L'acquisition et l'administration d'immeubles

Dexia Bail
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92202 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 40 69 29 29
Le financement par crédit-bail mobilier

Dexia CLF Banque
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92200 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 58 58 88 02
www.dexia-creditlocal.fr
Le service bancaire du secteur public local

Dexia CLF Régions Bail
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92202 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 40 69 29 29
La réalisation d'opérations de crédit-bail immobilier principalement public

Dexia Éditions
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92202 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 58 58 78 78
L'édition d'ouvrages spécialisés sur les questions relatives au monde local

Dexia Finance
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92202 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 58 58 87 05
L'ingénierie financière

Dexia Flobail
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92202 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 40 69 29 29
Le financement par crédit-bail
des investissements locaux (notamment économie d'énergie et protection de l'environnement)

Dexia Location Longue Durée
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92202 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 57 69 55 55
La location longue durée et la gestion des flottes automobiles publiques

Dexia Municipal Agency
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92202 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 58 58 77 77
www.dexia-ma.com
La société de crédit foncier de Dexia Crédit Local

Dexia Sofaxis
Route de Créton - F-18100 Vasselay
Tél. : (33) 2 48 48 10 10
www.sofaxis.com
Le courtage d'assurance et le conseil en gestion du risque employeur des collectivités locales et des hôpitaux

PARTICIPATIONS

Crédit du Nord
28, place Rihour - F-59800 Lille
Tél. (33) 3 20 40 30 40
Fédération de banques régionales, second réseau du groupe Société Générale

Domiserve
12 bis, boulevard des Frères-Voisin
F - 92130 Issy-les-Moulineaux
Tél. : (33) 1 55 92 24 42
L'assistance dans les services à domicile

AUTRES SOCIÉTÉS DU GROUPE DEXIA EN FRANCE

Dexia Asset Management
Washington Plaza - 40, rue Washington -
F-75408 Paris Cedex 08
Tél. : (33) 1 53 93 40 00
www.dexia-am.com
La gestion d'OPCVM

Dexia Épargne Pension
65/67, rue de la Victoire - F-75009 Paris
Tél. : (33) 1 56 60 50 23
La compagnie d'assurance pour l'optimisation patrimoniale et l'ingénierie sociale

Dexia Habitat
Tour Dexia La Défense 2 -
1, passerelle des Reflets - TSA 92202 -
F - 92919 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 43 92 81 64
La prise de participations dans les sociétés anonymes d'HLM et d'habitat social

Dexia Investor Services Bank France
105, rue Réaumur - F-75002 Paris
Tél. : (33) 1 70 37 83 00
La tenue des comptes titres, investisseurs institutionnels et OPCVM

Dexia Prévoyance
Site BRGM - BP 6009 -
F-45060 Orléans Cedex 2
Tél. : (33) 2 38 64 39 80
Les produits de prévoyance complémentaire pour le personnel des entreprises privées et parapubliques

À l'international

FILIALES

Allemagne

Dexia Kommunalbank Deutschland
Charlottenstrasse 82 - D-10969 Berlin
Tél. : (49) 30 25 59 80
www.dexia.de

Australie

Dexia Crédit Local Asia Pacific Pty Ltd.
Level 23, Veritas House - 207 Kent Street
Sydney NSW 2000
Tél. : (612) 92 47 56 39

Autriche

Dexia Kommunalkredit Bank
Türkenstrasse 9 -A - 1092 Vienne
Tél. : (43) 1 31 6 31
www.dexia-kom.com

Bulgarie

Dexia Kommunalkredit Bulgaria
Sofia 1000, 19 Karnigradska
Tél. : (359) 897 886 761
www.dexia-kom.bg

Espagne

Dexia Sabadell Banco Local
Paseo de las Doce Estrellas, n°4
Campo de las Naciones
28042 Madrid
Tél. : (34) 91 721 33 10

États-Unis

Astris Finance
1001 Connecticut Avenue. NW - Suite 905
Washington, D.C. 20036
Tél. : (1) 202 223 9701

Dexia CAD Funding LLC
445 Park Avenue - New York
USA-NY 10022
Tél. : (1) 212 515 7000

Dexia Delaware LLC
445 Park Avenue - New York
USA-NY 10022
Tél. : (1) 212 515 7000

Financial Security Assurance Inc
31 West 52nd Street - New York NY 10019
Tél. : (1) 212 826 0100
www.fsa.com

Hongrie

Dexia Kommunalkredit Hungary kft.
Horvát u. 14-24 - 1027 Budapest
Tél. : (36) 1 224 76 50

Inde

Dexia Crédit Local Research and Development India Private Limited
À/320, Defence Colony,
New Delhi 110024
Tél. : (91) 9818097900

Israel

Otzar Hashilton Hamekomi (OSM)
19 Ha'arbaha Str. - Hatihon Building - POB 709
Tel Aviv 61 200
Tél. : (972) 3 764 76 00

Italie

Dexia Crediop
Via Venti Settembre, 30 - I-00187 Rome
Tél. : (39) 06 47 711
www.dexia-crediop.it

Luxembourg

SISL
180, rue des Aubépines - L-1145
Tél. : (352) 45 90 3297

Mexique

Dexia Crédito Local México, SA de C.V.
Torre Hemicor Insurgentes Sur 826
Piso 10 / Ala Sur
CP 03100 Colonia Del Valle
Delegación Benito Juarez - Mexico D.F.
Tél. : (52) 55 56 87 75 45

Pologne

Dexia Kommunalkredit Polska
Ul. Sienna 39 - PL-00-121 Varsovie
Tél. : (48) 22 586 32 00
www.dexia-kom.pl

Dexia Kommunalkredit Bank Polska
Ul. Sienna 39 - PL-00-121 Varsovie
Tél. : (48) 22 586 32 00
www.dexia-kom.pl

Roumanie

Dexia Kommunalkredit Romania S.R.L.
42 Dorobantilor Street, 1st District
010573 Bucarest
Tél. : (40) 21 619 34 07
www.dexia-kom.ro

Slovaquie

Dexia banka Slovensko
Hodzova 11 - 01011 Zilina
Tél. : (421) 41 51 11 135
www.dexia.sk

Suisse

Dexia Public Finance Switzerland
Rue de Jargonnant 2 - CH 1207 Genève
Tél. : (41) 22 718 01 20

République tchèque

Dexia Kommunalkredit Czech Republic a.s
Karlova 27, 110 00 Praha 1
Tél. : (420) 221 146 311
www.dexia-kom.cz

SUCCURSALES

Canada

Dexia Crédit Local Canada branch
800, Square Victoria - Bureau 1620
C.P. 201
Montréal (Québec) Canada H4Z 1E3
Tél. : (1-514) 868-1200

États-Unis

Dexia Crédit Local New York branch
445 Park Avenue - New York - NY 10022
Tél. : (1) 212 515 7000
www.dexia-americas.com

Grande-Bretagne

Dexia Public Finance Bank
Shackleton House - 4, Battle Bridge Lane
London SE1 2RB
Tél. : (44) 20 7378 7757

Îles Cayman

Dexia Crédit Local Grand Cayman branch
c/o CIBC Bank and Trust Company (Cayman) Ltd - PO Box 694 GT - 11 Dr Roy's Drive
Grand Cayman
Tél. : (212) 515 7000

Irlande

Dexia Crédit Local Dublin branch
6 Georges Dock - IFSC Dublin 1 -
IRL-Dublin
Tél. : (353) 1 436 60 00

Japon

Dexia Credit Local Bank Tokyo branch
Meiji Seimei Kan 5 F
2-1-1 Marunouchi Chiyoda-Ku
Tokyo 100-0005
Tél. : (81) 3 - 6268 - 4000

Suède

Dexia Public Finance Norden
Box 7573 - Engelbrektsplan 2
S-103 93 Stockholm
Tél. : (46) 8 407 57 00

BUREAUX DE REPRÉSENTATION

Chine

Dexia Crédit Local Beijing Representative Office
Room B 603 B, F16 Focus Place
N°19 Jinrong Str. - Xichong District
Beijing
Tél. : (86) 1380 11 14 555

Portugal

Dexia Crédit Local Portugal
Estrella Office
Rua Domingos Sequeira 27-5G
P-1350-119 Lisbonne
Tél. : (351) 21 395 15 16

PARTICIPATIONS

Afrique du Sud

Infrastructure Finance Corporation (INCA)
PO Box 1847 - Gallo Manor 2152
Tél. : (27) 11 202 2200

Autriche

Kommunalkredit Austria
Türkenstrasse 9 - A-1092 Vienne
Tél. : (43) 1 31 6 31
www.kommunalkredit.at

DEXIA

Dexia Crédit Local
Société anonyme
au capital de EUR 1 327 004 846
RCS Nanterre B 351 804 042

Siège social
1, passerelle des Reflets
Tour Dexia La Défense 2
92913 La Défense Cedex
Tél. : (33) 1 58 58 77 77

www.dexia-creditlocal.fr